

LADYSS (UMR 7533) CNRS - Université Paris 1

LISST-Cieu (UMR 5193) CNRS - Université Toulouse-Le Mirail

CIRTA – Institut d'Aménagement Régional - Université Aix-Marseille 3

Programme de recherche Vieillesse de la population et Habitat

**« Vieillir en pavillon : mobilités et immobilités des
personnes âgées dans l'espace périurbain »**

Rapport final

Novembre 2008

MAPA n° F0644 (0600456)

**Affaire suivie par
Phuong Mai HUYNH**

Plan Urbanisme Construction Architecture

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire

Ministère du Logement et de la Ville

« Vieillir en pavillon : mobilités et immobilités des personnes âgées dans l'espace périurbain »

Cette recherche a été réalisée par :

Martine Berger - LADYSS (UMR 7533) CNRS - Université Paris 1

Lionel Rougé - CRESO/ESO (UMR 6590) CNRS - Université de Caen - Basse Normandie

Sandra Thomann - CIRTA - IAR - Université Aix-Marseille 3

Christiane Thouzellier - LISST-Cieu (UMR 5193) CNRS - Université Toulouse-Le Mirail

L'équipe comprend aussi :

Claire Aragau - Université Paris X-Nanterre

Sandrine Bacconnier-Baylet - Dynamiques Rurales, Université Toulouse-Le Mirail

Lucile Grésillon - CRESO/ESO (UMR 6590) - Université de Caen - Basse Normandie

Annabelle Morel-Brochet – LVMT (UMR 8134) CNRS - LADYSS - Université de Paris 1

Nicolas Luxembourg - CIRTA - IAR - Université Aix-Marseille 3

Sommaire

Introduction.....	5
Section 1 - Éléments de cadrage statistique sur les personnes âgées dans l'espace périurbain.....	7
1. Cadrage France entière : comparaison avec l'ensemble de la population métropolitaine	10
2. Les retraités et inactifs âgés selon le type de logement et de commune	15
3. Les retraités et inactifs âgés habitant en pavillon	18
4. Les retraités et inactifs âgés dans trois aires métropolitaines : Paris, Marseille, Toulouse	19
5. La mobilité des ménages de retraités et d'inactifs : caractéristiques générales	34
6. La mobilité des retraités et d'inactifs âgés dans trois aires métropolitaines : Paris, Marseille, Toulouse	42
Section 2 - La partie qualitative	49
1. Le descriptif des terrains	51
1.1. Les terrains en Île-de-France	51
1.2. Les terrains de l'aire urbaine de Marseille	68
1.3. Les terrains dans l'aire urbaine de Toulouse	81
2. La synthèse de l'analyse des entretiens habitants	91
2.1 Des pratiques de mobilités très différenciées	92
2.2. La volonté de vieillir en pavillon et dans sa commune	125
2.3. Les élus, les acteurs et le vieillissement	140
Des éléments de conclusion	155
Notice bibliographique.....	165
Annexes	159
1. Le cadrage des entretiens dans les communes de l'aire parisienne	169
2. Le cadrage des entretiens dans les communes de l'aire marseillaise	186
3. Le cadrage des entretiens dans les communes de l'aire toulousaine	197
4. Le zonage en aires urbaines : Île-de-France, Bouches-du-Rhône, Haute-Garonne (1999)	207
5. Présentation statistique des communes	209

Introduction

Notre recherche exploratoire s'intéresse aux modes de vie et stratégies résidentielles des « personnes âgées » résidant en maison individuelle et dans les espaces périurbains. Elle le fait à partir d'une exploration compréhensive menée par entretiens semi-directifs dans un panel de lotissements pavillonnaires différenciés par l'âge de leurs occupants et par leur statut social dans les trois aires métropolitaines suivantes (Paris – Île-de-France, Aix-Marseille et Toulouse). Afin de resituer ce travail monographique dans le contexte de l'évolution des espaces périurbains, nous nous sommes efforcés de décrire préalablement le vieillissement des couronnes périurbaines à partir de la mobilisation des statistiques socio-démographiques disponibles. Une exploitation des données censitaires des RGP de l'INSEE depuis 1982 (incluant le fichier-détail au 1/20^e) a permis de mesurer la réalité du basculement démographique des espaces les plus anciennement périurbanisés (« la première couronne ») et la mobilité résidentielle des parisiens/franciliens, toulousains et aixois/marseillais au moment de la retraite, afin d'apprécier le niveau de stabilisation ou de départ des « seniors » dans le parc pavillonnaire périurbain. Un traitement des données de l'Enquête Nationale Logement nous a également éclairés sur plusieurs éléments : les types de logements occupés avant le déménagement, la durée du séjour dans le logement.

Le regard porté par nombre de travaux sur les effets du vieillissement sur l'habitat et les modes d'habiter considère le plus souvent celui-ci comme un processus handicapant qui appelle des adaptations du logement soit par création d'habitats spécialisés, soit par modification du domicile. Or, nombre de jeunes seniors sont et restent pour un temps de leur vieillesse en bonne santé. S'ils envisagent alors pour certains de quitter le périurbain, c'est parce que leur projet de vie a évolué. S'il convient de comprendre ce qui justifie leurs aspirations à ce changement et en quoi, en d'autres termes, la condition périurbaine ne les satisfait plus, les observations faites en France, comme dans de nombreux pays européens, constatent un phénomène de vieillissement des périphéries pavillonnaires. Celui-ci vient à minima contredire ou relativiser « l'évasion » des retraités du périurbain. Il semble bien que nombre d'entre eux y vieillissent, et pour beaucoup sans doute par choix. C'est du moins l'hypothèse que l'on peut formuler.

La problématique du « vieillir en périurbain » est un thème qui a émergé dans la littérature anglo-saxonne dès les années 80. Cette littérature, dont le ton est souvent alarmiste, souligne les problèmes que pose la configuration physique de ces espaces autour de la ville-centre aux personnes qui vieillissent et sont affectées par des limitations fonctionnelles.

On le sait, les communes périurbaines sont le plus souvent caractérisées par une faible densité de population et un habitat pavillonnaire composé de maisons unifamiliales. Les infrastructures urbaines y sont organisées pour un déplacement en automobile et sont peu adaptées à la marche à pied comme au transport en commun. Elles sont particulièrement peu praticables pour les personnes en perte de mobilité (éclairage insuffisant, quasi-absence de trottoirs, rues très larges et souvent configurées en boucle, ce qui accroît les distances). À l'exception des lieux de culte, des centres de santé, et des bibliothèques ou clubs du troisième âge, les équipements (récréatifs, éducatifs, et sportifs) ciblent essentiellement les besoins des familles nucléaires avec des enfants ou des adolescents.

Cette description des caractéristiques du périurbain pourrait conforter l'idée souvent mise en avant de sa non-adaptation aux personnes âgées, qui seraient progressivement « privées » de toute capacité à se déplacer, recluses donc dans leur logement, comme « captives » et de plus en plus isolées. Comment comprendre l'apparente contradiction entre une réalité statistique qui atteste le vieillissement de fait des espaces périurbains et les discours de sens commun souvent entendus sur la « non-durabilité » de ce cadre de vie, au regard ici des transformations physiques et sociales que supposent l'entrée en vieillesse ? Tel est bien le sens de notre projet que de dénouer cette apparente contradiction en montrant les stratégies d'adaptation développées par les personnes âgées vivant en maison individuelle périurbaine.

Si l'on peut formuler l'hypothèse d'un attachement des habitants du périurbain à leur lieu de vie. De quoi est-il fait ? On s'attachera alors à montrer comment et pourquoi les périurbains âgés tendent à privilégier, tant qu'ils le peuvent et en tenant compte des maladies et des handicaps, des stratégies d'adaptation pour ne pas avoir à quitter leur pavillon : limitation des activités liées au jardin, limitation de l'usage de l'automobile aux seules heures « creuses », réorganisation des courses, moindre entretien de certaines pièces, location d'une partie de la maison... La décision de quitter celle-ci semble donc n'être envisagée qu'en « dernier » recours.

Pour autant que les seniors soient en capacité de développer des stratégies d'adaptation de leur mode de vie périurbain, ce que nous nous proposons de décrire, on ne peut nier que les espaces périurbains constituent un cadre de vie objectivement problématique pour des habitants devenus très âgés, dont la compétence et la capacité automobiles se sont amoindries. Il semblerait bien qu'au fil de l'âge et des différents événements de la vie (décès, maladie...), l'habitant très âgé du périurbain soit amené à réévaluer sa situation résidentielle et ses possibilités de déplacement au regard de l'état de ses compétences, de ses ressources matérielles et immatérielles, de sa capacité à faire face au stress généré par son environnement. Il décidera alors soit que sa localisation résidentielle est encore acceptable, soit qu'elle n'est plus « tenable » en raison d'une mobilité autonome insuffisante ou d'un environnement devenu insécurisant. Optant alors pour un autre cadre de vie, quels éléments privilégiera-t-il alors : rapprochement des équipements et services, ou de la famille (en particulier des enfants), environnement plus dense (plus urbain)... ? Ce sont aussi ces parcours, effectifs ou simplement envisagés comme un horizon que nous voudrions également éclairer par ces entretiens.

A titre exploratoire, une seconde série d'entretiens semi-directifs a également été conduite auprès d'élus et d'acteurs locaux (associatifs en particulier) d'une partie des communes étudiées afin de saisir la manière dont ils prennent conscience du vieillissement de la population et dont ils entendent y faire face ?

Section 1 - Éléments de cadrage statistique sur les personnes âgées dans l'espace périurbain

Les premiers éléments du dernier recensement général de la population indiquent que les personnes âgées de plus de 75 ans sont deux fois plus nombreuses en 2004 qu'en 1962 : elles représentent aujourd'hui 8,7 % de la population totale. Si l'on prend en compte l'ensemble des individus âgés de 60 ans ou plus, ils constituent 1/5^e de la population résidant en France¹. À l'échelle locale des aires métropolitaines étudiées, l'augmentation devrait être la suivante : pour l'aire urbaine marseillaise la population de « retraités » pourrait croître de 60 % d'ici 2020, de 55 % pour l'Île-de-France et de 75 % dans l'aire métropolitaine toulousaine (*Prévisions Insee*).

Le champ retenu ici concerne l'ensemble des retraités âgés de 55 ans ou plus, les inactifs de 60 ans ou plus (soit une partie des PCS 71, 72, 74, 75, 77, 78 et la totalité de la PCS 86)². On cherche à repérer la spécificité des types de ménages, de logements et des localisations résidentielles des personnes qui sont sorties du marché du travail. On a inclus de jeunes retraités ou préretraités observés peu après leur cessation d'activité, au moment où intervient souvent une mobilité résidentielle. Il conviendra donc aussi de mettre en évidence la composition des ménages de retraités, leurs types de logement et leurs statuts d'occupation en fonction de l'âge des individus ou des personnes de référence.

Nous concentrerons nos analyses sur les résultats du recensement de 1999 en France métropolitaine, plus fiable que les premiers résultats, encore très partiels, du nouveau recensement. Nous nous appuierons principalement sur le fichier-détail (à l'individu) du sondage au 1/20^e, qui permet de trier les personnes âgées en fonction de leurs différentes caractéristiques socio-démographiques, mais aussi des types de ménages, de logement, ou de commune de résidence. À l'échelle de l'ensemble du territoire métropolitain, il offre un échantillon suffisant pour permettre des tris croisés suffisamment fins³, et il en est de même pour les trois aires métropolitaines étudiées (cf. Tableau 1). Nous utiliserons également les tableaux Analyse issus du sondage au 1/4 du recensement de 1999, et les fichiers décrivant les mobilités résidentielles entre 1990 et 1999 (exploitation exhaustive ou sondage au 1/4). Si ces deux dernières sources permettent une approche plus précise, au niveau communal, des origines et destinations des populations retraitées, elles ne permettent pas de trier les retraités, voire les inactifs, en fonction de leur âge, d'isoler les très jeunes retraités (moins de 55 ans), ni d'identifier les types de logement ou de ménage (cf. Tableau 2). Pour les recensements de 1982 et 1990, nous avons pu disposer d'extractions à partir des fichiers détail au 1/4⁴.

¹ 20,5 % en France métropolitaine, selon les enquêtes de recensement réalisées de 2004 à 2006.

² Les retraités de moins de 55 ans représentent 1,6 % de l'effectif des retraités (RP 1999, 1/20^e).

³ Les retraités de plus de 55 ans et inactifs de plus de 60 ans représentent, dans le fichier du sondage au 1/20^e, 621 403 observations, soit environ 1/5^e de la population métropolitaine en 1999, vivant dans 392 859 logements, soit 1/3 des résidences principales (non compris les hébergements hors ménage ordinaire, soit 5 % environ de la population retraitée).

⁴ Nous remercions le Centre Quételet, et tout particulièrement A. Kych, de nous avoir donné accès à ces fichiers détail ainsi qu'aux tabulations issues du RP de 1999.

Analysant la situation en 1999, en l'absence de résultats plus récents, ce cadrage concerne donc principalement des générations de retraités et inactifs âgés nés avant la Seconde Guerre mondiale et entrés sur le marché du logement durant les Trente Glorieuses. Elles ont profité d'une conjoncture sur le marché du travail plus favorable que des générations plus récentes, réalisé plus souvent un parcours d'ascension sociale, et bénéficié de carrières professionnelles plus complètes et de la généralisation du système de retraites par répartition ainsi que de politiques publiques favorisant largement l'accès à la propriété permettant l'amélioration de leur situation résidentielle au cours de leur vie active ou au moment du passage à la retraite. Elles ont connu la large diffusion de l'automobile, rendant possible la périurbanisation.

Tableau 1 - Les retraités et inactifs âgés en France et dans trois aires métropolitaines en 1999 (selon le fichier détail au 1/20^e)

	France métropolitaine	Région Île-de-France	Haute-Garonne		Bouches du Rhône	
			Aire urbaine de Toulouse	Département	Aire urbaine de Marseille	Département
<i>Retraités 55 ans ou plus et inactifs 60 ans ou plus</i>						
nombre d'observations : individus	621 403	87 300	8 322	9 974	15 704	18 670
effectif dans la population des ménages	11 857 600	1 674 180	160 060	191 500	301 100	373 400
% retraités + inactifs/population des ménages	20,7	15,6	17,4	18,8	20,9	20,8
effectif dans la population hors ménages	568 674	71 554	6 380	7 980	12 980	15 561
effectif total des retraités >=55 et inactifs >=60 ans	12 426 274	1 745 734	166 440	199 480	314 080	388 961
% retraités >=55 et inactifs >=60/population totale	21,2	15,1	16,9	18,1	20,3	20,2
nombre d'observations : logements	392 859	57 314	5 143	6 133	10 023	12 362
effectif des résidences principales (ménages)	7 857 180	1 146 280	102 860	122 660	200 460	247 240
% pers. de réf. retraités +inactifs/ens. des ménages	33,0	25,4	25,4	27,4	32,8	32,9
<i>ensemble de la population</i>						
population des ménages (tous âges)	57 225 917	10 719 960	921 920	1 018 520	1 441 566	1 790 910
population totale (tous âges)	58 519 232	11 519 450	985 978	1 102 804	1 548 801	1 926 873
nombre de résidences principales (ménages)	23 807 657	4 509 500	404 000	446 900	610 546	750 850
<i>part de l'aire urbaine dans le département</i>						
% de la population totale			89,4		80,4	
% des résidences principales			90,4		81,3	
% des retraités >=55ans et inactifs >=60 ans			83,4		80,8	
% de personnes de référence retraités et inactifs			83,9		81,1	

Tableau 2 - Les effectifs de retraités et d'inactifs en 1999

	retraités tous âges (non compris inactifs de 60 ans ou plus) <i>sondage au 1/4*</i>	retraités tous âges et inactifs de 60 ans ou plus <i>sondage au 1/4**</i>	ensemble de la population de 60 ans ou plus <i>exhaustif***</i>	retraités de 55 ans ou plus, inactifs de 60 ans ou plus <i>sondage au 1/20</i>	ensemble de la population <i>sondage au 1/4*</i>	ensemble de la population <i>exhaustif***</i>	ensemble de la population <i>sondage au 1/20</i>
Île-de-France	1 543 694	1 771 171	1 819 609	1 745 734	10 947 162	10 935 554	10 947 510
Bouches du Rhône	313 709	392 944	391 512	388 961	1 834 026	1 832 928	1 926 873
dont AU de Marseille	253 677	316 994	316 674	314 080	1 477 194	1 476 961	1 548 801
Haute-Garonne	166 115	201 461	200 810	199 480	1 046 400	1 042 150	1 102 804
dont AU de Toulouse	139 171	168 482	167 968	166 440	945 569	941 813	985 978

Sources : RP 1999 : *tableau MobRes4 ; **tableau Analyse Mig4 ; ***tableau MobRes1.

1. Cadrage France entière : comparaison avec l'ensemble de la population métropolitaine

- *Âge et structure des ménages*

Les retraités de 55 ans ou plus et les inactifs de 60 ans ou plus, qui représentent 1/5^e de la population résidant en France métropolitaine, constituent une population relativement jeune : en 1999, 2/3 d'entre eux ont moins de 75 ans, 6 ménages sur 10 ne comportent aucune personne de plus de 75 ans, 12 % en comptent 2 ou plus ; 80 % des ménages ne comportent aucun actif. Il s'agit, comme on pouvait s'y attendre, d'une population au *sex ratio* nettement déséquilibré, puisqu'on y compte 43 % d'hommes et 57 % de femmes (déséquilibre qui s'accroît avec l'âge).

Sur près de 12,5 millions de retraités de plus de 55 ans et d'inactifs de plus de 60 ans, un peu plus d'un demi million habite en collectivité (dont 400 000 en maison de retraite ou en hospice), 95 % vivent dans des ménages ordinaires (incluant les logements foyers pour personnes âgées, qui accueillent environ 130 000 personnes). Très peu habitent chez leurs descendants : 95 % d'entre eux sont des personnes de référence ou des conjointes (2/3 sont des personnes de référence, un peu plus d'1/4 sont des conjointes), 4,5 % sont classés comme ascendants ou autres parents. Par rapport aux générations précédentes, leur autonomie résidentielle est plus grande, la cohabitation avec les descendants est rare, la vie en couple plus fréquente : plus de la moitié d'entre eux vivent dans des ménages de deux personnes, plus d'un quart sont des personnes seules.

Le mode d'hébergement, la structure des ménages et l'environnement familial varient fortement avec l'âge (cf. Tableau 4a). Entre 75 et 79 ans, moins d'une personne âgée sur 40 vit en maison de retraite ou en hospice. Parmi les octogénaires, la proportion est d'environ une sur 10 ; à 90 ans ou plus, elle s'élève à une sur 4⁵. Pour celles qui vivent dans des ménages ordinaires, la part des personnes vivant seules est de moins d'une sur 4 entre 65 et 74 ans, une sur 3 entre 75 et 79 ans, une sur 2 à 80 ans ou plus. Celle des personnes vivant en couple passe de 7 sur 10 entre 65 et 74 ans, à 4 sur 10 parmi les octogénaires et 3 sur 10 pour les nonagénaires. Cet effet de l'âge est nettement moins prononcé en ce qui concerne le type de logement et le statut d'occupation.

- *Types de logements et statuts d'occupation*

Parmi les retraités de 55 ans ou plus et les inactifs de 60 ans ou plus qui vivent dans des ménages ordinaires, plus des 2/3 (69 %) habitent une maison individuelle ou une ferme, soit sensiblement plus que l'ensemble de la population française (cf. Tableau 3). C'est le cas de 7 sur 10 d'entre eux entre 65 et 74 ans, et encore 6 sur 10 parmi les octogénaires⁶ : effet d'âge

⁵ Dans cette classe d'âge, il faut ajouter une proportion significative de personnes hébergées à l'hôpital (4,4 %).

⁶ 61 % de l'ensemble des octogénaires, 59 % de ceux qui vivent seuls ou en couple, en excluant ceux qui vivent avec leurs descendants.

et effet de génération se combinent pour expliquer la part croissante de l'habitat collectif au fur et à mesure du vieillissement.

Près des 3/4 sont propriétaires occupants de leur logement, un sur 10 vit en HLM, un sur 10 est locataire dans le parc à loyer libre, moins d'un sur 20 dispose d'un logement gratuit. Au total, *6 sur 10 d'entre eux vivent dans un pavillon dont ils sont propriétaires*. Le taux de propriété occupante fléchit avec l'âge, passant de 76 % entre 65 et 74 ans à 61 % pour les nonagénaires⁷. Parmi les jeunes retraités (les 55-64 ans), 2 sur 3 habitent une maison individuelle dont ils sont propriétaires, et c'est encore le cas de près d'un octogénaire sur 2⁸. Au total, parmi les retraités propriétaires occupants, plus de 4 sur 5 vivent en pavillon.

Plus d'1/3 des retraités de 55 ans ou plus et des inactifs de 60 ans ou plus habitent des logements de 5 pièces ou plus, plus de la moitié dans des logements comportant 3 ou 4 pièces. Ces logements sont situés dans des immeubles relativement plus anciens que la moyenne : un sur 4 date d'avant 1914, 37 % d'avant 1948, 61 % d'avant 1968.

- ***Types de communes de résidence et d'environnement résidentiel***

Plus de la moitié des retraités de 55 ans ou plus et des inactifs de 60 ans ou plus résident dans des pôles urbains, un sur 5 dans l'espace périurbain ou multipolarisé, un sur 4 dans l'espace à dominante rurale. Ils vivent donc un peu plus souvent dans l'espace à dominante rurale, dans des communes rurales, ou dans de petites unités urbaines, que l'ensemble de la population résidant en France métropolitaine. Un quart d'entre eux (mais un ménage sur 3) ne dispose pas de voiture ; la moitié d'entre eux vit dans un ménage qui dispose d'un véhicule, un sur 5 appartient à un ménage bi-motorisé. Comme pour les ménages d'actifs, la motorisation et la bi-motorisation sont plus élevées dans les espaces ruraux et périurbains que dans les pôles urbains. Alors que près de la moitié (43 %) des retraités et inactifs vivant en appartement ne disposent pas d'un véhicule, moins d'un pavillonnaire sur 5 (19 %) n'est pas motorisé.

La mobilité résidentielle des retraités et inactifs âgés est nettement inférieure à celle des plus jeunes : 3 personnes sur 4, et 4 ménages sur 5, n'ont pas changé de logement entre 1990 et 1999. Parmi ceux qui ont déménagé, les horizons de mobilité ont été plus souvent proches (même commune, même région) que pour des personnes plus jeunes. Le taux de mobilité des retraités et inactifs décroît de 55 à 79 ans, puis augmente à nouveau pour les octogénaires et les nonagénaires avec l'installation dans des maisons de retraite ou l'accueil familial.

- ***Une composition sociale contrastée***

La moitié des retraités de plus de 55 ans et inactifs de plus de 60 ans sont des retraités modestes (anciens ouvriers et employés), auxquels s'ajoutent près de 9 % de retraités de l'agriculture (anciens exploitants ou salariés agricoles), 7,5 % d'anciens patrons de l'industrie

⁷ 57 % pour les personnes âgées de 90 ans ou plus qui vivent seuls ou en couple.

⁸ 49,5 % si l'on considère l'ensemble des retraités et inactifs âgés de 80 à 89 ans, et 47,5 % si on prend en compte exclusivement les personnes vivant seules ou en couple.

et du commerce, 15,7 % d'inactifs non retraités (principalement des veuves touchant des pensions de réversion).

3/4 des conjointes travaillent ou ont travaillé (2 sur 3 sont retraitées, 1/4 sont inactives non retraitées). Parmi les anciens salariés, c'est dans les couples dont la personne de référence est ancien employé ou ancienne profession intermédiaire qu'on trouve la plus forte proportion de conjointes ayant été actives (respectivement 3 conjointes sur 4, et 4 sur 5), dans les ménages d'anciens cadres que cette proportion est la plus faible (7 conjointes sur 10).

Comme pour les actifs, *les inégalités sociales s'observent surtout en termes d'environnement résidentiel et de distance à la ville*. Près de 3/4 des retraités cadres et 2/3 des anciennes professions intermédiaires mais seulement la moitié des retraités ouvriers résident dans des pôles urbains, alors que les retraités ouvriers et les inactifs non retraités sont 2 fois plus nombreux que les anciens cadres dans l'espace à dominante rurale.

En conclusion, par rapport à l'ensemble de la population, les retraités et inactifs âgés vivent donc plus souvent dans des maisons individuelles dont ils sont propriétaires et dans des logements plus anciens mais relativement vastes compte tenu de la taille des ménages. Ils habitent plus souvent des communes rurales ou des villes petites ou moyennes, moins souvent dans des pôles urbains et de grandes agglomérations urbaines. Effet d'âge et effet de générations s'additionnant, ils vivent dans des ménages moins motorisés, alors même qu'ils résident plus souvent dans des communes peu ou pas desservies par les transports en commun. Ce handicap concerne particulièrement les catégories les plus modestes, plus nombreuses dans l'espace rural et résidant plus loin des agglomérations les mieux équipées.

Tableau 3 - Caractéristiques de la population et des ménages retraités et inactifs âgés en 1999

% résidant	population		ménages*	
	ensemble de la population	retraités >= 55 ans inactifs >= 60 ans	ensemble des ménages	retraités >=55 ans inactifs >= 60 ans*
en maison individuelle	61,9	68,9	55,9	65,5
en propriété occupante	58,1	73,6	54,7	70,2
dans un logement HLM	16,8	10,7	16,0	12,2
dans un pavillon en propriété	49,0	60,1	44,0	56,1
dans l'espace à dominante rurale**	18,0	24,2	18,0	23,5
dans l'espace périurbain ou multipolarisé**	21,0	19,3	18,9	18,7
dans un pôle urbain**	61,0	56,5	63,1	57,9
dans une commune rurale**	24,5	27,7	23,0	26,9
dans une unité urbaine < 50 000 habitants**	23,3	25,6	22,9	25,0
dans une unité urbaine >= 100 000 habitants**	45,0	39,3	46,7	40,6
dans un logement de 3-4 pièces	48,4	54,4	49,2	54,8
dans un logement de 5 pièces ou plus	40,8	33,8	31,6	30,0
dans un logement de plus de 100 m ²	31,0	24,6	24,3	21,7
dans un logement construit avant 1968	47,6	61,1	51,4	61,9
dans un ménage non motorisé	13,4	26,2	20,9	33,3
dans un ménage bi-motorisé	40,7	19,8	30,2	16,0
dans le même logement qu'en 1990	50,0	77,5	55,3	79,7
dans un autre logement de la même commune	15,8	8,0	15,2	7,9
dans une autre région (France métropolitaine)	9,5	4,9	9,7	4,6

Source : RP 1999, 1/20 ; * caractéristiques de la personne de référence ; ** délimitation 1999.

Les types de logement et statuts d'occupation ne sont renseignés que pour les logements ordinaires, à l'exclusion des personnes vivant en collectivités.

Les fermes sont incluses dans les maisons individuelles).

Tableau 4
4-a Ensemble des retraités âgés de 55 ans ou plus et des inactifs âgés de 60 ans ou plus en 1999

classes d'âge	% de la population retraitée												
	part de la classe d'âge	vivant		selon la structure des ménages				vivant			ayant déménagé depuis 1990 dans		
		dans des ménages	dans des maisons de retraite, des hospices	personnes de référence	conjoint(e)s	ascendants autres liens de parenté	personnes vivant seules	en maison individuelle	dans un logement en propriété	dans le même logement qu'en 1990	la même commune	même département ou région	une autre région*
ensemble	100,0	95,4	3,3	66,3	28,4	4,9	28,1	68,9	73,6	77,5	8,0	8,9	4,9
55-64 ans	22,4	98,8	0,5	59,0	36,7	3,9	15,4	73,7	78,0	73,6	8,1	10,0	7,1
65-74 ans	41,5	98,2	1,0	63,4	32,3	3,9	23,5	70,6	75,7	79,1	7,6	7,7	4,9
75-79 ans	17,3	96,6	2,4	71,4	23,6	4,6	35,5	66,7	71,5	83,0	6,8	6,7	3,1
80-89 ans	14,7	88,4	9,3	78,4	13,4	7,8	48,7	60,7	64,8	76,5	9,0	10,5	3,6
90 ans ou plus	4,0	68,4	26,3	79,3	4,3	15,6	56,5	58,8	61,2	62,0	13,4	19,2	5,0

Source : RP 1999 1/20. Les types de logement et statuts d'occupation ne sont renseignés que pour les logements ordinaires, à l'exclusion des personnes vivant en collectivités. Les fermes sont incluses dans les maisons individuelles).

4-b Retraités âgés de 55 ans ou plus et inactifs âgés de 60 ans ou plus habitant une maison individuelle en 1999

classes d'âge	% de la population retraitée et inactive âgée								
	part de la classe d'âge	selon la structure des ménages				selon le lieu de résidence en 1990			
		personnes de référence	conjoint(e)s	ascendants autres liens de parenté	personnes vivant seules	même logement	même commune	même département ou région	autre région
ensemble	100,0	62,9	31,2	5,5	21,6	84,0	4,4	6,3	4,7
55-64 ans	24,8	56,4	39,3	4,0	10,7	76,9	5,3	9,3	7,6
65-74 ans	43,8	60,7	34,8	4,1	18,0	83,8	4,7	6,3	4,8
75-79 ans	17,0	68,7	25,6	5,4	29,2	90,3	3,4	3,9	2,2
80-89 ans	12,0	74,4	14,6	10,4	40,9	90,1	3,5	4,1	2,1
90 ans ou plus	2,5	71,8	4,7	22,4	45,9	86,5	4,5	5,8	2,9

Source : RP 1999 1/20. Les fermes sont incluses dans les maisons individuelles).

2. Les retraités et inactifs âgés selon le type de logement et de commune

On considère en général que les personnes les plus âgées ont tendance à se rapprocher des espaces les plus centraux, les plus denses et les mieux équipés. En fait, les différences de localisation et de type de logement en fonction de l'âge et des structures de ménage sont aujourd'hui beaucoup moins fortes qu'on ne le pense généralement.

Ainsi, l'âge moyen des personnes âgées résidant dans le parc collectif est de 72,8 ans, au lieu de 71 ans pour ceux qui habitent en pavillon, les tailles moyennes de ménage étant respectivement de 1,8 et 2,1 personnes : les structures de ménage sont donc plus contrastées que leurs âges⁹. *Les personnes seules sont 2 fois plus nombreuses en appartement (43 %) qu'en pavillon (22 %), où plus de 2 personnes âgées sur 3 vivent en couple.* La mobilité résidentielle (principalement intracommunale) est un peu plus forte dans le parc collectif, où plus de la moitié des logements sont en location, que parmi les pavillonnaires, où 9/10 sont propriétaires. Près de la moitié (43 %) des personnes âgées résidant dans le parc collectif ne sont pas motorisées, ce qui n'est le cas que pour moins d'une sur 5 en pavillon.

Les différences observées entre types de communes (qui reflètent en partie les types de logements) sont moins prononcées qu'on ne pourrait le penser. Certes la définition des types d'espaces selon le zonage en aires urbaines de l'INSEE ne rend compte que d'une manière imparfaite des différences morphologiques : 43 % du parc pavillonnaire se situent dans les pôles urbains, 1/4 dans les couronnes périurbaines et multipolarisées, 1/3 dans l'espace rural.

L'âge moyen des retraités et inactifs âgés varie peu selon leur environnement résidentiel : qu'il s'agisse des communes rurales, des villes petites et moyennes, ou des grandes agglomérations, il se situe entre 71,8 et 72,2 ans. La différence est un peu plus sensible entre les espaces à dominante rurale et les pôles urbains d'un côté (respectivement 72,1 ans et 72,4 ans), et les espaces périurbains et multipolarisés, sensiblement plus jeunes (71,2 et 71,5 ans). Il faut sans doute y voir à la fois l'effet des migrations résidentielles des plus âgés (cf. infra), mais aussi des différences de composition sociale : les anciens cadres et professions intermédiaires, dont la moyenne d'âge est un peu plus basse (respectivement 70,9 et 70,2 ans) compte tenu de la croissance plus récente de ces catégories qualifiées, sont plus nombreux proportionnellement dans l'espace périurbain, alors que les retraités anciens agriculteurs, artisans et commerçants (74 et 73,5 ans en moyenne), et, dans une moindre mesure, ouvriers et employés (71,6 ans), catégories en déclin numérique, sont mieux représentés dans les communes les plus rurales. Ainsi, en Île-de-France, la part relative des anciens cadres et professions intermédiaires parmi les retraités diminue avec la distance à Paris, alors que celle des anciens ouvriers augmente, comme on l'observe pour les actifs de ces catégories.

Les structures de ménage mettent en évidence un taux de personnes seules plus élevé dans les pôles urbains (30 %), en particulier dans les plus grandes unités urbaines, que dans le périurbain (22 %) ou l'espace rural (24 %). Mais, comme on l'a vu, le plus net est le gradient

⁹ Dans le décompte du nombre de personnes des ménages sont inclus des individus qui ne sont ni retraités ni inactifs. Rappelons cependant que 88 % des retraités et inactifs âgés.

social entre les 3 types d'espace : la proportion de retraités cadres et professions intermédiaires passe de 22 % dans les pôles urbains à 15 % dans le périurbain et 11,5 % dans l'espace rural. Parmi les 3 métropoles étudiées, c'est dans l'aire urbaine de Toulouse que l'effet de la distance à la ville centre est le plus net : les retraités cadres habitent en moyenne à 6,8 km du Capitole, les anciennes professions intermédiaires et les anciens employés respectivement à 8,3 et 8,5 km¹⁰, les retraités ouvriers à 10,6 km. En Île-de-France, les retraités cadres habitent en moyenne à 13,8 km de Notre-Dame, les anciennes professions intermédiaires et les anciens employés respectivement à 15,9 et 16,2 km, les anciens ouvriers à 18,6 km. Le dispositif en auréoles concentriques reflétant les différentes étapes de la croissance périurbaine y est particulièrement net : c'est dans la zone comprise entre 20 et 40 km de Paris que la moyenne d'âge des retraités est la plus basse (70,4 ans), à Paris et en Petite Couronne qu'elle est la plus élevée (73,1 ans). Dans l'aire urbaine de Marseille, il est plus difficile de repérer un gradient démographique ou social, compte tenu d'une structure urbaine multipolaire : si les retraités cadres résidant bénéficient d'une plus grande proximité par rapport à Aix-en-Provence, les anciens employés et ouvriers habitent en moyenne plus près de Marseille.

Afin de décrire les conditions de vie et les stratégies résidentielles des retraités et inactifs âgés, il convient donc de tenir compte à la fois des types de logement, des structures des ménages et des localisations résidentielles. C'est pourquoi nous ne nous limiterons pas aux espaces périurbains *sensu stricto* : nous prendrons en compte les couronnes externes de banlieues pavillonnaires peu ou pas desservies par les transports collectifs, et où l'offre de commerces et services de proximité est rare. Nous nous intéresserons également aux niveaux inférieurs de la hiérarchie urbaine, aux petites villes et bourgs ruraux qui tantôt sont inclus dans les couronnes périurbaines, tantôt constituent des pôles ruraux.

En effet, les retraités et inactifs âgés vivant en maison individuelle résident dans des types de communes très variés. Les communes périurbaines, au sens de l'INSEE, accueillent un peu plus 1/4 d'entre eux (26 %), l'espace à dominante rurale près d'1/3 (32 %), les pôles urbains plus de 4 sur 10 (42 %). Près de 4 sur 10 vivent dans des communes rurales (38,7 %), presque autant (35,4 %) dans des unités urbaines petites ou moyennes (moins de 100 000 habitants) et un sur 4 (25,8 %) dans de grandes agglomérations urbaines. En ville, ils habitent un peu plus souvent dans la commune centre qu'en banlieue.

¹⁰ La proximité des localisations des anciens employés et professions intermédiaires s'explique en partie par l'importance des intermariages.

Tableau 5 - Caractéristiques des retraités de 55 ans ou plus et des inactifs de 60 ans ou plus selon le type de commune de résidence (1999)

5a - tous types de logements

	ensemble	communes rurales	unités urbaines < 100 000 hab.	unités urbaines >= 100 000 hab.	pôles urbains	espace périurbain*	espace rural
% personnes seules	26,8	22,7	26,2	30,2	29,6	21,9	24,4
% personnes vivant en couple	60,0	63,7	60,1	57,4	57,9	64,9	60,9
% femmes	57,4	54,3	58,0	59,1	59,0	54,7	55,7
% 75 ans ou plus	36,0	34,5	36,6	36,6	36,7	32,6	37,1
âge moyen	72,0	71,8	72,1	72,1	72,1	71,3	72,4
% anciens cadres	5,9	3,3	4,7	8,8	7,7	4,3	3,2
% anciennes professions intermédiaires	12,0	8,5	11,7	14,9	14,2	10,4	8,4
% anciens employés	25,1	18,0	26,0	29,5	29,1	21,0	19,2
% anciens ouvriers	25,1	24,8	27,6	23,1	24,2	27,4	25,2
% anciens agriculteurs	8,7	23,0	5,8	1,1	1,9	14,0	20,5
% résidant en maison individuelle	68,9	95,4	75,3	45,0	51,6	92,5	91,0
% propriétaires	73,6	84,8	74,0	65,3	66,7	84,5	80,9
% installés dans le logement avant 1990	77,5	79,9	74,9	77,9	77,1	77,9	76,5
% vivant dans des ménages non motorisés	26,2	19,7	25,4	31,5	30,0	19,8	22,3

5b - résidant en maison individuelle

	ensemble	communes rurales	unités urbaines < 100 000 hab.	unités urbaines >= 100 000 hab.	pôles urbains	espace périurbain*	espace rural
% personnes seules	21,6	22,5	21,7	20,0	20,5	20,8	23,6
% personnes vivant en couple	69,2	67,1	70,1	71,2	71,0	69,3	66,6
% femmes	54,2	53,3	54,6	54,8	54,8	53,3	54,0
% 75 ans ou plus	31,4	32,4	31,3	30,1	30,6	30,0	33,6
âge moyen	71,0	71,2	70,9	70,7	70,8	70,7	71,5
% anciens cadres	5,3	3,4	5,2	8,4	7,3	4,5	3,4
% anciennes professions intermédiaires	11,7	8,6	12,5	15,2	14,6	10,7	8,5
% anciens employés	22,9	18,0	25,3	27,1	27,2	20,9	18,9
% anciens ouvriers	25,9	24,9	27,4	24,9	25,5	27,4	25,0
% anciens agriculteurs	12,0	23,6	6,7	1,8	2,9	14,7	21,9
% installés dans le logement avant 1990	84,0	82,9	82,9	87,1	86,1	83,7	81,5
% vivant dans des ménages non motorisés	18,7	18,5	18,9	18,8	18,5	17,7	19,8

Source : RP 1999 1/20 ; *espace périurbain et multipolarisé ; les % sont calculés par rapport à l'ensemble des retraités (55 ans ou plus) et inactifs (60 ans ou plus).
Il s'agit tantôt de l'ensemble de la population, tantôt de la population des ménages.

3. Les retraités et inactifs âgés habitant en pavillon

Un peu plus jeunes que ceux qui vivent dans un appartement (71 ans en moyenne au lieu de 72,8 ans ; 21,4 % de personnes âgées de 75 ans ou plus, au lieu de 29,9 %), les retraités pavillonnaires se distinguent surtout de ceux qui habitent le parc collectif par le statut d'occupation de leurs logements (87 % de propriétaires dans les pavillons au lieu de 43 % dans les appartements) et les structures de leurs ménages. Alors que plus des 2/3 des pavillonnaires (69 %) vivent en couple (d'où un *sex ratio* relativement équilibré) et qu'un peu plus d'un sur 5 vit seul, 43 % des retraités et inactifs habitant en appartement sont des personnes seules, moins d'une sur 2 vit en couple, 57 % sont des femmes. Ces structures démographiques varient peu d'un type de commune à l'autre, l'âge moyen et la part des personnes âgées de 75 ans ou plus étant cependant un peu plus élevés dans l'espace rural.

En revanche, comme pour l'ensemble des retraités, la *composition sociale* des retraités pavillonnaires varie beaucoup selon le type d'espace de résidence, la proportion de retraités cadres et professions intermédiaires passant de 22 % dans les pôles urbains à 15,2 % dans le périurbain et 11,9 % dans l'espace rural. Parmi les trois métropoles étudiées, c'est encore dans l'aire urbaine de Toulouse que l'effet de la distance à la ville centre est le plus net : les retraités cadres vivant en pavillon habitent en moyenne à 9,9 km du Capitole, les anciennes professions intermédiaires à 11 km, les anciens employés à 11,9 km, les retraités ouvriers à 13,9 km. En Île-de-France, parmi les pavillonnaires, les retraités cadres habitent en moyenne à 23,4 km de Notre-Dame, les anciennes professions intermédiaires et anciens employés à 24,9 et 25 km, les anciens ouvriers à 26,9 km. C'est dans la zone comprise entre 20 et 40 km de Paris que la moyenne d'âge des retraités est la plus basse (69,3 ans), à Paris et en Petite Couronne qu'elle est la plus élevée (71,9 ans). Dans l'aire urbaine de Marseille, les retraités cadres pavillonnaires résident plus près d'Aix-en-Provence, les anciens employés et ouvriers plus près de Marseille.

En dépit de différences sensibles dans leur composition sociale, *les niveaux de motorisation* varient peu, pour les retraités pavillonnaires, selon leurs lieux de résidence. Mais si 8 retraités pavillonnaires sur 10 vivent dans des ménages disposant d'un ou plusieurs véhicules, une personne sur 5 parmi les anciens employés, ouvriers ou agriculteurs, n'est pas motorisée, alors que 4 anciens cadres et 3 retraités des professions intermédiaires sur 10 appartiennent à des ménages bi-motorisés.

Comme on pouvait s'y attendre compte tenu de la plus grande fréquence des propriétaires, et de la part moindre des personnes âgées de 80 ans ou plus, la *mobilité résidentielle des retraités pavillonnaires* est très faible : 85 % d'entre eux n'ont pas changé de logement au cours de la dernière période intercensitaire. C'est dans les pôles urbains et les plus grandes agglomérations qu'on observe les plus forts taux de stabilité. Les données censitaires ne renseignent pas sur le type de logement occupé antérieurement (lors du recensement précédent) et ne permettent pas de mesurer l'importance des retours vers le logement collectif, qui seront évalués à partir des résultats des enquêtes nationales sur le logement (cf. *infra*).

4. Les retraités et inactifs âgés dans trois aires métropolitaines : Paris, Marseille, Toulouse

On a retenu dans l'analyse l'ensemble de l'Île-de-France¹¹, la partie de l'aire urbaine de Marseille située dans les Bouches-du-Rhône, la partie de l'aire urbaine de Toulouse située en Haute-Garonne. Dans ces trois aires métropolitaines, les structures démographiques des populations retraitées et inactives (âge moyen, part des personnes âgées de 75 ans ou plus, taux de féminité, part des couples et des personnes seules) sont relativement proches, qu'il s'agisse de l'ensemble des habitants ou des pavillonnaires. La proportion plus faible de personnes seules et l'importance plus grande des couples dans l'aire urbaine de Toulouse résultent de la part qu'y prend l'habitat pavillonnaire, y compris dans la ville centre et l'agglomération¹² (cf. Carte 1).

On observe en effet deux cas de figure assez différents : à Paris et à Marseille, la ville centre et sa banlieue ont un poids considérable, l'espace périurbain y accueille moins d'un ménage âgé sur 10, alors qu'à Toulouse, c'est le cas d'un ménage sur 5. En Île-de-France et dans l'aire urbaine de Marseille, environ une personne âgée sur 3 est propriétaire d'un pavillon ; dans l'aire urbaine de Toulouse, c'est le cas de plus de la moitié d'entre elles. Le parc de logement occupé par les personnes âgées est plus ancien en Île-de-France et dans l'aire urbaine de Marseille : près de 2 logements sur 3 y sont situés dans des immeubles construits avant 1968 (au lieu d'un sur 2 dans l'aire urbaine de Toulouse) et, compte tenu de la moindre part du pavillonnaire, il s'agit de logements plus petits.

Si le taux de mobilité des ménages âgés est équivalent dans ces 3 zones (environ une personne sur 5 a déménagé au cours de la dernière période intercensitaire), les horizons des déplacements des personnes mobiles sont différents : plus souvent intracommunaux dans l'aire urbaine de Marseille, plus souvent interrégionaux dans celle de Toulouse, où l'importance des arrivées en provenance d'autres régions françaises concerne les retraités comme les actifs, témoignant de formes spécifiques d'échanges avec le reste du territoire métropolitain.

Mais c'est surtout le profil social des retraités et inactifs qui différencie ces 3 aires métropolitaines. La part des anciens cadres et professions intermédiaires atteint 29 % en Île-de-France, où la proportion des conjointes autrefois inactives est la plus faible ; elle n'est que de 21 % dans l'aire urbaine de Marseille, où la part de conjointes autrefois inactives est la plus élevée, l'aire urbaine de Toulouse se situant en position intermédiaire. Comme cela a déjà été souligné, pour l'ensemble des retraités et inactifs comme pour les personnes âgées habitant un pavillon, on observe en Île-de-France comme dans l'aire urbaine de Toulouse un

¹¹ L'aire urbaine de Paris déborde la région Île-de-France, incluant en particulier des communes des départements de l'Oise, de l'Eure et de l'Eure-et-Loir qui appartiennent au bassin d'emploi francilien mais bénéficient peu de ses équipements et services. En Île-de-France, seules 8 communes situées au sud de la Seine-et-Marne n'appartiennent pas à l'espace périurbain des pôles franciliens.

¹² Dans l'aire urbaine de Toulouse, l'âge moyen un peu plus élevé et la part plus importante des personnes âgées de 75 ans ou plus parmi les retraités pavillonnaires résultent d'une proportion plus forte de retraités agricoles, les fermes étant comptabilisées comme des maisons individuelles.

fort gradient social entre centre et périphérie : les distances moyennes du lieu de résidence à la ville centre d'agglomération sont très différentes selon la catégorie socioprofessionnelle d'origine des retraités, quel que soit le type de logement (cf. Tableau 6d).

En dépit de différences sensibles de composition sociale, dans chacune de ces 3 aires métropolitaines, plus de 2 retraités sur 3 appartiennent à des ménages disposant d'un ou plusieurs véhicules. La proportion plus élevée de non-motorisés en Île-de-France et dans l'aire urbaine de Marseille résulte de la structure du parc de logement et de sa localisation, alors que l'aire urbaine de Toulouse comporte une proportion plus forte de maisons individuelles plus souvent périurbaines. Cependant, dans chacune de ces trois zones, on observe les inégalités sociales déjà repérées à l'échelle de l'ensemble de la France : les anciens ouvriers et employés appartiennent 2 fois plus souvent à des ménages non motorisés que les retraités des professions intermédiaires et 4 fois plus souvent que les retraités cadres ; parmi ceux d'entre eux qui habitent un pavillon, un sur 5 en Île-de-France, un sur 6 ou 7 dans les aires urbaines de Marseille et Toulouse n'a pas de véhicule à sa disposition, alors qu'ils habitent plus souvent dans des communes ou des unités urbaines de plus petite taille, où la gamme de commerces et services disponibles est moins riche.

Mais c'est surtout l'environnement social dans lequel ils vivent qui distingue les retraités en fonction de leur profession d'origine. L'analyse des coefficients de corrélation linéaire entre les distributions des catégories socioprofessionnelles des ménages d'actifs et de retraités, par commune (cf. Tableau 7) montre par exemple que les retraités cadres voisinent souvent avec les actifs de cette catégorie, en particulier dans l'aire urbaine de Marseille, où les contrastes sociaux sont forts entre les environs d'Aix-en-Provence et ceux de Marseille (cf. Cartes). Ils n'habitent pas dans les mêmes communes que les ouvriers, actifs ou retraités. Sauf dans l'aire urbaine de Marseille, les retraités des professions intermédiaires voisinent rarement avec les actifs de cette catégorie, non plus qu'avec les cadres, actifs ou retraités (sauf en Île-de-France), mais leurs localisations résidentielles sont en général bien distinctes de celles des ouvriers et employés, actifs et retraités. On observe donc, entre ces trois aires métropolitaines, des configurations sociales différentes : la polarisation sociale semble plus forte dans l'aire urbaine de Marseille, résultant pour partie d'une opposition entre les environs d'Aix-en-Provence et ceux de Marseille, mais aussi sans doute d'une distribution différente des qualifications dans des bassins d'emploi autrefois plus cloisonnés. En Île-de-France, le gradient très fort des valeurs foncières oppose plus nettement la distribution des anciens cadres et professions intermédiaires à celle des retraités ouvriers. Dans l'aire urbaine de Toulouse, il semble que les spécialisations sociales soient moins fortes et plutôt liées à la distance à la ville centre. Enfin, en Île-de-France, la concurrence entre actifs et retraités pour l'accès aux logements est particulièrement aigue, dans une région caractérisée par la jeunesse relative de sa population : les personnes de référence retraitées ou inactives âgées n'y représentent qu'un ménage sur 4, au lieu d'un sur 3 dans l'aire urbaine de Marseille.

En un peu moins de 20 ans, entre 1982 et 1999, les types de logement occupés par les retraités et inactifs âgés et leur composition socioprofessionnelle ont assez profondément changé (cf. tableau 8), de même que leur part relative dans la population. Au début des années 1980, environ un ménage sur 2 était propriétaire de son logement : c'est aujourd'hui le cas de près de 2 sur 3 d'entre eux en Île-de-France et dans l'aire urbaine de Marseille, nettement plus dans celle de Toulouse. En 1982, moins d'un ménage retraité sur 4 en région parisienne et moins d'un sur 5 dans l'aire urbaine de Marseille était propriétaire d'une maison individuelle.

Aujourd'hui, dans ces 2 aires métropolitaines, c'est le cas de 3 sur 10 d'entre eux, et de plus d'un sur 2 dans l'aire urbaine de Toulouse. Ceci est lié pour partie à un changement de composition sociale : la part des anciens cadres et professions intermédiaires s'est accrue très sensiblement. Mais l'accession à la propriété pavillonnaire et à des logements plus grands concerne l'ensemble des retraités et inactifs âgés de ces trois zones métropolitaines, quelle que soit leur origine professionnelle.

Durant ces deux décennies, l'effectif des ménages retraités et inactifs âgés a évolué dans des proportions sensiblement comparables en Île-de-France et dans l'aire urbaine de Marseille (respectivement +34 et +36 %, soit 2 fois plus que le nombre total des ménages dans chacune de ces deux zones), mais a augmenté 2 fois plus vite dans l'aire urbaine de Toulouse (+63 %), en relation avec une croissance beaucoup plus vigoureuse de l'ensemble des ménages (+54 %). De ce fait, la part relative des retraités et inactifs âgés y est restée pratiquement stable (passant de 24,2 à 25,7 %, soit un ménage sur 4 environ), alors qu'elle a nettement augmenté dans les deux autres zones : de 22 à 25,6 % en Île-de-France, et de 28,9 à 33 % dans l'aire urbaine de Marseille. Mais dans ces trois régions métropolitaines, cette augmentation des effectifs s'est accompagnée d'une redistribution spatiale importante. Comme le montrent les cartes 2a-b-c, la répartition des ménages de retraités et d'inactifs âgés est plus homogène, dans chacune des 3 zones en 1999 qu'en 1982 : avec l'augmentation des effectifs, on observe un processus de diffusion, les coefficients de variation diminuent¹³. Partout on observe le vieillissement sensible de l'agglomération et des premières couronnes périurbaines, même si, à Toulouse comme en Île-de-France, les taux les plus élevés de retraités et d'inactifs concernent toujours les communes les plus rurales et les plus éloignées des villes centres.

L'augmentation du nombre et de la part des ménages retraités s'accompagne d'une évolution sensible de leur composition sociale : l'effectif des anciens cadres ou professions intermédiaires augmente une fois et demie plus vite que celui de l'ensemble des retraités et inactifs âgés. Là encore, cela s'accompagne d'une distribution plus homogène dans l'espace régional, comme le montrent les cartes 3-a-b-c¹⁴, même si les contrastes restent importants entre couronnes et secteurs. Si la spécificité d'Aix-en-Provence et de ses environs dans l'accueil des retraités les plus aisés se renforce, on observe, dans un tiers des communes de

¹³ Le coefficient de variation mesure le degré de dispersion d'une distribution statistique : il est égal au quotient de l'écart-type par la moyenne. La plus grande homogénéité observée dans l'aire urbaine de Marseille s'explique pour partie par la dimension plus grande des communes, qu'il s'agisse de leur superficie ou de leur population.

Coefficients de variation de la part relative des ménages retraités (tous âges) et inactifs (60 ans ou plus) :

	1982	1990	1999
Île-de-France	0,46	0,37	0,27
AU de Marseille	0,29	0,21	0,14
AU de Toulouse	0,52	0,43	0,30.

¹⁴ *Évolution des coefficients de variation de la part relative des personnes de référence anciens cadres ou professions intermédiaires dans l'ensemble des retraités (tous âges) et inactifs (60 ans ou plus) :*

	1982	1990	1999
Île-de-France	0,91	0,69	0,54
AU de Marseille	0,63	0,43	0,39
AU de Toulouse	1,31	0,97	0,72.

l'aire urbaine de Marseille, des taux de retraités cadres et professions intermédiaires supérieurs à 30 %. À Toulouse, si les communes de la première couronne périurbaine située à l'est-sud-est de la ville centre demeurent les principaux lieux de résidence des retraités cadres et professions intermédiaires, leur présence se renforce à l'ouest et au nord. En Île-de-France, leur diffusion particulièrement spectaculaire n'efface pas cependant l'opposition classique entre l'ouest et l'est de la région parisienne. Ces évolutions résultent de la combinaison de trois processus : l'élévation des qualifications des actifs et des emplois en relation avec l'évolution des systèmes productifs dans les trois aires métropolitaines se traduit, avec un décalage dans le temps, dans la composition sociale des ménages retraités habitant la région, qui restent, pour l'essentiel, dans leurs anciennes communes de résidence ; mais on observe aussi des processus de filtrage par les migrations, même s'ils sont moins amples que pour les catégories d'actifs correspondantes.

**Tableau 6 - Les retraités de 55 ans ou plus et inactifs de 60 ans ou plus
dans les trois aires métropolitaines (1999)**

6a – types de logement et de commune de résidence

En % des retraités >= 55 ans et inactifs >= 60ans	Île-de-France	Aire urbaine de Marseille (13)	Aire urbaine de Toulouse (31)
habitant des maisons individuelles	37,4	37,2	66,7
résidant en foyer de personnes âgées	1,4	0,5	0,8
dans des immeubles construits avant 1968	63,1	61,8	50,7
propriétaires	64,0	66,4	73,5
locataires loyer libre	13,0	15,6	13,5
locataires HLM	19,7	13,5	9,1
logement gratuit	2,5	3,7	3,6
maison individuelle en propriété	34,8	32,5	59,0
collectif en propriété	29,1	33,7	14,3
collectif loyer libre	11,7	12,9	9,3
collectif HLM	19,3	13,2	7,9
dans des logements de 1-2 pièces	21,6	15,5	8,3
dans des logements de 3-4 pièces	56,2	65,7	54,9
dans des logements de 5 pièces ou plus	22,2	18,8	36,8
dans des logements de <40 m ²	10,9	7,3	3,8
dans des logements de 40-69 m ²	38,3	38,1	22,1
dans des logements de 70-99 m ²	33,1	38,4	40,8
dans des logements >=100 m ²	17,7	16,2	32,6
dans un ménage sans voiture	34,1	30,7	22,1
dans un ménage disposant d'1 voiture	50,4	51,3	51,6
dans un ménage disposant de 2 voitures ou plus	15,5	18,0	26,3
dans une commune rurale	3,8	0,6	14,8
dans une unité urbaine < 50 000 habitants	7,7	7,5	7,1
dans une unité urbaine >200 000 habitants	88,2	91,8	78,1
dans une ville centre d'unité urbaine	28,2	65,4	48,0
dans une banlieue d'unité urbaine	68,1	34,0	37,2
dans un pôle urbain	88,9	91,8	78,1
dans l'espace périurbain ou multipolarisé	11,0	8,2	21,9
sans changement de logement depuis 1990	80,0	77,7	77,0
mobiles intra-communales 1990-1999	7,1	12,8	8,5
migrants même région 1990-1999	9,6	5,8	9,5
venus d'une autre région de France métropolitaine	2,3	2,8	4,2

Les types de logement et statuts d'occupation ne sont renseignés que pour les logements ordinaires, à l'exclusion des personnes vivant en collectivités. Les fermes sont incluses dans les maisons individuelles. *Source : RP 1999 (1/20).*

6b – Composition démographique selon le type de logement

	Île-de-France		Aire urbaine de Toulouse		Aire urbaine de Marseille	
	ensemble	habitant un pavillon	ensemble	habitant un pavillon	ensemble	habitant un pavillon
âge moyen	72,1	70,6	72,3	71,2	72,2	70,5
% personnes de 75 ans ou plus	36,1	29,6	37,7	33,0	37,0	29,3
% personnes seules	31,2	19,6	25,1	17,1	28,2	18,1
% vivant en couple	55,9	71,4	60,8	71,3	56,9	70,3
% femmes	58,8	54,3	57,0	53,5	57,4	53,2

Source : RP 1999 (1/20). Les fermes sont incluses dans les maisons individuelles.

6c - Composition sociale selon le type de logement

Catégorie socioprofessionnelle (%)	Île-de-France		Aire urbaine de Toulouse		Aire urbaine de Marseille	
	ensemble	habitant un pavillon	ensemble	habitant un pavillon	ensemble	habitant un pavillon
anciens cadres	12,5	12,0	7,8	7,9	7,2	8,6
anciennes professions intermédiaires	16,6	17,1	15,0	15,8	13,7	15,8
anciens employés	30,4	29,0	27,7	25,5	29,0	25,0
anciens ouvriers	20,8	22,3	19,9	20,3	22,4	21,3
anciens agriculteurs	0,6	1,4	4,6	6,3	1,0	2,1
anciens patrons industrie-commerce	6,2	7,3	7,4	8,0	6,4	7,9
autres inactifs \geq 60 ans	12,9	11,1	17,6	16,3	20,3	19,3

Source : RP 1999(1/20). Les fermes sont incluses dans les maisons individuelles.

6d - Distances moyennes à la ville centre de l'aire métropolitaine selon la catégorie socioprofessionnelle et le type de logement

	Île-de-France		Aire urbaine de Toulouse		Aire urbaine de Marseille			
	distance à Paris (km)		distance à Toulouse (km)		distance à Marseille (km)		distance à Aix-en-Provence (km)	
	ensemble	habitant un pavillon	ensemble	habitant un pavillon	ensemble	habitant un pavillon	ensemble	habitant un pavillon
anciens cadres	13,8	23,4	6,8	9,9	11,2	17,6	20,9	18,9
anciennes professions intermédiaires	15,9	24,9	8,3	11,0	10,7	17,0	22,1	21,1
anciens employés	16,2	25,0	8,5	11,9	7,9	14,3	23,5	21,8
anciens ouvriers	18,6	26,9	10,6	13,9	9,0	14,9	24,0	22,6
anciens agriculteurs	42,7	47,8	22,5	23,5	20,9	22,6	20,5	21,3
anciens patrons industrie-commerce	17,1	26,8	10,3	13,7	9,7	14,6	23,0	22,6
autres inactifs > 60 ans	16,1	24,8	10,0	13,5	10,2	16,1	22,9	21,3

Source : RP 1999(1/20). Les fermes sont incluses dans les maisons individuelles.

Tableau 7 - Corrélations linéaires entre les catégories socioprofessionnelles des ménages, dans les 3 aires métropolitaines, par commune, en 1999

Catégorie socioprofessionnelle	cadres	prof. interm.	employés	ouvriers	retraités cadres	retraités prof. interm.	retraités employés	retraités ouvriers
<i>retraités cadres</i>								
Île-de-France	0.496	-0.128	-0.157	-0.505		0.125	-0.168	-0.438
AU Marseille	0.683	ns	0.225	-0.765		ns	-0.360	-0.689
AU Toulouse	0.252	ns	ns	-0.230		ns	-0.139	-0.207
<i>retraités prof. intermédiaires</i>								
Île-de-France	0.140	ns	ns	-0.221	0.125		ns	-0.148
AU Marseille	ns	0.333	-0.413	ns	ns		ns	ns
AU Toulouse	ns	ns	ns	ns	ns		ns	-0.202
<i>retraités employés</i>								
Île-de-France	-0.168	-0.158	0.155	ns	ns	ns		ns
AU Marseille	-0.360	ns	ns	ns	-0.325	ns		ns
AU Toulouse	-0.139	ns	ns	ns	ns	ns		-0.220
<i>retraités ouvriers</i>								
Île-de-France	-0.438	-0.196	-0.112	0.307	-0.292	-0.148	ns	
AU Marseille	-0.689	ns	ns	0.621	-0.630	ns	ns	
AU Toulouse	-0.207	ns	ns	ns	ns	-0.202	-0.220	

Source : RP 1999 (1/4). Il s'agit ici de l'ensemble des retraités, quel que soit leur âge.

Tableau 8 – Évolution des types de logement et des catégories socioprofessionnelles des ménages retraités de 55 ans ou plus et inactifs de 60 ans ou plus dans les trois aires métropolitaines entre 1982 et 1999

	% maisons individuelles	% propriétaires	% maisons individuelles en propriété	% retraités cadres	% retraités professions intermédiaires
<i>Île-de-France</i>					
1982	28,3	48,4	23,8	9,6	12,0
1990	30,6	54,9	27,4	13,7	13,5
1999	33,6	60,7	30,9	15,9	17,4
<i>AU Marseille</i>					
1982	25,1	49,8	18,9	6,8	8,8
1990	28,4	57,5	23,4	8,9	10,6
1999	33,6	63,4	28,9	9,7	14,8
<i>AU Toulouse</i>					
1982	49,5	55,0	38,4	7,3	13,4
1990	54,4	63,7	45,9	9,0	12,0
1999	61,7	69,6	54,0	10,9	16,3

Sources : RP 1982 et 1990 (1/4), 1999 (1/20) ; en % des ménages retraités >= 55 ans et inactifs >= 60 ans.

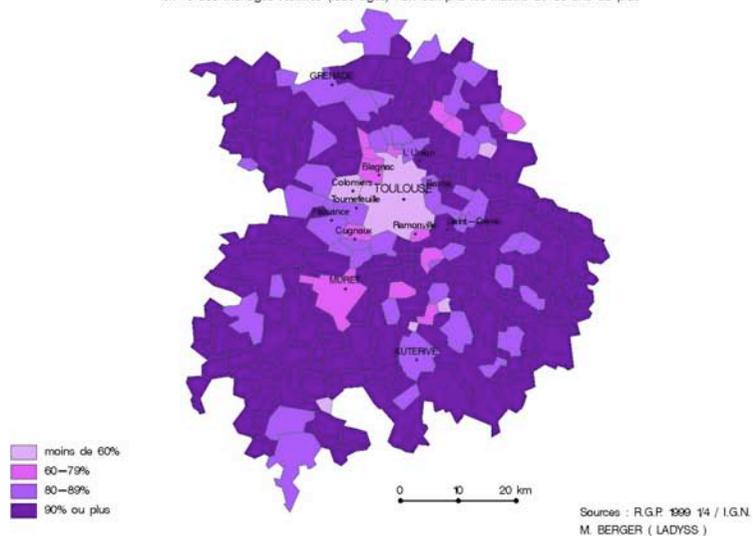
**Tableau 9 - Les types de logement des ménages retraités et inactifs âgés
dans les trois aires métropolitaines en 1999
selon leur catégorie socioprofessionnelle et leur zone de résidence**

Type de logement	retraités cadres	retraités des professions intermédiaires	retraités employés	retraités ouvriers	ensemble des retraités >=55 ans et inactifs >=60 ans
<i>% maison individuelle en propriété</i>					
France	56,2	57,8	47,9	57,1	56,1
Île-de-France	33,4	33,5	25,0	33,7	30,9
AU Marseille	39,0	35,0	22,4	27,9	28,9
AU Toulouse	61,6	58,9	45,2	55,3	54,0
<i>% appartement en propriété</i>					
France	27,0	19,2	16,3	8,7	13,9
Île-de-France	43,6	33,4	28,1	18,5	29,7
AU Marseille	43,7	39,8	37,1	28,2	34,3
AU Toulouse	22,6	18,6	17,3	10,1	15,4
<i>% appartement en location HLM</i>					
France	3,5	7,4	14,9	13,6	10,6
Île-de-France	7,5	16,4	26,2	29,2	20,6
AU Marseille	3,6	6,5	15,8	20,4	14,0
AU Toulouse	1,4	4,6	13,3	12,7	9,3
<i>% appartement autre location</i>					
France	7,6	7,9	10,8	7,3	8,0
Île-de-France	12,1	12,5	15,1	11,6	13,2
AU Marseille	8,5	11,7	17,1	14,4	14,6
AU Toulouse	8,6	8,7	14,1	11,3	11,4

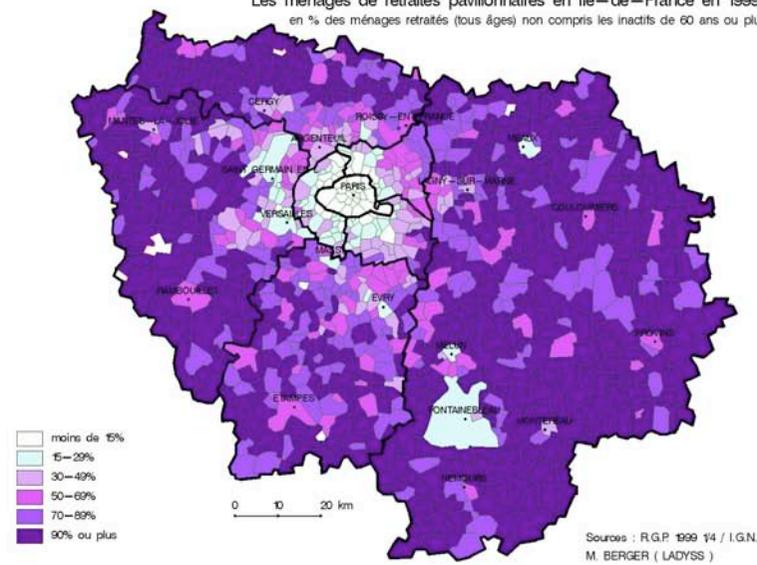
Source : RP 1999 (1/20). Les % des différents types de logements sont calculés par zone et se lisent en colonne.

Carte 1- La part des pavillonnaires parmi les ménages de retraités (tous âges, non compris les inactifs de 60 ans ou plus) en 1999

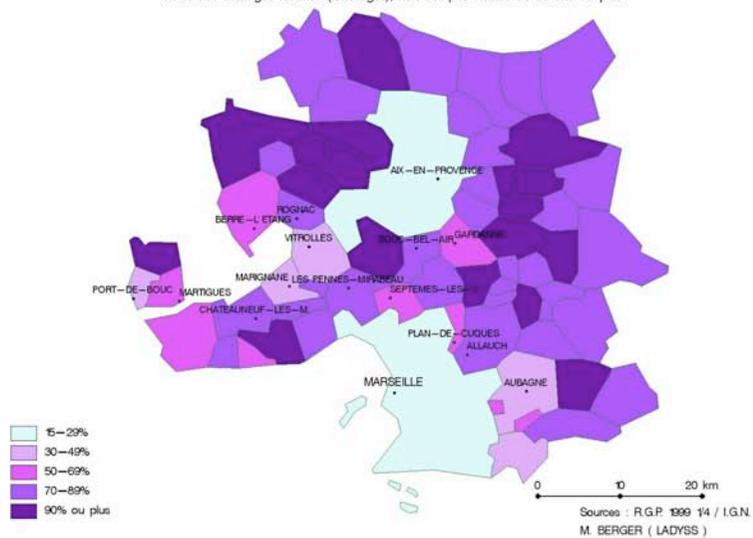
Les ménages de retraités pavillonnaires dans l'aire urbaine de Toulouse en 1999
en % des ménages retraités (tous âges) non compris les inactifs de 60 ans ou plus



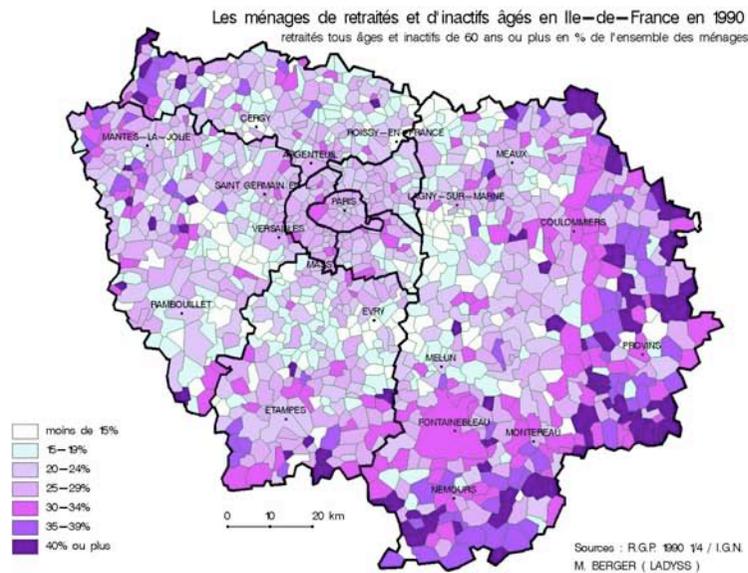
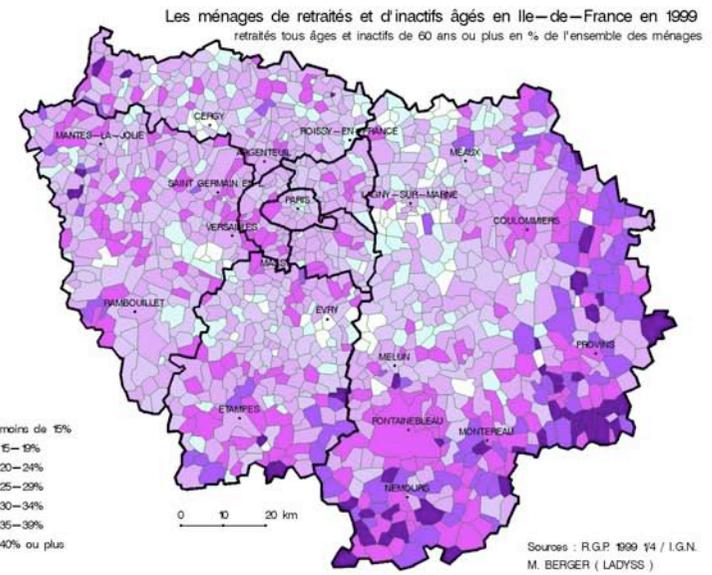
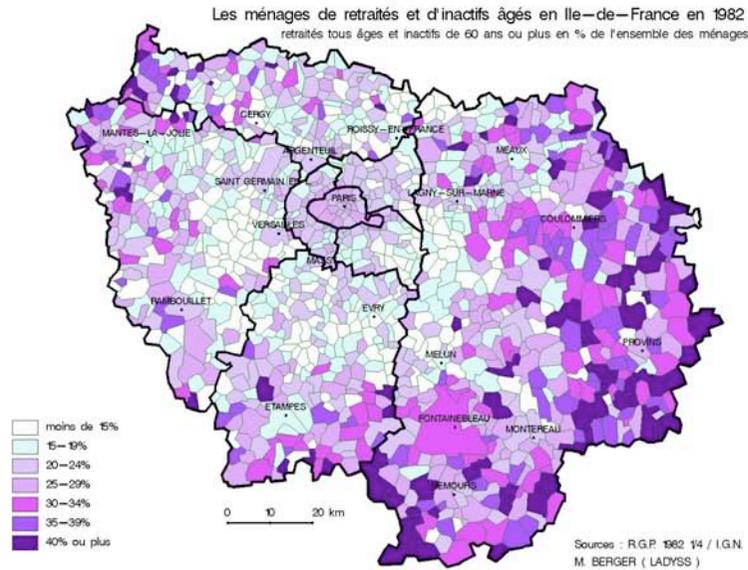
Les ménages de retraités pavillonnaires en Ile-de-France en 1999
en % des ménages retraités (tous âges) non compris les inactifs de 60 ans ou plus



Les ménages de retraités pavillonnaires dans l'aire urbaine de Marseille (1999)
en % des ménages retraités (tous âges), non compris inactifs de 60 ans ou plus

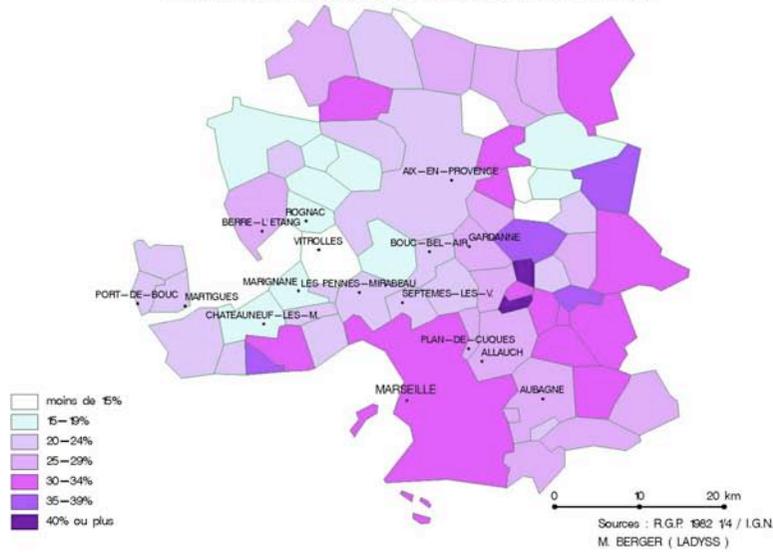


Carte 2a – La part des ménages de retraités (tous âges) et d’inactifs (60 ans ou plus) en Île-de-France (1982-1999)

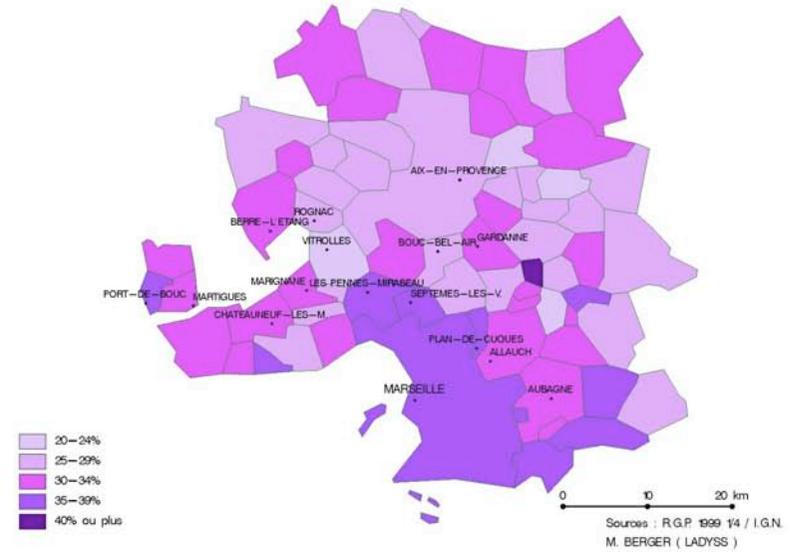


Carte 2b – La part des ménages de retraités (tous âges) et d’inactifs (60 ans ou plus) dans l’aire urbaine de Marseille (1982-1999)

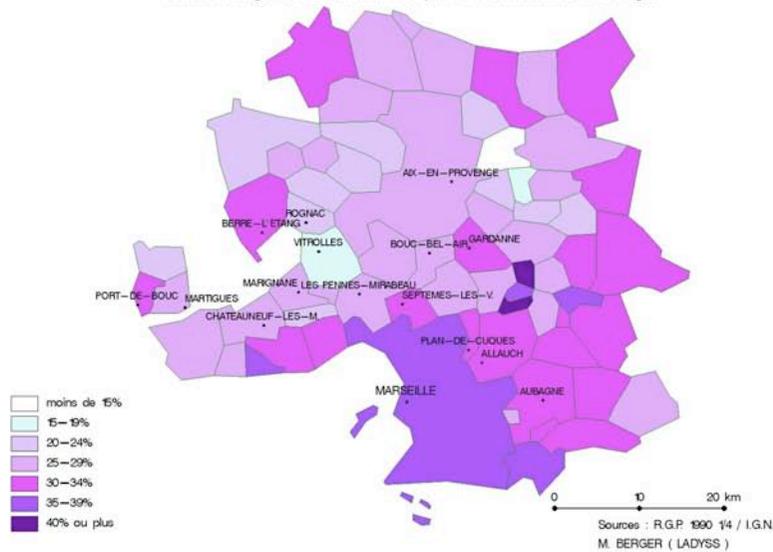
Les ménages de retraités et d’inactifs âgés dans l’aire urbaine de Marseille en 1982
retraités tous âges et inactifs de 60 ans ou plus en % de l’ensemble des ménages



Les ménages de retraités et d’inactifs âgés dans l’aire urbaine de Marseille en 1999
retraités tous âges et inactifs de 60 ans ou plus en % de l’ensemble des ménages

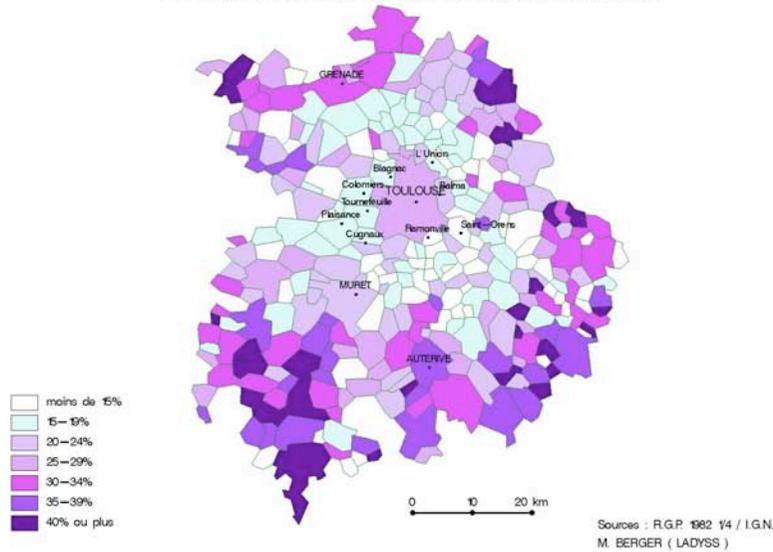


Les ménages de retraités et d’inactifs âgés dans l’aire urbaine de Marseille en 1990
retraités tous âges et inactifs de 60 ans ou plus en % de l’ensemble des ménages

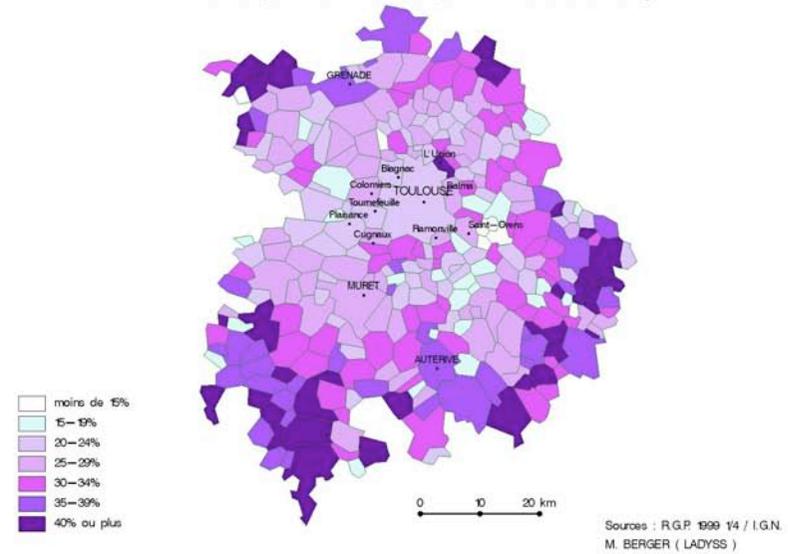


Carte 2c – La part des ménages de retraités (tous âges) et d’inactifs (60 ans ou plus) dans l’aire urbaine de Toulouse (1982-1999)

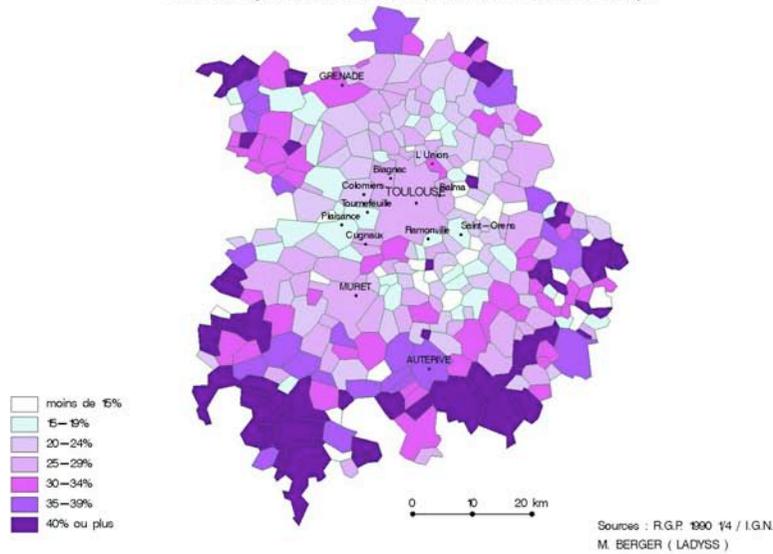
Les ménages de retraités et d’inactifs âgés dans l’aire urbaine de Toulouse en 1982
retraités tous âges et inactifs de 60 ans ou plus en % de l’ensemble des ménages



Les ménages de retraités et d’inactifs âgés dans l’aire urbaine de Toulouse en 1999
retraités tous âges et inactifs de 60 ans ou plus en % de l’ensemble des ménages

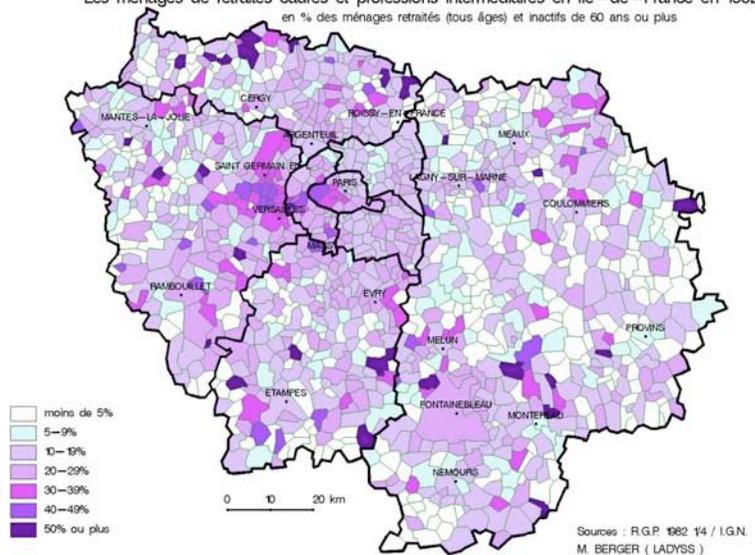


Les ménages de retraités et d’inactifs âgés dans l’aire urbaine de Toulouse en 1990
retraités tous âges et inactifs de 60 ans ou plus en % de l’ensemble des ménages

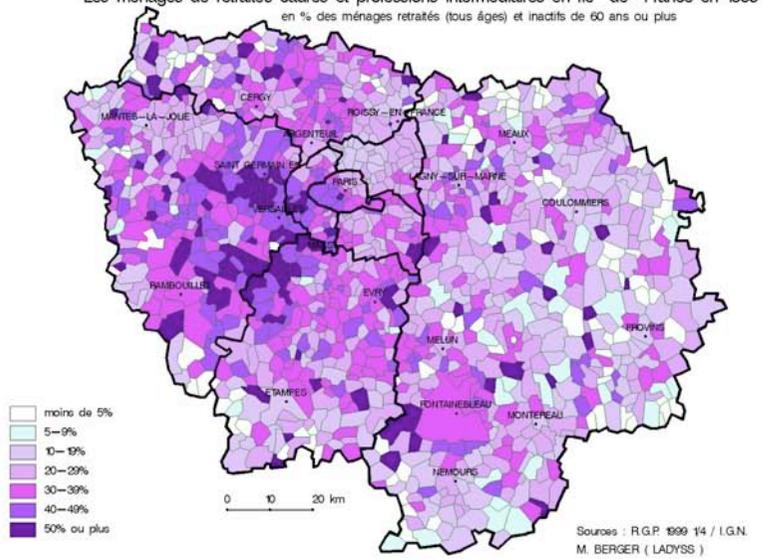


Carte 3a – La part des retraités cadres et professions intermédiaires en Île-de-France (1982-1999)

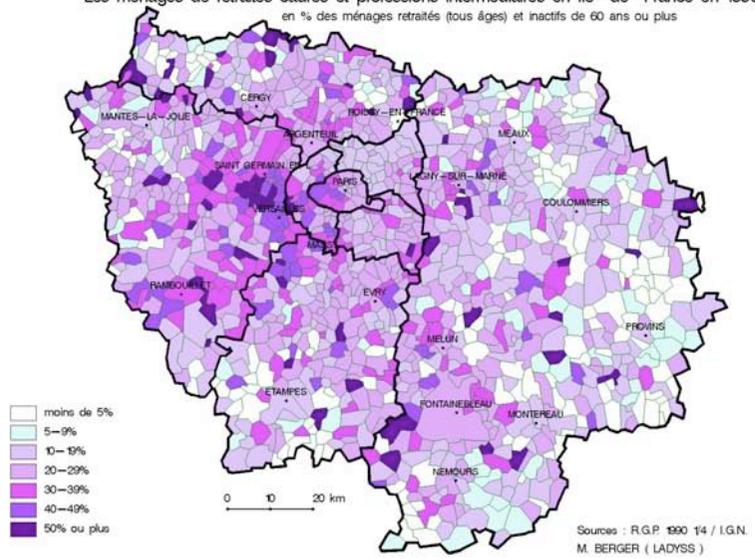
Les ménages de retraités cadres et professions intermédiaires en Ile-de-France en 1982
en % des ménages retraités (tous âges) et inactifs de 60 ans ou plus



Les ménages de retraités cadres et professions intermédiaires en Ile-de-France en 1999
en % des ménages retraités (tous âges) et inactifs de 60 ans ou plus

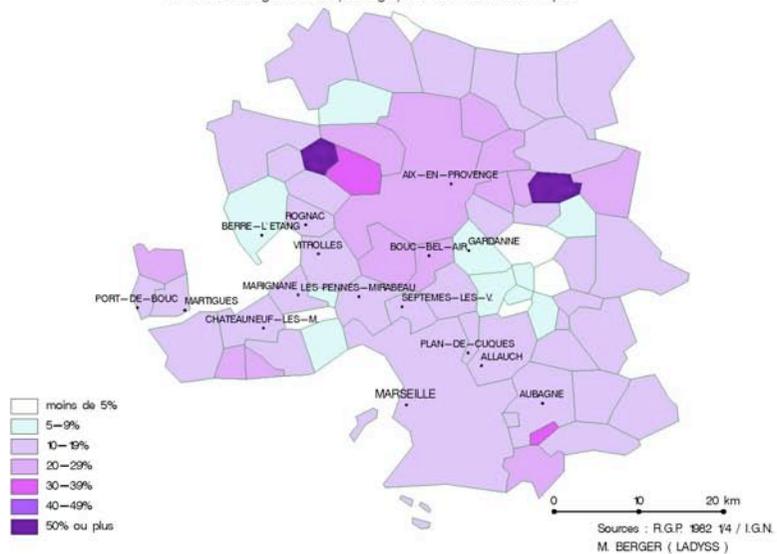


Les ménages de retraités cadres et professions intermédiaires en Ile-de-France en 1990
en % des ménages retraités (tous âges) et inactifs de 60 ans ou plus

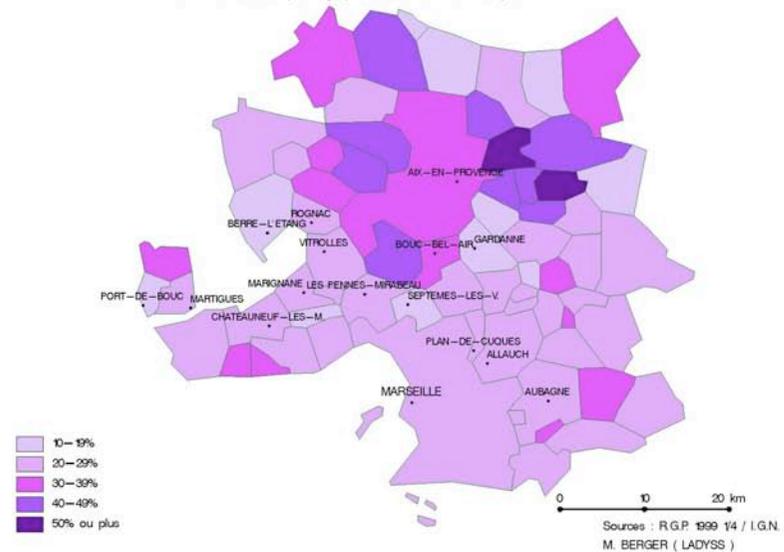


Carte 3b – La part des retraités cadres et professions intermédiaires dans l'aire urbaine de Marseille (1982-1999)

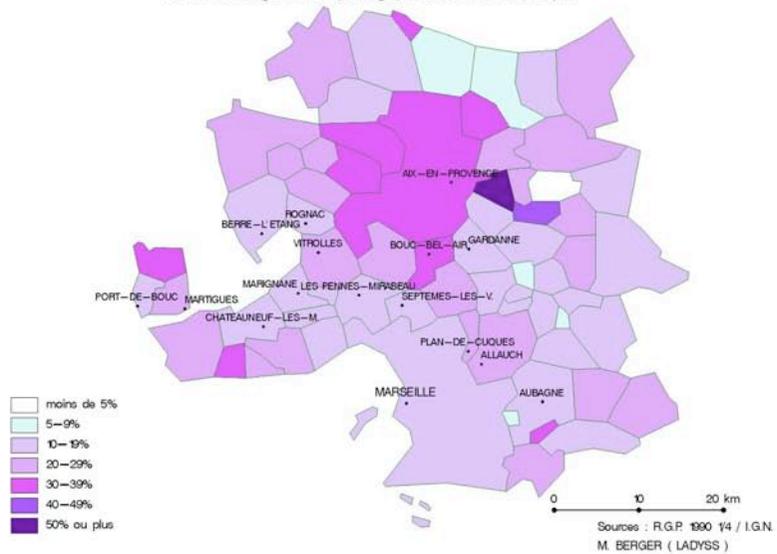
Les ménages de retraités cadres et professions intermédiaires dans l'aire urbaine de Marseille (1982)
 en % des ménages retraités (tous âges) et inactifs de 60 ans ou plus



Les ménages de retraités cadres et professions intermédiaires dans l'aire urbaine de Marseille (1999)
 en % des retraités (tous âges) et inactifs de 60 ans ou plus

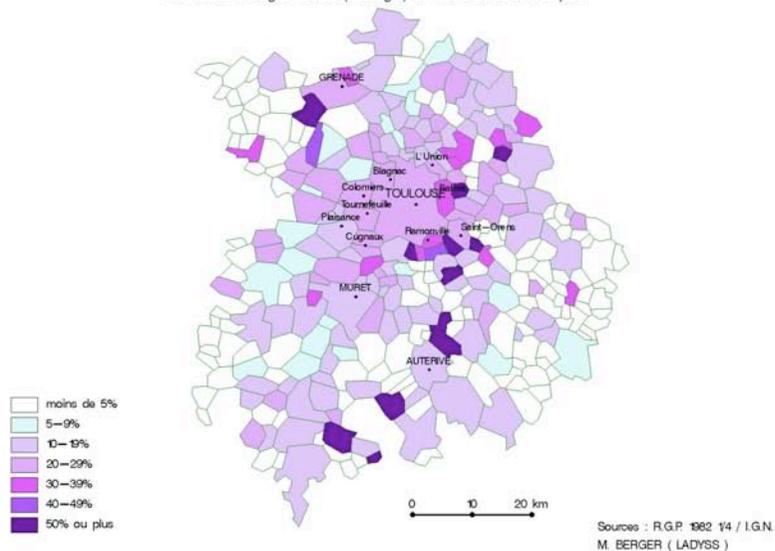


Les ménages de retraités cadres et professions intermédiaires dans l'aire urbaine de Marseille (1990)
 en % des ménages retraités (tous âges) et inactifs de 60 ans ou plus

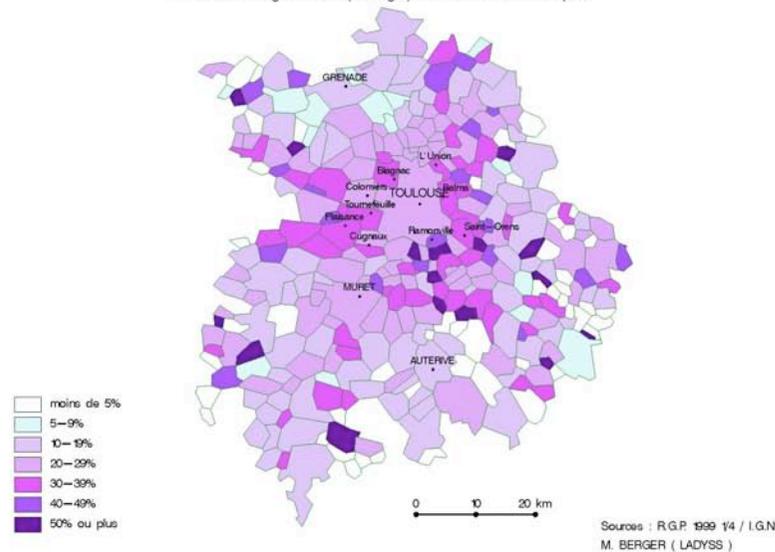


Carte 3c – La part des retraités cadres et professions intermédiaires dans l'aire urbaine de Toulouse (1982-1999)

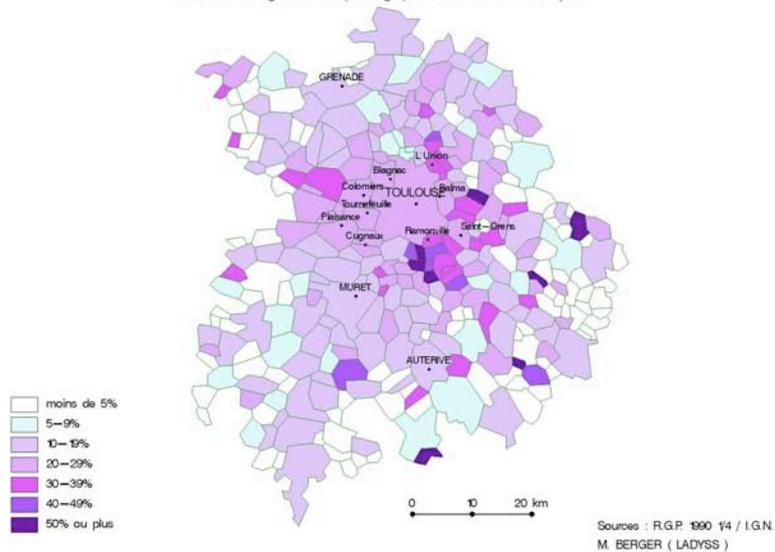
Les ménages de retraités cadres et professions intermédiaires dans l'aire urbaine de Toulouse (1982)
 en % des ménages retraités (tous âges) et inactifs de 60 ans ou plus



Les ménages de retraités cadres et professions intermédiaires dans l'aire urbaine de Toulouse (1999)
 en % des ménages retraités (tous âges) et inactifs de 60 ans ou plus



Les ménages de retraités cadres et professions intermédiaires dans l'aire urbaine de Toulouse (1990)
 en % des ménages retraités (tous âges) et inactifs de 60 ans ou plus



5. La mobilité des ménages de retraités et d'inactifs : caractéristiques générales

- *L'apport des données censitaires et des Enquêtes nationales sur le logement*

Les recensements de population nous renseignent sur la localisation de la résidence principale au 1^{er} janvier de l'année du recensement précédent, mais non sur les éventuels déménagements intermédiaires. Ils sont donc susceptibles de minorer la mobilité, d'autant plus que la distance entre 2 recensements a augmenté au fil du temps (7, puis 8, puis 9 ans). Cependant, ce biais est d'autant plus faible que retraités et inactifs âgés constituent une population peu mobile : 4 ménages sur 5, et un peu plus de 3 individus sur 4, n'ont pas changé de domicile entre 1990 et 1999. Les Enquêtes nationales sur le logement (ENL), dont l'échantillon se situe entre 30 000 et 40 000 logements en France métropolitaine, et qui comportent environ 6 900 ménages de retraités et inactifs de plus de 60 ans, permettent de mesurer ce biais et incitent à en réduire l'incidence : elles montrent que parmi les ménages âgés ayant changé de résidence entre deux enquêtes (soit un intervalle de 4 ou 5 ans), très rares sont ceux qui ont effectué plus d'un déménagement.

Une autre limite de l'utilisation des recensements de population est qu'ils nous renseignent sur la résidence du ménage, son type et son statut d'occupation, ainsi que sur les caractéristiques sociodémographiques de l'individu ou du ménage lors du recensement, et non sur leur situation avant ou au moment de la migration. Là encore, les ENL permettent de compléter l'information, puisqu'elles renseignent sur le type de logement et le statut d'occupation dans la résidence antérieure de la personne de référence du ménage – et parfois, du (ou de la) conjoint(e) – ainsi que sur la position professionnelle qu'ils occupaient dans le logement précédent, et donnent quelques indications sur la principale raison du déménagement. Il reste que la chronologie précise de la mobilité, par rapport à la cessation d'activité ou à des événements familiaux, ne peut être restituée.

- *Une population peu mobile, une mobilité de proximité*

La mobilité intercensitaire des personnes âgées est très largement inférieure à celle de l'ensemble de la population : entre 1990 et 1999, parmi les retraités de plus de 55 ans et les inactifs de plus de 60 ans, 4 ménages sur 5 et plus de 3 individus sur 4 (77,5 %) sont restés dans le même logement. Le taux de stabilité dans le logement augmente régulièrement avec l'âge jusqu'à 80 ans, passant de 71 % pour les 55-59 ans à 83 % entre 75 et 79 ans, pour redescendre ensuite de 79 % pour les 80-84 ans à 64 % entre 90 et 94 ans. Il existe donc, pour les retraités et inactifs âgés, deux moments différents dans la mobilité résidentielle : d'une part autour de l'âge de la retraite, d'autre part avec l'avancée en âge et l'apparition de handicaps ou la perte d'autonomie. Cependant, si les recensements comme les ENL nous renseignent sur les changements de résidence principale, ils ne permettent pas d'apprécier l'importance des situations de multi-résidence, des circulations entre résidences principale et secondaire, et d'autres formes de séjours temporaires venant nuancer l'impression d'une très grande stabilité des retraités et inactifs âgés. Il faut toutefois souligner que les propriétaires de pavillons, largement majoritaires parmi les retraités, disposent plus rarement de résidences

secondaires : selon l'ENL de 2002, 7,5 % seulement des ménages retraités vivant en pavillon sont propriétaires d'une résidence secondaire, et à peine 1 % d'entre eux disposent d'une résidence secondaire dont ils ne sont pas propriétaires.

Les renseignements issus de l'ENL de 2002 sur les dates d'installation dans le logement actuel confirment largement l'ancrage résidentiel des ménages de retraités et inactifs âgés. Que l'on considère la personne de référence ou le premier installé dans le logement actuel, 3 ménages sur 4, et plus de 4/5 pour ceux qui habitent une maison individuelle, ont une ancienneté d'occupation supérieure à 12 ans (au lieu de 4 ménages sur 10 pour l'ensemble de la population). Moins d'un ménage sur 8 a changé de logement au cours des 4 dernières années (un sur 13 parmi les pavillonnaires), au lieu de près d'un sur 2 (44 %) dans l'ensemble de la population. Le nombre moyen d'années d'occupation du logement actuel est de 27 ans pour les ménages retraités de plus de 55 ans ou inactifs de plus de 60 ans, de 30 ans pour ceux qui résident en pavillon, soit 2 fois plus que la moyenne observée pour l'ensemble des ménages (ENL 2002). Concernant la fraction la plus récente et la plus confortable du parc pavillonnaire, les maisons individuelles construites entre 1968 et 1998 (qui abritent 37 % des retraités vivant en pavillon), l'ancienneté moyenne des ménages dans le logement est de 20 ans, pour un âge moyen de 68,6 ans, et plus des 3/4 d'entre eux sont installés depuis plus de 12 ans. Dans le parc pavillonnaire plus ancien, ne disposant pas toujours des mêmes éléments de confort, l'ancienneté moyenne dans le logement des ménages retraités s'élève à 36 ans pour un âge moyen de 73 ans, et 86 % d'entre eux y habitent depuis plus de 12 ans.

L'ancienneté dans le logement croît bien évidemment avec l'âge, qui induit une décroissance de la mobilité. Les ménages de retraités et inactifs dont la personne de référence a entre 60 et 64 ans habitent leur logement actuel depuis 21 ans en moyenne (23 ans s'il s'agit d'un pavillon), alors que les personnes de référence de 80 ans ou plus y sont installées depuis 33 ans (39 s'il s'agit d'un pavillon). Si l'âge est un facteur explicatif essentiel du niveau de mobilité, la catégorie socioprofessionnelle intervient aussi très fortement, prolongeant en cela les comportements observables en période d'activité. Les anciens cadres et professions intermédiaires sont un peu plus mobiles et changent deux fois plus souvent de région que ceux des catégories plus modestes. Ces différences de comportements ne s'expliquent pas seulement par des âges moyens différents selon les professions d'origine. Si on considère les retraités de 75 ans ou plus, on observe que les mobilités intra-communales et intra-départementales sont nettement plus fréquentes chez les anciens employés et ouvriers, les migrations régionales et interrégionales chez les retraités cadres et professions intermédiaires. Une part de ces comportements différentiels résulte sans doute des pratiques de mobilité acquises au cours de la vie active, qui ont conduit plus souvent les plus qualifiés à quitter leurs régions d'origine, mais aussi à des capacités différentes, y compris financières, de mobilité. Il reste que l'essentiel des déplacements des retraités, quels que soient leur âge et leur catégorie socioprofessionnelle, est constitué de mobilités intra-communales ou intra-départementales.

Les déménagements au sein de la même commune représentent en effet une part prépondérante de la mobilité des personnes âgées : parmi les 2,8 millions de retraités et inactifs âgés mobiles entre 1990 et 1999, plus d'un sur 3 (36 %) est resté dans la même commune, 3 sur 10 ont déménagé vers une commune du même département, et cette mobilité de proximité tend à augmenter avec l'âge, alors que la part des migrations interrégionales et extra-métropolitaines diminue. Pour les retraités de moins de 70 ans, les changements de région représentent 1/4 des déménagements, 2 fois moins pour les plus âgés. Pour les 3 aires

métropolitaines que nous avons étudiées, nous avons calculé les distances de migration (à vol d'oiseau) : elles s'élèvent, pour la dernière période intercensitaire connue (1990-99), respectivement à 13,9 km pour les migrations de retraités et inactifs âgés internes à l'Île-de-France (8,7 km si on inclut les mobilités intra-communales), 16,7 km pour les déplacements intra-départementaux des retraités résidant dans l'aire urbaine de Toulouse (9,4 km si on inclut les mobilités intra-communales), et 18,6 km pour ceux de l'aire urbaine de Marseille (7,1 km avec les mobilités intra-communales)¹⁵. Compte tenu des différences de trame communale et de densité entre ces 3 zones, les résultats sont donc très proches, concernant les migrations de proximité. Mais la part des migrations interrégionales est sensiblement différente, comme nous aurons l'occasion de le souligner ultérieurement. De plus, les destinations de ces mobilités, qu'il s'agisse du type de commune ou du type de logement, ne sont pas les mêmes en fonction de l'âge des migrants.

- ***La mobilité résidentielle au moment de la retraite***

Les ENL permettent une évaluation de la mobilité résidentielle lors du départ à la retraite, ou, plus généralement, de la cessation d'activité de la personne de référence ou du conjoint : elles renseignent en effet sur la profession exercée, dans le domicile précédent, par les personnes ayant déménagé au cours des 4 ou 5 années précédant l'enquête. Les années qui entourent la cessation d'activité constituent un des moments où la mobilité des retraités est importante, sans atteindre toutefois les niveaux observés pour les ménages d'actifs. Ainsi, entre 1997 et 2002, pour les ménages de retraités et d'inactifs âgés, un déménagement sur 4 est le fait d'une personne de référence encore active en début de période.

On s'est intéressé aux ménages de retraités (plus de 55 ans) et d'inactifs (plus de 60 ans) en 2002, pour lesquels la personne de référence ou le conjoint était encore actif en 1997¹⁶. On constate que 84 % d'entre eux n'ont pas changé de logement durant cette période, qu'un sur 20 a effectué une mobilité dans la même commune, et qu'un sur 10 a changé de commune. Cette forte stabilité résidentielle au moment du départ en retraite s'explique en partie par le décalage des calendriers professionnels entre les actifs des deux sexes. En effet, parmi les ménages dont la personne de référence a pris sa retraite au cours de ces 4 années, (soit 41 % des ménages de retraités et inactifs de 55 à 69 ans), près de 4 sur 5 (78,6 %) sont des couples, et parmi ces derniers, 4 conjointes sur 10 ont encore une activité professionnelle. Il est donc probable que la mobilité résidentielle s'en trouve retardée. Mais ceci pèse finalement assez peu : si on exclut les couples dont la conjointe est encore active, on observe que 4 ménages sur 5 n'ont pas déménagé et qu'un sur 8 a changé de commune ; en moyenne, ils occupent leur logement depuis 20 ans, et 2 sur 3 y sont installés depuis plus de 12 ans.

Les raisons de mobilité invoquées par ces ménages, qu'ils comportent ou non une conjointe active, ne sont liées que pour partie au passage à la retraite. Un sur 4 le cite comme

¹⁵ Les distances de mobilité intra-régionale ont été calculées à partir des fichiers-détail au 1/20^e du recensement de 1999. Il s'agit des distances à vol d'oiseau entre les chefs-lieux des communes de résidence en 1990 et 1999. On a affecté aux mobilités intra-communales une distance proportionnelle au rayon de la commune (supposée de forme circulaire et plafonnée à une superficie de 30 km²).

¹⁶ Soit 1 800 ménages, parmi l'échantillon des 4 373 ménages de retraités et inactifs de 55 à 69 ans enquêtés en 2002.

raison principale, auxquels il convient sans doute d'ajouter les 10 % de rapprochement de la famille et de retour à la région d'origine, et, dans une certaine mesure, les 3 % de recherche d'un logement moins coûteux (en loyer ou entretien). Pour près d'un ménage sur 2, il s'agissait de trouver un logement de meilleure qualité, plus grand (12,4 % des cas), dans un environnement différent (moins bruyant, plus sûr ; passer de la ville à la campagne, de la région parisienne à la province, ou l'inverse : 17 % des cas), ou de changer de statut d'occupation (10 %), de faire face à un divorce, une séparation, un veuvage (4 %). Les destinations des mobilités de ces jeunes retraités, qu'il s'agisse des types de logements ou des types de communes qu'ils choisissent, les distinguent aussi des ménages plus âgés.

- ***Les types de logement et statuts d'occupation des ménages retraités avant et après déménagement : l'apport des ENL***

Par rapport aux sources censitaires, les ENL nous renseignent sur le type et le statut d'occupation du logement occupé auparavant par la personne de référence (au 1/12/1997, concernant l'enquête réalisée en 2002) pour les ménages mobiles (changement de logement dans la commune) ou migrants intra-métropolitains. On observe ainsi, en solde, tous âges réunis, une grande stabilité des statuts d'occupation : 44,5 % de ménages propriétaires de leur logement, après comme avant déménagement, la progression des locataires (de 47,4 % avant à 51,6 % après déménagement) s'expliquant par le recul du logement gratuit par l'employeur. Plus des 2/3 (69 %) des anciens propriétaires restent propriétaires, environ 1 sur 4 devient locataire, et le mouvement inverse s'observe pour les anciens locataires, alors que le nombre de bénéficiaires d'un logement gratuit est divisé par 2, la moitié d'entre eux devenant locataires. Par contre, la mobilité se traduit fréquemment par un changement de type de logement au profit des appartements et de l'hébergement en foyer, aux dépens des maisons individuelles.

Tableau 10a - Part des différents types de logements avant et après déménagement (2002)

	Avant déménagement	Après déménagement
Maison individuelle	47,9	40,6
Appartement dans un immeuble collectif	47,4	52,3
Logement-foyer pour personnes âgées	1,0	6,4
Autre*	3,7	0,7

*Source : E.N.L. 2002. Champ : ménages retraités de 55 ans ou plus et inactifs de 60 ans ou plus ayant changé de logement en France métropolitaine entre 1997 et 2002. .*pièces indépendantes, logement dans un immeuble à usage autre que d'habitation...*

Parmi les ménages pavillonnaires, un peu plus de la moitié (54 %) choisissent de rester en maison individuelle, 4 sur 10 s'installent en appartement, un sur 20 en foyer. Mais il existe aussi des trajectoires inverses : si 2/3 des habitants d'appartements choisissent à nouveau de s'installer en immeuble collectif, 1 sur 4 s'installe en pavillon¹⁷. On observe donc bien cependant une tendance à une concentration croissante dans le parc collectif, qu'il s'agisse d'appartements indépendants ou de logements en foyers, et ce mouvement s'accélère avec l'âge.

¹⁷ Ceci ne concerne que les personnes âgées vivant dans un ménage dont la personne de référence est elle-même retraitée ou inactive, et n'inclut pas par exemple les personnes hébergées par leurs enfants.

Par contre, si on s'intéresse aux classes d'âge les plus jeunes (les 55-69 ans), et aux ménages (stables ou mobiles résidentiels) habitant actuellement en pavillon et ayant connu au moins un départ en retraite d'actif entre 1997 et 2002, on constate qu'un peu moins d'un sur 7 seulement a déménagé et que plus de 2/3 d'entre eux habitent le logement actuel depuis plus de 12 ans, l'ancienneté moyenne étant de 22 ans. Ceci incite donc à nuancer fortement l'idée d'une mobilité importante des ménages habitant en pavillon et d'un retour vers des tissus urbains plus denses et plus centraux. Elle n'intervient pas en général au moment de la retraite, mais nettement après (cf. Tableau 10b). Ainsi, pour les ménages mobiles et migrants dont la personne de référence a moins de 75 ans, la part des pavillonnaires avant et après déménagement varie peu : elle passe de 48,5 à 45,7 %. Ceci s'accompagne d'une forte mobilité entre maisons individuelles et appartements : si 2/3 des ménages vivant antérieurement en pavillon conservent ce type de logement, 1/3 s'installent en appartement, et on observe les mêmes proportions parmi les ménages habitant en immeuble collectif – 2/3 restent fidèles à ce type de logement, 1/3 choisissent un pavillon. Par contre, au-delà de 75 ans, la part des pavillonnaires diminue fortement après déménagement, et le solde des échanges est beaucoup plus favorable au parc collectif : 1/3 seulement des ménages vivant antérieurement en pavillon conserve ce type de logement, la moitié s'installe en appartement, alors que 2/3 des ménages résidant en appartement choisissent de rester dans le parc collectif. De même, au-delà de 75 ans, les changements de statut d'occupation sont beaucoup plus importants à l'occasion des déménagements. De plus, les types de commune de destination varient avec l'âge des migrants.

Tableau 10b - Part des différents types de logements (en %) avant et après déménagement selon l'âge des personnes de référence des ménages retraités et inactifs (ENL 2002)

En % de l'ensemble des logements	Personnes de référence < 75 ans		Personnes de référence ≥ 75 ans	
	avant déménagement	après déménagement	avant déménagement	après déménagement
Maison individuelle	47,9	45,7	47,7	26,9
Appartement dans un immeuble collectif	48,5	51,4	44,6	54,7
Logement-foyer pour personnes âgées	-	2,0	3,7	18,0
Autre*	3,6	0,9	4,0	0,4
Propriété occupante	45,2	51,4	42,8	26,4
Location vide	45,4	44,9	48,1	66,5
Autre location	1,7	1,2	0,4	0,4
Logement gratuit	7,6	2,5	8,7	6,7

Source : E.N.L. 2002. Champ : ménages retraités de 55 ans ou plus et inactifs de 60 ans ou plus ayant changé de logement en France métropolitaine entre 1997 et 2002.*pièces indépendantes, logement dans un immeuble à usage autre que d'habitation...

- ***Origines et destinations des ménages migrants : les enseignements des recensements***

On considère en général que les ménages retraités effectuent plus souvent des migrations vers des communes de taille supérieure, mieux équipées compte tenu de leur population. Là encore, la situation doit être nuancée. Le fichier-détail au 1/20e du RGP de 1999 permet d'analyser avec plus de précision que l'ENL les origines et destinations de la population

retraîtée de plus de 55 ans et inactive de plus de 60 ans, qu'il s'agisse des mobiles intracommunales ou des migrants intramétropolitains au cours des années 1990-1999. Alors que la part des retraités habitant des villes centres d'agglomération n'augmente que très légèrement après déménagement (passant de 46,5 à 47,2 %), transfert qui s'opère aux dépens des banlieues (-3,8 %), celle des communes rurales s'accroît sensiblement (+3,2 %). Dans le même temps, on observe une forte diminution de la part des retraités vivant dans des pôles urbains (- 8,2 %), leur augmentation sensible dans l'espace à dominante rurale (+ 6,5 %), moins nette dans l'espace périurbain (+1,7 %). Ceci ne correspond donc pas à l'image que l'on se fait, en général, de la mobilité résidentielle des retraités et vaut la peine d'être approfondi et nuancé, en particulier en fonction de l'âge et de la CSP des ménages migrants.

Il convient tout d'abord de tenir compte de la *taille des unités urbaines d'origine ou de destination*. Au jeu des migrations, les communes rurales comme les petites unités urbaines (jusqu'à 20 000 hab.) gagnent des retraités (respectivement + 3,2 et +6 %), la part des grandes métropoles (plus de 200 000 hab.) et celle de l'agglomération parisienne déclinent (respectivement -2,3 et -8 %), celle des villes moyennes reste stable. Ceci est le résultat de transferts complexes. Les échanges « descendants » (vers des communes de moindre taille) l'emportent largement : ainsi les communes rurales représentent 23 % des origines et 31 % des destinations et absorbent environ 4 migrants sur 10 en provenance des agglomérations de plus de 50 000 hab. ; les petites unités urbaines (moins de 20 000 hab.) constituent 18 % des origines et 32 % des destinations, l'agglomération parisienne seulement 3,6 % des destinations pour 23 % des origines.

En solde, les petites villes sont les principales gagnantes et doivent près de 2/3 de leurs gains aux échanges avec l'agglomération parisienne et les grandes métropoles provinciales (agglomérations de plus de 200 000 habitants), 1/3 aux apports de ruraux. Si les communes rurales enregistrent des soldes très positifs avec Paris et les grandes villes de province, elles perdent donc des retraités au profit des petites villes. Les unités urbaines de 50 000 à 200 000 d'habitants équilibrent gains et pertes, échanges « montants » et « descendants » du côté des gains, mais cèdent plus de migrants aux communes rurales et petites villes qu'elles n'en gagnent. Quant aux retraités quittant l'agglomération parisienne, ils se dirigent plus souvent vers des communes rurales et de petites unités urbaines : ils sont 4 fois plus nombreux à s'installer à la campagne ou dans des villes de moins de 20 000 habitants que dans des agglomérations de plus de 100 000 habitants. Le déficit des grandes métropoles est moins net, mais, pour elles aussi, près de 3/4 des migrants se dirigent vers des communes rurales ou de petites unités urbaines, même si elles reçoivent de l'agglomération parisienne 3 fois plus de migrants qu'elles ne lui en cèdent. Entre petites villes et villes moyennes, entre moyennes et grandes villes, les échanges s'effectuent dans les 2 sens et sont relativement équilibrés.

Plusieurs systèmes d'échanges privilégiés apparaissent donc : entre communes rurales et petites villes, dans les 2 sens, mais les migrants ruraux sont près de 2 fois plus nombreux à se diriger vers les petites villes que l'inverse ; entre les grandes métropoles (Paris compris) d'une part, les communes rurales et les petites villes, d'autre part, qui absorbent entre 2/3 et 3/4 de leurs migrants ; entre villes moyennes et petites, moyennes et grandes, dans un système d'échanges plus équilibrés. On voit donc que les flux « montants » vers les communes les plus peuplées et les mieux équipées sont bien loin d'être majoritaires, si on prend en compte l'ensemble de la population des retraités.

Mais les origines et destinations des migrants varient avec leur âge, en relation avec les types de logements qu'ils recherchent¹⁸. Les communes rurales et les petites unités urbaines sont bénéficiaires des migrations des moins de 75 ans, alors que les grandes villes, en particulier l'agglomération parisienne, perdent des migrants. Après 75 ans, les communes rurales cessent d'être attractives, les gains concernent principalement les petites unités urbaines, alors que les villes moyennes et les grandes agglomérations provinciales équilibrent entrées et sorties. Si l'unité urbaine de Paris continue à perdre des migrants, les villes centres d'agglomération sont plus attractives pour les plus âgés, mais les banlieues ne sont plus déficitaires. Seuls les retraités les plus âgés ont donc tendance à se rapprocher des services et des équipements (cf. Tableau 11).

Tableau 11 - Types de communes de résidence avant et après déménagement des retraités et inactifs ayant changé de commune entre 1990 et 1999

En % de l'ensemble des retraités (55 ans ou plus) et inactifs (60 ans ou plus)	Moins de 75 ans		75 ans ou plus	
	avant déménagement	après déménagement	avant déménagement	après déménagement
Commune rurale	21,4	32,0	31,3	24,1
Unité urbaine < 20 000 hab.	13,4	22,5	15,4	25,2
Unité urbaine de 20 000 à 100 000 hab.	12,0	13,7	12,3	14,9
Unité urbaine de 100 000 à 2 millions hab.	27,6	22,4	24,8	24,3
Agglomération parisienne	25,6	9,4	16,2	11,5
<i>Ville centre d'agglomération</i>	39,5	38,6	39,6	44,7
<i>Banlieue</i>	39,2	29,4	29,1	31,1

Source RP 1999 (1/20). Champ : retraités de 55 ans ou plus et inactifs de 60 ans ou plus ayant changé de commune de résidence en France métropolitaine entre 1990 et 1999.

Cette migration vers des zones plus denses et plus riches en équipements a un coût, et on peut se demander si les retraités les plus modestes en ont la capacité financière. Si on observe les destinations des retraités migrants en fonction de leur catégorie socioprofessionnelle, on constate que c'est pour les anciens cadres et professions intermédiaires que les types de communes choisies changent le plus en fonction de l'âge (cf. Tableau 12). Résidant déjà plus souvent dans les plus grandes unités urbaines au cours de leur vie active et au début de leur retraite, ce sont aussi ceux qui s'en rapprochent le plus avec l'avancée en âge.

¹⁸ Driant J.-C. (2007), « La mobilité des personnes âgées dans le marché du logement : une approche dynamique à l'aide de l'enquête Logement de 2002 », in Bonvalet C. et al., *Vieillesse et logement, les stratégies résidentielles et patrimoniales*, Paris, La Documentation française.

**Tableau 12 - Types de communes de résidence après déménagement
des retraités et inactifs ayant changé de commune entre 1990 et 1999**

En % de l'ensemble des retraités (55 ans ou plus) de la CSP	Moins de 75 ans		75 ans ou plus	
	Communes rurales	Unités urbaines ≥ 200 000 hab.	Communes rurales	Unités urbaines ≥ 200 000 hab.
Retraités cadres	26,8	41,2	14,1	55,5
Retraités des professions intermédiaires	30,2	35,2	17,4	46,7
Retraités employés	29,7	33,3	19,7	40,2
Retraités ouvriers.	34,8	27,5	25,2	31,7
Ensemble des retraités >+55 ans et inactifs ≥=60 ans	32,0	31,9	24,1	35,8
<i>Ville centre d'agglomération</i>	39,5	38,6	39,6	44,7
<i>Banlieue</i>	39,2	29,4	29,1	31,1

Source : RP 1999 (1/20). Champ : retraités de 55 ans ou plus et inactifs de 60 ans ou plus ayant changé de commune de résidence en France métropolitaine entre 1990 et 1999.

Mais une analyse en termes de type de communes, qu'il s'agisse de la référence au zonage en aires urbaines ou des tailles d'agglomérations, ne constitue qu'une première approche de l'environnement des ménages retraités avant et après déménagement, qu'il est intéressant de compléter en étudiant les distances de leurs résidences aux plus grandes villes, celles qui offrent la gamme la plus complète de services. C'est ce que nous avons fait dans le cas des 3 aires métropolitaines étudiées, en analysant les directions, centripètes ou centrifuges, des migrations de retraités par rapport aux villes centres des pôles urbains.

6. La mobilité des retraités et d'inactifs âgés dans trois aires métropolitaines : Paris, Marseille, Toulouse

Les trois aires métropolitaines étudiées ont des niveaux de mobilité assez différents, qu'il s'agisse de l'ensemble de la population ou des retraités et inactifs. Ceci doit être mis en relation avec des taux de croissance différents (le plus fort dynamisme démographique de l'aire urbaine de Toulouse se traduit par une proportion plus élevée de migrants), mais aussi avec les effets de trames communales différentes sur le dénombrement des migrations : le taux plus élevé de mobilité intracommunale dans l'aire urbaine de Marseille résulte en partie de la dimension plus grande des communes, en premier lieu Marseille¹⁹. Une autre différence entre ces 3 aires métropolitaines est l'importance inégale des départs hors région et de l'attractivité extra-régionale. L'Île-de-France retient toujours beaucoup moins bien ses retraités : le taux d'émigration des retraités franciliens est 2 fois plus élevé que ceux observés dans les aires urbaines de Marseille et Toulouse : 15,9 % au lieu de 7,1 et 7,4 %. Mais l'importance relative des flux de départ s'est légèrement réduite par rapport aux années 1970 et 1980²⁰ : comme l'ont montré les travaux de F. Cribier, l'amélioration du confort des logements occupés durant la vie active et l'augmentation du taux de propriété réduisent les départs vers la province au moment de la retraite. Il reste que les retraités franciliens, parmi lesquels les anciens cadres et professions intermédiaires sont plus nombreux, ont une plus grande mobilité à l'intérieur même de la région, alors que l'aire urbaine de Toulouse semble aussi attractive pour les retraités venus d'autres régions.

Si on s'intéresse aux directions – centripètes ou centrifuges – des mobilités intra-départementales ou intra-régionales, les différences entre les 3 régions métropolitaines tiennent principalement à la distribution spatiale des différents types de logements et des valeurs foncières. En Île-de-France et dans l'aire urbaine de Toulouse, les mobilités centrifuges représentent 2/3 de ces mouvements : la distance à Paris augmente lors des migrations, qui éloignent les retraités de la ville centre d'agglomération, et ceci même au-delà de 75 ans, en particulier pour les anciens employés et ouvriers, un peu moins pour les retraités cadres et professions intermédiaires. Dans l'aire urbaine de Marseille, la bipolarisation sociale entre les environs d'Aix-en-Provence et ceux de Marseille atténue et brouille un peu le phénomène : les migrations tendent à éloigner les retraités de Marseille et à les rapprocher d'Aix-en-Provence. Mais dans aucune de ces 3 zones on n'observe un renversement des destinations des flux intra-régionaux avec l'âge, sans doute parce que les niveaux atteints par les prix fonciers et immobiliers, et le rejet de trop fortes densités excluent le retour au centre des populations âgées dans les grandes métropoles.

¹⁹ Les lieux de résidence à Marseille en 1990 ne sont pas codés au niveau de l'arrondissement, mais de l'ensemble de la commune.

²⁰ Louchart P., Sagot M. (1996), « Des départs de retraités vers la province un peu moins fréquents », IAURIF, *Note rapide*, n°14.

et Louchart P. (2007), « Où vieilliront les générations du baby-boom ? », in Bonvalet C. *et al.*, *Vieillesse et logement, les stratégies résidentielles et patrimoniales*, Paris, La Documentation française.

Tableau 13a - Mobilité résidentielle des retraités : Île-de-France 1990-1999

Effectifs	retraités tous âges (sondage au 1/4)*	retraités tous âges et inactifs >= 60 ans (sondage au 1/4)*	ensemble de la population >= 60 ans (exhaustif)**	retraités >=55 ans et inactifs >=60 ans (sondage au 1/20)	ensemble de la population (sondage au 1/4)*	ensemble de la population (exhaustif)**	ensemble de la population (sondage au 1/20)
<i>population résidant en Île-de-France en 1999</i>	1 543 694	1 771 171	1 819 609	1 745 734	10 947 162	10 935 554	10 947 510
- dans le même logement qu'en 1990	1 246 928	1 416 864	1 604 890	1 396 700	5 064 204	6 920 586	5 085 846
- dans la même commune qu'en 1990	122 793	144 845		123 320	1 845 355		1 577 501
- venue d'une autre commune du département	55 762	65 583	66 701	80 200	1 165 438	1 171 522	1 406 472
- venue d'une autre commune de la région	73 231	85 569	88 951	87 140	1 499 062	1 514 613	1 503 289
- venue d'une autre région (France métropolitaine)	34 537	42 073	42 775	40 820	876 616	871 286	875 938
- venue des DOM-TOM ou de l'étranger	10 022	16 237	16 292	16 080	496 487	457 547	498 464
<i>ensemble des migrants***</i>	173 552	209 462	602 664	224 240	4 037 603	4 014 968	4 284 163
<i>population ayant quitté l'Île-de-France****</i>	245 554		250 911	263 000		1 438 546	1 451 646
En % de la population de la région en 1999							
- dans le même logement qu'en 1990	80,8	80,0	88,2	80,0	46,3	63,3	46,5
- dans la même commune qu'en 1990	8,0	8,2		7,1	16,8		14,4
- venue d'une autre commune du département	3,6	3,7	3,7	4,6	10,7	10,7	12,9
- venue d'une autre commune de la région	4,7	4,8	4,9	5,0	13,7	13,8	13,7
- venue d'une autre région (France métropolitaine)	2,2	2,4	2,3	2,3	8,0	8,0	8,0
- venue des DOM-TOM ou de l'étranger	0,7	0,9	0,9	1,0	4,5	4,2	4,6
<i>ensemble des migrants***</i>	11,2	11,8	11,8	12,9	36,9	36,7	39,1

Sources : RP 1999 : *tableau Mig4 ; **tableau Mobres ; ***non compris les mobiles intracommunales ; ****population résidant encore en 1999 en France métropolitaine (ou dans les DOM-TOM). La ville de Paris est considérée tantôt comme une seule commune et un département, tantôt comme 20 arrondissements, d'où des différences dans l'évaluation des mobilités et migrations intracommunales et intradépartementales.

Tableau 13b - Mobilité résidentielle des retraités : Aire Urbaine de Marseille 1990-1999
(définition 1999, dans le département des Bouches-du-Rhône)

Effectifs	retraités tous âges (sondage au 1/4)**	retraités tous âges et inactifs >= 60 ans (sondage au 1/4)*	ensemble de la population >= 60 ans (exhaustif)	retraités >=55 ans et inactifs >=60 ans (sondage au 1/20)	ensemble de la population (sondage au 1/4)	ensemble de la population (exhaustif)	ensemble de la population (sondage au 1/20)
<i>population résidant dans l'aire urbaine en 1999</i>	253 677	316 994	316 674	314 080	1 477 194	1 476 961	1 480 661
- dans le même logement qu'en 1990	229 969	245 970	287 809	243 940	710 777	1 111 548	714 602
- dans la même commune qu'en 1990		41 112		40 120	396 618		388 491
- venue d'une autre commune du département	11 436	14 434	14 067	14 300	162 433	161 831	163 642
- venue d'une autre commune de la région	2 948	3 748	3 630	3 920	39 671	39 598	40 751
- venue d'une autre région (France métropolitaine)	7 806	9 425	9 064	8 660	123 262	122 457	122 756
- venue des DOM-TOM ou de l'étranger	1 518	2 305	2 104	2 060	44 433	41 527	42 599
<i>ensemble des migrants***</i>	23 708	29 912	28 865	29 840	420 166	365 413	369 748
<i>population ayant quitté l'aire urbaine****</i>	18 843		21 172	23 020	166 777	167 200	177 914
En % de la population de l'A.U. en 1999							
- dans le même logement qu'en 1990	90,7	77,6	90,9	77,9	48,1	75,3	48,7
- dans la même commune qu'en 1990		12,9		12,8	26,8		26,2
- venue d'une autre commune du département	4,5	4,5	4,4	4,6	11,0	10,9	11,1
- venue d'une autre commune de la région	1,1	1,2	1,1	1,2	2,7	2,7	2,8
- venue d'une autre région (France métropolitaine)	3,1	3,0	2,9	2,8	8,4	8,3	8,3
- venue des DOM-TOM ou de l'étranger	0,6	0,8	0,7	0,7	3,0	2,8	2,9
<i>ensemble des migrants***</i>	9,3	9,5	9,1	9,3	25,1	24,7	25,1

Sources : RP 1999 : *tableau Mig4 ; **tableau Mobres 1/4 ; *** non compris les mobiles intracommunales ; ****population résidant encore en 1999 en France métropolitaine (ou dans les DOM-TOM). La ville de Marseille est considérée tantôt comme une seule commune et un département, tantôt comme 16 arrondissements, d'où des différences dans l'évaluation des mobilités et migrations intracommunales et intradépartementales.

Tableau 13c - Mobilité résidentielle des retraités : Aire Urbaine de Toulouse 1990-1999
(définition 1999, dans le département de la Haute-Garonne)

Effectifs	retraités tous âges (sondage au 1/4)**	retraités tous âges et inactifs ≥ 60 ans (sondage au 1/4)*	ensemble de la population ≥ 60 ans (exhaustif)	retraités ≥ 55 ans et inactifs ≥ 60 ans (sondage au 1/20)	ensemble de la population (sondage au 1/4)	ensemble de la population (exhaustif)	ensemble de la population (sondage au 1/20)
<i>population résidant dans l'aire urbaine en 1999</i>	139 171	168 482	167 968	166 440	945 569	941 813	944 718
- dans le même logement qu'en 1990	119 383	129 081	144 385	128 140	408 419	560 234	407 920
- dans la même commune qu'en 1990		14 725		14 100	151 634		145 458
- venue d'une autre commune du département	10 313	12 896	12 641	12 900	164 415	165 045	162 525
- venue d'une autre commune de la région	2 165	2 669	2 526	2 860	48 988	48 766	50 002
- venue d'une autre région (France métropolitaine)	6 680	7 944	7 417	6 920	141 140	140 850	143 412
- venue des DOM-TOM ou de l'étranger	630	1 137	999	1 240	30 973	26 918	30 781
<i>ensemble des migrants***</i>	19 788	24 676	23 583	24 200	385 516	381 579	386 720
<i>population ayant quitté l'aire urbaine****</i>	9 963		10 856	12 320	124 907	123 671	124 446
En % de la population de l'A.U. en 1999							
- dans le même logement qu'en 1990	85,8	76,6	86,0	77,0	43,2	59,5	43,7
- dans la même commune qu'en 1990		8,7		8,5	16,0		15,4
- venue d'une autre commune du département	7,4	7,7	7,5	7,8	17,4	17,5	17,2
- venue d'une autre commune de la région	1,6	1,6	1,5	1,7	5,2	5,2	5,3
- venue d'une autre région (France métropolitaine)	4,8	4,7	4,4	4,2	14,9	14,9	15,2
- venue des DOM-TOM ou de l'étranger	0,4	0,7	0,6	0,7	3,3	2,9	3,1
<i>Ensemble des migrants***</i>	14,2	14,7	14,0	14,4	40,8	40,5	40,9

Sources : RP 1999 : *tableau Mig4 ; **tableau Mobres ; ***non compris les mobiles intra-communales ; ****population résidant encore en 1999 en France métropolitaine (ou dans les DOM-TOM).

En conclusion, le cadrage statistique des populations de retraités et inactifs âgés a mis en évidence un certain nombre de points qui doivent être soulignés, car ils viennent nuancer ce qui est parfois tenu comme acquis :

S'appuyant sur le recensement de 1999 et l'ENL de 2002, il concerne des générations de retraités nées avant la seconde guerre mondiale et le baby boom, donc relativement peu nombreuses, et ayant bénéficié durant leur vie active d'une conjoncture plutôt favorable, en termes d'emploi (carrières complètes), de protection sociale (régimes de retraite plutôt favorables) comme d'opportunités résidentielles (marché du logement, accession à propriété, périurbanisation dans un système où les coûts de transport étaient modérés). Rien ne dit que les générations futures de retraités, plus nombreuses, plus touchées par le chômage et les réformes des régimes de retraite, auront les mêmes comportements d'épargne et de consommation.

Le poids des maisons individuelles dans l'hébergement des retraités actuels, y compris à des âges avancés, et dans des situations d'autonomie, est considérable : 2/3 des ménages de retraités et d'inactifs âgés habitent un pavillon, dont ils sont, dans 9 cas sur 10, propriétaires, et ils représentent à eux seuls 42 % des propriétaires de maisons individuelles. Parmi les octogénaires, 6 sur 10 sont des pavillonnaires, et près de la moitié d'entre eux (46 %) appartiennent à des ménages non motorisés, en particulier parmi les anciens employés et ouvriers. Sur un demi-million de pavillons habités par des octogénaires non motorisés, la moitié se situe dans des communes rurales ou de très petites unités urbaines (moins de 5 000 hab.), un sur 4 dans une commune de banlieue, un sur 3 seulement dans une ville centre d'agglomération. Les retraités les plus modestes sont surreprésentés dans ces espaces peu ou pas desservis par les transports collectifs, où les services sont rares, alors que les pavillonnaires plus aisés habitent plus souvent dans les grandes unités urbaines, mieux équipées, et sont aussi plus motorisés : à 80 ans, 4 retraités cadres sur 5 et 2/3 des retraités des professions intermédiaires habitant une maison individuelle disposent d'au moins un véhicule (cf. Tableau 14).

L'analyse statistique a mis en évidence la faible mobilité des retraités : leur ancrage, leur attachement à la maison individuelle, à la propriété, à un entourage social constitué souvent de longue date, les coûts plus élevés, freinent les déménagements vers des zones plus riches en services. Au moment de la retraite, et jusque vers 70 ans, les personnes vivant en couple constituent l'essentiel des mobiles et migrants (2/3 des retraités et inactifs de moins de 75 ans) et 6 sur 10 d'entre eux s'installent en pavillon. Après 80 ans, les déménagements concernent dans la moitié des cas des installations en collectivité, ou des personnes seules (1/4 des mobiles et migrants), mais pas forcément isolées. Seules les enquêtes peuvent permettre d'apprécier leur tissu social, les réseaux d'entraide et de solidarité qui les entourent, dans des contextes urbains différents. Nous avons choisi de ne pas nous en tenir aux espaces périurbains *stricto sensu* mais d'enquêter dans des communes de taille et de niveaux d'équipement variés, à des distances différentes des villes centres. L'analyse statistique a fait ressortir l'importance des inégalités sociales, qu'il s'agisse des types de logements et de leurs localisations, du niveau et des destinations des mobilités résidentielles ou de l'accès à l'automobile et ces inégalités ont tendance à s'accroître avec l'âge (cf. Tableau 14). Nous retiendrons donc, dans l'échantillon des communes ou lotissements enquêtés, des terrains relevant de milieux sociaux divers, dont les ménages ne disposent pas des mêmes capacités, notamment financières, pour affronter la réduction éventuelle d'autonomie.

**Tableau 14 - Les retraités et inactifs de 80 ans ou plus
Types de logements et de communes de résidence en 1999**

	retraités cadres	retraités professions intermédiaires	retraités employés	retraités ouvriers	autres inactifs >= 60 ans
<i>% ensemble des personnes >= 80 ans</i>					
population vivant en collectivité*	8,7	16,3	14,7	13,0	23,8
population vivant en couple	54,0	34,8	26,1	33,9	14,2
personnes seules	30,8	40,3	47,6	40,9	44,3
autres modes de co-habitation**	6,5	8,6	11,6	12,2	18,7
<i>% population des ménages</i>					
en maison individuelle	45,9	53,8	51,5	62,5	58,7
en appartement	51,4	42,6	42,8	32,1	35,5
en foyer pour personnes âgées	1,7	2,9	4,8	4,6	4,7
dans un logement en propriété	75,2	68,6	59,1	59,4	62,5
dans un ménage non motorisé	32,9	44,9	60,6	59,1	62,4
dans une commune rurale	11,3	16,3	16,9	24,0	23,3
dans une unité urbaine < 100 000 hab.	25,2	31,7	34,0	37,6	35,1
dans une unité urbaine >= 100 000 hab.	63,5	52,0	49,1	38,4	41,6
<i>% population habitant en pavillon</i>					
population vivant en couple	65,1	49,0	36,7	43,7	20,5
personnes seules	26,3	38,7	45,0	39,2	50,3
autres modes de co-habitation**	8,6	12,3	18,3	17,1	29,2
dans un ménage non motorisé	19,6	32,1	48,6	50,0	54,7
dans une commune rurale	23,1	28,6	30,1	36,0	37,3
dans une unité urbaine < 100 000 hab.	36,9	38,8	38,8	37,9	35,6
dans une unité urbaine >= 100 000 hab.	40,0	32,6	31,1	26,1	27,1

Source : RP 1999 (1/20) ; *maisons de retraite, hôpitaux... ; **en particulier ménages de plusieurs personnes sans famille.

Section 2 - La partie qualitative

Nous avons retenu pour cette étude quatre à six lotissements ou communes par aire urbaine : une moitié d'entre eux considérés comme étant plutôt habités par des cadres moyens ou supérieurs et une autre moitié par des catégories sociales moyennes ou modestes. Pour chacun de ces deux types de lotissement, nous avons sélectionné un premier lotissement à proximité géographique d'équipements et de services, dans un environnement dense, et un autre à contrario plus éloigné ou isolé rendant l'usage de la voiture absolument indispensable.

Quelques mots sur la méthodologie :

- une trentaine d'entretiens semi-directifs ont été réalisés dans chacun des trois sites (soit une centaine d'entretiens au total).

- deux types d'entretiens ont été conduits :

- auprès d'élus et d'acteurs locaux (associatifs en particulier) des communes où sont localisés les lotissements afin de saisir la manière dont ils prennent conscience du vieillissement de la population et dont ils entendent y faire face.
- auprès de retraités, soit des ménages de jeunes retraités, soit des ménages plus âgés confrontés à un événement dont on suppose qu'il les oblige à reconsidérer leur installation.

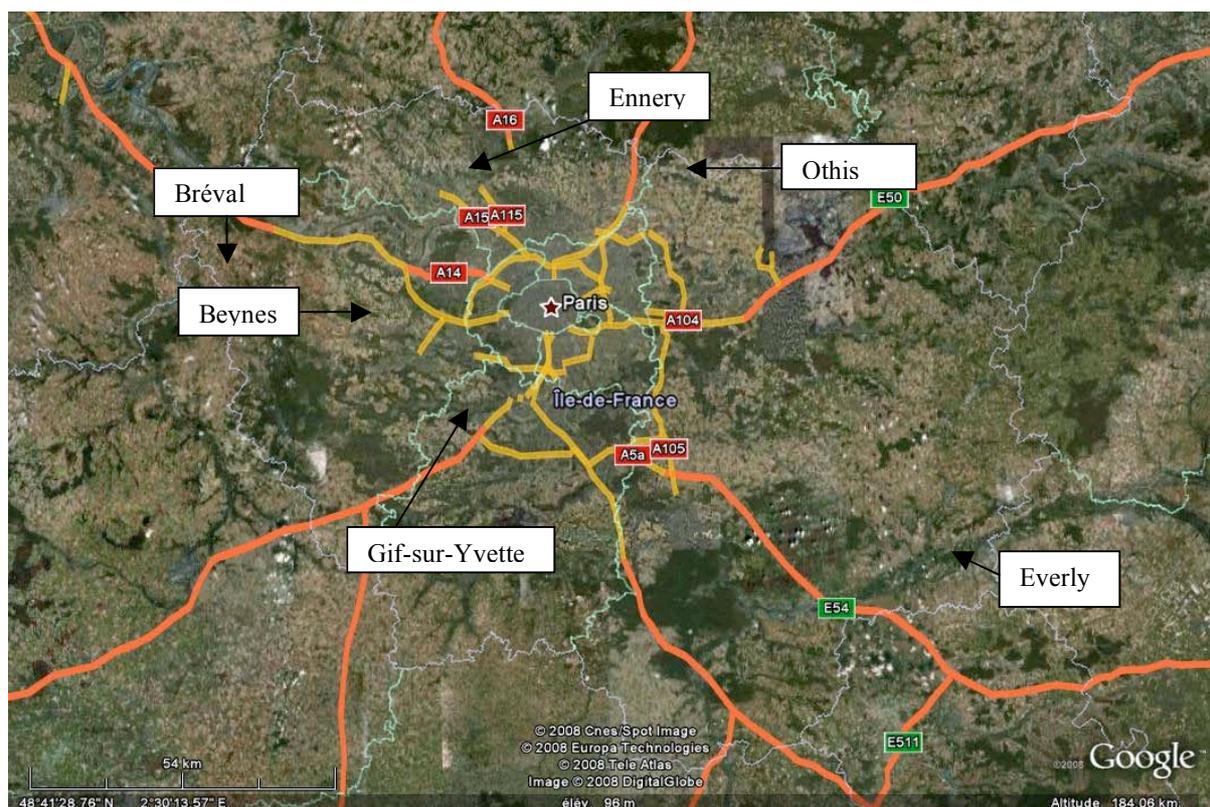
- lorsqu'elles l'ont pu les équipes ont retenu des lotissements où elles avaient déjà mené des enquêtes dans le passé et pour lesquels elles disposaient d'un suivi.

1. Le descriptif des terrains

1.1. Les terrains en Île-de-France

Le choix des communes dans le contexte périurbain francilien s'est dessiné en fonction des critères posés dans la commande et des opportunités des enquêteurs compte tenu des contraintes propres à l'étendue de cet espace. Plusieurs communes de quatre départements franciliens (Essonne, Yvelines, Val d'Oise et Seine-et-Marne) ont ainsi pu être étudiées. Certes une commune comme Gif-sur-Yvette n'est plus proprement dit périurbaine aujourd'hui – toutefois la prégnance de son parc pavillonnaire, sa morphologie (en particulier celle du lotissement étudié) et les modes de vie qui s'y dessinent en font un terrain tout à fait pertinent quant au vieillissement des morphologies pavillonnaires et des communes hier confrontées à ce processus et aujourd'hui rattrapée par l'agglomération. Les autres communes sont, elles, inscrites dans l'espace périurbain au sens large – soit comme gros bourg (Beynes) ou comme communes périurbaines au sens strict (Ennery, Bréval, Othis ou Everly).

Carte de localisation des communes enquêtées en Île-de-France

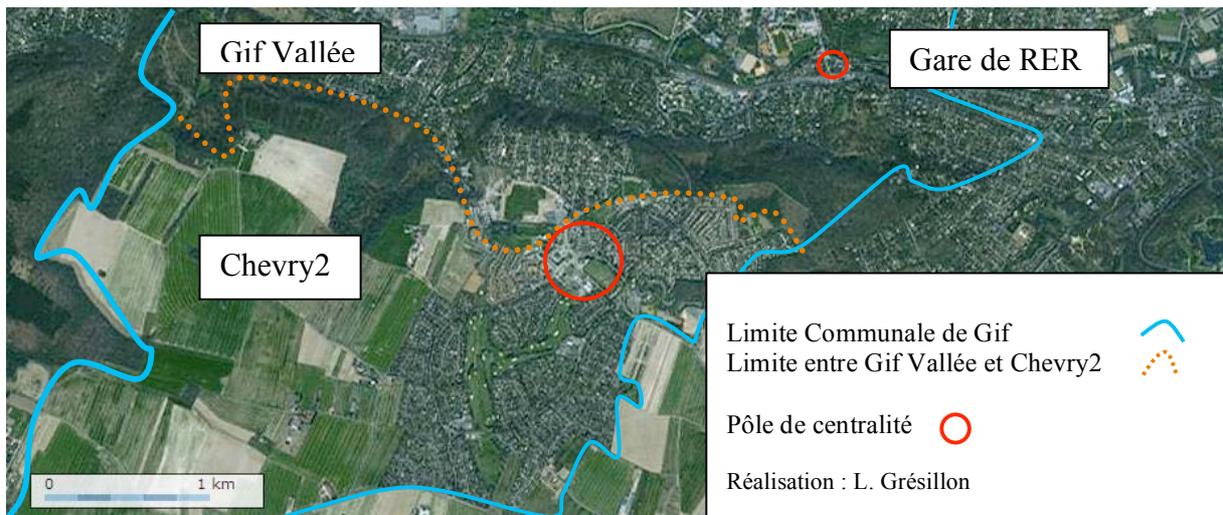


Source : Google Earth

- **Le lotissement de Chevry2 à Gif-sur-Yvette (94)**

Le quartier de lotissements de Chevry2 est situé sur la commune de Gif-sur-Yvette (21 364 habitants), qui appartient à l'agglomération parisienne, et dans le département de l'Essonne à 23 kilomètres de Paris et à proximité de la ligne B du RER. Sa construction débute à partir des années 1970. Les cadres (actifs) représentent plus de la moitié des ménages, et les retraités environ un ménage sur 4. Réalisé en plusieurs tranches de maisons clés en main entre 1970 et 1990, à proximité d'une grande zone d'emplois technopolitaine, ce quartier accueille des cadres supérieurs souvent d'origine provinciale et se caractérise par une mobilité résidentielle relativement importante. Ce *turn over* serait dû à la proximité du Pôle de Compétitivité *International Systematic Paris Region*, installé sur le plateau de Saclay, et qui concentre plus de 1 000 entreprises de haute technologie (dont Danone Vitapole, Motorola, Thales, Honeywell, AREVA) et des centres prestigieux de recherche comme le CEA, le CNRS, l'École Polytechnique, Supélec, l'Université Paris-Sud 11. Cela expliquerait également la relative importance des ménages étrangers présents dans les lotissements de Chevry2.

Carte 1 - Présentation de la morphologie urbaine de Chevry2



Source du fond de carte : www.geoportail.fr

Le territoire de Chevry2 est composé de trois formes urbaines : deux types de lotissement pavillonnaire selon une occupation extensive (schéma 1) ou intensive (schéma 2) de l'espace et un pôle de centralité composé de petits immeubles collectifs (de trois étages), d'une place organisée autour d'une halle de marché, d'un château entouré d'un parc et d'une église.



Schéma 1 : Exemple de tissu urbain d'un lotissement « extensif »

Les parcelles sont organisées autour de voies circulaires (« les raquettes » ou « les allées ») et le lien est fait entre les différentes allées grâce à des chemins piétons (les « sentes »). Les parcelles sont grandes ce qui permet une distance importante entre les maisons.



Schéma 2 : Exemple de tissu urbain d'un lotissement « intensif »

Organisation des parcelles autour d'une grande voie circulaire et de plusieurs impasses incluses dans le cercle formé par la voie circulaire. Les maisons sont mitoyennes.

La forme extensive, qui occupe presque 70 % du territoire, est composée de lotissements pavillonnaires – les « Neuveries », les « Hameaux du lavoir » - peu denses qui se situent au sud et à l'est du centre (cf. pôle de centralité, cartes 1 et 2). Ces lotissements ont été construits lors de la première tranche (1971-1974) et sont constitués de grandes parcelles (de l'ordre de 1 000 m²) au centre desquelles se dressent de grands pavillons (plus de 100 m² de surface au sol). Ils sont distingués dans le discours des habitants de l'autre type de lotissement plus intensif par l'expression « *les maisons vraiment individuelles* ». Les parcelles sont organisées autour d'une succession de voies circulaires appelées « raquettes » ou « allée » (Schéma 1). En plus des voies routières, ces raquettes sont reliées entre elles par un système de chemins piétons (« les sentes »). L'architecture des maisons est inspirée du style « américain » : des murs recouverts de bardages peints en blanc ou de crépis de la même couleur, un auvent en bois au-dessus de la porte d'entrée, un recouvrement de toit d'ardoises et une absence de portail et de portillon – les propriétés sont délimitées uniquement par des haies végétales. Il existe différents modèles de pavillon – « Rambouillet 1 », « Rambouillet 2 » – se distinguant par l'insertion et par la forme des fenêtres : chien-assis, « velux », par le revêtement des murs : bardage, mélange bardage et brique, par la couleur des volets (vert bouteille, blanc ou bleu marine), le nombre d'étages (de plain-pied, d'un étage, d'un étage avec terrasse sur le garage, de deux étages grâce à un aménagement des combles). Ces propriétés sont en général cachées au regard par une végétation abondante présente dans les espaces publics (bordures de voies de transit et des chemins piétonniers), en limite de parcelles et dans les jardins. Ces espaces sont majoritairement très entretenus.



Au premier plan, maison de plain-pied avec combles aménagées. Au deuxième plan, maison à un étage avec chiens-assis « améliorés » (arceaux au-dessus des fenêtres).

photo : L. Grésillon (mai 2008)



Allée d'une raquette : les arbustes des haies et les arbres des jardins enfouissent les maisons dans la végétation.

photo : L. Grésillon (mai 2008)

Une deuxième tranche de lotissements a été érigée entre 1980 et 1990 : elle est composée de deux quartiers situés en bordure du centre (pôle de centralité, cf. cartes 1 et 2), un à l'ouest et l'autre à l'est qui occupent 20 % du territoire. Les parcelles sont occupées d'une manière plus intensive que celles des lotissements de la première tranche : la surface des terrains avoisine les 500 m², l'emprise au sol des pavillons varie entre 40 m² à 50 m² et les maisons sont mitoyennes. L'organisation en raquette est plus grossière avec un système d'impasses inclus à l'intérieur du cercle formé par la voie circulaire (Schéma 2). L'architecture des maisons se trouve plus conforme à celle des lotissements « courants » français : un crépi de couleur pêche recouvre les murs, le toit est composé de tuiles, les volets, les portes, les

contours des fenêtres sont blancs. Ces maisons ont deux étages dont un aménagé dans les combles. Le premier étage possède une terrasse découpée dans la pente du toit. Le garage et la cuisine forment des murs mitoyens, un jeu dans le découpage de façade limite également les surfaces en contact avec le pavillon accolé afin de diminuer les possibilités de désagréments. La place prise par la végétation se trouve également importante dans l'espace public, mais elle n'obstrue pas la vue sur les maisons. Les arbres et arbustes du jardin se trouvent à l'arrière des pavillons et ne participent pas à la végétalisation de l'ensemble.

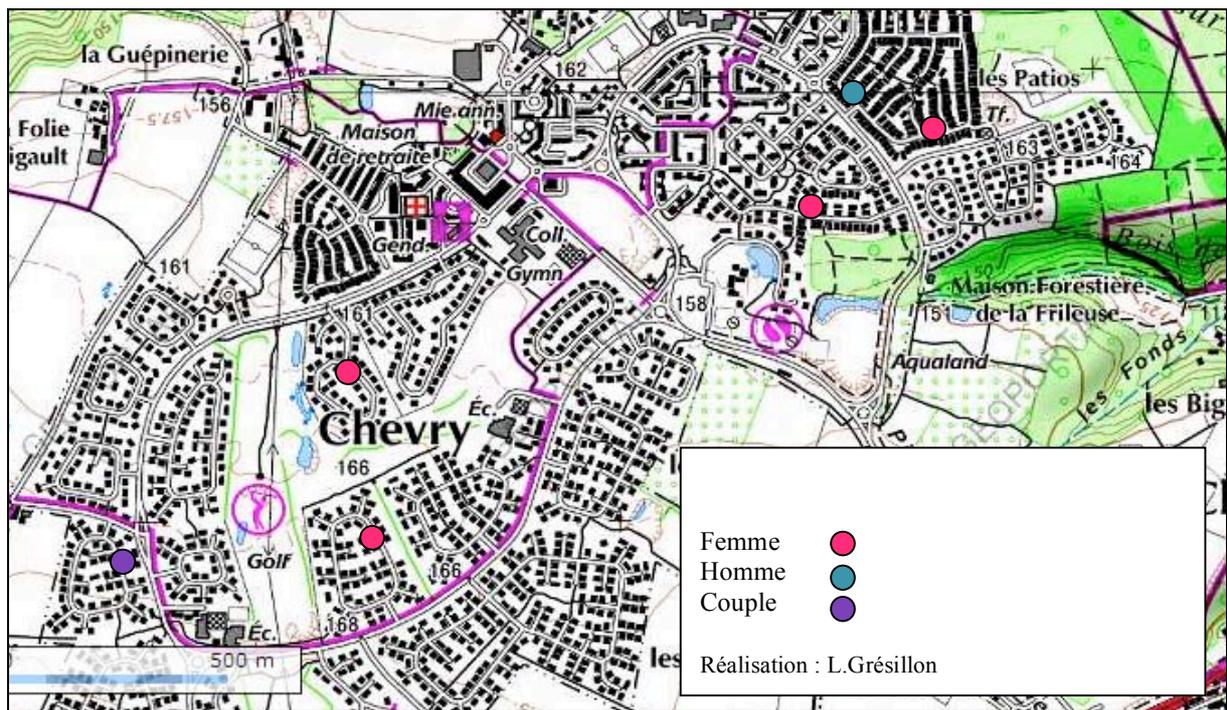


Allée d'une raquette principale : les pavillons sont mitoyens et reliés entre eux par le garage, les espaces communs sont riches en végétation.

photo : L.Grésillon (mai 2008)

Malgré la différence de physionomie entre la première tranche de lotissement et la deuxième, il n'existe pas réellement de différences sociales (cadres supérieurs et professions libérales) entre les deux. Nous avons dans les lotissements de type « extensifs » des personnes plus âgées (entre 65 et 75 ans) que dans celui de type « intensif » (où les ménages les plus âgés ont autour de 60 ans). Sept habitants de Chevry2 ont été rencontrés : quatre « jeunes retraités » (entre 55 et 65 ans) dont l'adjointe aux affaires sociales, une femme de 67 ans et un couple âgé de 70 et 72 ans. On trouve deux ingénieurs dont un polytechnicien, une chercheuse au CNRS, une anthropologue, une professeure agrégée et une femme au foyer. La localisation des habitants rencontrés est répartie entre les deux sortes de lotissements permettant d'obtenir une photographie cohérente de la population retraitée de Chevry2.

Carte 2 - Lieu d'habitat, genre des personnes rencontrées ou couple

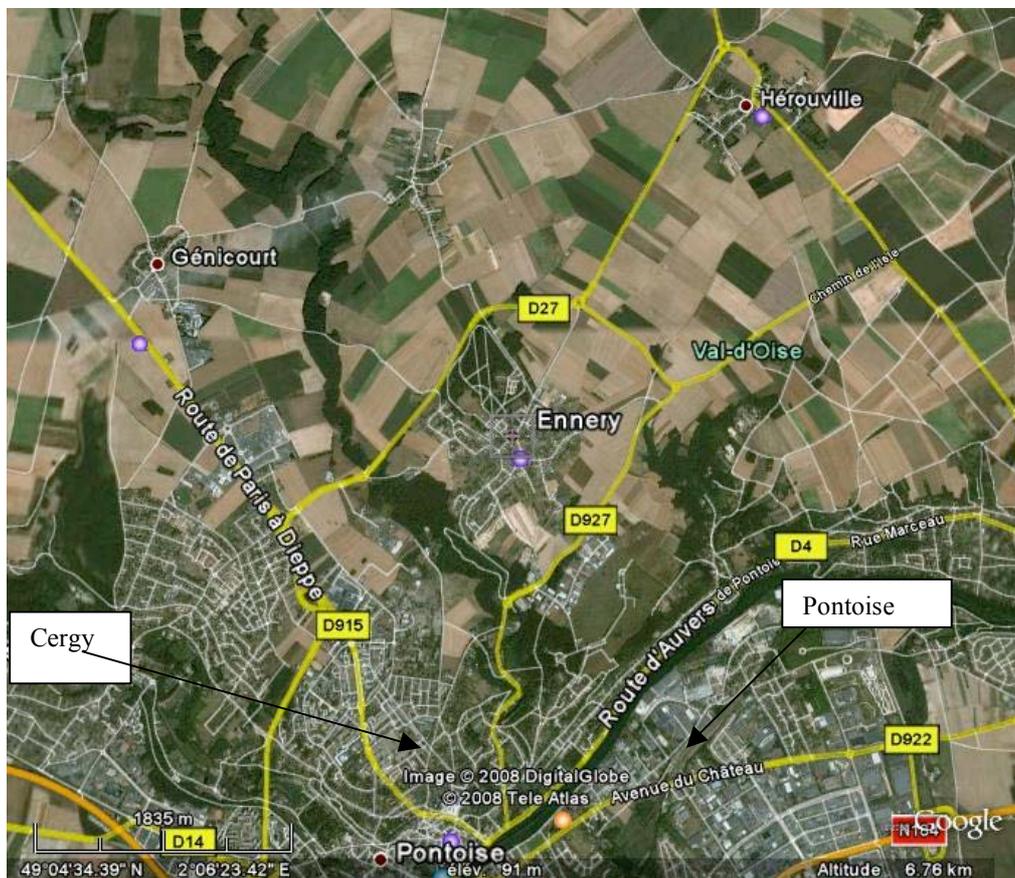


Source du fond de carte : www.geoportail.fr

- **La commune d'Ennery et le lotissement du Plateau (95)**

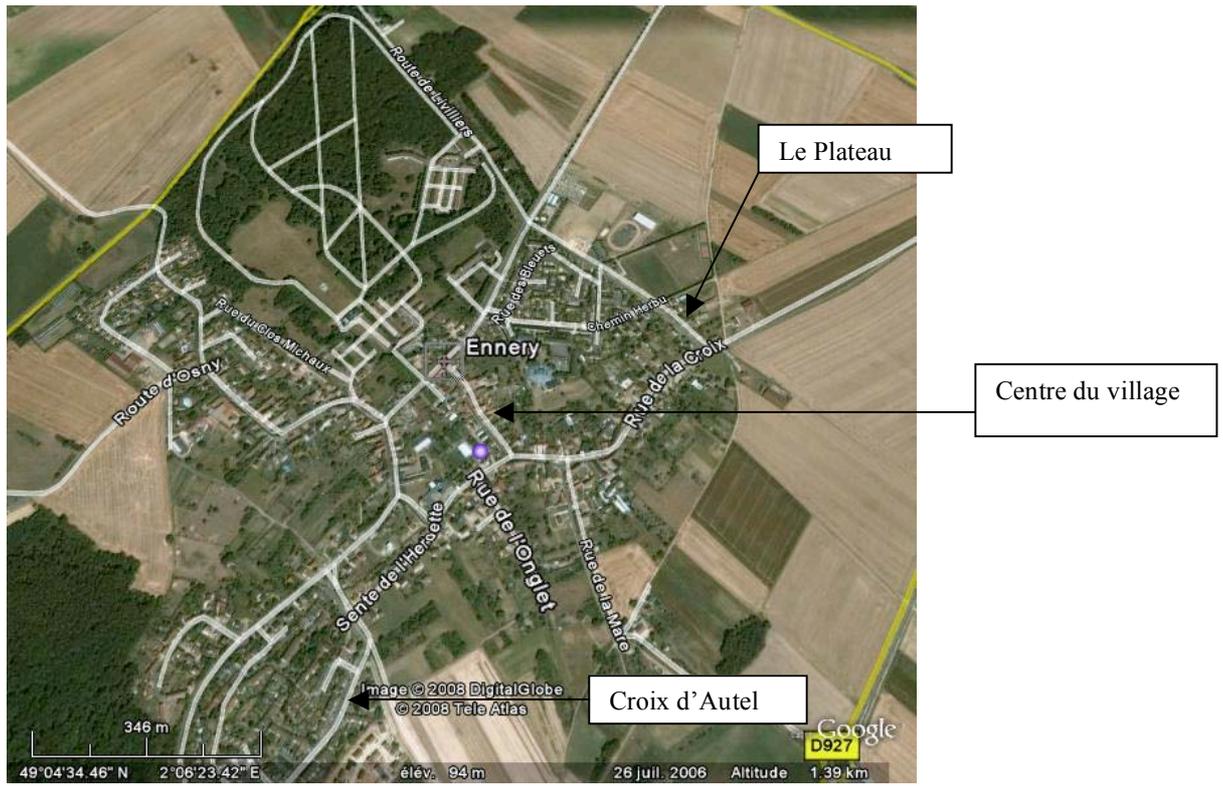
Située dans le Val d'Oise, à 35 kilomètres de Paris, en bordure de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise et du Parc Naturel Régional du Vexin, la commune d'**Ennery** compte 2 000 habitants. Les retraités et inactifs constituent près d'1/3 des ménages propriétaires de pavillons, et il s'agit essentiellement d'anciens employés, ouvriers, et professions intermédiaires : 688 résidences principales, 28 % de retraités, 20 % de cadres, 164 retraités en maison individuelle. Dans cette commune en bordure du périmètre de la ville nouvelle, l'urbanisation s'est essentiellement réalisée dans les années 1960 et 1970 avec la création de deux lotissements d'une centaine de lots chacun. Le premier dit « Le plateau », ouvert en 1962, où dominant les pavillons accolés en direction de ménages d'une classe moyenne modeste, dans lequel peu de mouvement ont été repérés et qui regroupe de nombreux ménages composés d'une seule personne. Le deuxième dit « Croix d'autel », ouvert dix ans plus tard, en direction d'une classe moyenne en ascension sociale et structurée autour de pavillons isolés en milieu de parcelles. Celui-ci montre par contre une rotation plus importante et fait se côtoyer ménages vieillissant et jeunes ménages avec enfants. Enfin, quelques zones en lisière abritent des pavillons « isolés » peuplés pour nombre d'entre eux par des ménages là aussi vieillissants. Un dernier point mérite d'être évoqué ; la présence dans la commune d'une résidence pour personnes âgées qui envisage de se doter d'une compétence médicalisée.

Situation de la commune d'Ennery



Source : Google Earth

Géographie de la commune d'Ennery



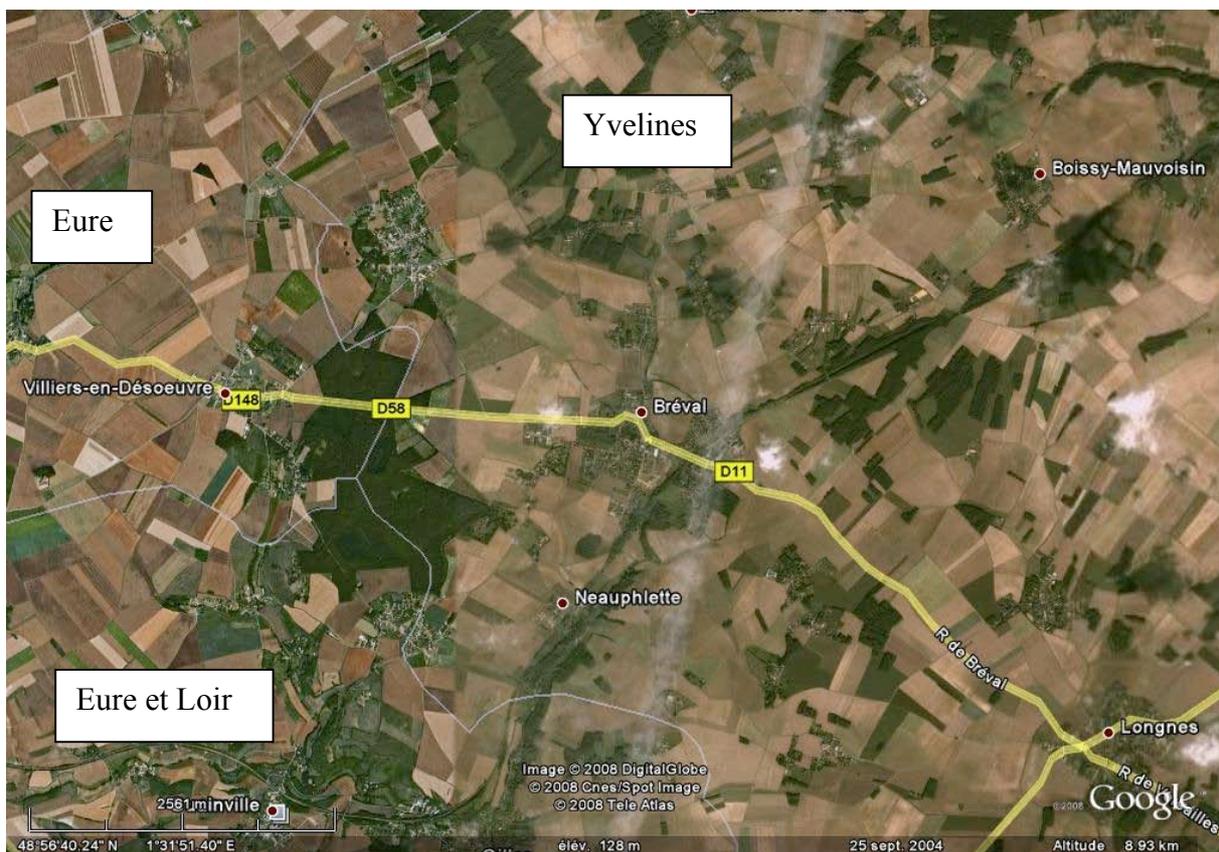
Source : Google Earth

- **La commune de Bréval (78)**

Située à l'ouest de Mantes-la-Jolie, à 61 kilomètres de Paris, la commune est aux confins de l'Île-de-France, en bordure des départements de l'Eure et de l'Eure-et-Loir. Comptant 1 650 habitants en 1999, son parc de logement est constitué de 496 maisons individuelles dont 168 sont occupées par des ménages retraités. La population est essentiellement composée de classes moyennes, ménages d'ouvriers et employés, dont les actifs travaillent dans le pôle urbain parisien (partie ouest, nord-ouest).

La commune, par la présence de la dernière gare SNCF bénéficiant des tarifs franciliens, jouit d'une bonne offre commerciale et d'une animation rythmée par le cadencement des navetteurs. Cet équipement ferroviaire lui offre un rayonnement au-delà des limites administratives de l'Île-de-France, de nombreux ménages venant y déposer leurs voitures avant de prendre le train en direction de Paris.

Situation de Bréval



Source : Google Earth

- ***La commune de Beynes (78)***

Située dans les Yvelines, à 45 km de Paris et à 25 km à l'ouest de Versailles, Beynes est une commune qui compte, en 2005, 7 535 habitants ; en gagnant 335 habitants depuis 1999, la population a augmenté de 4,7 %. En 2005, les retraités représentent 15,3 % de la population, ils en représentaient 12,1 % en 1999.

Longtemps associée uniquement à l'exploitation du gaz et à la présence du camp militaire de Frileuse, la commune souffrait d'une certaine dépréciation de son environnement. Depuis plusieurs années, son site et la variété de ses paysages tendent à être valorisés dans un contexte de hausse générale des prix du foncier et de l'immobilier. La petite ville s'étend sur cinq kilomètres dans la vallée de la Mauldre et, de part et d'autre, sur les plateaux de la plaine de Versailles et du Mantois, à une altitude variant de 100 à 120 m. À l'ouest, elle englobe la plus grande partie de la forêt domaniale de Beynes. Les espaces naturels, qu'ils soient boisés ou agricoles, occupent une part importante du territoire communal ; ils confèrent à ce gros bourg un caractère rural. L'eau participe à ce cadre bucolique ; elle est un élément essentiel du paysage et un enjeu majeur pour la préservation de l'environnement local. Beynes est traversée par la Mauldre et ses deux principaux affluents, le ru de Gally et le ru Maldroit. Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des eaux qui concerne le bassin de la Mauldre vise à reconquérir ce patrimoine à préserver. Les berges de ces cours d'eau et de l'étang du bourg sont des espaces de loisirs pour les Beynois (promenade, pêche). Les rus, précisément, offrent de véritables coulées vertes qui relient les différents quartiers de la commune.

Dans l'inventaire communal de 1998, Beynes détient 25 équipements sur les 36 pour être un pôle de catégorie A comme Plaisir; elle est alors un pôle de catégorie C. Elle dispose de commerces alimentaires, dont 1 supermarché, 2 supérettes, 3 boulangeries dont une qui a ouvert depuis plus d'un an. Elle compte en outre 3 pharmacies, un laboratoire d'analyses médicales et plusieurs cabinets médicaux. Elle propose d'autres services du type salons de coiffure, points presse, fleuristes et pressing, sans oublier la poste et des agences bancaires.

En termes de situation, Beynes occupe une position de carrefour, favorable d'ailleurs au maintien de ces services. Elle est traversée par un axe majeur, la route départementale 191 qui relie Épône à Rambouillet et qui permet une circulation de transit entre l'autoroute A13 au nord et les autoroutes A10 et A11 au Sud. L'importante fréquentation automobile qui en résulte rend la rue principale de Beynes (rue de la République) assez embouteillée à certaines heures. La route départementale 119 (Hargeville - Chavenay) est surtout utilisée dans la partie est de Beynes comme communication entre la vallée de la Mauldre et l'agglomération de Plaisir - Les Clayes ; la RD 119 utilise le même trajet que la RD 191 en centre village. La commune est également traversée par la RD 11 au lieu-dit la Haute-Pissote ; cette départementale parcourt les Yvelines d'est en ouest. Enfin la Route Nationale 12, voie express, se trouve à environ six kilomètres au sud de Beynes ; elle offre un accès privilégié à la capitale mais aussi à la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, et finalement à toute la partie sud de l'Île-de-France.

Cette position de carrefour est enrichie par la présence d'une gare sur la ligne de chemin de fer reliant Paris-Montparnasse à Mantes-la-Jolie via Plaisir-Grignon et Épône-Mézières.

Beynes, un carrefour



Source : IAURIF

L'urbanisation, concentrée à l'origine dans la vallée autour du vieux bourg, s'est étendue d'abord vers le sud dans le quartier de l'Estandart, au débouché de la vallée du ru Maldroit, puis sur les coteaux à l'est avec les très grands lotissements pavillonnaires des Chênes et du Val des Quatre Pignons datant des années 1970. Quelques hameaux et écarts émaillent le territoire communal, tels que Moque-Panier, au sud, sur la route de Villiers-Saint-Frédéric, la Maladrerie, au nord, sur la route de Mareil-sur-Mauldre, la Haute-Pissote, à l'ouest, sur la route qui va de Thoiry à Neauphle-le-Vieux ou la Couperie, au nord-ouest, sur la route de Marcq. À l'est, une grande partie du territoire communal est occupée par le camp militaire de Frileuse.

Beynes compte ainsi aujourd'hui 4 quartiers principaux et 4 hameaux. Le Bourg, partie la plus ancienne de la commune, compte environ 600 logements disséminés autour du château, de l'église, de l'hôtel de ville, du centre culturel intercommunal, d'un des trois groupes scolaires, du marché couvert, de la poste, du cimetière du village, sans oublier la salle polyvalente de Fleubert, près du site de stockage GDF.

L'Estandart, avec près de 600 logements, est plus récent ; on y trouve aussi le centre commercial de la Petite Mauldre avec divers types d'enseignes, la maison médicale et un groupe scolaire.

Les Chênes est un quartier exclusivement résidentiel qui date des années 1970 et compte 370 pavillons.

Le Val des 4 Pignons est une zone résidentielle construite également au début des années 1970, composée d'environ 1 200 logements avec un petit centre commercial abritant la mairie annexe. On y trouve également un collège, un gymnase, un groupe scolaire, une crèche, une école de musique, la Maison des Associations et des Centres de Loisirs. À sa périphérie, se déploient le parc de Mortemai où sont installés le Centre Technique Municipal, le stade, la déchetterie, les locaux d'Anima'Jeunes, ainsi qu'à l'opposé du quartier, le camp militaire de Frileuse.

Beynes : quartiers et hameaux



Source : Google Earth

Les hameaux et écarts ont des profils différents. La Maladrerie, hameau résidentiel, comporte une centaine d'habitations. La Couperie, zone spécifiquement agricole (dont le gîte rural), abrite une vingtaine de maisons, ainsi que le cimetière du Bosquet et le monument de la Prise aux Anglais, près d'un des sites GDF. La Basse-Pissotte, La Haute-Pissotte, La Petite-Mare, La Ferme de l'Orme, hameau le plus éloigné du centre-ville, est constitué d'une cinquantaine de foyers, et limitrophe de la commune de Saulx-Marchais. La Moque-Panier, située en contre-bas des Chênes, en direction du Pontel vers la RN 12, compte une quinzaine de maisons.

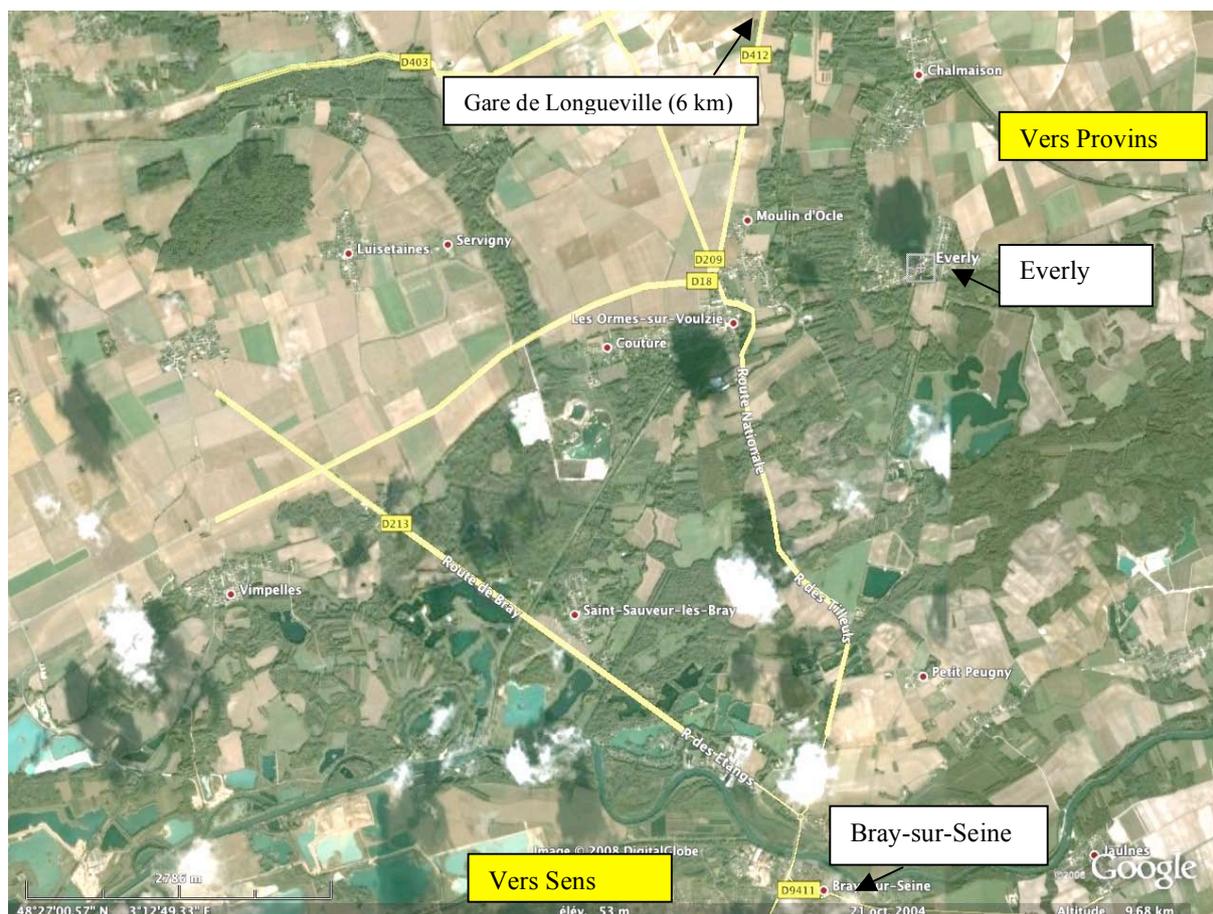
Beynes fait partie de la communauté de communes Cœur d'Yvelines qui a été créée par arrêté préfectoral du 8 novembre 2004. Celle-ci regroupe sept communes, totalisant environ 20 500 habitants aujourd'hui : Beynes, Jouars-Pontchartrain, Neauphle-le-Château, Saint-Germain-de-la-Grange, Saulx-Marchais, Thiverval-Grignon, Villiers-Saint-Frédéric.

La question du vieillissement pourrait trouver sa place dans la compétence « Politique du logement social et du cadre de vie » mais l'élaboration du Programme Local de l'Habitat Intercommunal, la Politique du logement social d'intérêt communautaire se font à destination des personnes défavorisées ; il n'est jamais fait mention des retraités et des personnes âgées.

- **La commune d'Everly (77)**

La commune d'Everly appartient à l'arrondissement de Provins. Elle compte 569 habitants en 1999 pour une densité faible de 65 hab/km et se situe au sud-est du département, à plus de 100 km de la capitale. Son niveau de services et d'équipements est faible (présence d'un magasin d'alimentation générale).

Situation de la commune d'Everly



Source : Google Earth

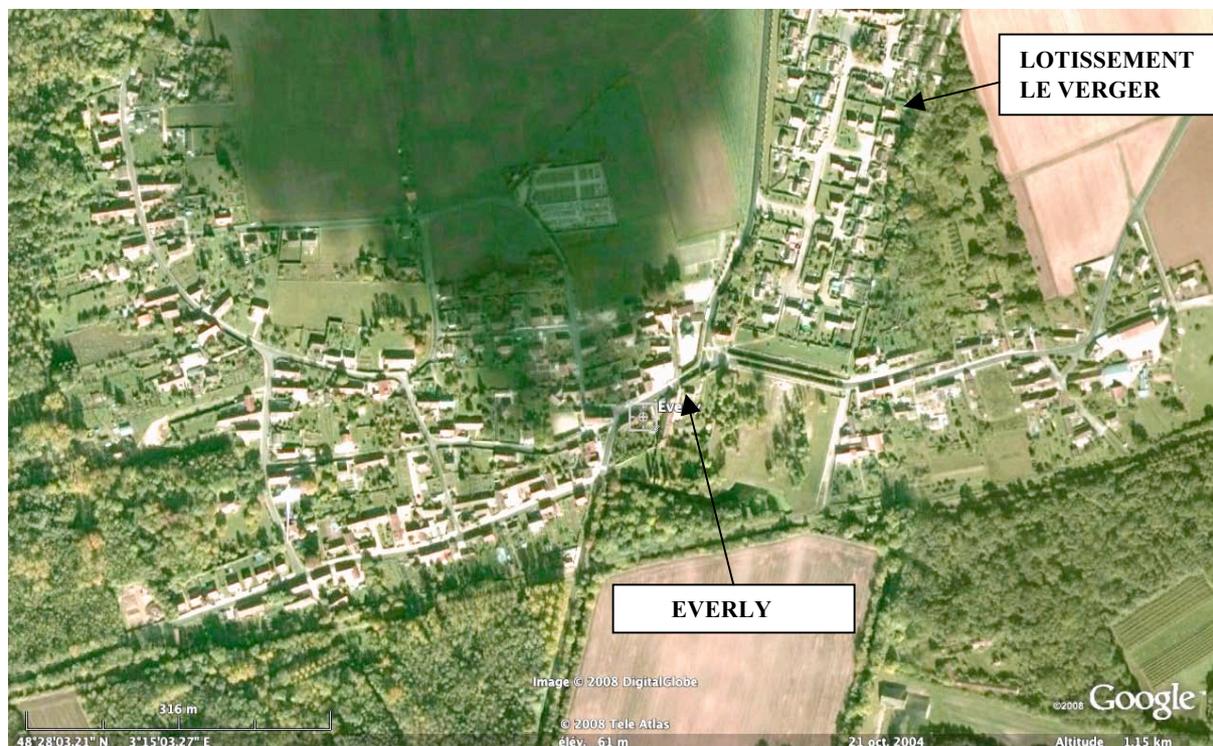
Les zones pavillonnaires construites dans les années 1980 représentent plus de 27 % du parc, mais le bâti très ancien (avant 1915) reste plus important (42 %). Le parc total est à 98 % individuel. Le lotissement du Verger (57 pavillons), situé un peu à l'écart du centre du village, comprend 60 % des constructions récentes (95 depuis 1968).

Deux études¹ témoignent de la présence de couches sociales assez modestes dans ce lotissement où les coûts du foncier étaient moindres que dans le bourg. Des situations de surendettement des ménages et d'isolement renforcé par le caractère excentré de sa

¹ Hareux Poitrinal (M.-J.), *Pathologie d'un lotissement : l'accession mythifiée*, mémoire de maîtrise de sociologie sous la direction de M. Clavel, 1990 et Acelor (L.), *Les zones pavillonnaires en difficulté au sein du périurbain lointain francilien : quels impacts pour les primo-accédants de la communes d'Everly ?*, mémoire de DESS d'urbanisme et aménagement sous la direction d'E. Charmes, 2006.

localisation y ont été constatées, bien que L. Acelor atteste de l'intégration locale de plus d'un tiers de sa population, occupant principalement la première des trois tranches de construction du secteur.

Géographie de la commune d'Othis, de ses quartiers et du hameau Beaumarchais



Source : Google Earth

Everly compte 43 % de population active. Parmi les actifs, les catégories les plus modestes (employés et ouvriers) sont surreprésentées : 76 %, tandis que les cadres et professions intermédiaires regroupent 13 % des actifs. En revanche, le détail de la population des retraités (13 % de la population totale) montre que chez les personnes âgées, la répartition est plus équilibrée 26 % pour les catégories plus aisées, 58 % pour les plus modestes.

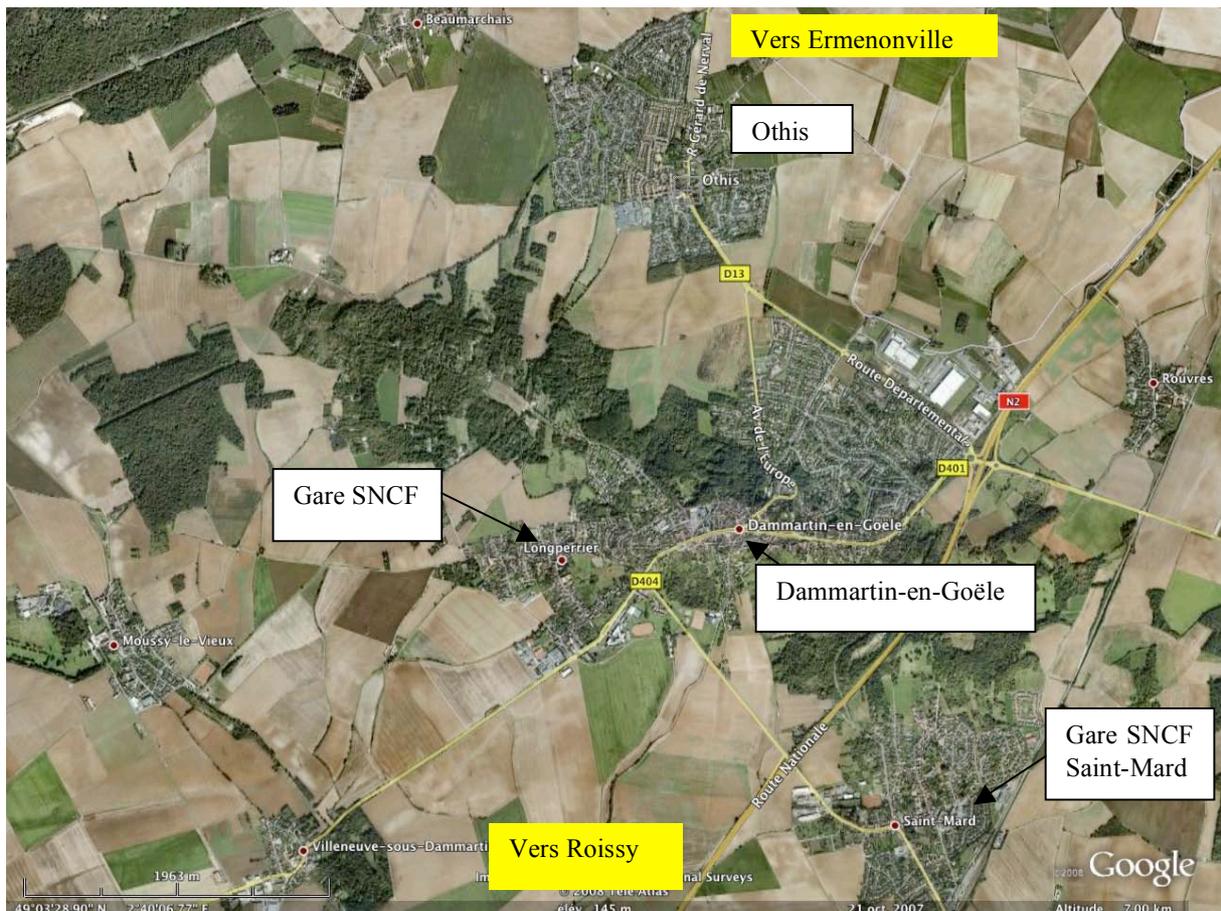
Parmi les actifs, 11 % travaillent sur la commune, 58 % dans le département et 31 % hors de celui-ci.

À Everly, les moins de 20 ans sont surreprésentés (35 %), les plus de 60 ans : 15 %. En 1982, cette proportion atteignait dans la commune 32 %, inquiétant la municipalité d'après les travaux de L. Acelor. Mais depuis cette date, elle n'a cessé de baisser, bien qu'elle reste importante. L'arrivée de nouvelles populations, jeunes, depuis les années 1980 et le décès des autochtones les plus âgés explique sans doute cette évolution.

- **La commune d'Othis (77)**

La commune d'Othis est un bourg comprenant 6 479 habitants et une densité nettement plus élevée : 497 hab/km que celle d'Everly. Elle se trouve en limite nord-est de la Seine-et-Marne, à 30 km de Paris et à proximité de la zone de Roissy. Selon l'inventaire communal, les commerces et services classent la commune à un niveau supérieur, puisqu'elle offre une grande surface à dominante alimentaire.

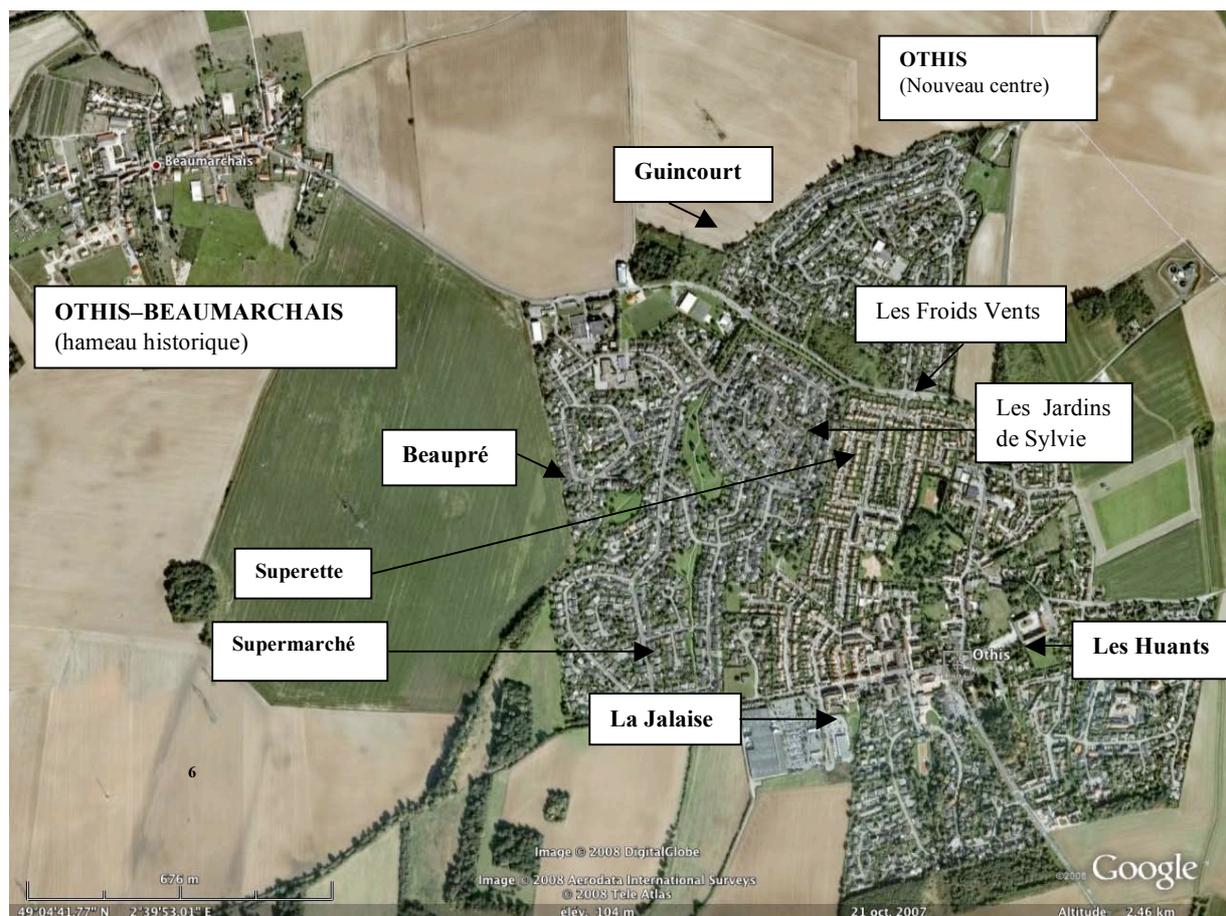
Situation de la commune d'Othis



Source : Google Earth

Le village ancien d'Othis présentait les caractéristiques traditionnelles d'un bourg rural avec des maisons basses, construites selon l'architecture briarde. Autour du bourg originel, se sont progressivement installés des lotissements pavillonnaires et de rares groupes d'habitations collectives. La commune comprend deux centres distants d'un kilomètre environ : Othis agglomération avec l'habitat ancien et l'habitat nouveau et le hameau de Beaumarchais situé à 1 km doté d'un cœur ancien et d'un habitat plus dispersé qui lui permet de conserver son caractère rural traditionnel.

Géographie de la commune d'Othis, de ses quartiers et du hameau Beaumarchais



Source : Google Earth

La commune entame son essor démographique dans les années 1960, mais c'est au cours de la décennie suivante que l'apport migratoire se fait massif avec la réalisation d'une ZAC « les verts villages ». Celle-ci abrite 1 248 habitations, des pavillons de type individuel ou jumelés, réparties en quatre zones : la Jalaise au sud-ouest, les Huants au sud-est, Beaupré au centre et Guincourt au nord. En l'espace de 11 ans, de 1968 à 1979, la population a été multipliée par 20. Par la suite, d'autres logements ont été construits mais dans une moindre mesure. Les logements individuels représentent 85,2 % du parc local, mais contrairement à Everly le parc antérieur à 1968 ne représente que 4 % du total.

En 1999, Othis compte 54 % d'actifs : 11 % travaillent sur la commune, 17 % dans le département et 72 % hors du département. Ils se répartissent ainsi sur la banlieue parisienne et le pôle de Roissy. Parmi les actifs, les catégories les plus modestes (employés et ouvriers) représentent 55 %, les catégories supérieures 41 %. À l'inverse d'Everly, chez les retraités (8 % de la population totale), l'écart est plus accentué : 31 % pour les catégories plus aisées, 62 % pour les plus modestes.

À Othis, les moins de 20 ans représentent 31 %, les plus de 60 ans : 7 %. À l'inverse d'Everly, la population âgée d'Othis augmente en valeur relative comme absolue, mais elle reste cependant nettement inférieure. La croissance démographique de cette catégorie concerne surtout la tranche d'âge des 60-74 ans et correspond au vieillissement des ménages qui se sont installés au moment de l'essor communal des années 1970.

1.2. Les terrains dans l'aire urbaine de Marseille

Dans le contexte métropolitain marseillais, l'équipe autour de l'IAR a décidé de centrer son observation sur les communes périurbaines du secteur d'Aix-en-Provence.

Aix-en-Provence est la ville-centre de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix (CPA) qui compte 332 651 habitants (RGP 1999) et regroupe 34 communes. Aix-en-Provence est la commune la plus importante avec 134 222 habitants qui constituent 41 % de la population totale. Le Pays d'Aix a connu une forte croissance démographique (+10 % en dix ans). En vingt-cinq ans, il a gagné 180 000 habitants ; de plus, il a capté la majeure partie de la croissance démographique du département (+200 000 habitants pour la même période).

Avec Vitrolles, les Pennes-Mirabeau et Pertuis, Aix-en-Provence représente 60 % de la population totale. Environ la moitié des communes restantes a entre 10 000 et 3 500 habitants, et l'autre moitié a moins de 3 500 habitants. Les communes retenues se situent dans la tranche 10 000 à 3 500 habitants : Bouc-Bel-Air, Coudoux, Meyrargues, Puyricard (plateau au nord d'Aix-en-Provence, administrativement rattaché à la ville).

Ces communes sont comprises dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres depuis la ville-centre d'Aix-en-Provence. La pression démographique sur le Pays d'Aix a eu des effets importants sur le développement du territoire mais également sur l'évolution de la mobilité. Ainsi, pour 10 % de croissance démographique entre 1990 et 1999, la mobilité des habitants a augmenté de 30 %. La voiture est le mode de déplacements quasi exclusif, mais depuis 2004 dans la CPA la fréquence des liaisons en bus s'est améliorée.

La Communauté d'agglomération du Pays d'Aix



Source CPA.



Communes enquêtées

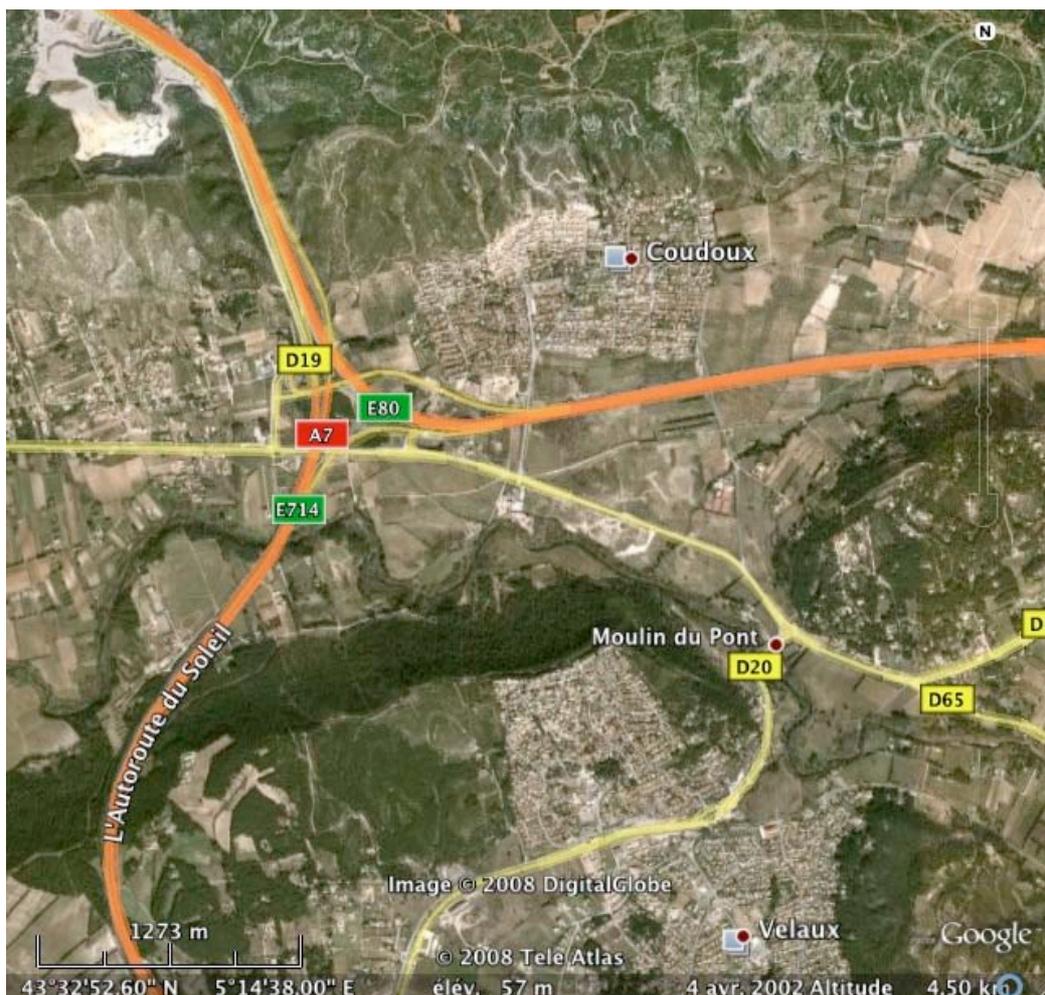
- ***La commune de Coudoux (Lotissement Saint-Michel)***

La commune de Coudoux (3 200 habitants) est située dans la basse Vallée de l'Arc, entre Aix-en-Provence et Salon, et à une trentaine de kilomètres de Marseille. C'est entre 1975 et 1982 qu'elle enregistre sa plus forte croissance : la population est multipliée par deux (de 1 042 à 2 228 habitants). Elle s'est développée principalement sous la forme d'habitat pavillonnaire (92 % du parc en 1999).

La répartition des ménages selon les CSP indique que la commune a un profil à la fois vieillissant (23,6 % de retraités et 16 % de plus de 60 ans en 1999) et de classe moyenne aisée (19,4 % de cadres et professions libérales). On note aussi que l'âge moyen de la population est passé de 30 ans en 1975 à 37,5 ans en 1999.

Commune à l'habitat concentré, développée sous la forme d'un « escargot », elle assure une relative proximité aux commerces et services situés dans le centre de la commune pour la majeure partie des habitants. Ceux-ci disposent en outre d'un service de transport en commun (bus CPA) efficace vers la ville-centre avec 10 rotations/jour et 4 points de desserte.

Situation de la commune



Avec seulement 5 % d'habitat collectif (dont 1,4 % de logement social), 20 % de logement locatif et 5 % de petits logements (T1 et T2), une inadéquation entre offre de logements et demande des personnes âgées apparaît et fait émerger la double problématique : celle d'une sous-occupation des logements individuels et celle d'un frein à la mobilité résidentielle des seniors.

La commune de Coudoux se caractérise enfin par une part importante de personnes âgées qui n'ont pas changé de logement entre 1990 et 1999 : 82,7 % des 60-74 ans et 78,9 % des plus de 75 ans.

Géographie de la commune de Coudoux



- ***La commune de Bouc-Bel-Air (Lotissement La Salle)***

À 5 km au Sud d'Aix, et 20 km de Marseille, Bouc-Bel-Air est une commune qui a participé à la première vague de périurbanisation, avec la construction de nombreux lotissements au pied de son piton rocheux sur lequel est juché le centre ancien, selon une morphologie typique de la région provençale. Le piton est par ailleurs un repère identifiant fort de la commune, actuellement revalorisé par des aménagements. Le village est virtuellement accessible par l'autoroute. Dans une étude, l'AUPA² classe la commune comme faisant partie de la couronne Sud, ayant une fonction essentiellement résidentielle, avec une population ayant des revenus importants et un faible taux de chômage

Le fort accroissement démographique enregistré par Bouc-Bel-Air à partir des années 1975 tend à s'essouffler sur la période 1990-1999. La taille des ménages en diminution constante et les ménages composés de deux personnes en augmentation corroborent la pyramide des âges qui indique une tendance au vieillissement de la population. Le logement est de type habitat périurbain avec 96 % de résidences principales en 1999, dont 74 % datent d'après 1968. Elles sont pour 87 % de type individuel avec 78 % de propriétaires en 1999. Cette couronne est stratégiquement bien placée au niveau des grands équipements qui se sont dessinés (Gare TGV, Europole, zones d'activités de la périphérie aixoise).

En 1999, la commune de Bouc-Bel-Air, située au sud d'Aix-en-Provence, comptait près de 13 000 habitants. La croissance de la commune a été forte entre 1975 et 1982 (+ 4 000 habitants) notamment sous l'impulsion du lotissement La Salle (200 villas) créant une seconde centralité au sud de la commune ; cette croissance a été soutenue dans les années 1980 (+ 3 000 habitants entre 1982 et 1990) ; elle apparaît désormais davantage maîtrisée (+ 1 000 habitants entre 1990 et 1999).

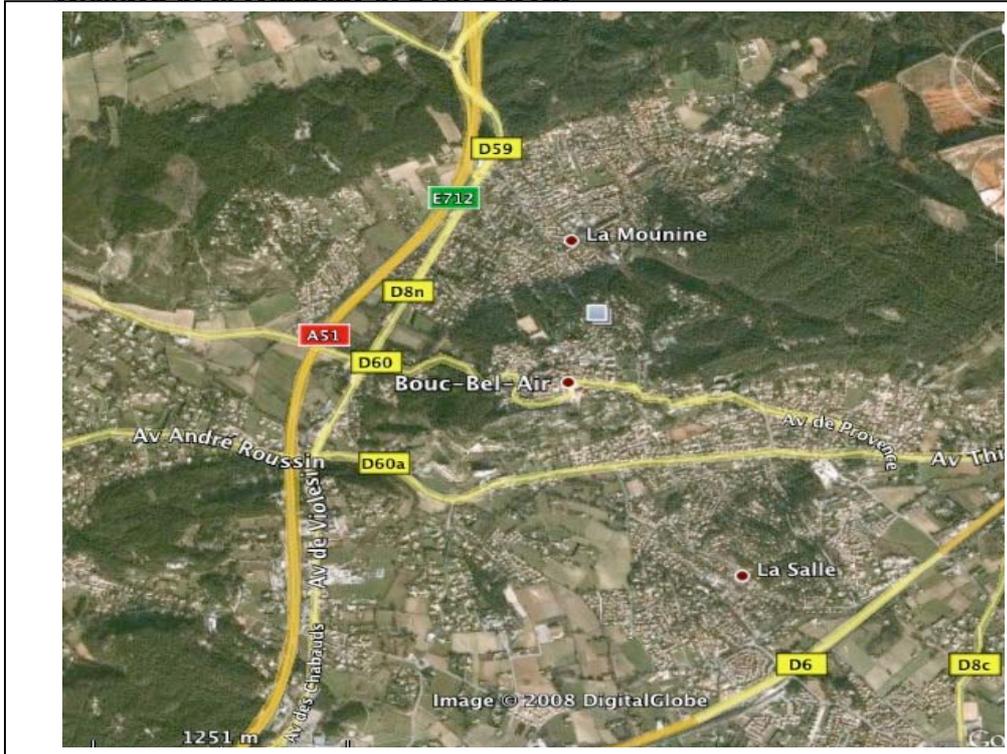
Le développement de la commune est marqué par un parc homogène de logements individuels (87 % du parc) de grande taille (78 % comporte 4 pièces et plus).

La commune accueille une population relativement hétérogène ; elle apparaît toutefois marquée par le vieillissement (19 % de retraités dont une progression de 44 % depuis 1990 et 18 % de plus de 60 ans) et l'accueil d'une classe moyenne « moyenne » (16 % professions intermédiaires et 14 % d'employés mais seulement 8 % d'ouvriers).

Le lotissement de la Salle, lieu d'accueil des employés marseillais dans les années 1970, est particulièrement bien équipé en raison de sa fonction de second centre de la commune ; des inégalités d'accès aux équipements et aux services entre les résidents sont malgré tout à considérer compte tenu de la grandeur du lotissement. Bouc-Bel-Air, à l'instar de Coudoux, affiche un fort taux d'immobilité résidentielle des plus de 60 ans (82,9 % pour les 60-74ans et 77,2 % pour les plus de 75 ans) et un très faible taux de mobilité intra-communale (respectivement 2,4 % et 3,4 %).

² Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix (1988), Programme local de l'Habitat du Pays d'Aix, Aix-en-Provence

Situation de la commune de Bouc-Bel Air



Source : Google Earth

Géographie de la commune de Bouc-Bel Air



- *La commune de Meyrargues*

Situé à 15 km au nord d'Aix-en-Provence, sur la route des Alpes et en bordure de la plaine de la Durance, Meyrargues est une commune de 3 382 habitants.

Le village est à l'origine un village rue adossé à un piton rocheux sur lequel est juché un château médiéval. La rue principale regroupe quelques commerces de proximité qui ont du mal à vivre. En sept ans, sept commerces ont disparu. L'évolution démographique est faible du fait du manque d'offre foncière et de véritables projets de développement.

Dans les années 1950, de nombreuses industries agro-alimentaires (Barbier Dauphin) étaient implantées sur le territoire communal. Ces années furent marquées par un dynamisme économique lié aussi à la construction du site de recherche nucléaire de Cadarache (à environ 25 km). Une population d'origine ouvrière est venue alors s'installer au côté d'une population rurale. Dans les années 1970, trois grands lotissements sont créés à proximité du noyau villageois. En parallèle des logements sociaux sont édifiés ainsi qu'un ensemble d'immeuble en copropriété. Les lotissements attirent des actifs locaux, d'origine modeste, tandis que dans la plaine, des villas se construisent en zone NB, souvent occupées elles aussi par des familles d'origines locales ou issues de la migration industrielle. Durant cette période, le village n'est pas soumis à la pression immobilière du marché aixois.

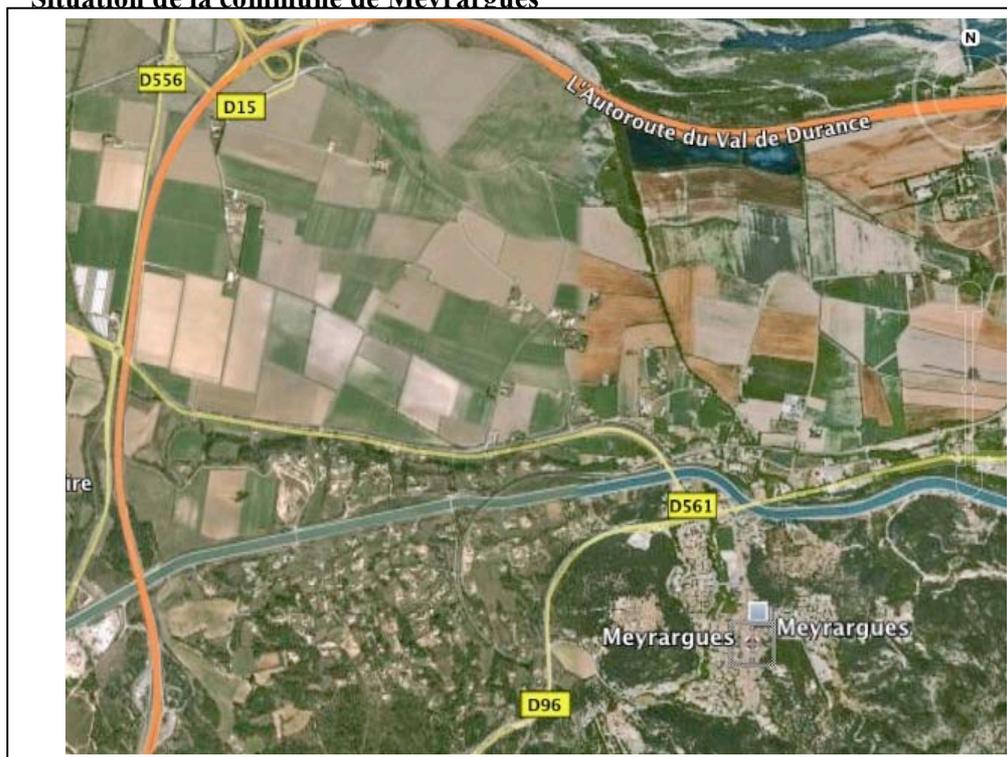
Dans les années 1980, les industries agroalimentaires ferment progressivement accompagnant alors le déclin de ce village. Il attend la fin des années 1990 pour redevenir attractif, cette fois-ci au niveau résidentiel, comblant le déficit d'offres autour d'Aix-en-Provence et satisfaisant de nouveaux résidents à la recherche d'un foncier plus abordable. Cependant, les offres foncières sont limitées du fait d'un POS soumis à de nombreuses contraintes en termes de risque. De ce fait, le village subit une forte hausse des prix immobiliers qui s'alignent un peu en dessous du marché aixois, n'empêchant pas un renouvellement social progressif de s'opérer.

Avec une augmentation de 50 % de la population depuis 1975, Meyrargues a connu une des croissances les plus faibles de la CPA (Les moins de 40 ans représentaient 54 % en 1999, contre 57 % en 1990, et 63 % en 1982 : ce qui marque bien un vieillissement latent.

Aujourd'hui, les lotissements créés dans les années 1970 vieillissent en même temps que leurs habitants, puisque ces derniers, étant majoritairement des locaux, restent sur place.

Les enquêtes ont eu lieu au lotissement du Grand Vallat, construit à partir des années 1970.

Situation de la commune de Meyrargues



Source : Google Earth

Géographie de la commune



Source : Google Earth

- ***Le secteur de Puyricard (fait partie de la commune d'Aix-en-Provence)***

Situé sur le plateau surplombant Aix-en-Provence, le village de Puyricard a su préserver ses paysages et ses grands domaines agricoles. Son accès est aisé par la voie rapide nord (Aix–Gap). Son urbanisation est limitée à la périphérie du village et à quelques lotissements tel le Village du Soleil. Les commerces sont dans le centre du village, avec des services implantés sur les axes reliant vers Aix. Le village est desservi par les bus de ville. Puyricard affirme une vocation résidentielle : c'est le quartier « chic à la campagne » d'Aix-en-Provence.

Le Village du Soleil est un lotissement de 220 maisons individuelles, situé à Puyricard à 5 km au nord d'Aix-en-Provence. Trois kilomètres le séparent du noyau villageois. Il a été construit à partir de 1969 par des bénévoles sur le principe d'une coopérative de construction³.

Le Village du Soleil s'est bâti sur un terrain d'une superficie de 19 hectares. Il s'agissait de terres agricoles de l'ancienne ferme des Truyas, dont le bâtiment rénové jouxte le lotissement.

220 villas y sont implantées (15 de type 3, 112 de type 4 et 93 de type 5) ainsi que 220 emplacements de parking privés et numérotés, 58 box à vocation de garages, 35 emplacements de parking non affectés, 1 local à usage social et 1 centre commercial.

Au centre du lotissement, se trouvent un petit centre commercial (coiffeur, marchand de vêtement avec dépôt de pain, pharmacie et cabinet médical) ainsi qu'un bâtiment. Ce bâtiment, propriété de la copropriété pour la copropriété, pensé et vécu au départ comme un lieu à la disposition des habitants pour des fêtes familiales et des réunions est employé aujourd'hui comme bureau du conseil syndical et salle polyvalente pour des associations.

Au niveau des infrastructures urbaines, le Village du Soleil est desservi par un réseau de bus efficace (un bus toutes les 1/2 heures) qui permet d'aller facilement à Puyricard ou à Aix-en-Provence. Cela dit, il faut noter que ce n'est qu'à partir de 1982 que le réseau de bus de la ville d'Aix intègre les dessertes de Puyricard et du Village du Soleil. Cette qualité de desserte contribue largement au fait que les habitants de cet ensemble périurbain ne se sentent pas isolés et tendent à vieillir dans leur maison individuelle.

³ La société coopérative a été créée le 23.12.1966 pour une durée de trente années.

Situation de Puyricard



Source : Google Earth

Géographie de Puyricard

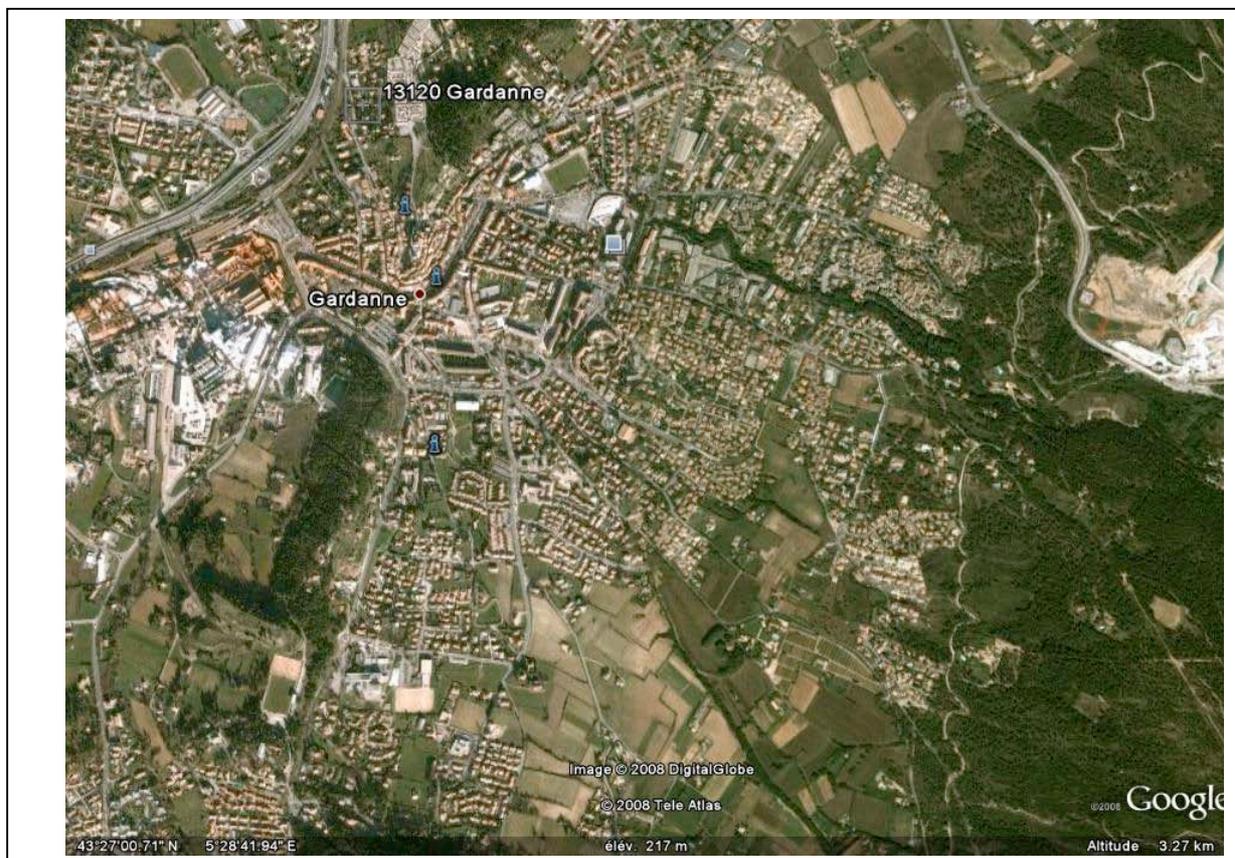


Source : Google Earth

- *La commune de Gardanne*

Gardanne compte 20 700 habitants. C'est la douzième commune des Bouches-du-Rhône. Elle est située au cœur du nœud autoroutier de l'aire métropolitaine marseillaise.

Gardanne est située à 20 minutes de Marseille et à moins d'un quart d'heure d'Aix-en-Provence. L'aéroport Marseille-Provence est à 25 minutes, la gare TGV d'Aix (Arbois) à 20 minutes. D'autre part, Gardanne est reliée par train à la gare Marseille-Saint-Charles, ainsi qu'à celle d'Aix-en-Provence et dispose d'un service de bus intra- et inter-communal entre les communes du bassin minier (Mimet, Gréasque, Fuveau) qui en font une commune particulièrement bien desservie.



Source : Google Earth

Commune carrefour, commune stratégique, elle reste néanmoins une commune à part dans l'agglomération aixo-marseillaise du fait d'une histoire profondément marquée par l'exploitation du charbon et la culture ouvrière. Aujourd'hui encore, les traces des luttes ouvrières insufflent une conduite particulière de la gestion communale résolument tournée vers la solidarité et le partage. Bastion du communisme, elle résiste à l'intégration au sein de la prestigieuse Communauté du Pays d'Aix contre toute logique territoriale, créant une discontinuité mal perçue par ses voisins et un frein à la mise en place de certaines politiques.

C'est dans les années 1880 à 1890 que le premier puits de mine digne de ce nom est foncé à Biver, la cité minière du même nom se développe et l'usine d'alumine Pechiney s'installe près de la gare. L'essor de l'industrie accélère la mutation économique du village rural et provoque une augmentation rapide de la population (1 600 en 1809, 3 500 en 1900, 8 000 en 1946, 20 000 aujourd'hui) surtout par l'apport de main-d'œuvre étrangère italienne, arménienne, polonaise, tchèque, espagnole, nord-africaine : c'est l'origine du creuset de population qu'est devenue Gardanne. Après la Deuxième Guerre mondiale, alors que l'exploitation charbonnière atteint des sommets, une centrale thermique est installée entre Gardanne et Meyreuil. En 1994, une chaudière à lit fluidisé circulant (LFC), la plus puissante du monde à être équipée de cette technologie de pointe, réduit considérablement les émissions de soufre. La fermeture de la mine, début 2003, entraîne la ville dans une nouvelle mutation, symbolisée par la mise en place d'un centre de microélectronique unique en France.

À l'issue d'un siècle d'exploitation minière, Gardanne élabore ainsi un projet de reconversion économique dans une démarche responsable fondée sur les perspectives économiques offertes par les nouvelles technologies.

Grâce à des atouts intéressants qu'elle tente de valoriser (un positionnement géographique au coeur du triangle Marseille-Aix-Aubagne, une nouvelle gare TGV et l'aéroport international à 20 minutes du centre-ville, la création à partir de décembre 2006 d'un RER entre Aix et Marseille et le doublement de la route qui relie les Bouches-du-Rhône au Var en passant par Gardanne), la commune se modernise. Et cela se concrétise par la création d'une école d'ingénieurs ainsi que par la progression du nombre d'établissements et du nombre d'emplois du secteur privé.

En septembre 2002, les premiers élèves ingénieurs ont été accueillis dans le premier centre de formation supérieure et de recherche microélectronique de France. Sous l'égide de l'École des Mines de Saint-Étienne, ce grand projet a été instruit par le gouvernement pour répondre aux besoins des entreprises du secteur : le centre de microélectronique de Provence s'installe à Château-Laurin en septembre 2006. 25 % des sites de production de microélectronique de France, installés en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur attendent déjà l'arrivée de ces futurs diplômés.

La diversification du tissu économique, fondée sur le triptyque historique charbon-électricité-alumine, assure à Gardanne la présence de sous-traitants et de compétences recherchées, parmi lesquelles la maintenance industrielle, la chaudronnerie, le génie civil ou le bâtiment.

L'essor technologique de la ville a ainsi constitué une vitrine attractive pour les activités innovantes et les services, tout en enrichissant ce niveau de savoir-faire.

Si Gardanne est en passe de réussir son défi économique, reste un défi démographique, simplement humain, à relever. Car, si d'un côté, elle accueille une population de cadres et de professions intermédiaires jeune et dynamique (+ 58 % et +33 % entre 1990 et 1999) ; de l'autre, se trouve une population vieillissante, usée par des années de vie consacrées au charbon et ancrée à leur « maison de la mine ».

Ainsi, en 2008, 21 % de la population a plus de 60 ans (contre 18,5 % en 1999). Cette part de la population est particulièrement peu mobile puisque 82 % des plus de 60 ans habitaient déjà le même logement en 1990. Elle accueille de ce fait relativement peu de nouvelles

personnes âgées (seulement 9 % des personnes âgées habitaient une autre commune du département en 1990) bien que disposant d'un parc de logements collectifs important (24 % en 2008) et pour lequel la commune consent des efforts constants.

Face au vieillissement de la population, une maison de retraite, le Domaine de l'Olivier, a ouvert début 2005 route de Mimet. Elle propose 80 lits, dont une vingtaine réservée aux malades d'Alzheimer et psycho-dépendants, et quatre pour un accueil temporaire. Le bâtiment est en forme d'étoile afin de raccourcir les couloirs et de multiplier les espaces verts. La structure est gérée par une association, L'AGESPA, dont la Ville est membre fondatrice minoritaire. L'établissement est agréé à l'aide sociale.

Du point de vue de l'accompagnement social et comparativement aux autres communes enquêtées, le CCAS se montre particulièrement dynamique et éclairé sur les difficultés du vieillir.

1.3. Les terrains de l'aire urbaine de Toulouse

L'aire urbaine toulousaine, c'est 342 communes sur 4 000 km² avec une population de 985 978 habitants au RGP 99, 1 102 882 habitants au recensement 2006⁴.

Les plus de 60 ans représentaient au dernier recensement disponible (1999) 170 000 personnes, soit 18 % des habitants.

La répartition des plus de 60 ans dans l'aire urbaine est à l'image de celle de la population tout âge confondu : 44 % dans la ville-même, 32 % en périurbain proche, 24 % en périurbain plus lointain, ce qui signifie que **56 % des plus de 60 ans vivent dans l'espace périurbain**.

Ce chiffre varie légèrement selon les tranches d'âge, mais si les plus âgées sont un peu plus nombreuses dans la ville-même (46 % de plus de 85 ans), elles demeurent très présentes dans le périurbain : 29 % dans le proche et 25 % dans le plus lointain.

Cette population des plus de 60 ans est d'ailleurs moins mobile que le reste des habitants de l'aire urbaine, les déménagements sont moins fréquents que dans la population totale : seulement 20 % des plus de 60 ans ont changé de logement entre 1990 et 1999, contre 60 % dans la population totale.

Pour le moment les projections de l'INSEE entre 1999 et 2020 montrent que c'est surtout dans le périurbain proche que l'accroissement des populations âgées serait le plus conséquent avec toutefois l'inconnu de leur comportement résidentiel : reviendront-elles vers le centre-ville ou non ?

Nous avons choisi des communes d'enquêtes qui appartiennent à des communautés d'agglomération différentes au sein de l'aire urbaine. Une commune comprend des lotissements de cadres moyens ou supérieurs (Ramonville), les quatre autres communes des lotissements plus populaires. Leur desserte est également différente : si Ramonville est maintenant desservie par la ligne B du métro, en tant que terminus de la ligne, les quatre autres secteurs le sont par bus plus ou moins fréquents. Globalement, les dessertes s'améliorent en particulier grâce aux liaisons bus-métro et les transports en commun sont de plus en plus utilisés pour rejoindre le centre-ville toulousain. Pour les autres destinations, l'usage de la voiture reste prépondérant.

⁴ Insee, 6 Pages, n° 116, 2009.

Les communes retenues dans l'aire urbaine toulousaine



Métro Ligne A : Balma-Gramont – Basso-Cambo

Métro Ligne B : Borderouge – Ramonville

— Commune de Toulouse

Cartographie : Françoise Desbordes (LISST-Cieu)

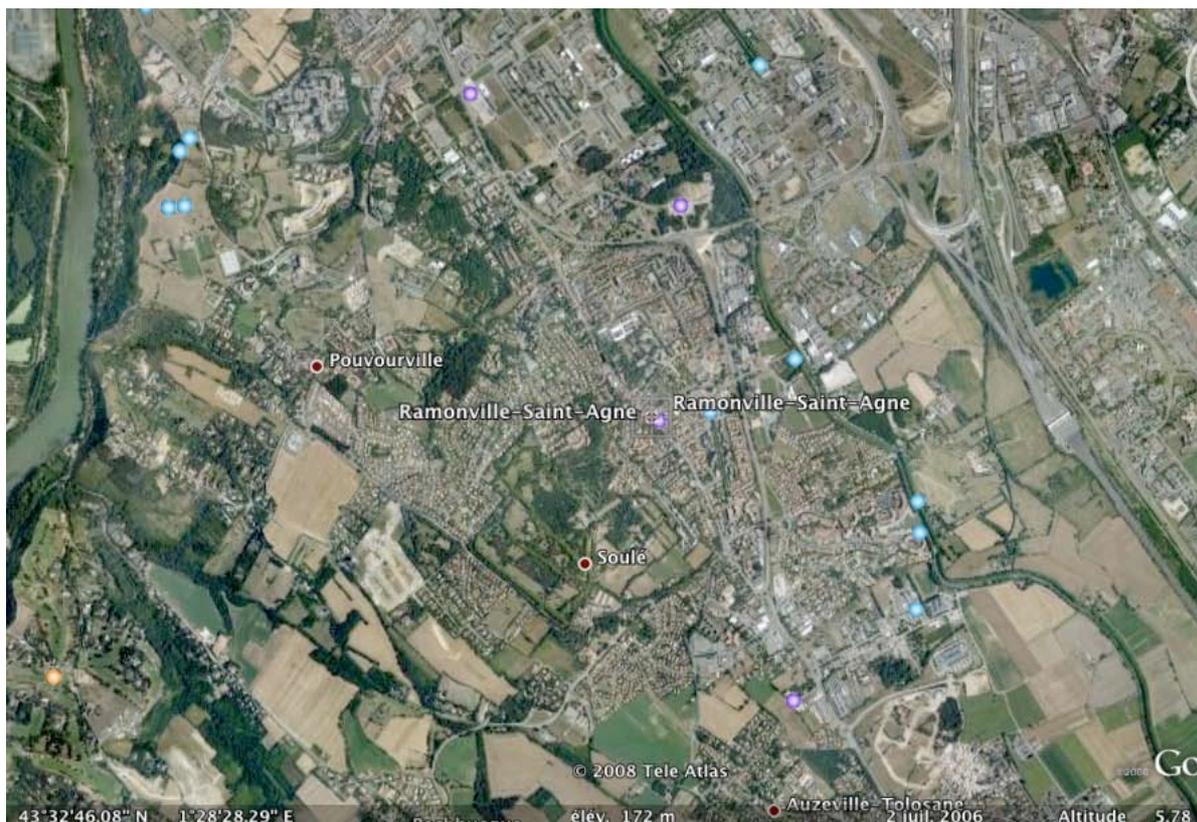
- ***La commune de Ramonville-Saint-Agne, le lotissement Gleyze-Vieille***

Cette commune de première couronne au sud-est de l'agglomération se situe à 8 kilomètres du centre-ville de Toulouse. Elle comprend 12 050 habitants au recensement de 2006 (population totale). Depuis 1999, la population a augmenté de 503 personnes soit une croissance de 4,35 %. En une vingtaine d'années, la population a été multipliée par cinq : 2 214 en 1968, 8 699 en 1975, 10 561 en 1982, 11 547 en 1999.

Les plus de 60 ans représentaient, en 1999, 18,9 % de la population totale dont 5,4 % pour les plus de 75 ans. D'après les estimations, c'est la part des 60 ans et plus qui a le plus augmenté depuis 1999 par rapport aux autres tranches d'âge, elle dépasse maintenant les 20 %.

C'est une commune résidentielle, sur 650 ha, très bien équipée (équipements divers, parc d'activités, port sur le canal du Midi, zone de loisirs...) qui bénéficie de l'arrivée du métro et de la mise en place de transports en commun en site propre. Malgré cela pour le moment 83,2 % des actifs se rendent à leur travail en voiture ou deux-roues.

Situation de Ramonville-Saint-Agne



Source : Google Earth

Les premiers lotissements, qui datent du début des années 1970, ont été réalisés sur les coteaux, puis la ville s'est étendue dans sa partie basse vers le canal du Midi. Elle présente toutefois un coeur de ville bien identifiable avec des projets en cours pour le revitaliser.

Le nombre de résidences principales a été multiplié par dix en vingt ans : 577 en 1968, 2 645 au RGP de 1975, 5 388 en 1999. La croissance continue puisque l'estimation 2004 recense 5 894 résidences principales dont 35,6 % en logement individuel.

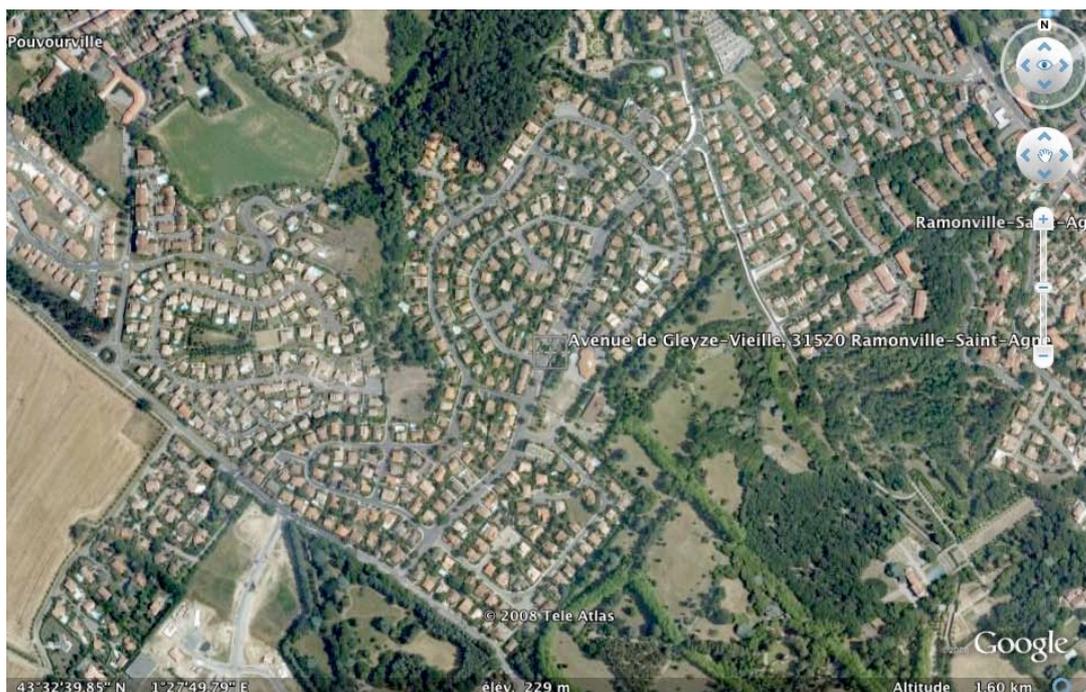
En effet, la part des locataires est beaucoup plus élevée que dans les autres communes retenues : 47,1 % dont 9,5 % de logement HLM. 49,2 % des habitants sont propriétaires de leur logement.

La commune, proche du campus universitaire de Ranguel, comprend une population très diplômée : 30,7 % de la population ont un diplôme supérieur à Bac+2. Près des deux tiers de la population sont des cadres moyens ou supérieurs (64,7 %), 22,2 % des employés, 8,8 % des ouvriers.

La commune est membre de la Communauté d'agglomération du Sicoval. Le Sicoval, créé il y a 28 ans est pionnier de l'intercommunalité de projets et créateur de la taxe professionnelle unique. Cette intercommunalité est composée de 36 communes (60 000 habitants). La Communauté d'Agglomération du Sicoval exerce aujourd'hui quatre grandes missions : le développement économique et l'emploi (création et gestion de 4 parcs d'activités économiques de plus de 1,5 ha) ; l'aménagement de l'espace ; l'environnement et le cadre de vie ; la cohésion sociale et politique de la ville.

Le **lotissement de Gleyze-Vieille**, situé à flanc de coteaux, date de 1970 et comprend 334 maisons. Une enquête réalisée en 2001 montrait déjà que la tranche des 40 à 59 ans était fortement représentée (76 %), six ans plus tard une partie de cette population est à la retraite. Il nous intéresse de voir quelles décisions ont été prises ou s'apprêtent à l'être concernant le logement. Plus des trois-quarts des chefs de ménages sont des cadres supérieurs ou exercent une profession libérale. Les maisons sont spacieuses, vastes garages, espaces de réserves. Mais peu de maisons sont à la revente et l'on observe une grande stabilité dans l'habitat.

Le lotissement Gleyze-Vieille



- ***La commune de Villeneuve-Tolosane***

Cette commune de 507 hectares est située à 17 km au sud-ouest de Toulouse en limite de la deuxième couronne. Le village originel est bâti sur une terrasse et c'est là qu'ont été créés les premiers lotissements dans les années 1960 (en partie pour accueillir les rapatriés d'Afrique du Nord) qui se sont faits en couronne autour du cœur historique. Puis la croissance s'est faite en direction d'une partie plus basse, « la plaine » avec dans un premier temps un habitat diffus le long des ruisseaux, puis des lotissements. L'habitat y est moins dense et c'est dans cette partie qu'ont été installés les équipements les plus récents. La commune est assez bien équipée et desservie par 3 lignes de bus. Les actifs utilisent une voiture ou un deux roues pour se rendre au travail pour 85 % d'entre eux.

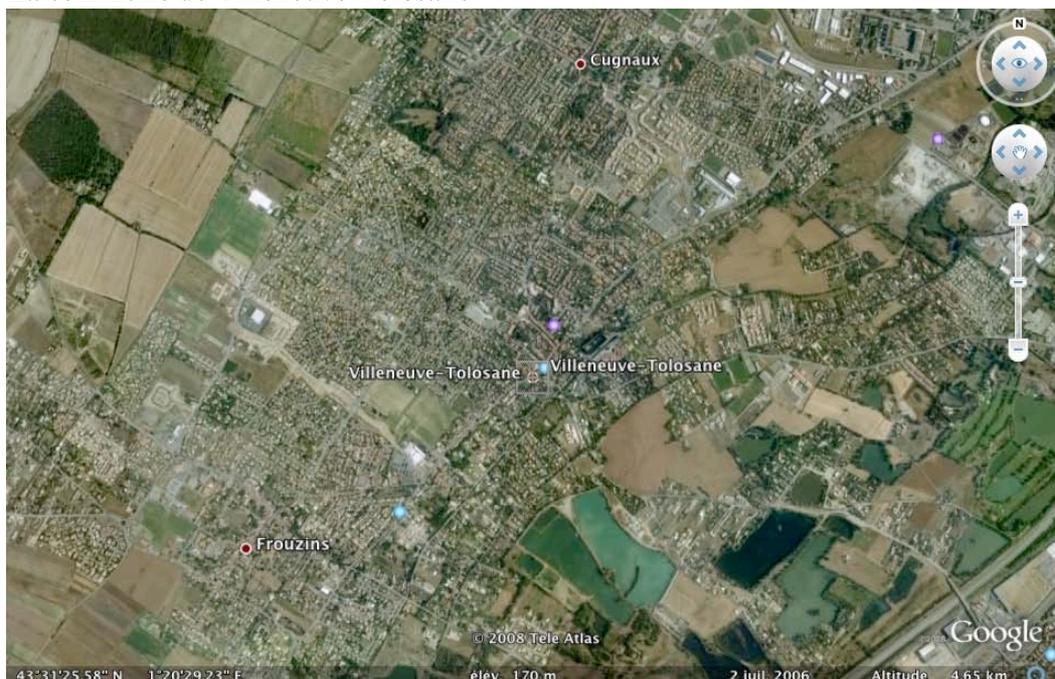
La population de la commune était de 8 252 habitants au RGP de 1999, et de 8 396 en 2006. Depuis 1982, la population de la commune a connu une croissance régulière (+ 26,6 % de 1982 à 1999), mais la croissance a été très rapide jusqu'au milieu des années 1980 puis elle s'est stabilisée et croît légèrement depuis le début des années 2000.

Près des deux tiers de la population (64,5 %) ont un niveau inférieur au bac (dont 14,2 % aucun diplôme), 9,2 % ont un diplôme de niveau supérieur à Bac+2. La moitié des actifs est des employés ou des ouvriers (18,9 %), 29,8 % des professions intermédiaires et 15,5 % des cadres supérieurs. 31 % des ménages sont retraités.

Les maisons individuelles représentent 85,5 % des résidences principales, 10,8 % sont des immeubles collectifs. Les propriétaires de leur logement sont 70 %, 27 % sont locataires dont 7,4 % dans un logement HLM.

Les plus de 60 ans représentent 20,5 % de la population totale, dont 6,4 % de plus de 75 ans.

La commune de Villeneuve-Tolosane



Source : Google Earth

- ***La commune de Pinsaguel***

Pinsaguel est une commune du sud toulousain au confluent de la Garonne et de l'Ariège, membre de la Communauté d'agglomération du Muretain. Elle est faiblement desservie par les transports en commun (une ligne de bus), 90 % des actifs utilisent leur voiture ou un deux-roues pour se rendre à leur travail, et 91,2 % des ménages ont au moins une voiture.

En 1982, la population était passée de 1 638, en 1968 à 1 970 habitants, loin des explosions de croissance qu'ont connues certaines communes de l'agglomération. Sa population est de 2616 habitants en 2006 sur 520 hectares (2 464 au RGP 1999). Depuis 1990, la population a d'abord décliné, - 5,3 % de 1990 à 1999, pour croître légèrement + 6,2 % de 1999 à 2006.

La structure socioprofessionnelle a considérablement évolué dans les années 1990 : le nombre des retraités a augmenté de 45,8 %, tandis que celui des ouvriers diminuaient de - 46,2 % au profit des artisans, commerçants, chefs d'entreprise + 29,4 %, des cadres supérieurs + 39,3 % et des professions intermédiaires + 22,7 %.

Avec un niveau d'éducation plus faible que celui des habitants de Ramonville (10 % des habitants possèdent un diplôme de niveau supérieur), la population active appartient pour 58,3 % aux professions intermédiaires et aux employés, 15,4 % sont cadres supérieurs.

En 2004, la part des maisons individuelles est restée importante : 89,2 %, celle des appartements n'a que très peu augmenté (10,6 %). 77,6 % des habitants sont propriétaires de leur logement, 19,6 % locataires (logements non HLM principalement).

La part des ménages d'une personne est passée de 21,5 % en 1999 à 23 % en 2004.

Les plus de 60 ans représentaient, en 1999, 22,6 %. Une estimation de 2004 montre une légère hausse de la part des plus de 60 ans en particulier celle des femmes. La population des retraités ou pré-retraités confirme cette tendance, elle est passée de 19,6 % en 1999 à 22,7 % en 2004.

La commune de Pinsaguel



Source : Google Earth

- ***La commune de L'Union***

Commune du nord-est toulousain, à 6 km du centre-ville, L'Union est membre de la Communauté d'agglomération du Grand Toulouse.

Après une période de très forte croissance (4 601 habitants en 1968 ; 10 461 en 1982), la population de la commune apparaît comme relativement stable en 2006, 12 467 habitants sur 692 ha (pour 12 139 au RGP 1999).

Les terrains libres deviennent rares et depuis ces dernières années, les constructions ne concernent plus que des collectifs notamment dans le centre. Plusieurs lignes de bus rejoignent la commune, ainsi qu'une navette vers la station de métro la plus proche. Toutefois, 82 % des actifs se rendent au travail en voitures ou en deux-roues et 93,9 % des habitants possèdent une ou plusieurs voitures (à part égale).

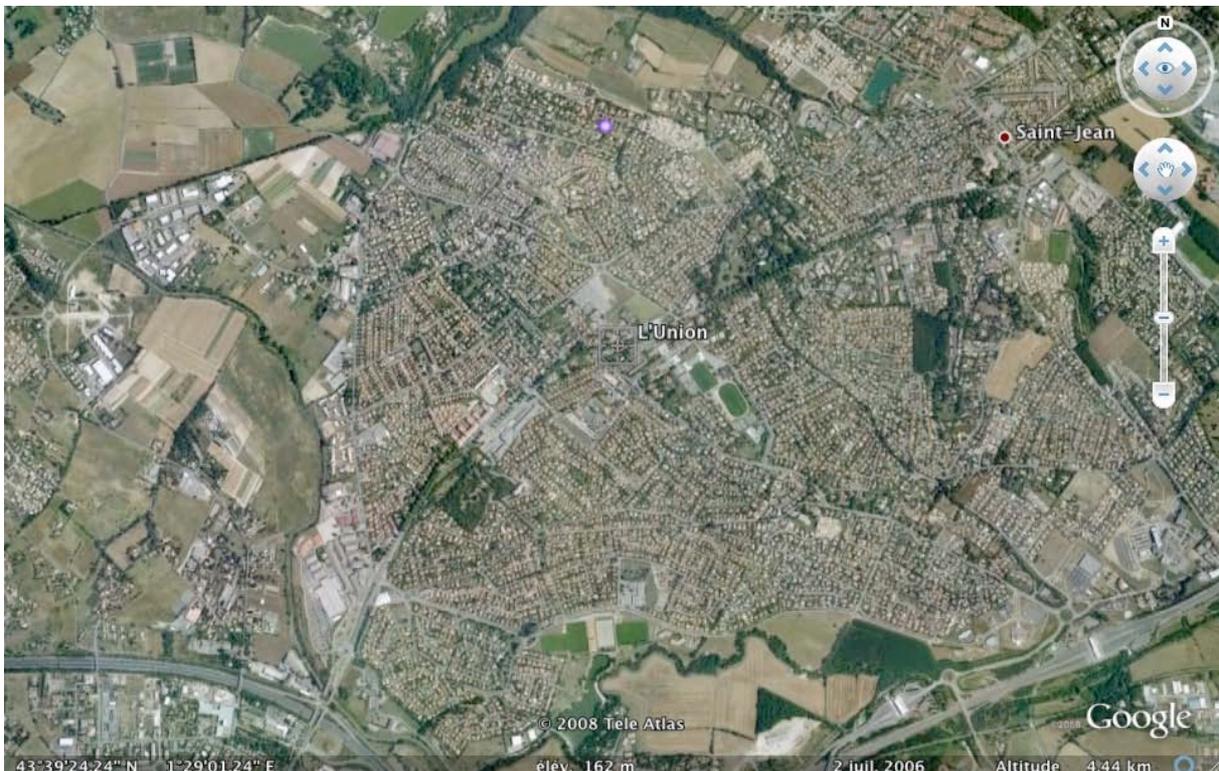
Pour 13,7 % d'entre eux les habitants possèdent un diplôme de niveau supérieur, la population active appartient pour 58,4 % aux professions intermédiaires et aux employés, 22,2 % sont des cadres ou professions intellectuelles supérieures.

Les propriétaires sont très nombreux dans cette commune : 81 % pour 15,1 % de locataires (dont 1% dans du logement HLM), et les plus de 60 ans le sont pour 88 % d'entre eux.

De 1990 à 1999, la part des retraités dans la population totale a augmenté de 75 %.

Les plus de 60 ans sont très représentés : 26,6 %, dont 7,8 % de plus de 75 ans. Pour 95,6 % d'entre eux, ils habitent dans une maison individuelle.

Situation de la commune de L'Union



- ***La commune de Bessières***

Bessières, ancien village rural au bord du Tarn, est une petite ville à 32 km au nord-est de Toulouse, sur 1 668 hectares dans la troisième couronne de l'agglomération toulousaine.

Cette commune a connu une croissance régulière mais non spectaculaire jusqu'à récemment : 1 456 habitants en 1968 ; 1 595 en 1975 ; 1 841 en 1982. En revanche, on estime que sa population est passée de 2 224 en 1999 à 2 600 en 2004, (soit + 16,9 %) et même 3 204 en 2005, soit une croissance annuelle de 23,2 %.

Mais elle a surtout attiré notre attention parce que près de la moitié de sa population avait 60 ans ou plus : 31,9 % de 60 ans à 74 ans, 15,7 % de 75 ans et plus. Ceci est en partie dû à la présence depuis les années 1980 de trois maisons de retraite – deux publiques et une privée – qui représentent environ 110 lits avec une quatrième en construction qui porterait le nombre de lits disponibles à 200. Même si elle est reliée à Toulouse par un bus, globalement la commune est isolée et la question des transports est cruciale. Cet éloignement est compensé par la présence de nombreux commerces et services qui expliquent en partie l'attraction de la commune. En outre la commune n'entre dans aucune intercommunalité, ce qui malgré une politique sociale municipale très interventionniste l'isole un peu.

Situation de la commune de Bessières



Source : Google Earth

Les trois quarts des logements sont des maisons individuelles (75,8 %) dont 42,1 % sont occupées par des retraités ou autres inactifs (5,8 %). Ce parc de maisons individuelles ou de fermes est un peu ancien, y compris dans le centre-ville, puisque d'après le RGP 1999, plus de la moitié des maisons (57,4 %) a été construit avant 1975 dont 22,6 % avant 1915. Sachant que 80 % des retraités sont en maison individuelle, ils sont donc concernés par ce vieillissement du parc de logement ; 10 % des retraités sont en appartement et 10 % en foyer logement.

Une forte proportion de la population non scolarisée de plus de 15 ans (88,8 %) a un niveau inférieur au bac (dont 19,5 % n'ont aucun diplôme), 11,5 % ont un diplôme de niveau supérieur à Bac+2.

Il subsiste quelques agriculteurs (1,3 %) et 8,0% d'artisans ou commerçants, un quart des actifs sont ouvriers (16,5 %) ou employés (8,9 %). S'il y a 12,1 % de professions intermédiaires, les cadres et professions intellectuelles supérieures ne sont que 4,5 %. **Près de la moitié (48,7 %) de la population est inactive ou retraitée (40,2 %).**

Mais la commune est en train de changer car les dernières estimations montrent une croissance importante de la population. La structure par âge risque donc de se modifier fortement car, même si Bessières attire par ses bons équipements des ménages âgés vivant dans les zones rurales alentour et souhaitant se rapprocher d'un centre-ville, elle accueille donc également une population plus jeune.

2. La synthèse de l'analyse des entretiens habitants

Les ménages enquêtés dans les trois contextes périurbains corroborent les tendances soulignées par l'analyse statistique faite en amont.

Pourquoi sont-ils venus s'installer en périurbain ?

Les ménages rencontrés dans l'agglomération toulousaine sont pour la plupart originaires de Toulouse voire de la commune où ils sont installés. Pour la moitié d'entre eux, ils sont venus du centre-ville toulousain acheter ou construire une maison il y a 30-35 ans dans une commune périurbaine, participant ainsi au grand mouvement de desserrement du centre vers la périphérie de l'époque correspondant au début de l'étalement urbain. Un bon tiers des ménages ont simplement cherché à rester dans la commune où ils habitaient ou dans une commune limitrophe.

Seuls quatre ménages ont une origine extérieure à la région : trois de Paris et un de Lyon. La vision de leur venue dans la périphérie toulousaine est très loin des clichés véhiculés à propos du Sud-Ouest qui serait attractif pour sa qualité de vie, elle tient plus à des nécessités de rapprochements familiaux pas toujours désirés.

Ce couple venu de la région parisienne à la retraite a fait construire sa maison à Villeneuve-Tolosane en 1995 : *« C'était la proximité de la famille de mon épouse parce que la mienne a essaimé un peu partout. Normalement s'il n'y avait pas eu mes beaux-parents, nous ne nous serions pas installés en France, on allait en Espagne. »* Les parents de Mme sont décédés assez rapidement après leur installation, mais ils sont restés au final dans cette maison et ils ne le regrettent pas : *« On est très très bien (...) on a quitté tous nos amis et tout (...) mais ici on se plait énormément ».* (Villeneuve-Tolosane)

Cet autre couple est venu, il y a 34 ans, de Paris alors qu'ils étaient à la retraite depuis trois ans. Elle aurait préféré rester à Paris, mais sa mère devenue veuve les a convaincus de la rejoindre. *« On a quitté Paris avec beaucoup de regrets, mais maman habitait ici, elle était seule, on a essayé de l'aider, ce qui n'était pas facile. Ici on est venu quand la maison a été presque terminée (...). Moi je n'avais pas du tout envie de venir à Bessières ; mes parents avaient économisé toute leur vie pour revenir à la retraite, mais moi j'aimais là-haut (...). »* (Bessières)

Ce couple est venu de Lyon en 1964, à la cinquantaine, s'installer dans la commune pour des raisons inconnues : *« Quand je suis arrivée à Bessières, j'ai dit je ne veux pas y rester. (...) J'y suis habituée maintenant, chaque fois qu'on a déménagé, j'ai eu du mal à m'y mettre, quand mon mari a acheté cette maison j'ai dit c'est pas possible, on ne va pas habiter là, (...) maintenant je m'y suis faite, j'ai de bons voisins ».* (Bessières)

En entrant dans les difficultés d'un âge avancé, certaines personnes quittent le centre-ville toulousain pour à la fois trouver un logement mieux adapté (plus récent, de plain-pied, etc.) et se rapprocher d'un enfant installé dans une commune périurbaine de l'agglomération. *« Notre fils était instituteur à Villeneuve-Tolosane (...) et on a pu avoir le terrain juste derrière chez lui, ce qui fait que nous avons vendu après à Toulouse et nous sommes venus construire, nous sommes arrivés en 1993-94 ».* (Villeneuve-Tolosane)

Dans tous les cas, quel que soit le contexte métropolitain, l'espace périurbain semble assez consistant pour une population vieillissante d'une part, mais également pour d'autres populations, puisqu'il attire encore des urbains qui cherchent à se mettre à distance de la ville. Il semble même être, pour les ménages les plus aisés, un lieu stratégique entre ville et villégiature.

Pour autant que les ménages souhaitent y vieillir et le voient comme un lieu stratégique, il n'en est pas moins utile de rappeler à quel point cet espace nécessite une mobilité, le plus souvent en automobile, et une autonomie, alors comment est négociée cette apparente contradiction ? Quelles mobilités se dessinent ? Quels usages peut-on observer et quelle inscription territoriale se met en œuvre pour ces ménages vieillissants ? Quels liens se tissent entre mobilité quotidienne et mobilité résidentielle et à quel niveau se rompt l'équilibre ? À quel moment se fait la rupture – si elle se fait – et comment est-elle négociée – par choix ou par contrainte ? Enfin quels en sont les facteurs explicatifs ?

2.1 Des pratiques de mobilités très différenciées

- *L'usage de la voiture*

L'usage de la voiture dépend pour beaucoup du contexte périurbain dans lequel s'inscrit le vécu quotidien du ménage. On peut toutefois observer des grandes tendances propre à chaque système métropolitain étudié.

En **Île-de-France** se dessine une faible motorisation due essentiellement à la densité du réseau de transports en commun francilien. Les ménages rencontrés apprécient la possibilité de se rendre à leurs activités par le biais d'autres moyens que la voiture individuelle et ceux qui en sont éloignés vivent mal cette distance et cette moindre accessibilité. Quand ils utilisent l'automobile c'est souvent en dehors des heures de pointes, c'est moins la nuit que par le passé et surtout moins longtemps – excepté lorsqu'il s'agit de se rendre dans une résidence secondaire ou quand ils partent en « vacances ».

Cependant quel que soit le type de ménages et son lieu d'installation, ils soulignent tous une moindre utilisation des lieux et espaces de la ville de Paris et revendiquent au contraire un recentrage de leurs activités en direction des centralités périphériques et des villes périurbaines. Enfin, beaucoup d'entre eux utilisent des modes doux de déplacement en particulier dans leur commune et/ou leur secteur de résidence à la fois pour des raisons de santé et pour le plaisir considérant qu'ils ont le temps. La possibilité de rester vivre dans le périurbain sans voiture est donc pour, une bonne partie des enquêtés, envisageable. Mais l'automobile reste un vecteur de liberté ; elle est associée au dynamisme, à l'autonomie et à la possibilité de choix pour les jeunes retraités. À leurs yeux, ne plus en disposer, c'est entrer dans le « grand âge » et cela correspond à une autre phase de l'existence, celle que l'on souhaite repousser au plus tard possible.

On distingue néanmoins une différence entre l'est et l'ouest de la région. Ainsi, dans les communes de Seine-et-Marne – et c'est sans doute là un effet de génération plus qu'un effet social – les femmes sont assez nombreuses à ne pas avoir le permis de conduire ou à l'avoir passé tardivement. Parmi les raisons d'absence ou de passage tardif du permis, on trouve aussi bien : des raisons de santé, l'hostilité du mari ou pas de nécessité ressentie plus tôt.

« - Et vous Madame, est-ce que vous avez eu le permis ? *Non, mon mari n'a jamais voulu. Parce qu'il avait peur que j'abîme sa 2 CV ! Il regrette, il regrette, mais maintenant je n'ai plus le droit de conduire.* (Elle rit)

- Et donc comment vous faisiez pour vos déplacements ? *Eh bien, j'étais obligé d'avoir affaire à lui, il fallait que les rendez-vous correspondent pour les réunions de parents d'élèves et pour tout ça. Tout dépendait de son emploi du temps.* » (Othis)

« Vous, vous avez le permis ? Vous l'avez passé quand ? *En 69, j'ai passé mon permis sans en parler à mon mari, oui ! Et un jour j'arrive et il me dit : tu as l'air bien gaie. Je lui ai dit que j'ai eu mon permis du premier coup. Alors il me dit : eh bien tu vois, tu le mets dans la poche et ton mouchoir par-dessus parce que tu n'auras pas de voiture tout de suite. Et la voiture, je l'ai eu en 73 [...] Un soir il me demande si je veux toujours une voiture, je lui réponds que oui, puisque j'ai mon permis ! Alors il me dit que le voisin vend la sienne. Autant vous dire que j'ai pris tout de suite le carnet de chèques ! [...] Je ne sais pas, il avait peur. Lui, le permis, il a décidé de le passer deux fois, il a loupé. Puis ça ne l'intéressait pas. [...]*

- Et votre mari n'avait pas de voiture ici ? *Non, il s'était acheté une petite moto, il adorait ça.* » (Othis)

Parmi celles et ceux (les plus nombreux) qui ont une automobile, certains ont arrêté de conduire pour des raisons médicales ou à la suite d'un accident de voiture qui les a marqués durablement.

« *Pendant un temps je n'ai pas pu conduire suite à un problème à l'œil. C'est une période difficile parce que je me retrouvais ici, un peu enfermée en quelque sorte mais heureusement qu'une amie pouvait venir me chercher pour aller en ville* » (Ennery)

« *Suite à cet accident (hémiplegie), on se trouve coincé ici, ma femme conduit peu parce qu'elle n'aime pas ça et moi je ne peux plus... on aimerait bien rester ici mais on n'a pas de famille dans le coin, c'est pour ça qu'on aimerait retourner près de nos enfants dans l'Yonne* » (Ennery)

Cependant, pour une très large majorité, même dans des ménages mono-motorisés, l'usage de la voiture reste quotidien, sinon régulier. La voiture demeure pour les retraités jeunes et/ou en bonne santé la condition *sine qua non* de la vie périurbaine.

« - Et justement, comme vous envisagez l'éventualité de n'avoir plus qu'une seule voiture, ou alors plus du tout ? *Eux : ah, si c'est plus de voiture, là on s'en va.*

- *Elle : une voiture, on se débrouillera même si ça veut dire qu'on aura moins d'activités séparées, ou qu'il y en aura un qui sera un peu plus dépendant de l'autre. Une voiture, ça va, mais plus de voiture du tout, non, c'est exclu. Qu'est-ce que vous voulez faire ici si on n'a pas de voiture. On ne peut pas faire nos courses. L'épicier, ça va, mais pas tous les jours. Il n'y a pas de pharmaciens, pas de coiffeur.*

- Lui : *il y a aussi le boulanger, le restaurant tabac, on a quand même trois commerces. Le coiffeur, on peut le faire venir. Mais non c'est vrai ou alors le vélo. Non, c'est rédhibitoire, c'est sûr.*

- Elle : *oui mais à ce moment-là ça veut dire qu'on est obligé de dépendre des gens. Non... »* (Everly)

En revanche, le point de vue se modifie progressivement à mesure des incapacités physiques et de l'avancée en âge. L'intérêt pour les sorties est moindre, les motifs de déplacements plus restreints. Les personnes rencontrées cherchent alors avant tout la proximité pour s'économiser.

« *Vous savez ce qui est commerces ou loisirs, commerces plus intéressants, pas l'alimentation : les vêtements ou autres plutôt, vous savez à nos âges, on a beaucoup moins besoin que les jeunes, de se vêtir. On cherche moins la toilette... Encore que. En tout cas, c'est différent.* » (Othis)

Comme pour l'ensemble de la population, la motorisation des personnes enquêtées est très forte **dans l'aire toulousaine**. Lorsque ces personnes se sont installées dans ces zones périurbaines, la voiture était indispensable à la vie familiale car les transports en commun étaient absents ou peu fréquents. En passant à la retraite, ils continuent juste à conduire, aussi longtemps qu'ils le peuvent. Certains même s'y appliquent pour ne pas perdre la main : « *l'idée qu'on a aussi c'est qu'il ne faut pas abandonner la voiture parce que c'est difficile de s'y remettre après, tant qu'on n'a pas de problèmes de vue, de conduite, de réflexes, etc., pour le moment je crois qu'il y a beaucoup de gens ici qui sont pareils et même au-delà de notre âge.* » (Ramonville)

Pouvoir conduire, c'est être encore libre : « *Quand j'ai le cafard, je prends la voiture, je vais n'importe où, je vais à l'Intermarché, je vais quelque part... sortir de la maison.* » (L'Union)

Plus des trois quarts des couples de notre étude possèdent une ou deux voitures qui peuvent être conduites par les deux membres du couple, ce qui confère une grande autonomie. Dans un quart des cas, un seul membre du couple peut conduire, et dans ce cas, en général, ce sont les femmes qui n'ont pas le permis de conduire. Si à partir de 80 ans, on sent un ralentissement de l'usage de la voiture, seul un couple âgé de 98 et 86 ans n'a plus de voiture. Il faut noter que pendant l'entretien, ils parlent de la voiture qui est dans le garage ayant du mal à se souvenir que leur fils a vendu la voiture, pour des raisons de sécurité, après que Monsieur, qui ne voit plus très bien, soit monté sur un trottoir en sa présence.

La plupart des personnes seules ont une voiture qu'elles continuent à conduire. Les trois exceptions à cette règle se situent aux extrémités de notre échantillon de personnes rencontrées. D'un côté, il s'agit d'une femme veuve de 66 ans qui a son permis de conduire, mais pas de voiture et qui est encore très mobile grâce à la marche et aux transports en commun. Elle reconnaît toutefois que le fait de ne pas avoir de voiture la rend un peu dépendante des autres : « *Moi je suis dépendante de ma femme de ménage, de mon fils ; parce que quand même j'ai mon amie à S., je ne peux pas aller la voir, c'est elle qui vient me chercher quand elle m'invite, elle me ramène.* » (Pinsaguel)

Les deux autres personnes sont des femmes plus âgées, 97 ans et 98 ans, qui ne sortent plus beaucoup de chez elle.

Si on analyse la question par type de lotissement, il est vrai que c'est le lotissement le plus proche du centre-ville, celui qui est relié par bus et par métro, qui est aussi celui où l'équipement automobile est le plus élevé ; plus que la distance et le manque de transport, c'est la situation socio-économique qui joue un rôle dans l'équipement et l'usage de l'automobile.

D'une façon générale, la voiture leur apparaît souvent nécessaire pour certaines activités : *« pour se ravitailler c'est assez loin, pour porter les achats, il faut une voiture »* (Villeuneuve-Tolosane)

La voiture permet de compenser la perte de capacités physiques. Si l'on ne marche pas bien, la voiture permet de se rapprocher de son but : *« Je vais à Auchan, et comme j'ai la carte d'invalidité, je me gare en face de la porte »* (L'Union).

Mais les déplacements automobiles sont un des domaines où les astuces et la solidarité jouent le plus. On conduit sur les petits trajets, mais pour les plus longs, un enfant prend le volant, on vient se faire prendre.

La stratégie, c'est d'éviter les déplacements aux heures d'embouteillage ou de ne pas rouler de nuit : *« Ceux de la nuit (les déplacements en voiture) c'est fini, même quand on va chez ma petite fille, on n'y soupe pas »* (Pinsaguel)

Les personnes âgées rencontrées ont toujours mentionné des possibilités d'être véhiculé soit par un enfant, un voisin ou un ami.

« Si je dois aller chez le docteur ou quelque chose, j'y vais souvent à l'extérieur. C'est lui qui vient. Je n'ai jamais pris le taxi. Tout est fait avec mon fils » (Bessières).

Aucun de ceux qui sont aptes à faire un trajet nous est apparu sans solution de recours pour ses déplacements en automobile indispensables.

On nous a même signalé le cas d'une dame âgée qui ne conduit pas, mais qui s'est achetée une voiture et qui « trouve » des chauffeurs quand elle a besoin de se déplacer.

Si les trajets et les distances parcourues diminuent avec le temps, les déplacements de la vie quotidienne continuent à être assurés avec la voiture si nécessaire, notamment les courses au supermarché.

Dans **l'aire marseillaise**, on retrouve les mêmes attitudes que dans l'aire toulousaine ; avec le sentiment d'une certaine rationalisation des déplacements. La voiture permet de continuer ce que ne permet plus son propre corps (des personnes ne marchent quasiment plus mais conduisent toujours). Là où se situe la plus grande différence entre ces trois aires métropolitaine, c'est qu'il ne se dessine, dans le contexte marseillais, aucun usage et aucune connaissance des réseaux de transports en commun à disposition même lorsque les secteurs sont bien desservis (comme par exemple celui de Gardanne). Les enquêtés affirment se tourner plus facilement vers la marche à pied et le vélo que le bus. Les seules exceptions par rapport à l'usage de la voiture – en particulier dans son rapport à l'environnement – viennent

des catégories les plus aisées – mais ça ne change pas beaucoup les pratiques et les usages de la voiture.

Habitué à vivre sur le mode du tout automobile, il semble que les périurbains âgés de l'aire urbaine marseillaise aient du mal à accepter de se passer de l'automobile. Cette dernière reste l'outil indispensable du mode de vie périurbain. Ils y sont d'autant plus attachés, qu'ils appartiennent à une génération qui a valorisé la voiture comme instrument de liberté et d'indépendance. Cet attachement fait qu'ils ne renoncent qu'en dernière limite « *Si je m'arrête après c'est fini* », et ce malgré les légers handicaps qui peuvent restreindre l'aptitude à conduire. Les personnes adaptent le plus souvent leur mobilité pour réduire les risques et/ou ménager la fatigue : ne plus conduire la nuit, emprunter certains itinéraires jugés plus sûrs, grouper les motifs sur un seul jour de sortie... Ces périurbains âgés repensent leur mobilité et développent ainsi des compétences, un savoir-faire automobile pour pouvoir s'adapter et rester dans l'environnement choisi. Cette « automobilité » les amène paradoxalement à utiliser leur voiture pour pallier une déficience physique car il est parfois plus facile de conduire que de marcher. Alors pour de petits trajets, dans le quartier, la commune, le périurbain âgé continuera d'utiliser sa voiture pour continuer à mener une vie normale.

Attachés à une mobilité automobile, ces habitants âgés envisagent mal d'autres modes de transport tels que les transports collectifs. Leurs usages est le fait soit d'anciens habitués, soit de personnes qui ont totalement perdu leur « automobilité », et qui trouvent là, un nouveau moyen de s'adapter au prix de nombreux efforts, car les transports collectifs (le réseau et la fréquence) sont en périurbain peu accommodés aux besoins des personnes âgées.

Ne plus conduire implique de demander de l'aide à son entourage (famille, voisins), se faire accompagner, devenir tributaires des autres, et s'adapter aux temps et habitudes de leurs accompagnants. « *Normalement, elle [sa fille] vient le vendredi... Mais c'est pas tout le temps, elle est très occupée. ...* ». Ces mobilisations de l'entourage familial et social peuvent être analysées comme des processus de déresponsabilisation car la personne devient passive et assistée [Luxembourg, Thomann 2008].

- ***Le rapport à la ville-centre***

Le rapport à la ville varie bien-sûr à la fois selon l'âge de la personne interrogée mais aussi son parcours de vie plus ou moins urbain. Il nous semble aussi varier selon le sexe.

La ville, c'est pour beaucoup le lieu de la jeunesse, des études, du premier logement de la vie d'adulte, ce qui explique le regard nostalgique qu'ils peuvent avoir sur une ville qui ne leur semble plus exister, celle qu'on a connu autrefois forcément moins trépidante alors mais plus active pour eux :

« *Je n'ose imaginer maintenant ces grandes cours où je rentrais facilement en voiture, maintenant tout est barricadé, il y a des portes, des tags sur les portes, ce n'est plus un ville ouverte (...)* » (Ramonville).

« *Je regrette Toulouse ancien parce que j'habitais Croix-de-Pierre, les vaches venaient manger la salade dans le jardin, du Fer à Cheval, on partait pour aller danser, on allait à la potinière à Croix-Daurade et on partait souvent à pied filles et garçons.* » (Pinsaguel)

« J'adore la ville, je suis une femme de ville, mais elle se détériore la ville, j'aime bcp la ville mais... la ville autrefois si vous voulez il y avait la vie, il y avait des marchés, des commerces, maintenant c'est que des fringues, des restos,(..) » (Ramonville)

« Sur Paris et tout, les transports étaient tellement faciles que... Et puis il faut dire que ce n'était pas la folie comme maintenant. C'est vrai qu'on était tranquille à Paris avant et là, ça a bien changé. » (Othis)

« J'ai quitté Paris en 72 quand je suis allé au Blanc-Mesnil... Là, on a passé la journée à Paris ! Ça faisait trentaine d'années que je n'y étais pas allée. Eh bien, ça m'a fait une drôle d'impression. Ce n'était plus du tout l'avenue des Champs-Élysées... comme je l'ai connue. C'était affolant, affolant ! C'était grandiose avant, mais alors là, c'est fou les gens qui déjeunent sur les trottoirs et partout. C'est affolant, non, ce n'est plus les Champs-Élysées que j'ai connus. Ah non ! Ah non, alors ça ne manque pas, si vous voulez. Ah non, il y a vraiment trop de monde, c'est fou. » (Othis)

Les femmes semblent conserver un lien privilégié avec le centre-ville toulousain, plus longtemps que leur conjoint.

« J'ai une épouse qui est très portée sur le spectacle, le théâtre, la littérature, donc effectivement, elle me traîne (en ville) (...) dès qu'il y a des occasions sur Toulouse » (L'Union)

« Je n'aime pas tellement la ville, ma femme oui parce qu'elle aime faire les boutiques, elle. Elles y sont encore allées hier, mais moi cela ne me plaît pas tellement la ville » (L'Union)

« Je me baladais dans le centre, ça me faisait du bien (...) j'y allais toute seule parce qu'avec mon mari je suis d'un côté, lui de l'autre » (Bessières)

« J'ai du mal à y aller, mon mari, il ne veut pas y aller du tout, moi je m'oblige » (L'Union)

« La Ville pour moi c'est une distraction, parce qu'on va avec ma sœur dans un café, on fume une cigarette, on va manger aux Galeries souvent, on passe les après-midi en ville, on fait les magasins, on va au café, on se détend (...) » (Pinsaguel)

Ce changement de perception suscite une appréhension à y retourner et participe d'une meilleure acceptation d'en être éloignée. Ainsi dans l'ensemble des entretiens, la ville est quasiment abandonnée dans les pratiques de déplacements et de loisirs : moins d'intérêt à s'y rendre, peur des évolutions et nouvelles ambiances urbaines, crainte de la circulation, tarif de stationnement. La ville devient exclusivement un lieu de santé : hôpitaux et médecins spécialistes. Une petite minorité de périurbains continue de se rendre à Paris, de temps à autre, pour « voir une exposition ou visiter Paris ». Ce sont souvent les plus mobiles et les plus dynamiques par ailleurs qui sont concernés. Ils peuvent alors privilégier les transports en commun plutôt que la voiture qui génère des difficultés pour se garer. Les motifs de ces déplacements sont souvent récréatifs ou culturels. Il s'agit plus souvent de retraités assez

jeunes (moins de 75 ans, plus souvent la soixantaine) et appartenant à des catégories socio-culturelles plus élevées (par l'origine sociale ou l'ascension professionnelle).

Avec l'avancée en âge, l'envie d'aller au centre-ville diminue et les « nuisances » de la ville sont mises en avant :

« Qu'est-ce que je vais aller chercher en ville maintenant »

« Je ne vais jamais faire les soldes, je n'ai pas envie de me faire bousculer (Pinsaguel)

« Et puis aussi il y a le fait que moi je suis malentendante et que les bruits de la ville me gênent. » (Ramonville)

« Non, en ville, on y va plus. Eh bien, on ne peut pas marcher trop loin vous voyez, alors il manque des bancs dans les espaces verts, qui sont pollués par les chiens, parfois même il y a des voitures garées dans les espaces verts. » (Vigoulet-Auzil)

« Le parking du métro est toujours plein... si on pouvait se garer correctement on descendrait plus souvent. » (Pinsaguel)

« La ville pour moi c'est une source d'ennui » (Vigoulet-Auzil)

« La ville c'est tout ce que je n'aime pas (...) moins je vais en ville mieux je me porte » (Ramonville)

Quoi qu'il en soit dans les communes périurbaines d'Île-de-France ne disposant pas d'une gare, les déplacements en transports en commun (RER ou train) restent couplés avec l'usage automobile pour se rendre à la gare la plus proche ou la plus pratique pour accéder au lieu de destination. Ce couplage est pratiqué par tant de personnes, que les espaces environnant les gares sont engorgées par le stationnement automobile sauvage, faute aussi d'espaces dédiés à cet usage.

« Elle : quand on va à Paris, on prend le train de préférence quand c'est dans la semaine, parce que garer sa voiture à Paris, c'est pas possible. Ce qu'il y a c'est qu'il faut arriver une demi-heure avant l'heure du train pour garer sa voiture à la gare.

Lui : moi, je ne veux plus aller en train en semaine parce qu'il y a trop de voitures à la gare. En semaine il faut se garer à 1 km ou 1.5 km... non c'est envahi de voitures ! Les gens du coin ne peuvent même pas garer. » (Everly)

Pour les retraités les plus aisés, la proximité de Paris est un critère de sélection dans leur choix de résidence. Beynes, par exemple, est considérée comme une commune qui présente des avantages de proximité, notamment celle de la capitale. Paris est aisément accessible en train, grâce à la gare et pour ceux qui sont venus s'installer dans la commune au moment de la retraite, cet élément a joué en faveur de cette localité. Paris représente à la fois un centre de services inégalable mais aussi et peut-être surtout un carrefour pour rejoindre la famille aux quatre coins de la France. Mais une fois qu'ils sont installés à Beynes, la ville-centre est finalement moins fréquentée que prévu. Pour les commerces, les soins médicaux, des destinations plus proches sont privilégiées ; et même si Paris reste associée aux

divertissements, les sorties au théâtre, au concert et autres visites culturelles se font de plus en plus dans un environnement proche.

En revanche quelle que soit la commune investiguée, plusieurs témoignages rappellent la place centrale de Paris et de l'Île-de-France en général, dans le réseau de transport français. Le train est plutôt utilisé par les retraités pour rejoindre une gare de la capitale afin d'y prendre un TGV ou gagner un aéroport, voire la fréquence des bus pour se rendre là aussi à un aéroport :

« Nous prenons le train pour aller voir nos petits-enfants à Toulon ; c'est facile, la gare est à côté, après c'est le TGV gare de Lyon. On ne va jamais à Paris sinon, sauf avec le club et puis on ne conduit pas dans Paris » (Beynes)

« On a une navette qui part de Pontoise et qui nous amène jusqu'à Roissy, c'est quand même pratique » (Ennery)

Cependant dans les secteurs moins équipés comme en Seine-et-Marne, lorsqu'un des conjoints est hospitalisé et que l'autre ne conduit pas, la mauvaise qualité des réseaux de transports en commun de banlieues à banlieues, est difficile à vivre.

« À Othis, on a de la chance quand même, il y a pas mal de commerces. C'est seulement pour les médecins, les hôpitaux. Parce que le plus près c'est l'hôpital de Meaux. Il y a Senlis, Vert Galant. Donc comme c'est dans un rayon de 20 km, sans voiture... Les transports pour aller à Meaux, bon ça va encore, mais pour aller à Senlis il n'y en a pas. Une fois l'été dernier, j'ai voulu aller voir mon mari et ma fille ne pouvait pas m'emmener, par transports. D'ici j'ai pris le car, j'ai pris le train à Roissy pour arriver à la clinique qui est à, quoi, 15-20 km, et bien j'ai mis de 2 h 45 à 5 h 15 ! Alors j'ai dit : plus jamais je ne le referai ! Alors c'est vrai que pour des gens comme moi, et il y en a quand même, c'est quand même un gros souci. (Othis)

Seule la ville de Toulouse et son agglomération semble garder un pouvoir de polarisation.

Même si certains affirment *« La ville ça ne m'attire pas comme on a tout à côté, on ne ressent pas le besoin »* (Vigoulet-Auzil) ou *« En ville on y va très peu sauf quand on a un besoin particulier, autrement... on a tout sur place »* (Bessières), le centre-ville toulousain garde un certain pouvoir d'attraction en particulier pour les habitants des communes les mieux desservies en transports. On constate que les pratiques sont en train de changer et que lorsque les transports en commun s'améliorent, ils sont plus utilisés. Ainsi beaucoup des personnes enquêtées prennent le métro pour aller au centre de Toulouse, en rejoignant une tête de ligne soit en bus, soit en voiture qu'ils laissent dans un des parkings relais gratuits à leur disposition.

« Avec le métro, c'est super, je peux aller à Borderouge maintenant » (L'Union)

« Sinon la ville c'est Toulouse et c'est toujours le métro, à moins qu'il n'y ait un parking facile » (L'Union)

« Si j'y descends en ville, j'y vais en bus. » (L'Union)

« Je prenais le bus à 14h30, je revenais le soir, je faisais quelques courses, je me baladais dans le centre, ça me faisait du bien (...) » (Bessières)

« *Quand je vais en ville, je laisse la voiture à Balma, je vais en métro* » (Bessières)

« *Quand on va en ville, on va quand même en voiture jusqu'à Basso Cambo et on prend le métro* » (Vigoulet-Auzil)

« *On y va des fois, on prend le métro, parce qu'on est abonné, on va à Basso Cambo et on va en métro...* » (Vigoulet-Auzil)

- ***L'usage des TIC***

Ce changement de rapport à la centralité est aussi, chez certains enquêtés, impacté par le développement des technologies de l'information et de la communication ; et plus particulièrement d'Internet. Si l'usage des TIC est relativement peu important notamment chez les plus âgés, il semble que cela puisse en être différent à l'avenir avec des générations habituées à pratiquer l'ordinateur et à consommer sur le Net. À ce propos, on note chez les plus jeunes retraités un vif intérêt pour l'outil informatique ; et les acteurs locaux multiplient les ateliers de formation sur le thème. L'implication dans la vie de la commune est un facteur explicatif d'un plus grand usage des TIC par certains retraités. Ainsi être membre actif d'une association de défense de l'environnement (par exemple *La sauvegarde de Beynes*) induit la nécessité de s'informer mais aussi d'informer les autres membres. L'outil informatique devient alors indispensable pour le bon fonctionnement de l'association. Celles et ceux qui deviennent conseillers municipaux utilisent également plus facilement que d'autres les TIC en commençant par l'envoi de mails. En outre parmi les activités qui ont « le vent en poupe » et qui attirent des retraités, il y a les ateliers d'écriture ; par ce biais, certains utilisent volontiers le traitement de texte pour rédiger leurs essais. Pour ces retraités, être devant son ordinateur devient une activité comme une autre inscrite dans l'emploi du temps de la journée : « *l'après-midi, et plus que le soir, j'écris sur mon ordinateur ou je recherche sur internet des informations pour l'association* » ; « *moi, l'ordinateur c'est une passion, les soirs où ils regardent le sport à la télé, je me mets devant l'ordinateur et je chat, je me documente sur des questions culturelles, de la cuisine, des questions technique, je vais sur e-bay, sur des forums, et puis j'ai une webcam qui me permet d'être en contact direct avec mes petits-enfants* » (Ennery)

Enfin, sans nécessiter un usage des nouvelles technologies, une partie des achats s'effectue sans mobilité physique : les vêtements ou encore les décorations de Noël peuvent être achetés par correspondance (sur catalogue papier, par téléphone). De même, certains commerçants effectuent des tournées (pour le pain, les surgelés, le coiffeur notamment) :

« *Et donc pour vos courses, vous allez surtout chez Intermarché ? Oui et puis je commande aussi beaucoup chez Picard, oui, oui.* » (Othis)

L'enquête ne portait pas de question spécifique sur l'usage des TIC, on ne peut donc pas en tirer des conclusions. Toutefois on devine quelques éléments aux détours d'une phrase.

On voit notamment que l'ordinateur trouve une place importante dans la maison puisqu'il est souvent installé dans une ancienne chambre d'enfant libre depuis son départ de la maison.

« Il y a une autre (chambre) où j'ai mis le micro donc j'y vais, on a Internet, on a le téléphone en 08, ce qui permet de téléphoner à tout va » (Ramonville)

« Là-haut on a aménagé une ancienne chambre de notre fils, c'est l'ordinateur, les trucs de mon mari, imprimante et l'autre chambre c'est le bureau, mon mari a tout ces trucs là-haut. » (Ramonville)

La transformation d'une pièce en bureau ou l'amélioration de son installation est aussi très notable, ce bureau prend de l'importance, puisqu'il se substitue à celui qu'on avait professionnellement et devient l'unique bureau utilisable.

« J'ai aménagé un bureau en haut sous les combles » (Ramonville)

Pour ce qui est de l'usage de l'ordinateur, nos observations ne permettent pas de faire davantage ressortir l'effet d'une classe sociale spécifique, d'une tranche d'âge ou d'un sexe. Nous remarquons plutôt une grande diversité et une assez forte capacité d'apprentissage.

« Je passe pas mal de temps dans le bureau où j'ai l'ordinateur » (L'Union - H. en couple 62 ans cadre d'entreprise).

« Le samedi après-midi, on se détend, mon mari, il bricole, moi je me mets à l'ordinateur, pour jouer aux cartes toujours » (Villeneuve-Tolosane – F en couple 66 ans, employée de maison).

« (...) Puis après où je bricole au jardin ou je reviens ici à l'ordinateur voir les nouvelles. (...) Maintenant je me suis lancé dans la décoration de la céramique avec l'ordinateur » (Pinsaguel - H. veuf, 85 ans, chef de sécurité).

« (...) Je prends mon petit-déjeuner, je vais faire ma toilette et puis ça dépend des jours, je regarde Internet pour voir s'il y a des messages (...) » (Ramonville - F en couple plus de 80 ans).

« Alors après dans les moments creux de la journée, je fais des mots croisés, je lis, de l'ordinateur, j'ai des journées bien remplies » (Ramonville - F en couple 68 ans, travaillait à la Banque de France).

« Elle a l'informatique en haut jusqu'à des 2 ou 3 heures du matin cela ne la gêne pas » (Ramonville parlant de sa femme 62 ans, enseignante).

- **Le rapport aux grandes surfaces**

Dans l'ensemble on constate un abandon au fur et à mesure des problèmes de mobilités physiques du centre des grandes villes au profit des grandes surfaces que les personnes âgées aiment bien fréquenter (accessibilité aisée, climatisation, sécurité...).

« Oui à cette saison, ça me fait passer le temps, et dès fois j'y vais, je prends un bouquin et je lis un peu des trucs... et je passe deux heures (rires). Quand vraiment... l'hiver, quand il fait froid ou quoi. Je passe une heure ou deux. » (Puyricard)

« L'avantage, à Plan-de-Campagne, c'est que vous parquez devant, vous n'avez pas à courir des kilomètres, et à l'intérieur vous avez tous les magasins. La grosse question en vieillissant, c'est le déplacement et la facilité de stationner. » (Puyricard)

Ces grandes surfaces, davantage privilégiées aux « petits commerçants », le sont surtout par la qualité de leur achalandage et leur accessibilité facilitée : *« À Mantes j'y vais beaucoup moins, je m'arrête avant au grand centre commercial Carrefour où il y a tout ce qui faut et puis c'est facile de se garer..., parfois je vais jusqu'à Aubergenville pour changer, il n'y a pas les mêmes magasins. » (Bréval)*

Cependant la faiblesse ou l'absence de motorisation obligent à un recentrage sur les commerces de proximité. Dans le cas d'Othis, qui est relativement bien équipé en la matière, la marche à pied quotidienne pour aller faire quelques courses au supermarché ou à la superette allie nécessité d'approvisionnement et promenade de santé, vivement encouragée par les médecins :

« Et les courses etc., du coup, vous y allez souvent, du fait que vous y allez à pied ? Eh bien écoutez, j'y vais tous les jours. Je me force à y aller tous les jours. Je fais davantage de petites courses. Et comme on est que deux dans la maison quand mon frère vient...

- Et vos grosses courses, vous les faites... ? *À Othis.*

- Vous n'allez pas dans les supermarchés autour ? *Non, quand je vais dans les grandes surfaces, c'est pour me promener. » (Othis)*

Même constat à Ennery, où les courses se font plutôt en direction de Pontoise, malgré la proximité physique de l'hypermarché Leclerc de Cergy. Cette polarisation des achats vers Pontoise s'explique par sa taille moindre et sa plus grande facilité en termes de déplacement (moins de monde sur la route). Enfin les ménages rencontrés fréquentent quelques commerces locaux dans lesquels ils se rendent à pied ou à vélo.

Même dans les contextes les plus denses en offres commerciales, se dessine ce recentrage en direction de la proximité. Par exemple pour les retraités de Beynes, la baisse de la fréquentation de l'hypermarché Auchan de Plaisir est un phénomène visible. Celle-ci se fait en faveur du supermarché G20 situé dans le quartier de l'Estandart. Autour de cette petite surface se sont greffés des commerces, type point presse, salon de coiffure, pharmacie et des services médicaux, cabinet médical et laboratoire d'analyse. Une nouvelle centralité est ainsi apparue en marge du vieux centre, à la croisée des artères principales que sont la D191 et la D119. Ce nouvel espace central pour la commune et qui a maintenant plus de trente ans est un véritable lieu de convivialité ; voisins et connaissances s'y rencontrent. Ce centre commercial de la Petite Mauldre donne vie à la commune et bon nombre de Beynois l'utilisent comme unique point de ravitaillement. Certains s'y rendent à pied depuis le vieux bourg par les bords de la Mauldre, d'autres en voiture lorsqu'ils viennent de quartiers plus éloignés. Le directeur du magasin poursuit lui-même une politique de proximité afin de fidéliser sa clientèle. Depuis 2003 et le plan canicule, les clients âgés sont régulièrement contactés pour proposer une livraison.

Pour les courses alimentaires qui représentent un poids ou un volume important, comme pour les denrées de longue conservation, les courses sont faites moins souvent et avec l'aide d'un tiers. Dans le cas d'une commune plus isolée et de moindre importance comme Everly,

cela devient plus problématique. On compte alors sur l'entraide familiale, occasionnellement sur le voisinage :

« Elle : c'est pareil vous ne demandiez tout à l'heure où est-ce que nous allons faire nos courses, on ne va jamais sur la commune, sauf vraiment en dépannage. On va à Bray au supermarché et puis au marché une fois par semaine en voiture.

- Lui : sauf le pain, il vient de la commune.

- Elle : oui, mais le pain c'est du luxe, on nous le livre tous les matins à huit heures ! Comme ça, on a du pain frais pour notre petit-déjeuner. » (Everly)

Dans l'aire toulousaine, les supermarchés sont nombreux et très fréquentés. Mis à part les habitants rencontrés à Bessières, qui soit trouvent ce qui leur est nécessaire sur place, soit ne sortent plus de chez elles, ainsi qu'une femme d'une autre commune qui n'a pas de voiture, toutes les personnes interviewées disent aller régulièrement à un supermarché voir à plusieurs et beaucoup utilisent également les grandes surfaces de bricolage.

« La première chose que je fais le matin, c'est que je vais faire les courses, le pain bien sûr, on a déjà pris le petit-déjeuner. Après on part à Intermarché et après une fois par semaine on va à Carrefour mais c'est trop grand, on va à Leclerc, c'est même plus près » (Pinsaguel)

Quoi qu'il en soit, comme bon nombre de ménages périurbains, il y a une faible pratique des commerces de la ville-centre et un recours systématique à l'offre d'une « ville » périurbaine ou à celle d'une surface commerciale.

- ***Le rapport au quartier/ à la commune***

Il y a dans l'ensemble une appréciation du vécu quotidien, dans la commune et dans le secteur d'habitation, que la personne vieillissante y ait toujours résidé ou qu'elle vienne de s'y installer. Au regard des différentes personnes rencontrées et des différents contextes prend forme un apprentissage de la vie locale – voire d'une vie villageoise pour les plus immobiles. On assiste à un réinvestissement dans le quartier (plus précisément le lotissement) au moment de la retraite, différemment exprimé selon les quartiers mais réel. Dans les lotissements aisés des relations se nouent avec des voisins âgés mais aussi avec les jeunes ménages installés à proximité immédiate (Ramonville).

« L'évolution c'est les jeunes qui arrivent maintenant, les voisins à côté sont sympas, je n'ai pas perdu au change, ils sont très gentils » (Pinsaguel)

« (...) En face les retraités qui étaient là ont vendu, ils ont bien sympathisés avec les jeunes qui se sont installés » (Ramonville)

À **Puyricard** (suivi sur le Village du Soleil) par exemple, au fil du temps, les plus anciens ont noué de fortes relations avec les voisins. Se sont instaurés des échanges de services mais

aussi des rites (grande marche collective à la Sainte-Victoire à la Pentecôte)... Ces mêmes personnes aujourd'hui font, aujourd'hui, évoluer leurs relations vers des échanges aimables de menus services liés à l'absence. Le voisin reste ainsi une personne de confiance sur laquelle on peut compter. Se dessine, dans les contextes où domine une relative immobilité de la population, une présence active des personnes âgées à être là dans le lieu... pour régler, surveiller l'absence des autres... mais aussi pour être là en prise...

Au vu des observations réalisées dans le Village du Soleil (dans le cadre de cette recherche et dans le cadre d'une recherche pour la mission ethnologique) comme ailleurs, la mobilité limitée des personnes âgées alors induirait une appropriation améliorée de l'environnement résidentiel et une meilleure insertion dans les réseaux sociaux de proximité profitable à tout le voisinage.

Premièrement, les habitants âgés sont des résidents *présents*. Du fait de leur mobilité limitée, ils surinvestissent le lotissement : promenades, discussions, loisirs y sont reportés et s'y déroulent de manière privilégiée. Ainsi, les résidents âgés marchent dans le Village du Soleil – seuls, avec leur animal de compagnie, ou en groupe – ils y trouvent l'occasion de se promener, de faire de l'exercice mais aussi de faire des rencontres et d'être en contact avec les évolutions du quartier (nouvelles familles signifie aussi autre décoration, autres voitures, autres habits autre style de vie, autre manière d'être).

Deuxième aspect, ce sont des résidents *actifs*. En effet, même ceux que l'on avait par ailleurs définis comme des « casaniers »⁵ ne sont pas esseulés, cloîtrés dans leur logement. Les relations de voisinage telles qu'on peut les envisager *a priori* sur la base de repas, il est vrai, ont rarement cours. Ceux-ci étant davantage organisés pour la réception de parents ou d'amis. Dans les faits, leurs relations de voisinage prennent davantage une forme durable autour d'activités et de rapports d'échanges. Le jardinage est, par exemple, une occasion de partager une activité extérieure entre voisins de longue date. Ainsi pourra-t-on observer, au petit matin, des femmes s'entraider pour les tâches les plus techniques, échanger des savoir-faire ; et puis, finalement, avoir le plaisir simple de parler, de discuter voire de débattre au quotidien.

Troisièmement, ce sont des résidents *investis*. Ils ont du temps à donner pour le fonctionnement de la copropriété. On en retrouve certains à la tête du Conseil coopératif ; d'autres agissent pour le bien commun de manière plus informelle. Le jardinage est là encore une activité qui fait sens. De manière intéressante, alors que d'autres enquêtes au sein de lotissements habités en majorité par des familles actives ont permis de conclure que les résidents abandonnent l'entretien des parties communes, les observations faites dans le Village du Soleil ont révélé que les personnes âgées jardinent au-delà des limites de leur propriété. Ainsi, peut-on les voir arracher les mauvaises herbes du jardin voisin ou arroser des espaces verts communs. Et cela n'est pas sans conséquence sur le bien-être de l'ensemble des résidents et leur propension à occuper l'espace public, à s'approprier le quartier et à s'y identifier.

En Île-de-France, certains ménages rencontrés, surtout dans le cas de lotissements où il y

⁵ Luxembourg, 2005, *op.cit.*

a une forte homogénéité générationnelle, apprécient cet état : *« on s'entraide, on se prend de nos nouvelles tour à tour, il y a comme une solidarité..., on sait tous ce que c'est que vieillir alors on se donne des coups de main, on se rend des visites »* (Ennery)

« Ici on se connaît un peu tous depuis longtemps, alors on se prend des nouvelles, on s'aide. Moi qui n'aie plus de famille, je ne peux que rester ici pour être un peu aidé. On me connaît, on vient me voir, on me surveille aussi un peu (rires) – oui je ferme toujours les volets – c'est mon exercice d'étirement (rires) mais c'est aussi comme un code. Parce qu'une fois je suis resté couché plus longtemps que d'habitude et je n'avais donc pas ouvert les volets eh bien tout de suite le voisinage s'est inquiété et Mme M est venue sonner pour savoir si je n'étais pas morte ». (Ennery)

Des amitiés peuvent s'être nouées, notamment à partir de la retraite, justement parce que la solitude des veuves a conduit à une solidarité. L'autre est le miroir de soi ou bien renvoie l'image d'une personne encore plus dépourvue : *« Et puis j'ai Mme Duchemin. Alors là, on fait des sorties... Pas au club, mais des sorties en mairie avec elle. Là, on va avoir le colis, alors on y va ensemble. Et quand il y a un repas fait par la mairie, des repas qui... Par exemple, quand ils font le couscous, on fait une participation et puis on y va ensemble. C'est des petites sorties, comme ça.* (Othis)

Dans une commune comme Beynes, dont la morphologie urbaine est très éclatée, le rapport au quartier est différent selon l'endroit où l'on réside. Dans le vieux bourg, le lien social se crée davantage à l'occasion des courses dans les petits commerces autour de la place Saint-Martin et sur le marché qu'à travers des relations de voisinage ; celles-ci semblent plutôt réduites. En revanche, les échanges entre voisins, que ce soit pour des petits services ou à l'occasion d'un « apéro » ou d'un repas de rue, se développent davantage dans les quartiers excentrés, pavillonnaires comme celui du Val des Quatre Pignons. L'espace public qui borde la maison est davantage propice aux échanges : larges trottoirs, circulation bien moins dense que dans le centre. La population de retraités y est plus jeune également ; les entrées et sorties en voiture ainsi que les travaux de jardinage en façade multiplient les occasions de rencontrer le voisin. À l'heure où les retraités ont de plus en plus tendance à rester dans leur quartier plutôt qu'à regagner leur région d'origine, ces nouveaux liens sont le signe d'un réel ancrage dans des quartiers longtemps étiquetés « cités-dortoirs ».

Toutefois, certains ménages soulignent néanmoins une certaine inquiétude à ne se retrouver qu'entre « vieux » (Ennery), ils apprécieraient de voir des familles plus jeunes et/ ou attendent de la municipalité qu'elle facilite le quotidien (plus de services, d'aides auprès de personnes très âgées qui n'ont pas de familles...). Dans le même temps et presque paradoxalement, dans certains contextes, le rapport aux familles d'actifs arrivées plus récemment, qui peuvent d'ailleurs être les enfants des premiers occupants, ne semble pas toujours être très apprécié :

« Il y a certainement plus de personnes âgées dans certains coins. Par là-bas, ah oui. Des familles où il n'y a pas beaucoup d'enfants, disons que c'est des gens qui sont arrivés comme moi si vous voulez, en 72. C'est les débuts. Donc c'est des gens qui maintenant sont âgés et les enfants sont partis de chez eux. Donc on est... On est tranquille, il n'y a pas d'enfants. » (Othis)

En revanche, lorsque les personnes sont arrivées dans la commune pour leur retraite, c'est

le cas de plusieurs ménages sur la commune d'Everly, on observe une assez bonne intégration. Ces personnes (en couple) sont dans une démarche volontaire dans ce domaine : les premiers contacts ont été établis grâce à une participation à des activités collectives d'animation proposées sur la commune : repas, voyage, club du 3^e âge... Mais il est à noter que ces personnes, avant même leur installation, connaissaient une ou plusieurs personnes (cousine, amis, ancien collègue) résidant sur place ou à proximité :

« Elle : quand on est arrivé, il y avait un cours de gymnastique, donc on est allé au début ; donc on fait rapidement connaissance avec des gens du village, du village d'à côté. C'est comme ça qu'on a lié des connaissances, qu'on s'est fait des copains. Et puis on fait des sorties ici avec l'association, je ne sais plus comment ça s'appelle, pour visiter des endroits de France. On part deux jours ou une journée.

Lui : on a fait beaucoup d'associations, donc ça fait connaître beaucoup de monde. Et puis après on s'est fait des copains. » (Everly)

Une spécificité de ces communes périurbaines qui ont cru de façon importante et rapide comme Othis (mais c'est aussi le cas dans les zones pavillonnaires des villes nouvelles) est la grande homogénéité des populations nouvelles : âge, enfants, date d'arrivée, catégorie socioprofessionnelle... Les premiers temps, bien que difficiles car la commune était bien plus mal équipée et desservie qu'elle ne l'est aujourd'hui, ont représenté du point de vue du voisinage un certain « âge d'or ». L'entraide et les petits rituels de sociabilité compensaient les désagréments d'une vie périurbaine encore pionnière et précaire. Les années passant, les cercles de sociabilité sont allés en se réduisant, pour se limiter à quelques amitiés dans le voisinage proche :

« Et moi, j'avais beaucoup d'amis, en HLM, on se rend service. Si une ne peut pas conduire les enfants, une autre va aller les chercher... C'était une autre vie. Là, les gens étant propriétaires, ils avaient une autre mentalité si vous voulez. Au début, il n'y avait pas de barrières, il n'y avait rien. Les gens se sont mélangés : les apéros collectifs, tout ça, vous voyez. Et puis petit à petit, les petites histoires sournaises sont sorties et c'est devenu très difficile. Moi, je n'ai gardé des relations qu'avec ma voisine qui est décédée il y a trois mois et avec les voisins d'en face. » (Othis)

Par ailleurs, aujourd'hui, les habitants plus récents sont aussi plus aisés (les prix de l'immobilier s'étant accrus) : *« Vous savez ici maintenant, un pavillon, c'est 250 000 euros minimum, donc ça donne... un niveau un peu plus élevé. C'est plus comme pour moi avec un apport de 1 000 francs. » (Othis)*. Ces dernières familles sont arrivées de façon plus disséminée dans le temps et dans l'espace et appartiennent à d'autres générations. Cette situation est moins favorable à l'interconnaissance et aux solidarités locales. On trouve alors plusieurs cas de figure : des jeunes couples avec enfants qui « prennent un peu sous leur aile » une personne âgée isolée, mais aussi des personnes âgées qui ne parviennent pas à nouer, malgré leur désir, de contacts avec leurs voisins « jeunes » qui « restent chez eux » et qu'« on ne voit jamais ».

Sur ce point, le discours des enquêtés de **l'aire urbaine toulousaine**, apporte une nuance. Il revient souvent par exemple dans les propos recueillis que le quartier est « calme », qu'il est agréable, mais les phrases suivantes soulignent les limites et le risque d'isolement :

« Ici vous savez il n'y a pas d'histoire, c'est bonjour, bonsoir, c'est calme. Ceux qu'on connaît, ça s'arrête à 5 maisons là autour, après là bas c'est des jeunes, on ne les connaît pas. » (Pinsaguel)

« C'est calme, je trouve, c'est très calme, moi je m'y plais. (...) Bien, on n'est pas tout le temps fourrés ensemble, mais on vient se voir de temps. » (Pinsaguel)

« Villeneuve c'est très bien parce que ce n'est pas une ville, c'est que des villas disséminées, mais il faut reconnaître un petit peu, ça fait un petit peu perdu, c'est une cité... c'est dortoir ici, à par les vieux, vous avez des jeunes qui travaillent ici, voilà. » (Villeneuve-Tolosane)

« Tranquille, quand il n'y a pas de travaux, il est calme, tranquille... pas très vivant... pas très vivant, et éloigné du centre maintenant qu'on sent qu'on vieillit... » (Ramonville)

« C'est très tranquille mais ce qu'on trouve, c'est que les gens s'enferment de plus en plus chez eux. Quand j'étais gosse, les gens étaient dehors, ils sortaient le soir, ils discutaient, ils allaient à gauche à droite, sur un banc.. petit à petit ça s'est perdu, les gens maintenant ils sont chez eux, devant la télé, fermés, ils sortent très peu, même ici si on se promène, nous on est souvent dehors la journée, mais on ne voit pas grand monde. » (Pinsaguel)

La configuration particulière de ce type d'espace sans centralité joue parfois un rôle dans l'affaiblissement des liens sociaux : « Le fait qu'il y ait une grande avenue, c'est pas le petit village avec une place centrale où tout le monde se connaît. »

Malgré tout, les personnes rencontrées essaient de faire connaissances avec les jeunes couples alentour.

« Derrière il y a un nouveau lotissement, vous l'avez peut être vu en arrivant, on a fait connaissance l'an dernier quand on a fait la fête des voisins (...), on était nombreux, chacun avait amené sa préparation, on s'était consulté de bouche à oreille, c'était très bien, j'ai fait connaissance avec pas mal de ces jeunes couples qui ont construit là, qui ont des petits gamins scolarisés ici, c'était sympa on était plus de 40, cette année c'est prévu, on va le faire un peu à chaque point, on va essayer de le faire plus haut, la rue est longue jusqu'au village. » (Bessières)

- **Le lien mobilité quotidienne/mobilité résidentielle ?**

Si vivre en maison individuelle en espace périurbain apparaît comme acceptable pour un ménage vieillissant, il semble bien pourtant qu'au fil de l'avancée en âge et des différents événements de la vie (décès, maladie...), l'habitant très âgé du périurbain soit amené à réévaluer sa situation résidentielle et ses possibilités de déplacement au regard de l'état de ses compétences, de ses ressources matérielles et immatérielles, de sa capacité à faire face au stress généré par son environnement. Il décidera alors soit que sa localisation résidentielle est encore acceptable, soit qu'elle n'est plus « tenable » en raison d'une mobilité autonome

insuffisante ou d'un environnement devenu insécurisant. Toutefois le curseur, dans la prise de décision, n'est pas le même selon les configurations et les niveaux sociaux.

En général, soit quand la personne se retrouve seule et avec des problèmes importants de mobilité, ce sont soit les enfants qui prennent le relais décisionnel en accueillant la personne chez eux (ce qui n'est pas sans poser de problèmes de part et d'autre), soit est employé en employant un garde-malade (ce qui est très onéreux) ou enfin, en dernier recours, elle est placée dans une institution spécialisée (ce qui est retardé au maximum). Mais tant qu'ils sont valides et autonomes, les retraités envisagent rarement un logement intermédiaire, un logement d'étape entre leur pavillon et la maison de retraite. Pourquoi ? Notamment parce qu'ils envisagent comme intenable leur incapacité à gérer leur vie domestique : l'entretien de la maison, leur entretien corporel (toilette, mobilité à l'intérieur du logement...), leur capacité à s'alimenter par eux-mêmes. La mobilité extérieure est moins souvent évoquée comme cause potentielle de départ. Si les hommes envisagent plus facilement de se faire aider, les femmes qui sont en charge de l'entretien de la maison (surtout dans les ménages les plus modestes) envisagent cette incapacité à venir comme une situation humiliante, qui évoque une déchéance : « *Non je vous dis, je crois que je préfère rester chez moi et vraiment quand je serais incapable de gérer ma maison, qu'on me mette... dans une pension, une maison de retraite.* » (Othis)

« C'est quoi qui vous ferait partir ? *Je ne sais pas. Je ne sais pas, il faudrait que je devienne une loque quoi (rire).* » (Othis)

« *Mais vous savez quand vous dites : par manque de mobilité, dans ce cas-là, il n'y a qu'une solution, ce n'est pas de déménager pour un appartement ou autre, c'est directement la maison de retraite !* » (Othis)

L'horizon des mobilités résidentielles apparaît en Île-de-France plus souvent intra-régional. Beaucoup de discours d'habitants comme d'acteurs ont fait ressortir la moindre prégnance d'un départ vers les régions littorales et/ou du Sud de la France, voire même d'un retour « au pays ». Pour de nombreux ménages rencontrés – la volonté de vieillir en Île-de-France est très présente. Toutefois on repère des stratégies résidentielles liées à l'âge. En effet les jeunes retraités rencontrés sont très souvent au début d'une nouvelle étape résidentielle dans laquelle l'espace périurbain apparaît comme un bon compromis – entre ville et campagne bien entendu mais également entre une volonté de « quitter l'agglomération parisienne » et s'installer « en province ». Pour quelques ménages rencontrés, le choix du périurbain, parfois même éloigné, participe d'une volonté de mise à l'écart de la ville et d'un rapprochement du lieu « de la famille » ; entre Paris et la Normandie, ou entre Paris et la Somme, ou entre Paris et l'Atlantique, ou entre Paris et la Bourgogne... :

« *Nous on est normands d'origine et c'est vrai qu'au départ on avait envisagé de repartir en Normandie au moment de la retraite et puis au fur et à mesure que le moment approchait on s'est questionner ; les enfants et les petits-enfants sont ici, nos amis aussi, on ne connaît plus grand monde par chez nous... Alors on s'est dit pourquoi s'installer en direction de la normandie mais en même temps pas trop loin de nos enfants et petits-enfants et puis en plus ici on continue à bénéficier de la carte orange ce qui n'es quand même pas négligeable et c'st comme ça qu'on a choisi Bréval et qu'on a quitté Flins* » (Bréval)

« On s'est posé la question de repartir vers chez moi à la retraite, mais on s'est vite rendu-compte qu'on ne connaissait plus vraiment de gens là-bas, alors on est resté là, en plus c'est dans la bonne direction. Donc maintenant on navigue entre les deux maisons, entre Ennery et la Somme » (Ennery)

« Quand on a acheté ici on ne pensait pas y finir nos jours, c'est vrai ! on s'était dit c'est une étape avant de repartir e Charente et puis en fait maintenant on n'a plus forcément envie de repartir d'ici – c'est d'ailleurs pour ça qu'on a acheté cette maison dans le village – pour y rester et faire le maximum à pied. Après on est dans la direction de l'Atlantique, on évite les bouchons autour de Paris. Comme ça on peut partir là-bas quand on veut, pour se détendre, se changer les idées. Mais y finir nos jours non ! On n'y est plus habitué. On préfère rester à Maule où il y a tout ce qui faut et puis en plus Paris n'est pas loin ce qui est rassurant. » (Maule)

À Chevry2, en revanche, où domine des catégories sociales supérieures, le déménagement vers un appartement parisien ou vers la région d'origine est plus souvent envisagé que d'éventuelles adaptations du logement.

La distance de Chevry2 au RER B oblige à une mobilité quotidienne dépendante de la voiture - selon les habitants - qui ont développé des habitudes de déplacements et d'achats fondées sur l'automobile, cela malgré le fait que les chemins piétons reliant tous les lotissements au centre Chevry2 permettent d'éviter agréablement les routes. Ce centre composé d'une halle de marché, d'une poste et de commerces de proximité est utilisé d'une manière marginale par les habitants qui préfèrent aller dans le centre commercial des Ulis⁶.

« Aller dans le centre de Chevry à pied, pas souvent, un petit peu... voire à vélo mais dans un but sportif... ou si, si j'ai mes petites filles ; je les promène... ça les allées c'est fantastique ! »

« Je vais faire mes courses aux Ulis à Sept, on serait vraiment bête d'éviter ce genre de chose Lidl, etc... on achète le journal tous les jours... en voiture... ce qu'il y a c'est que je fais de l'entraide scolaire. J'y reste trois heures et il y a le cartable, les documents, les choses comme ça. »

« Je vais au marché le mercredi... les fruits et les légumes c'est le marché... et le reste c'est Champion, mais pas les fruits et les légumes (...), c'est vrai que les commerces du centre, ils n'ont pas l'air de bien... y'a jamais grand monde... »

Malgré la proximité spatiale de Paris, cet espace fonctionne donc comme du pavillonnaire périurbain dépendant, pour les loisirs et les achats, des communes environnantes ou la ville-centre (ici Paris).

Dans leur grande majorité les femmes rencontrées, lorsqu'elles envisagent leur vieillesse, expriment la volonté de s'installer dans un appartement au centre de Paris.

⁶ Les Ulis (91, 25 000 habitants) est une commune à cinq kilomètres à l'est de Chevry2 créée de toute pièce à la même époque (années 70-80) constituée essentiellement de grands ensembles. Le profil de la population est à l'inverse de celui de Chevry2 : grande majorité de personnes d'origine immigrée travaillant dans le « salariat pauvre ».

« On a chacun une voiture, c'est ça qui à la longue ne me satisfait pas complètement. C'est vraiment le seul point. Parce que le bus... c'est un peu long. Et moi, j'ai mes enfants sur Massy... pour garder mes petites-filles ça fait quand même des kilomètres (...). On se disait : « est-ce qu'on va en appartement, plus près de Paris ? » parce qu'on aime bien sortir à Paris et... mais on est très bien ici (...) ça serait pour se rapprocher de Paris, Bourg-la-Reine pour qu'on ait encore un peu de verdure. On y réfléchit, on se donne deux ans de réflexion... tant que mon mari peut conduire sa voiture, on est bien ici mais si on partait pour nous c'est une obligation physique... si mon mari ne conduit plus »

Cette solution qui privilégie le déménagement vers Paris illustre un capital social élevé : acheter un appartement au centre de Paris n'est pas un obstacle, l'essentiel n'est pas la proximité aux services de la vie quotidienne mais l'accès à une vie intellectuelle et culturelle diversifiée.

« Nous on aime beaucoup sortir... théâtre, concert... on a un abonnement à l'Opéra de Massy... je vais au moins une fois par semaine voir une expo à Paris... nous on a toujours envie... si on voit que notre envie est brimée parce qu'on habite là, on changera. »

Les hommes, quant à eux, prévoient davantage de revenir dans leur région d'origine. Contrairement aux autres communes étudiées, le désir de mobilité résidentielle n'est pas rendu impossible par le facteur économique. Cette mobilité se distingue également car elle est essentiellement interrégionale puisqu'il s'agit de partir de la région parisienne, de « revenir ». Quant aux autres personnes qui n'envisagent pas de partir en raison de leur vieillissement, ce n'est pas non plus pour des raisons économiques. D'autres facteurs sociologiques ou psychologiques entrent en jeu.

Une résistance masculine à l'idée de prévoir son vieillissement a été observée.

« Vous n'envisagez pas de partir d'ici ? » « Oh, non, absolument pas... justement, je n'imagine pas être ailleurs, j'ai quand même... je travaille... je suis deux choses, je suis officier général... polytechnicien, depuis très longtemps je me suis projetée dans les sciences humaines à commencer par la psychanalyse (...) est ce qu'on pourrait habiter ailleurs ? On a onze pièces plus des choses qu'on n'appelle pas pièces et c'est déjà plein comme un œuf. » (L'homme)

« Ça c'est notre luxe... pour l'instant, on est encore capable de gérer mais bon ce n'est pas dit qu'on y vivra ici ad vitam aeternam... par contre comme on a fait beaucoup de ports pour les enfants c'est le point de ralliement quoi. Je crois que si on le vendait, ils ne seraient pas contents du tout. » (La femme)

« Mais moi, je ne veux pas la vendre ! » (L'homme)

« On n'a pas dit qu'on voulait mais peut-être qu'un jour on sera obligé » (La femme)

« Ça c'est autre chose. [Changement de conversation] Nous avons dans l'Aveyron une maison que j'ai héritée de ma mère qui est à moitié du XIII^e siècle et à moitié du XVIII^e et XIX^e siècle... j'ai déjà fait beaucoup de travaux (...) et ça on y va entre un mois et deux mois, l'été. » (L'homme)

Cet homme souffre de maux liés à l'âge : il boite et supporte d'importants problèmes de vue.

Maintenant à la retraite ou en passe de l'être, les femmes ne projettent pas de retour en « région » au contraire de leurs époux. L'une d'entre elles avoue qu'elle désire rester malgré le projet du conjoint encore actif de retourner dans leur région d'origine pour sa retraite.

« Je suis à la retraite... je peux enfin en profiter, faire ce que je veux... les activités du Club [Chevry2] sont de très bonne qualité (...) Je commence à me faire des relations (...) Mon mari, il travaille comme un fou, ça a toujours été comme ça (...) Pour lui, c'est évident qu'on partira à sa retraite ! ».

On trouve ce désir en contradiction avec l'épouse chez un autre futur retraité. Au chômage depuis sept ans, cet homme rêve de revenir à son Bordelais natal en attendant la retraite de sa femme.

« Oui, bien sûr que je veux partir... j'attends que ça, moi ! Je vais retaper une maison dans ma région, dans le Bordelais, là... une vieille bâtisse au bord de la Garonne... d'où je viens... (...) j'ai rien à faire ici... j'attends la retraite de ma femme... y'a rien à faire ici... les gens sont entre eux, font tout entre eux... (...). Recommencer une nouvelle vie... ma femme ne comprends pas, elle veut rester ici. »

Les hommes qui souhaitent revenir à leur région d'origine ont peu investi dans la vie sociale et culturelle de Chevry2 en raison de leur engagement professionnel – à l'inverse de leurs épouses – ou amalgament leur mal-être avec les caractéristiques de leur lieu actuel de vie et désirent en partir pour un ailleurs idéalisé lié à leur passé. Les plus âgés ou plus diminués physiquement n'envisagent pas un départ ou refusent d'y penser.

Entre désir de revenir, envie de rester, projection dans le vieillissement ou déni, les deux sexes semblent être dans une représentation de l'avenir très différente voire opposée. À Chevry2, les entretiens ont montré que le pouvoir de décision n'appartenait pas forcément à l'homme sûrement en raison des professions également supérieures de l'épouse. Il semble y avoir place à la discussion et à la négociation. Une des femmes nous a confié, en fin d'entretien et l'appareil d'enregistrement éteint, qu'elle avait eu du mal à discuter de la probabilité d'un déménagement avec son mari – pourtant atteint d'une maladie touchant sa mobilité – mais qu'elle y venait petit à petit et qu'il semblait s'y faire. À l'inverse, pour celles qui veulent rester, le poids des aménités de Chevry2 – l'environnement naturel et social – paraît être un argument pesant en leur faveur. La présence d'un golf (Carte 2) a d'ailleurs été présentée par les deux messieurs comme un élément de valeur ajoutée à la commune.

Il y aurait bien comme un seuil entre le choix d'une mobilité résidentielle et d'une mobilité résidentielle et mobilité quotidienne et les ménages font jouer l'une ou l'autre afin de garder l'équilibre par rapport à l'accès aux aménités sociales et urbaines qui leur sont utiles. Cependant, à quel niveau se rompt l'équilibre ? Et dans quelle direction se joue la rupture ? Optant alors pour un autre cadre de vie, quels éléments privilégiera-t-il alors ? Ce sont ces parcours effectifs ou simplement envisagés comme un horizon que nous voudrions également éclairer par ces entretiens.

Trois vecteurs de compréhension peuvent être repérés qu'ils soient pris de manière autonome ou qu'ils se combinent ; les raisons et ressorts de l'installation en maison individuelle en périurbain, la manière dont est envisagée la fin de vie et les capacités financières, sociales et/ou culturelles des ménages.

La raison de l'installation dans la commune est un facteur important pour comprendre la plus ou moins grande mobilité résidentielle des ménages retraités. Ceux qui s'y sont installés durant leur période d'activité n'avaient pas forcément en tête « leur fin de vie ». Dans ce cas de figure et même si les perspectives d'avenir sont encore floues, prendre un appartement à proximité des commerces est parfois envisagé (Beynes). Le départ en province pour rejoindre des membres de la famille est rarement évoqué. En revanche, dans le cas où le ménage est venu s'installer dans la commune au moment de l'entrée dans la retraite, le pavillon a été choisi en prenant en compte les besoins liés au vieillissement, par exemple la proximité des services, la possibilité d'aménager en rez-de-chaussée une salle de bain et une chambre pour ne plus avoir à monter les escaliers. Plus encore que le souci de se rapprocher des siens, ou de rester à proximité d'eux, il ressort des enquêtes que l'essentiel est de dépendre le moins possible des autres et en particulier de la famille. Toutefois, l'attrait du cadre de vie a joué aussi dans cette installation. La perspective de déménager alors qu'on est encore valide et autonome n'est sérieusement envisagée que si la personne trouve dans la destination nouvelle une motivation autre qu'un logement plus adéquat pour l'avenir : se rapprocher des enfants, retrouver la famille éloignée dans la région natale et pour les couples s'installer durablement dans une région touristique connue, souvent littorale.

« S'ils s'en vont c'est des gens qui partent... Ils ne restent pas en région parisienne. Pourquoi aller en région parisienne ailleurs, dites-moi, autant rester ici. » (Othis)

« Partir ? Et pour aller où ? Non, je préfère rester ici. » (Everly)

Parmi toutes les personnes enquêtées en Seine-et-Marne, une seule va effectivement déménager. Jeunes retraités, originaires de la région de Narbonne, le couple a mis sa maison en vente. C'est un attachement à la région natale pour le mari et un désir de se rapprocher des siens (sœur, tombes des parents, enfants) pour l'épouse, qui les a décidés. Auparavant, ils avaient une maison de famille, utilisée comme résidence secondaire. Depuis, ils ont fait construire une nouvelle maison dans ce même village et deux de leurs trois enfants se sont déjà installés dans le secteur, il y a quelques années. Comme pour les personnes qui refusent de déménager le facteur de proximité des enfants et de la famille joue à plein :

« Mon mari est très attaché à la terre ! Au Sud, à la terre, à sa maison, qu'il aime beaucoup parce que c'est lui qui l'a imaginé, dessiné. Donc c'est une maison qui lui convient tout à fait. Donc lui a toujours eu envie plus que moi de retourner là-bas, au pays. Moi, c'est venu subitement, au décès de mes parents. » (Othis)

Un autre couple installé depuis la retraite à Everly dispose d'un appartement à Noisy-le-Grand. Cet appartement a été acheté en vue du grand âge et dans l'idée de vivre en bi-résidentialité. Dans les faits, cette situation de multilocalité s'est avérée moins satisfaisante qu'une localisation unique en maison à Everly. De plus, l'installation dans l'appartement n'est pas prévue ni projetée. En revanche, c'est pour eux une sécurité :

« Elle : Donc on a vendu la maison. On a acheté celle-là, mais on a acheté aussi un appartement à Noisy-le-Grand. On l'a toujours, on peut y revenir. Pour l'instant, c'est ma

filie qui est dedans. Au début, on voulait effectivement faire l'aller-retour, et puis on s'est rendu compte que ça ne va pas. Parce qu'après, nous, on fait des activités... Si vous êtes lié à des activités, vous ne pouvez pas aller faire six mois l'été puis l'hiver, faire autre chose. Ça ne nous a pas... Donc on est resté, on a préféré rester là.

Plutôt que de rester là-bas ? Lui : oui. Et puis vraiment, si un jour... On ne peut plus bouger, on a peut-être une chance de revenir dans l'appartement.

Et ça, vous y pensez vraiment, vous l'envisagez sérieusement ? Lui : oui... Euh... Non enfin sérieusement, non, c'est une éventualité... Elle : non, c'est une éventualité, c'est si on devient handicapés, on ne peut plus se débrouiller là. Et peut-être que d'ici, on partira directement en maison de retraite, tout dépend de notre état intellectuel, mental et physique. On n'est pas... » (Everly)

Il semblerait que le capital économique et culturel ait une influence sur les choix résidentiels de fin de vie, avec un désir marqué d'autonomie de certaines catégories sociales vis-à-vis de l'entourage familial. On peut repérer, auprès de ménages issus de catégories sociales supérieures, une relocalisation au sein de la commune quand celle-ci est bien équipée et bien desservie en TC (comme en Île-de-France). La maison en lotissement périphérique est alors mise en vente et sont rachetés une maison ou un appartement au centre de la commune (comme observé à Maule ou à Beynes). Ils sont très peu à envisager un retour dans le centre des agglomérations et quitte à retourner « en ville », ils privilégieront des « villes périurbaines » de plus en plus autonomes (le cas de Cergy, de Mantes, de St Germain en Ile-de-France. Toutefois, de conditions modestes ou aisées, toutes les personnes rencontrées manifestent la volonté de vieillir dans leur maison au prix de stratégies d'adaptation.

« Ah je ne sais pas. Je connais Paris, mais du côté du métro Mulette. Je ne connais que ces quartiers-là où je travaillais. Mais attendez, entendons-nous, ce serait très difficile parce que Paris, Paris, pour trouver quelque chose susceptible de me plaire, je ne pourrais pas sans doute. » (Othis)

La « fin de vie » est peu envisagée et ressort chez beaucoup l'idée d'un placement en maisons spécialisées : « Je ne voudrais pas embêter mes enfants en vieillissant si je ne peux plus m'occuper de moi... pourquoi pas une résidence senior » ; soit dans la commune en raison de dimension sociales; soit dans une « ville de périphérie » pour des raisons affectives : « je ne supporterai pas de repasser devant la maison et de la voir habitée par d'autres personnes... ça me ferait bizarre ».

Derrière cette fin de vie, c'est la perte de maîtrise qui fait le plus peur et qui pousse parfois à se projeter et à anticiper avant que la situation physique ou mentale ne soit trop grave :

« Ne pas perdre la tête surtout, pour le physique si ce n'est pas trop grave on peut toujours trouver une solution on a vu ça avec ma mère » (Ennery)

« Maintenant ce n'est plus possible de rester, je suis trop handicapé, la maison serait de plain-pied on aurait encore pu y rester plus longtemps mais avec un étage ce n'est malheureusement plus possible » (Ennery)

Dans ces cas de rupture, la mobilité résidentielle va prendre des directions multiples selon le contexte familial ou les possibilités financières :

« *On prendrait un appartement à Pontoise près des filles* » (Ennery)

« *On a décidé de partir dans l'Yonne pour se rapprocher des enfants..., on va louer une petite maison dans le village d'un de mes fils* » (Ennery)

Il est important de noter la différence de représentations entre la maison de retraite et la résidence senior chez les enquêtés. Dans les faits, la personne âgée se retrouvera dans les deux cas « entre vieux » (ce qu'elle reproche et redoute le plus lorsque le thème de l'étape résidentielle en institution est abordé) ; pourtant, la résidence senior inspire un sentiment de liberté plus fort, n'est pas reliée à la vieillesse ni à la dépendance, elle jouit d'une bonne cote de popularité dans les choix d'aménagement à envisager : elle dégage un sentiment de modernité, de confiance et à l'avantage de permettre aux personnes de rester dans leur village.

« Et vous me disiez tout à l'heure que quand vous ne pourrez plus vous débrouiller toute seule, vous envisagez la maison de retraite, est-ce que vous avez pris des dispositions en ce sens ?

- *Non. Rien pour le moment.*

- ... vous inscrire par exemple, parce que les listes d'attente, c'est très long en général ?

- *Oui, je sais bien. Et attendez, je ne suis pas partie, parce que c'est pareil, les maisons de retraite, avec tout ce que l'on voit et que l'on entend... ! Ça laisse à désirer quelquefois. C'est cher et puis on est traité comme des chiens, alors... Je ne sais pas. Je ne sais pas, Dieu seul le sait.*

- Et là, comme vous n'est pas inscrit, si besoin, vous ne trouverez peut-être pas dans le même secteur.

- *Ouais, je ne sais pas. Ils avaient parlé d'en faire une ici et puis ça se fait pas, c'est dommage. Enfin... !*

- Et donc, si vous deviez partir un jour, ce serait forcément pour une maison de retraite. Pas pour un appartement plus adapté, confortable... Plus pratique

- *ah non ! Ah non non non non. Non non non.* » (Othis)

Pour les ménages modestes, la direction reste indexée sur le facteur financier : « *Ou ils n'ont pas les moyens d'aller ailleurs ou ils s'y plaisent. Je pense qu'ici c'est qu'ils s'y plaisent. Ils n'ont aucune raison de ne pas s'y plaire ! Sans vouloir passer de la pommade sur Ennery. Pourquoi, parce qu'il y a quand même des choses qui se font pour eux ; portage de repas à domicile, s'il y a le moindre problème l'action sociale se mettra en route, il y a des moyens pour aider ces gens-là ! ... même si c'est vrai qu'il ne faut pas négliger le facteur financier, les prix du logement sont élevés, même s'ils revendent bien leur maison, ce n'est pas certain qu'ils puissent retrouver un logement qui leur correspond, puis certains qui trouvent que la vie est moins chère à la campagne.* » (Ennery)

« *Quand c'est l'heure de la maison de retraite, alors le problème, de l'argent vient de greffer parce que c'est très cher. Alors, ou bien vous vendez votre maison ou alors vos enfants participent à votre retraite. Et ça, ce n'est pas toujours évident pour les personnes âgées, je pense qu'ils n'acceptent pas d'être tributaires de leurs enfants. Il y en a bien sûr sans doute qui le font, mais la majorité, non. Ils n'aiment pas ça. Mais bon...* » (Othis)

Chez ces personnes des catégories plus modestes, il y a une lutte quotidienne pour maintenir des activités, demeurer dans la maison (c'est les ménages les plus immobiliers à la fois sur le plan résidentiel et sur le plan des déplacements quotidiens), et une réelle difficulté d'anticipation liée à l'évolution individuelle/personnelle qui est en panne sur le sujet. Ces situations extrêmes, on les rencontre davantage dans le contexte marseillais où se greffe au contexte social, un contexte symbolique lié au « cabanon » lui-même qui suscite un fort enracinement : « *Cette question ? Ne me posez pas cette question... j'y pense toutes les nuits. Je ne veux pas vous répondre... je ne sais pas... peut-être que j'irais dans une maison que loue mon fils... je ne sais pas...* » (Coudoux).

« *La maison, c'est pour mon fils, c'est un patrimoine. Quand il viendra il décidera... Il a dit qu'il viendrait, il l'a dit... Je ne sais pas ce qu'il décidera, moi, ma mère, je m'en suis occupée, elle est morte à 82 ans* » (Bouc-Bel-Air).

Dans tous les cas, un déménagement est une épreuve physique et affective qui leur semble trop lourde pour leur âge, mais pour ces ménages-là, de toute façon, leur budget leur exclut plus qu'aux autres encore la perspective d'une mobilité résidentielle.

« *Et ici, est-ce qu'à un moment vous avez envisagé de vendre pour aller ailleurs ?*

Mon mari désirait... partir. Mais nous avons 13 petits-enfants ! Ce qui fait que la maison est toujours pleine. En plus, moi, si vous voulez, j'ai tellement eu de mal à m'accrocher à ces murs, qu'étant normande et donc assez terrienne, maintenant que je me suis plantée ici... en plus, je n'ai pas envie à l'âge que j'ai, hein, de repartir ailleurs et de recommencer des relations avec les gens. À cet âge-là, surtout quand on est mal fichu, on a tendance à rester enfermé chez soi, et mourir dans la solitude, ce n'est pas l'évidence ! Et même si on pensait à vendre, ce n'est pas réalisable avec notre budget, parce que si on vend, il faut trouver une maison avec au moins quatre pièces. Là, nous en avons six. Quatre pièces et aussi avancer les frais de notaire, avancer tout ça. On ne peut pas. Alors dans le domaine du raisonnable, on reste là. Et puis je pense qu'on en a plus pour si longtemps que ça ! (Elle rit) Le micro-onde nous attend ! » (Othis)

Cet équilibre difficile entre mobilité résidentielle et mobilité quotidienne semble également perçu de manière différenciée entre les hommes et les femmes.

Sur le plan de la mobilité quotidienne : ces dernières sont certes moins motorisées que les hommes lorsqu'elles sont autonomes, il y a là sans doute un effet de génération, mais s'ajoute à cela le fait que comme leur espérance de vie est supérieure à celle des hommes, ce sont plus souvent elles qui arrêtent de conduire pour des raisons de santé ou d'âge avancé.

L'absence de motorisation les conduit, quand l'équipement de la commune le permet, à se déplacer plus souvent mais à pied. Par la suite, quand elles ne peuvent plus assumer ces déplacements, le soutien d'un tiers est indispensable : un employé, un enfant, un voisin ...

Sur le plan de la mobilité résidentielle : on observe, toutes catégories sociales confondues, que ce soit au moment de leur installation ou vis-à-vis de la retraite, un certain nombre de femmes qui auraient préféré habiter plus en ville. Les hommes au contraire, qui ont un poids décisionnel plus fort que l'épouse en ce qui concerne les mobilités résidentielles, souhaitent être propriétaires et avoir une maison au moment de l'installation et privilégient par la suite le calme d'une zone périurbaine plus « campagnarde » pour leur retraite. Aussi, ces femmes n'envisagent-elles pas toujours de « rester » si le conjoint décède. Pourtant, les femmes les plus âgées que nous avons pu rencontrer, lorsqu'elles se sont retrouvées dans cette situation n'ont pas réalisé ce projet et sont restées sur place.

« Et comment ça s'est passé en arrivant ici, vous qui aviez toujours vécu en appartement ?

Lui : eh bien, on était bien content.

Elle : c'est-à-dire que... Non, on n'était pas très content, au début. On avait un bon logement. Lui : on avait de la place.

Elle : on avait un bon logement, mais on n'avait pas d'argent. On avait du mal à trouver des écoles et des lycées pour nos enfants dans le coin parce qu'il n'y avait que 125 habitants, donc il n'y avait vraiment pas grand-chose. Et ça a été très galère pendant, disons, les cinq premières années. » (Othis)

« C'est vrai que j'aurai pu m'installer à Cergy, au moment du décès de mon mari, mais je ne l'ai pas fait. Je ne sais pas, on s'attache à la maison, à nos souvenirs. Et puis il y a le voisinage, la peur de se retrouver isolée quelque part où l'on ne connaît personne parce que les enfants ça ne fait pas tout... maintenant c'est trop tard, je n'en ai plus la force... je finirais ma vie ici... un jour un voisin s'inquiètera de ne me plus me voir dans mon petit jardin ou trouvera que les volets sont restés fermés et je serai morte... ici... là où est mort mon mari aussi... » (Ennery)

« C'est à la retraite, à la retraite j'aurais préféré, si on m'avait demandé mon avis, on ne l'a demandé mais... J'aurais préféré Paris, la ville plutôt qu'ici. Bon, c'est vrai qu'il y a une question de moyens, ça, mais bon... Moi j'aurais préféré, c'est sûr. » (Everly)

- ***Une mobilité très conditionnée par l'âge mais pas seulement...***

L'avancée en âge et/ou la perte d'autonomie joue un rôle important pour les caractéristiques des mobilités.

- *L'entrée dans la retraite*

Les 60-70 ans continuent à se déplacer et à avoir des activités sur un rythme très proche de celui de leur vie professionnelle.

« Mon mari, il a démarré très vite, je crois qu'il avait un peu peur de s'ennuyer, jour et nuit, il a démarré, le matin, il se levait comme s'il allait au boulot, jusqu'au soir, il ne fallait pas lui parler. Vers décembre, il a commencé à freiner et il s'est rendu compte que ce qu'il ne faisait pas le jour même il pouvait le faire le lendemain » (L'Union)

« La maison, il peut y avoir un tremblement de terre, elle y sera pas dessous. D'ailleurs elle n'est pas là, elle n'est pas là tout le temps, elle part tout le temps » (Ramonville).

Ils voient leurs enfants et petits-enfants irrégulièrement *« s'ils ont besoin de nous »*.

La maison telle qu'elle est leur convient très bien. Selon leurs goûts, ils continuent à bricoler ou au contraire arrêtent de le faire car la maison n'en a plus besoin, mais ils s'occupent encore du jardin. Ils reçoivent et sont reçus souvent. Les voyages restent nombreux pour ceux qui ont les moyens d'en faire :

« Oui, nous partons mais pas pendant les périodes de vacances, mais c'est en dehors, c'est très variable. Ça peut être novembre, février, mars, ça dépend où on va. Les lieux c'est variable aussi. On a d'abord fait l'étranger pas mal : les Indes, l'Afrique, la Grèce, l'Égypte, pas mal de trucs, le Vietnam. La France, on l'avait pas mal fait avec les enfants pendant les vacances. Là on va le refaire un petit peu comme on a de la famille un peu partout. J'ai ma sœur dans le Cantal, mes parents dans le Périgord. On a un petit-fils qui est du côté de Marseille, donc on en profite pour faire des visites dans le coin ou sur le parcours. » (Everly)

« On fait beaucoup de voyages avec une association, on prend un taxi, on est à plusieurs, on part tous ensemble, on part en général en avion. (...) On était en Patagonie l'autre jour, j'étais bien en Patagonie. (...) Il y a un couple qu'on a connu en allant au Mexique » (Ramonville)

« Avant on partait en vacances, on louait, on partait en voiture, depuis quelques années on ne loue plus, on part en voyage, on fait chaque année un ou deux voyages. Là on vient de rentrer, on est partis 8 jours aux Baléares. Cet hiver, on repartira. » (Pinsaguel)

« On avait une maison à la montagne, on l'a vendue parce que bon à force, aller là-bas, toujours au même endroit, on a opté pour faire des voyages, on fait un voyage par an. » (Pinsaguel)

Nous sommes face à des personnes qui « prennent leur temps », « ne prévoient plus rien », « sortent d'un emploi du temps contraint ». Le week-end devient un temps familial, la semaine est réservée aux activités (moins de monde dans les centres commerciaux, les sites naturels et sportifs...).

L'entrée dans la retraite est souvent marquée par un emploi du temps bien rempli. Il comprend les activités menées dans la commune, club de marche, de gym et autres. En outre les sorties, en soirée ou en journée, même les petits voyages sont assez nombreux et souvent organisés par une association communale. A Beynes, *l'Association Loisirs et Découvertes* offre un programme riche et varié : sorties dans des théâtres parisiens ou locaux, places pour des concerts et spectacles dont les artistes sont de renommée nationale ou internationale, visite de musées et excursions en France ou à l'étranger. Elle est ouverte à tous mais est à 95 % composée de retraités. L'emploi du temps comprend également les tâches ménagères, l'entretien de la maison ou le jardinage. Enfin certains ménages, lorsque leurs petits-enfants en bas âge ne sont pas loin, s'en occupent plusieurs fois par semaine, soit en les faisant déjeuner à la maison et ou en allant les chercher le soir à l'école pour éventuellement les conduire à des activités extrascolaires.

Ils expriment d'ailleurs leur attente des vacances, comme toute personne active. En effet, cette période de vacance est vécu comme une rupture dans le quotidien. Elle est fortement

valorisée avec la volonté de changer d'air. C'est également à leurs yeux la marque d'une autonomie préservée et d'une maîtrise de son temps qui ne leur donne pas l'impression d'être trop vieux, trop impotent et donc contraint à domicile.

À Chevry2, il a même été noté des phénomènes que l'on pourrait qualifier de « jeunisme ».

« Mes copines... pour la plupart ce n'est pas la grande forme... les enfants sont partis ou presque, ils partent... elles se retrouvent chez elles... les conversations c'est les adresses de lifting... elles ont peur de vieillir ça c'est sûr... des problèmes de boisson mais ça... »

Ce refus de vieillir qui se ressent actuellement paraît être une nouvelle déclinaison des pathologies propres à Chevry2 liées à un complexe mode de vie/pavillonnaire de standing. Lors des premières années d'installation, de nombreuses femmes restaient à élever leurs enfants chez elles, en général assez isolées en raison de l'activité professionnelle très prenante de leur conjoint et de l'éloignement de leur famille.

➤ *Le maintien du couple*

Le passage à la retraite contraint le couple à une réorganisation de la vie conjugale, à une reconstruction identitaire qui soit favorisera l'autonomie de chacun soit au contraire entraînera un repli sur le couple lui-même. La répartition des tâches domestiques prolonge les tendances culturelles, les hommes s'occupent de l'extérieur et les femmes de l'intérieur. Mais justement à l'intérieur des maisons, dans la vie domestique, les hommes trouvent une place qu'ils n'avaient pas forcément dans leur vie active et aident souvent leurs épouses pour les courses notamment. Dans tous les cas c'est une période où la femme se sent libérée de certaines corvées, qu'elle effectuait jusqu'à présent par nécessité mais aussi parce qu'elles avaient un certain sens et qu'aujourd'hui elle abandonne pour se simplifier la vie. En revanche d'autres contraintes apparaissent comme celles de partager plus longuement le quotidien.

« Alors avec mon mari ça change maintenant, avant c'était bien il ne rentrait pas à midi ! (...) À midi ça a changé, on prend nos repas ensemble, surtout que bon j'ai un mari il lui faut l'entrée, la sortie et tout, j'essaie que ça soit plus rapide mais j'ai du mal à y arriver. Ça fait que là ça coince un peu parce que moi il faut qu'à 1h ½ je sois partie, alors vite vite on a pas le temps, c'était mieux quand j'étais seule, je me faisais une bricole ». (L'Union)

La mobilité du couple est aussi revue, entre le maintien des habitudes (2 voitures) ou au contraire le choix de n'avoir qu'une seule voiture.

« Deux [voitures] et on se dit que vu les frais ce serait bien de n'en avoir qu'une mais comment faire ? On va se la disputer, je crois ; lui, il doit aller à la ligue, les mêmes jours que moi, je suis chargée en plus, je porte des personnes... » (L'Union)

« On conduit tous les deux. On avait deux voitures et du jour où j'ai cessé de travailler, on en a gardé une seule ». (Pinsaguel)

« On en a plus qu'une [voiture], on garde le vieux camping car qui nous a servi à voyager. » (Ramonville)

Le maintien du couple est présenté par certains ménages comme une condition du maintien en périurbain « *le jour où on pourra plus remuer, il y a plus d'intérêt d'être ici* » (Puyricard) qui mériterait d'être vérifié. Pour les personnes les plus attachées à l'idéal de la maison avec jardin, c'est l'entretien qui effraie. Pour les personnes qui ont conservé une attirance pour les aménités urbaines, le décès du conjoint fait perdre son intérêt à la maison.

« Si jamais il arrivait malheur à l'un de vous, est-ce que vous pensez que vous vendriez pour prendre quelque chose de plus petit ? *Elle : en l'état actuel des choses, si ça arrivait, je ne resterais pas ici. Alors, est-ce que je le vendrais ou je le louerais, je n'en sais rien, mais j'atterrirai forcément à Noisy-le-Grand. À l'inverse, lui je ne sais pas ce qu'il ferait lui tout seul... ce n'est pas parce qu'il est plus âgé, qu'il va partir le premier, ça ne veut rien dire du tout.*

- Et vous Monsieur, rester ici, ça ne vous paraît pas inenvisageable ? *Lui : Oh, je n'en sais rien, peut-être. Non, ce n'est pas inenvisageable. - Elle : mais moi c'est sûr que je ne resterai pas ici toute seule. - Lui : oui, ce sera trop difficile... et puis l'entretien tout seul... - Elle : non ce n'est pas que c'est trop difficile, c'est que ça ne m'intéressera pas.* » (Everly)

« *Si je décède, lui restera ; mais moi non, parce que je serai très isolée, à moins que ma sœur décide de venir, si elle veut venir habiter avec moi, si nous sommes deux, on a que 13 mois de différence, on s'entend très bien, donc je resterai, sinon non.* » (Villeneuve-Tolosane)

Le veuvage est pourtant vécu par bon nombre de retraités et parfois assez tôt dans l'âge de la retraite. Cette situation peut être à l'origine de nouvelles pratiques. Certains, veufs ou veuves, afin de ne pas s'isoler, s'engagent plus qu'auparavant dans la vie politique de la commune ou dans la vie associative, d'autres augmentent les sorties et voyages.

Le conjoint en vie, et en particulier lorsqu'il s'agit de la femme, peut se remettre davantage à conduire.

« *Quand il y avait mon mari, même que j'avais mon permis, c'est toujours mon mari qui prenait la voiture. (...) Et puis quand je me suis retrouvée toute seule, j'ai repris trois leçons et puis je suis partie. Je savais conduire en fait ! Je fais 150 km autour de chez moi, mais pas plus. Non, pas plus.* » (Everly)

ou au contraire arrêter net la conduite :

« *Depuis que mon mari est mort j'ai eu peur de conduire, parce que j'ai eu un choc, vous savez il est mort en 5 minutes : la veille il était très bien, il disait qu'il était heureux, que la vie était belle, le lendemain soir il était mort, devant un match de rugby, alors ça m'a choqué énormément, ce qui fait que je ne sais pas si c'est la réaction ou quoi, mais j'ai eu peur de conduire, alors l'année dernière j'ai vendu ma voiture...* » (Pinsaguel)

➤ Une période charnière

Les 70-80 ans abandonnent quelques activités, commencent à moins rendre visite à la famille ou aux amis qui habitent ailleurs en France. C'est le moment où la personne commence à être transportée.

« *Moins maintenant parce que pour monter dans les autobus, eh bien... ils sont hauts comme ça ! Et comme j'ai de l'arthrose, j'ai du mal à marcher déjà. Alors, j'évite d'y aller.*

J'ai une petite femme de ménage qui... Elle m'emmène quand j'ai quelque chose à faire, une course importante pour un truc quelconque, à la banque. Ou alors mon petit-fils quand il vient. J'ai aussi des voisins à côté. Mais à l'époque, je prenais beaucoup plus les transports, j'allais sur Dammartin pour mes courses où pour aller me promener. Mais maintenant, je vieillis, je suis tranquille dans ma petite maison ! (Rire) » (Othis)

La personne de cet âge accueille moins. On lui rend des visites souvent plus courtes et plus régulières ; on lui téléphone. Au contraire, pour les fêtes, les visites plus longues, c'est elle que l'on déplace pour l'accueillir.

Ils continuent à participer à la vie associative. Ils gardent de temps en temps les petits-enfants qui commencent à devenir plus grands. Ils prennent conscience des difficultés de la maison comme les escaliers intérieurs ou extérieurs et envisagent aide ménagère ou jardinier.

Si le pas n'est pas encore franchi, c'est l'âge au cours duquel les projets se concrétisent. Le pavillon ne nécessite peut-être pas encore des aménagements particuliers mais les plans se précisent pour pouvoir faire face à une situation d'urgence. *« Le jour où nous en aurons besoin, nous aménagerons le bureau en chambre à coucher. Elle sera jointe à la salle d'eau. Tout sera sur le même niveau »* (Beynes).

➤ *L'âge du vieillir*

Pour les plus de 80 ans, on constate un net ralentissement des activités, des déplacements et de la conduite. Ils ont conscience des travaux qu'il faudrait faire dans la maison, mais les faire serait reconnaître qu'ils sont entrés dans un grand âge : *« c'est facile à réaliser, (...), le fait de dire si je fais ça j'atteste que je ne suis plus capable de faire autrement donc il y a ce..., tant que ça marche comme ça, c'est ça ? (fille). Oui, un jour je me casserai la figure dans l'escalier (Mme)... on changera à ce moment-là (M.) »*. (Ramonville)

Ils reçoivent plus rarement. Les activités associatives et culturelles diminuent. Ils commencent à faire appel à des services de façon plus pérenne : aide ménagère, aide aux déplacements, portage de repas, etc. *« On n'a pas de temps mort, on bricole un petit peu, mais enfin les choses trop lourdes on ne peut pas le faire. Je ne peux plus trop bricoler au jardin, quelques fleurs, quelques trucs comme ça, avant je (Mme) peignais »*. (Villeneuve-Tolosane).

Les personnes restées vivre chez elles et en pavillon compensent parfois leur immobilité par la présence d'un enfant proche qui passe les voir très régulièrement. Ces personnes âgées sont certes prises en charge par leurs proches mais principalement pour les déplacements liés à des besoins primaires essentiels, tandis que s'évanouit progressivement tout rapport à la ville, la modernité, à l'extraordinaire et à l'imprévu. Ce qui pose la question de la construction identitaire au grand âge en périurbain.

Parmi les plus de 90 ans, l'isolement est lié à l'absence de famille et à l'impossibilité de sortir du domicile. Les personnes qui parviennent à rester chez elle et qui par-dessus tout le désirent fortement se recréent des liens avec l'extérieur par des intermédiaires qui peuvent être l'aide-ménagère, l'infirmière, le médecin, la coiffeuse à domicile. Cumulées, toutes ces interventions font que la personne âgée reçoit de la visite tous les jours et plusieurs fois par jour. La vente par correspondance est un autre lien avec le monde environnant : *« Tous les jours, je reçois le Parisien »*... *« C'est important de s'entretenir, de se faire plaisir ; je*

commande des produits Yves Rocher, regardez ce que j'ai reçu... » (Beynes, 95 ans). Lorsque ces personnes âgées parviennent à participer aux rencontres organisées par la mairie (le repas mensuel du mercredi, le goûter du maire deux fois par an à Beynes avec un transport assuré par le CCAS) ou le club des *Cheveux d'argent* le mardi (transport assuré par l'aide-ménagère), celles-ci peuvent devenir de véritables icônes dans la commune, photographiées au côté du maire. Ainsi municipalité, associations, encadrement médical et paramédical, et autres services à domicile ou par correspondance prennent le relais d'un encadrement familial qui n'existe plus.

➤ *Les cas de veuvage ou de perte d'autonomie*

Bien sûr une difficulté de santé, un veuvage fait passer les gens d'une catégorie à l'autre plus rapidement. Toutefois même quand il y a un problème de santé, il n'est pas toujours mis en avant : comme s'il fallait pour certains rester « jeune » et en bonne santé. Mais seuls quelques ménages font ressortir ce discours avec plus d'acuité en évoquant un désir d'anticipation de la perte d'autonomie et de maîtrise de leur fin de vie – pour eux afin de ne pas se laisser guider et pour leurs enfants afin de ne pas les mettre dans une situation difficile : *« j'ai besoin d'anticiper..., de me sentir en sécurité, et alors moi j'aimerais savoir que dans quelques années je vais à tel endroit et je préférerai ça à ce que ce soit mes enfants qui me disent écoute maman tu ne peux pas rester là-dedans et il faut que tu ailles là-bas et ce n'est pas que si je suis seule, parce que à un moment donné quand on sera trop vieux il sera trop tard pour prendre notre propre décision tout seul »* (Ennery).

On se trouve chez certaines personnes face à une volonté de ne pas être un objet, de continuer à maîtriser sa fin de vie comme ils ont le sentiment de maîtriser leur vie jusqu'à présent (est-ce un effet de génération ?).

Beaucoup de personnes interviewées ont parfois déjà été confrontées au vieillissement, car elles ont dû s'occuper de leurs parents très âgés. Là, toutes les situations ont été vécues : maintien au domicile du parent avec aides extérieures et soutien d'un ou plusieurs enfants, installation à leur propre domicile du parent et placement en établissement.

Un jeune retraité d'Othis témoigne de sa propre expérience en la matière et de la pénibilité d'une telle situation lorsque la dépendance est presque totale.

« Non, c'est sûr, je ne dis pas... Je ne dis pas chez les enfants parce que... J'ai déjà vécu avec mon beau-père, pendant douze ans. Et au bout d'un moment on a été obligé de... Parce que c'était devenu... Alzheimer, ça, on n'en parlait pas trop à cette époque... en 1988, on le disait pas, donc on l'a mis en maison de retraite, et bien le passage a été très bref. Très bref, il a été huit mois en maison de retraite, mais pour nous, le garder devenait aussi impossible : les bêtises... il faut le vivre, avoir vécu d'avoir gardé... Ça, là, ma maman, je ne pense pas... Je n'ai plus le même âge déjà, mais je ne pense pas que je pourrais la... la garder avec moi... C'est clair. » (Othis)

Cette option de cohabitation intergénérationnelle s'impose malheureusement lorsque l'hébergement dans une institution médicalisée s'avère trop onéreux pour la famille. Génération charnière, ils ne peuvent envisager leur propre dépendance et s'en remettent

parfois à la future décision d'un ou des enfants si vraiment ils ne pouvaient plus rester dans la maison.

Comme cela a été évoqué précédemment, le motif d'installation dans la commune est un facteur important dans la capacité à anticiper. Un ménage qui s'installe dans un nouveau logement au moment de la retraite pense à la fin de vie et aux commodités éventuelles fournies par le lieu. La profession exercée pendant la période d'activité est également un facteur de taille, notamment lorsqu'il s'agissait d'un métier du domaine médical ou paramédical : *« J'étais infirmière surveillante à l'hôpital Stell de Rueil, je sais ce que c'est de vieillir et de vieillir seul chez soi, j'en ai vu. »* Le mécanisme de prise de conscience intervient enfin bien plus nettement chez ceux qui ont eu un parent à leur domicile : *« Maman est restée 5 ans chez nous ; elle tournait entre ses trois enfants, mais elle aimait être chez nous. Je suis au courant des problèmes des personnes âgées ; ici, nous aurons tout ce qu'il nous faut en rez-de-chaussée, cuisine, chambre, salle de bain ».*

Étant donné que les accidents de santé ou les accidents de la vie comme la perte d'un proche ou du conjoint, ont un impact bien plus fort que l'âge sur l'évolution de la situation, Les personnes ne veulent pas se contraindre ou dépenser trop d'argent pour prévoir un événement qui peut être ne se produira pas ou trop tardivement pour que ce soit utile de le prévoir.

Les enquêtés de Seine-et-Marne qui ont le plus anticipé sont pourtant conscients qu'ils ne peuvent pas savoir aujourd'hui de quoi demain sera fait.

« - elle : je ne sais pas, on a 10 ans d'écart, dans 10 ans, il aura plus de 80 ans. Je ne pourrai plus compter sur lui pour tout un tas de choses dans la maison. Si je suis en état, en forme et que lui ça va, on pourra peut-être aller à l'appartement. Mais peut-être aussi que c'est moi dans 10 ans qui ne sera pas bien. Peut-être que dans 10 ans, dans 20 ans, on ira dans une maison de retraite directement.

- Lui : Vous savez, c'est pas facile de savoir ce qui va se passer et quand. On ne peut pas savoir des choses très précises.

- Moi : et vous ? si votre femme partait avant vous, qu'est-ce que vous imaginez ?

- Lui : moi, je n'imagine rien.

- Elle : c'est ce que je pensais, qu'il n'imaginait rien.

- Lui : quand le cas se présente, on voit ce qu'on va faire, mais bon ça sert à rien de se casser la tête avant puisque vous ne savez pas ce qui va se passer. » (Everly)

Les couples observés ayant un capital économique important envisagent généralement un retour à proximité de leurs enfants ou petits-enfants : *« Je vais vous dire, du jour où il en manque un... Rester tout seul ici, à 80 ans... Là-bas [en Lorraine] j'ai mes trois enfants. Donc j'ai acheté un appartement que j'ai loué... Et puis le jour où ce sera le bout on ira là bas ».* (Puyricard).

Ces personnes âgées revendiquent de manière autonome leur étape résidentielle en périurbain. Elles veulent profiter jusqu'au bout de l'environnement qu'elles ont choisi et qui

leur apporte beaucoup satisfactions. Il ne faut pas perdre de vue, qu'installés depuis plus de 20 ans, la maison a un passé avec l'histoire familiale. Elle aura pu être le pied à terre dans le Midi pour des enfants qui ne viennent désormais qu'en vacances, ou une résidence secondaire.

D'un autre côté, les origines résidentielles de ces personnes sont souvent extérieures à la région. Et le choix qu'elles ont fait de s'installer au moment de leur retraite a correspondu à une période où elles avaient elles-mêmes leurs propres parents en train de vieillir. Venues d'autres régions, elles sont les premières à avoir soutenu le vieillissement de leur proche et mesuré les conséquences d'un éloignement familial. Ces personnes ont fait l'expérience de longs déplacements, de longs départs, d'installations provisoires de leurs propres parents dans leur domicile. C'est souvent le souvenir de moments difficiles à vivre, outre la dimension affective et émotionnelle.

Ces personnes n'ont pas envie de faire vivre la même chose à leurs propres enfants et envisagent le moment venu de partir se rapprocher des enfants, quand ils verront qu'ils ne pourront pas vivre seuls. Ainsi, si une certaine logique veut que les enfants s'occupent de leur parent, les parents les plus conscients et ayant la capacité d'anticipation, aussi bien culturelle que financière, envisagent le rapprochement vers les enfants pour justement leur éviter la fatigue et l'inquiétude qu'ils ont pu eux mêmes vivre.

Cette expérience volontiers mise en avant est alors, là aussi, aliénée aux liens familiaux. Les personnes ne veulent pas, pour autant habiter au domicile de leurs enfants. Il s'agit là d'un point de vue très clairement exprimé. Elles veulent continuer à vivre dans un logement, construire un chez soi mais à distance raisonnable de l'entourage. Vieillir chez soi correspond à une posture qui préconise l'indépendance par rapport aux enfants. Ainsi, il est inconcevable d'aller habiter chez ses enfants, car ce serait renier les principes qui ont guidés leur vie. De plus, vivre chez ses enfants conduirait à ne plus être *maître chez soi* et par là même à ne plus être *maître de soi*.

Cette situation a un lien avec le fait de recevoir. La maison dans laquelle ils ont vécu à toujours fait office de réception : généralement ce sont les enfants qui vont chez leurs parents. Vieillir chez soi, outre le fort attachement affectif au domicile, sous tend aussi le maintien « culturellement qualifié de naturel » de l'indépendance par rapport aux enfants. Les parents donnent la vie, ils ouvrent leurs maisons aux enfants, les reçoivent, les aident et il est difficile à cet étape de la vie de se projeter dans un rapport inverse qui consisterait à être reçu par ses enfants. En effet, la figure reconnue socialement de l'autorité patriarcale ou matriarcale disparaissant, il est difficile pour les aînés de se retrouver dans un rapport quasi infantilisant. Cet aspect-là qui suit l'évolution sociologique de la famille moderne, en recherche d'autonomie individuelle, se heurte toutefois à des habitus socioculturels, où les parents sont en attente de l'attention de leurs ascendants, comme c'est souvent le cas de la figure de l'enraciné qui bénéficie d'un entourage familial dans une relative proximité.

Pour autant que les seniors soient en capacité de développer des stratégies d'adaptation de leur mode de vie périurbain que nous nous proposons de décrire, on ne peut nier que les espaces périurbains constituent un cadre de vie objectivement problématique pour des

habitants très âgés dont la compétence et la capacité automobiles se sont amoindries. **Le périurbain, on l'a dit, s'est construit à la fois par l'automobile et pour les familles. Il en résulte que les besoins en termes de déplacements, d'équipements et de services pour des catégories de populations autres qu'adultes, actives et automobiles y sont impensés, ou du moins, mal organisés.** De nombreuses recherches portant sur des espaces à faible densité ont identifié les inégalités qu'il génère, qu'il s'agisse de ménages modestes [Orfeuill, 2004] ou, justement, de ménages âgés dans la banlieue étatsunienne [Hare, 1992 ; Greenwald, 2002], canadienne [Lord, 2004 ; 2008] ou australienne [Davison, 1993]. Pourtant cet espace, aux dires des ménages rencontrés, n'apparaît pas dans son rapport à la mobilité si inadapté que ça ou tout au moins il est perçu comme adaptable. Pourquoi cette relative adaptation des espaces périurbain – qu'est ce qui en fait leur valeur et qui favorise leur résilience? Quel rôle joue la maison individuelle dans ce processus? Qu'en est-il des sociabilités périurbaines si souvent décrites comme faibles et labiles? Enfin quelles aménités se structurent au fur et à mesure que s'affirme le vieillissement – des habitants comme des formes urbaines – des communes périurbaines.

2.2. La volonté de vieillir en pavillon et dans sa commune

Différentes raisons expliquent cette volonté très prégnante de vieillir en pavillon et dans la même commune.

- ***Une vie sociale qui retient***

D'un point de vue général, on observe une vie sociale, certes différente selon les lotissements et les communes, mais qui est une des motivations à ne pas vouloir partir ailleurs. C'est pour cela que le déménagement quand il est envisagé est toujours imaginé dans la même commune sous la forme d'un appartement avec ascenseur, proche du centre, des commerces et services. Dans un ouvrage collectif consacré à la *Solitude et à l'isolement des personnes âgées* [2004], Dominique Argoud nous indique que les relations d'entraide issues du voisinage sont fragiles et à « géométrie variable » ; en effet, elles ne seraient que des aides secondaires par rapport aux supports permanents et stables que sont la famille et les institutions spécialisés. On insiste aussi sur les difficultés et les fragilités de l'entraide lorsqu'elle devient un « fardeau » pour l'aidant et qu'elles induisent des processus inverses de tensions et d'inaffectivité entre aidant et aidé. Enfin, Françoise Le Borgne-Uguen et Simone Pennec⁷ soulignent dans leurs travaux que le souhait d'indépendance des personnes âgées les amène à formuler des stratégies et notamment à sélectionner leurs relations hors du voisinage afin d'éviter un sentiment de contrôle renforcé par la proximité spatiale.

Il est aussi construit par les sociabilités qui se sont nouées autour ou à partir des enfants avec le voisinage. Nous avons rencontré un discours positif et valorisé du voisinage, de l'entraide, surtout quand il y a une certaine homogénéité générationnelle.

À Beynes, par exemple, le lotissement du Val des Quatre Pignons, construit dans les années 1970, est aujourd'hui habité par de nombreux retraités. Les résidents retraités évoquent la convivialité existante qui se manifeste par des apéritifs entre voisins ; un sentiment de sécurité. Cette sociabilité « villageoise » reconstruite avec l'âge et le temps pousse certains ménages, aux dires des acteurs rencontrés (Maule), à mettre en œuvre une relocalisation à l'intérieur même de la commune, en particulier quand celle-ci a vu son offre commerciale et en services s'étayer, avec une vente de la maison du lotissement et un rachat dans un petit pavillon ou un appartement dans le centre de la commune.

La décision de quitter celle-ci semble donc envisagée en « dernier » recours et ceux qui partent, le vivent difficilement et le font sous la contrainte comme le cas d'un ménage d'Ennery qui repart dans l'Yonne, dans une maison familiale de plain-pied, par incapacité financière à réadapter son logement (une maison individuelle à étage) suite à un accident cardio-vasculaire du mari : « *on part de pas de gaité de cœur, on était bien ici avec les*

⁷ Le Borgne-Uguen F., Pennec S., « L'adaptation de l'habitat chez des personnes de plus de 60 ans souffrant de maladies et/ou de handicaps et vivant à domicile », in *Les Techniques de la vie quotidienne, âges et usages*, DREES, Collection MIRE, La Documentation Française, 2002.

voisins, la maison, le jardin, nos habitudes... là-bas il y a la famille c'est vrai, mais on l'a connaît plus trop » (Ennery)

Enfin il est construit par la tranquillité sociale qu'incarne et qu'assure, plus que toute autre forme de logement, le pavillon périurbain, tranquillité sociale survalorisée au fur et à mesure de l'avancée en âge. Cet attachement consolide le maintien sur place voire participe pour des jeunes retraités à chercher à se localiser dans ces espaces peu denses en combinant la recherche de proximité avec les enfants et une installation à la « campagne » mais pas trop loin de la ville : *« on voulait se rapprocher des enfants qui travaillent à Mantes et en même temps on est originaire de Normandie... on a eu cette opportunité à Bréval, la maison nous convenait, il a avait aussi la gare et puis c'est bien équipé comme village* » (Bréval)

Pour les ménages franciliens aisés rencontrés, on observe une bi-résidentialisation entre la maison en périurbain et la résidence secondaire. C'est moins le cas pour les catégories moyennes et en région toulousaine ou aixoise (quelle que soit la catégorie sociale) où on observe plutôt un abandon des résidences secondaires, mais cela ne concerne pas forcément les tranches les plus âgées. C'est comme si le choix de rester dans cette maison en tout cas dans cette commune avait été fait alors qu'auparavant la question s'était peut-être posé de partir résider dans un autre lieu.

À Chevry2, trois des quatre « jeunes retraités » sont des femmes et ont en commun d'avoir projeté, dans les premières années de leur installation, de repartir dans leur région d'origine ou d'aller s'installer à Paris *intra muros* pour leur retraite. Aucune ne l'a effectivement fait, reconnaissant aujourd'hui les aménités sociales, culturelles et environnementales de Chevry2 dont elles profitent enfin à leur retraite.

« Quand on s'est installé, on travaillait encore... on est satisfait de l'environnement, de la nature, on a quand même un jardin extraordinaire et aussi les voisins qu'on trouve très courtois, très gentils (...) ». « Moi, je ne fais pas encore partie du Club Chevry2 comme je suis très occupée... il y a énormément de choses à faire sur Chevry... là-dessus, il n'y a rien à dire ».

« J'avoue qu'au départ, il n'était pas question pour moi de rester... une installation de passage, je voulais revenir... chez moi... dans le sud dès que possible. J'en avais même fais faire la promesse à mon mari ! Et puis... ça fait quinze ans que je suis adjointe... je n'ai même plus l'envie de partir... y'a les copines, les activités, la mairie... pour mes filles, c'est pareil ».

Elles se sont constituées un réseau de connaissance grâce aux nombreuses activités culturelles et artistiques de « très bonnes qualités » présentes à Chevry2 : le « Club Chevry2 ». *« Je fais du patchwork au club... et de temps en temps de l'art floral japonais... l'animatrice est très pro vraiment, l'ambiance est détendue, agréable ».* Elles savourent l'ambiance de cordialité « à l'américaine » (dont un événement symbolique est le repas d'accueil des nouveaux en septembre) présente dans leurs « résidences » et dans Chevry2.

« (...) les voisins (...) on se rend service facilement, beaucoup plus que je ne le pensais au départ. (...). Ici on se voit trois fois par an. Une petite fête à la rentrée au mois de septembre... une espèce de réunion (...) dans le terrain qu'on a en commun avec l'allée d'à côté... un barbecue c'est quand même sympa... ».

« Les gens sont venus nous accueillir, nous dire « il y a telle chose qui se passe », ça je trouve ça, franchement, je ne peux pas dire que c'est dans toutes les allées comme ça. On est spécialement gâté par les gens qui sont autour. »

« Quand on est arrivé, c'est vrai que c'était facile de sympathiser... c'est une ville cosmopolite mais ici on a des tas d'amis, roumains, slovaques, tchécos... »

Toutes deux concèdent que l'homogénéité sociale qui au début leur a pesé – notamment parce qu'elle était mal vécue par leurs enfants adolescents – leur convient maintenant. *« Pour Xavier, ça n'a pas été évident. Il venait de Massy, un lycée normal, atterrir à celui de Chevreuse... tout était des histoires de marques... il fallait avoir un scooter et par n'importe lequel !... ça a été dur pour lui au début... Nous, on travaillait, on était à la Paroisse, on n'a pas vécu ça »*

- ***Le recentrage progressif sur le logement***

On considère généralement que l'environnement résidentiel fréquenté durant plusieurs décennies organise un cadre familial et sécurisant. La maison familiale y occupe une place centrale, constituant à la fois une base à partir de laquelle peuvent se déployer mobilités et déplacements et un lieu de repos favorisant l'ancrage. La crise actuelle du logement renforce probablement cet attachement au chez-soi dont on sait qu'il recouvre simultanément des dimensions affectives, sociales, économiques, temporelles, matérielles et spatio-temporelles [Desprès, Lord, 2004]. Diverses enquêtes ont souligné que les personnes âgées expriment le désir quasi unanime de vieillir à domicile, dans leur logement et le quartier qu'elles connaissent [AARP, 2000 ; Lord, 2004 ; CETE Lyon 2005]. Elles expriment donc fortement **la volonté de vieillir dans leur domicile**, et ce en dépit des limitations auxquelles elles peuvent être confrontées, tant au niveau de l'entretien du logement que de la mobilité dans le quartier. Pourquoi ? Il y a bien sûr la notion de « chez soi » qui est très importante et qui recouvre des champs aussi divers que le sentiment de sécurité dans un environnement connu et sécurisant, un marquage social valorisant, la fonction mémoire de la maison familiale qui renvoient aux souvenirs mais aussi aux projets.

Au moment de l'entrée en retraite, certains couples ont rénové pour partie la maison et sa décoration. Quand la femme se retrouve veuve, plus aucun changement ni travaux sauf ceux indispensables comme la toiture ne sont envisagés, à la fois parce qu'elle n'en a pas l'énergie, mais aussi parce que la maison se muséifie peu à peu.

« - Quand est arrivée la retraite, est-ce que la maison a changé ? Oui et non, les chambres sont toujours là où elles sont, mais c'est vrai que tout ce qui est intérieur, le carrelage, les tapisseries, tout cela a été renouvelé, certains mobiliers, alors que maintenant je vivrais avec car ce sont aussi les souvenirs qui restent. » (Othis)

Vivre en périphérie ne présente pas que des désavantages lorsqu'on vieillit. Si la nécessité de devoir se déplacer souvent et facilement peut finir par devenir une contrainte insupportable, l'accessibilité au logement est par contre favorisée par la construction de plain-pied et donc plus satisfaisante que dans les centres urbains où accéder à son logement implique des efforts plus importants et où nombre de personnes âgées restent bloquées et

isolées dans leur appartement [Renaud, 2000]. Enfin, la taille des pavillons et des terrains en périphérie permet de procéder à des aménagements (extension de la surface habitable, partage du logement) facilitant la cohabitation intergénérationnelle et le maintien à domicile.

Un couple d'Everly a aménagé son garage qu'il n'a jamais utilisé pour se faire une cuisine d'été et loger certains de ses enfants lors des fêtes. Mais cet espace est aussi pensé pour pouvoir accueillir éventuellement une de ses filles, quand ils ne seront plus en mesure de vivre seuls. En ce qui concerne les usages de l'habitat, on sait qu'il y a une tendance quasi-universelle à progressivement moins sortir, moins s'engager dans la chose publique, pour les autres, au milieu d'autres.

Alors que la maison individuelle est souvent suspectée par les milieux de l'urbanisme, pour cause de gaspillage d'espace ou de repli individualiste, elle continue d'assurer, avec l'avancée en âge de ses habitants, l'ensemble de ses prérogatives en délivrant au moment de la retraite la continuité d'un projet de vie. Elle offre toujours le même potentiel d'espaces, le même environnement qualifié de naturel, la même tranquillité sociale à laquelle les habitants du périurbain sont particulièrement attachés.

Ainsi, avoir de la place dans sa maison au moment de la retraite reste un critère important. Si les statistiques INSEE indiquent que les retraités ont des logements trop grands [Jacquot, 2003], il semblerait bien que le logement ne soit perçu comme trop grand qu'à partir du moment où sont ressentis des problèmes de santé et / ou des ruptures biographiques (veuvage, handicap...). Quand les enfants sont partis du domicile, le couple s'est redéployé dans ses activités [Caradec, 1996] et dans son domicile transformant les pièces au gré des besoins et aspirations. À la retraite, cette occupation de l'espace domestique est justifiée tout aussi nécessairement : pouvoir recevoir, individualiser les pièces jusqu'à la chambre à coucher séparée, s'étaler au mieux à défaut de ne pouvoir jeter tout ce qu'on a pu accumuler tout au long d'une vie. « *Chacun à son coin, c'est bien, on a beaucoup d'espace* ». Cet espace permet aussi aux personnes de développer des activités qui vont les occuper « *Il me faut de la place pour peindre, je ne peux pas être dans un petit appartement au 4ème étage* ». Dans le même sens, le jardinage et le bricolage sont des activités liées à la maison individuelle qui davantage que de simples loisirs permettent d'occuper « des temps mous », favorisent la mise en place de routines et des mesures d'auto protection [Kaufmann, 2004].

La maison permet aussi de recevoir la famille et les amis. Alors au gré des événements et des venues, les pièces s'ouvrent au fur et à mesure des besoins. Dans cette logique de réception, l'accueil des petits-enfants joue un rôle important dans le fonctionnement de cette maison. Une piscine, un portique pourront avoir été aménagés pour leurs loisirs et il n'est pas rare qu'une chambre soit réservée aux petits-enfants. Il ne faut pas perdre de vue que les grands-parents constituent une aide précieuse pour la garde de ces derniers.

Ainsi, la maison du périurbain paraît combler, du moins un certain temps, les aspirations de l'habitant acteur assurant ainsi la continuité de logiques habitantes [Raymond, Haumont, 1964].

- ***L'usage souple des pièces de la maison***

La maison de plain-pied n'est pas la forme rencontrée la plus fréquente. Nous assistons alors le plus souvent à la condamnation des pièces à l'étage, à la réorganisation des usages des pièces voire au réaménagement de pièces (l'exemple du garage transformé en chambre ou salle de bains est remarquable). L'usage des pièces de la maison se modifie pour un confort de vie adapté au besoin de la personne ou du couple, à l'évolution physique de la personne. Au moment de l'achat, certains auraient préféré le plain-pied. Aussi, lorsque l'un des occupants se retrouve en situation de handicap, on réaménage alors la maison comme on peut.

« Mais nous, on a été obligé de tout transformer la maison pour que je puisse dormir en bas parce que je ne peux pas poser mon pied par terre. Jusqu'à mercredi au moins, où je saurai la réponse. J'ai été dans le plâtre pendant un an et demi. Ce qui fait que ce n'est pas évident pour la mobilité. » (Othis)

« On a fait des modifications au moment où on a hébergé maman, le changement dans la salle de bain avec une douche et une barre, bon on va faire installer une barre dans l'escalier et puis quelques poignets dans certaines pièces » (Ennery)

Par la suite, la maison devient trop grande au quotidien mais reste pensée comme un lieu où la famille peut se retrouver à des moments privilégiés.

« On a transformé les pièces de l'étage en un petit appartement pour permettre aux enfants d'être autonome quand ils viennent, nous on reste de plus en plus au rez-de-chaussée, et lui encore un peu au sous-sol pour son bricolage » (Bréval)

Les personnes rencontrées en Seine-et-Marne ont en grande majorité une famille nombreuse (trois enfants et plus). Les maisons sont donc souvent assez grandes. Quant aux retraités nouvellement installés ayant eux aussi beaucoup d'enfants, la maison a d'emblée été pensée et choisie pour pouvoir accueillir enfants et petits-enfants. Ces maisons restent donc des maisons de famille, un lieu de réunion, un point d'ancrage.

« Nous avons un fils en Allemagne qui vient, et son passage, c'est ici. Nous avons un fils qui vit en Bretagne et son passage c'est ici. Et on a une fille qui vit aussi en Bretagne, elle vient là avec ses deux enfants, ce qui fait que la maison était toujours pleine, elle est toujours pleine. Et puis ceux qui sont à Bobigny, ils viennent plus souvent quand il fait beau, c'est normal, c'est tellement triste là-bas. » (Othis)

« Ah oui, d'ailleurs Noël se passe ici, les anniversaires se passent ici, on regroupe la famille ici. On fait une ou deux fêtes là (on regroupe les anniversaires).

- Lui : oui et puis tout le monde peut loger là. Oui, on a deux chambres, mais comme elles sont assez grandes, on sort des matelas et on empile et puis ils se couchent.

- Elle : Il y en a même dans le bureau de Claude et puis dans l'autre salon, on a un lit pour un couple. On peut coucher à une douzaine. À Noël, on était 12 et tout le monde était dans un lit. Au delà, les gamins se mettent par terre avec des matelas. » (Everly)

Le jardin est un lieu important pour occuper le temps et il est souvent le lieu d'expression d'un membre du couple (l'un investissant l'intérieur – le plus souvent la femme et l'autre l'extérieur – le plus souvent l'homme). Il facilite la gestion d'une cohabitation quotidienne

bien plus importante qu'auparavant. Il permet une activité qui donne du sens à soi, qui permet de rester en prise. Son entretien est lié aux conditions physiques plus qu'à l'âge.

« Le début ça n'a pas été évident de se retrouver tous les deux ici, toute la journée, il a fallu trouver vite un nouveau mode de fonctionnement et ça a été facilité par le jardin – lui c'était son truc le jardin et il s'y est mis. Moi ça me permettait d'occuper le dedans. Le plus dur c'est l'hiver quand il ne peut pas rester dehors trop longtemps... » (Bréval)

« On a un potager qu'on entretient et qu'on entretiendra le plus longtemps possible » (Ennery)

L'espace plus étendu et plus souple du pavillon autorise une négociation de son occupation tout en souplesse.

« Ah, à Paris c'est cher, et comme on voulait un minimum de confort, un garage pour la voiture, un appartement pas trop petit parce qu'il faut que l'on ait nos aises quand même, donc c'est... On aurait jamais pu tous les deux vivre dans un deux pièces je crois qu'on se serait tapé dessus au bout d'un moment, c'est pour ça que ici, un des avantages, c'est que chacun a ses activités, on n'est pas sur le dos de l'autre toute la journée. » (Everly)

Plus tard il y aura un rétrécissement (fermeture de pièces) : *« Je ne vais plus à l'étage, j'ai tout mis dans le rez-de-chaussée... je ne peux plus monter l'escalier... c'est devenu un grands grenier » (Ennery)*. L'entretien de la maison, du jardin, pose problème au fil du temps et les personnes se sentent profondément diminuées quand elles ne peuvent plus faire ces tâches (atteinte de l'image de soi) : *« Ce qui m'ennuie, c'est que je ne peux plus faire de jardinage. Parce que ça j'aimais bien mais bon, je ne peux plus, je ne peux plus, qu'est-ce que vous voulez. Il faut s'y faire puis c'est tout. » (Othis)*, *« depuis l'accident je ne peux plus rien faire... c'est surtout de voir le jardin dépérir, ça me met en rogne, je n'ose plus regarder par la fenêtre tellement ça me fait mal au cœur, ma femme essaye de l'arranger un peu mais ce n'est pas pareil... moi je ne peux plus... » (Ennery)*

Pour expliquer des représentations et des pratiques qui vont vers l'économie, le repli, le ménagement de soi, l'équipe toulousaine autour de Serge Clément a mis en évidence la notion bien connue de « déprise »... Il y a bien évidemment plusieurs niveaux de « déprise » qui vont du simple recentrage des activités autour du soi, qui peut être vécu comme une manière de profiter de soi, de s'épanouir mais ça peut aussi aller jusqu'à des situations d'abandon de soi, déresponsabilisation qui font se tourner l'individu davantage vers la mort que vers la vie active.

La vie quotidienne se ritualise en faits et gestes qui sont à la fois des repères temporels structurants, une manière d'occuper le temps par l'action, et une valorisation de soi quand l'autonomie vacille. Les activités « douces » prennent le pas sur les activités physiques.

« Vous savez c'est d'une simplicité ! Par exemple, ce matin, ayant passé une nuit quasiment blanche, le réveil était... assez laborieux, mais bon, j'ai pris mon petit-déjeuner. J'ai fait mon ménage. Je suis ensuite allée dans le jardin travailler ! Mon dieu, enlever les feuilles mortes, même s'il n'y en a pas encore beaucoup, les arbres sont encore verts. Ensuite j'ai bricolé. J'ai déjeuné et je suis venue au club. Vous voyez c'est ça. Un jour, c'est le repassage, un jour, les comptes du club qui prennent pas mal de temps. Mais je ne vois

personne, en dehors du club, je ne vois personne, sauf les enfants. Mais j'avais un mari très sauvage, donc il a fallu que je m'inscrive au club pour pouvoir côtoyer du monde. » (Othis)

- ***D'autres éléments participent de ce maintien en périurbain ?***

Cependant la capacité d'action de l'habitant semble buter dès lors qu'il s'agit de concevoir un nouveau projet résidentiel ; l'habitant âgé prend alors le pari de demeurer le plus longtemps possible dans son domicile (du moins tant que son état physique le permet). Ce pari, l'habitant ne le fait pas tout seul. Au regard de ces enquêtes, la capacité de maintien va dépendre de trois facteurs plus ou moins combinés ; de la disponibilité des réseaux d'entraide (famille, proches, voisins), du revenu et de la structure du ménage (présence ou non d'un conjoint), de la disposition de services à domicile. Enfin, il lui sera beaucoup plus facile de se maintenir tant que la structure du couple existe (structure plus importante en périurbain qu'en centre-ville), car elle participe d'un soutien mutuel entre les conjoints dans les activités de la vie quotidienne.

➤ *Un réseau d'entraide familial de proximité*

Il semblerait que le poids de l'entourage familial et social pèse sur sa décision de déménager et contrarie les possibilités d'action. Ainsi à l'immobilisme résidentiel subi des personnes âgées, qui se retrouveraient contraintes de rester dans leur logement par manque d'offre adaptée [Luxembourg, 2005], se juxtapose une inertie de nature sociale qui contraint la personne à rester dans son logement. Cette inertie sociale serait la conjugaison des poids de la famille, de l'environnement physique et social.

Nous pouvons néanmoins nous demander si ce projet de continuer à vivre dans une maison en périurbain n'a été et ne sera réalisable que grâce à la solidarité générationnelle.

Dans l'aire urbaine toulousaine, par exemple, nous constatons qu'à l'exception de 3 ménages, tous les autres (soit 21 ménages) ont au moins un enfant pas trop loin de chez eux, dans le même secteur, voire même dans la même commune. Il est plus facile alors, lorsqu'on pense à une période de vie où l'on ne pourra plus conduire ou sortir de chez soi, de se dire qu'il y aura bien une solution et alors de ne pas envisager de partir.

« Mes enfants s'ils me veulent ils viendront me chercher ! » (Pinsaguel)

« Ce qui fait que je n'ai plus de voiture, alors bon on vient me chercher, mon fils vient me chercher ou mon beau-frère » (Pinsaguel)

Pour les ménages qui font exception : dans un cas, il s'agit d'une dame seule très âgée dont le fils est décédé, dans l'autre, d'une famille qui est venue s'installer dans la région à la retraite, pour se rapprocher des parents de Mme aujourd'hui décédés, mais eux n'avaient jamais vécus dans la région. Enfin, le troisième exemple nous montre les hésitations que ce type situation peut engendrer. Il s'agit d'une femme veuve de 78 ans dont les deux fils sont installés dans l'Hérault avec leur famille. Elle est très attachée à sa maison construite par son mari. Cédant certainement aux propositions de ses enfants, elle se décide à partir les rejoindre.

En cours de route, elle a demandé à son fils de faire demi tour et de la ramener chez elle.
(L'Union)

Bien souvent un ou plusieurs enfants habitent à proximité et passent leur dire bonjour, les aident à faire leurs courses ou leur téléphonent. Lorsque parents et enfants sont en conflit, ce sont parfois les petits-enfants qui prennent le relais et jouent un rôle de soutien (affectif et logistique) pour les grands-parents âgés : visites, bricolage, courses... : *« Il est à côté de Meaux. Ça fait une demi-heure, mais enfin, il me téléphone les semaines et il vient toutes les semaines me voir, manger avec moi, tous les samedis, non vraiment, il est mignon. Ça compense. Il m'a dit : Mamie, je ne te laisserais jamais. Ça fait plaisir. »* (Othis)

Quoi qu'il en soit, la présence et le soutien des enfants seront toujours recherchés en priorité et participe au maintien ou à l'installation en périurbain : *« Moi-même j'y ai pensé, je suis jeune retraité et j'ai hésité un moment de... de partir en appartement en région parisienne pour dire : maintenant on va faire autre chose, mais c'est par rapport aux enfants que je suis resté, pour la bonne raison qu'on a des petits-enfants et puis qu'on les garde ! Alors qu'est-ce ce que vous voulez ! »* (Othis)

Cette proximité familiale comme garante d'un maintien en maison individuelle « à la campagne » peut aussi, quand le rapprochement auprès des enfants est recherché, être le facteur d'une migration périurbaine à double sens. Soit une mobilité allant du « rural » vers le « périurbain », provenant de ménages vieillissants, souhaitant quitter des espaces à leurs yeux trop isolés et/ou peu accessibles au grand âge et qui se dirigent alors vers ce qu'ils considèrent comme des espaces proches de la ville mais sans en être et où, à proximité, résident les enfants.

« On ne pouvait pas se permettre de rester trop isolé là-bas [petite commune rurale près de Nogent-le-Rotrou dans l'Eure-et-Loir], c'est vrai qu'on y avaient des attaches quand on y est retourné mais au fur et à mesure on s'est trouvé un peu seul et puis avec l'âge, et les problèmes de santé qui s'accumulent on voulait se rapprocher de la ville – alors plutôt que de partir sur Dreux on est revenu en région parisienne, tout près de Paris, des enfants, mais à la campagne – ici c'est un très bon compromis – il y a tout – le train pour aller à Paris, tout ce qui faut sur place et puis Mantes n'est pas loin en voiture et c'est une vraie ville – et puis surtout s'il y a vraiment un pépin les enfants sont tout proches » (Bréval).

Soit une mobilité de déconcentration urbaine, mais avec migration interrégionale : la migration se faisant d'une ville vers une autre (celle où travaillent un des enfants) mais vers un logement individuel dans le périurbain, là aussi, tout proche du lieu de résidence de la descendance.

Il semblerait cependant, tous contextes périurbains confondus, que la réticence à avoir recours aux services institutionnels soit plus forte chez les personnes les plus modestes, et notamment celles qui ont longtemps vécu en HLM. Cela se passe comme si cette aide « publique » était ressentie comme une rétrogradation. Le pavillon les a émancipés socialement, ce soutien en fin de vie est vécu comme un retour à une forme d'assistanat et donc un échec personnel. Les motifs les plus fréquemment invoqués de refus « d'avoir affaire » aux services d'aide institutionnels sont les échos négatifs concernant le personnel, les échos de mauvaises entente entre l'aidant et l'aidé et surtout refus d'être aidés, « assistés ». Le

sentiment qui domine est celui d'une incapacité à s'assumer mêlé à l'idée d'être perçue comme un « nécessaire » (pour eux-même et pour l'image qu'ils renvoient aux voisins et à la famille).

« Oui oui, mais là non, parce que les gens que je connais justement, ce sont des gens, c'est des gens qui sont très souples au contraire. Elles m'ont dit non, vraiment, ça n'allait pas. Mme B., elle m'a dit, la première, elle ne l'a jamais pris pour sa maman, mais elle m'a dit que tant qu'elle pourrait faire pour sa maman, elle ne prendra jamais quelqu'un, parce qu'elle a trop entendu parler aussi... Non, vraiment, ce n'est pas... » (Othis)

Les personnes de condition socioculturelle plus élevée ou ayant connu une forte ascension sociale sont plus ouvertes à l'éventualité d'un soutien extérieur au réseau familial. Pourtant, même pour ces personnes, ce type d'aides est envisagé comme temporaire et partiel.

« Pour qu'on puisse se débrouiller tous les deux là — sans faire intervenir les enfants autant que possible, parce qu'ils ont leur vie — on peut se faire aider, avant de partir, on peut avoir des repas ou des choses comme ça. Mais à un moment donné, faut quand même entretenir la maison, le jardin, tout ça. Même quand on a des aides, ça ne suffit pas. Donc, à ce moment-là, on peut décider d'aller soit à l'appartement, parce que c'est vraiment au-dessus du centre commercial et très accessible si vous voulez. Il y a un ascenseur, il y a tout ça... et avoir des aides à l'appartement, sans se retrouver... Mais bon, ça, c'est ce que je me dis aujourd'hui, et puis dans la réalité, on ne sait pas. Parce qu'on peut perdre la tête, on peut ne plus être capable d'évaluer ce qu'on a à faire. » (Everly)

Nous avons rencontré plusieurs cas de veuves qui ne sont pas en contact physique régulier avec leur famille (soit qu'elles en sont trop éloignées, soit qu'il y ait mésentente). Ces femmes ne veulent pas faire appel aux services associatifs ou institutionnels et ne sollicitent leur voisinage que lorsque c'est vraiment indispensable « pour ne pas les déranger trop souvent ». Plusieurs d'entre elles ont un jour eu recours au service (privé) d'une femme de ménage ou d'un jardinier et peu à peu des liens de cordialité puis d'affection se sont tissés entre l'employeur d'une part et l'employé et sa famille d'autre part. Cette personne et son entourage peuvent devenir ainsi une sorte de famille de substitution pour les personnes les plus isolées.

« J'ai une petite femme de ménage [...] C'est une petite dame qui fait des travaux comme ça.

- C'est par le biais de l'ADMR ? Non, c'est... une connaissance. Pour le jardin, c'est pareil, c'est son mari. C'est le petit couple. C'est devenu des amis si vous voulez. Là, on a passé Noël et réveillon, chez ma petite femme de ménage. » (Othis)

➤ Les « effets d'aubaine »

Au-delà de la capacité à se maintenir dans son environnement, se surajoute l'attachement à la maison se composant d'une multitude d'éléments enchevêtrés. Avec l'avancée en âge et aussi le veuvage, ces éléments, associés à une moindre énergie et à un dynamisme physique affaibli, se cristallisent et la simple évocation d'un départ pour un nouveau logement ou une maison de retraite semble être un traumatisme.

Les éléments les plus récurrents sont : pour aller où ? ; les enfants y ont grandi ; le conjoint y est décédé ; c'est leur première maison ; la seule fois où ils ont été propriétaires ; ils ont beaucoup investi dedans en termes de travaux et décoration, en termes économiques ; ils ont des amis dans la commune ou à proximité ; leurs enfants ne sont pas loin ; une familiarité avec l'environnement physique et social, et ce, même si cela se limite à des « bonjour-bonsoir » ; sentiment d'autonomie maintenu : « *ici, je vais ce que je veux* ».

« *Partir d'ici ça serait vraiment avoir déjà un pied dans la tombe... c'est toute ma vie... toute celle que j'ai rêvée...* » (Ennery)

« *On n'a pas de projets de déménager, ou alors ce serait vraiment par nécessité. Parce que quand on est arrivé ici, les premières années: qu'est-ce qu'on a fait ? On a fait des travaux, de la peinture, on installe un placard ici, là. Donc on a fait beaucoup de travaux donc on ne va pas recommencer ça, ni Claude, ni moi. Maintenant, on est installé, on est bien, non, on n'a pas de projets de bouger !* » (Everly)

L'un des facteurs les plus puissants de cet attachement est le temps passé au logement. Proportionnel à la durée d'occupation, il est aussi construit par le statut de propriétaire et la mobilisation qu'a nécessitée, du moins pour ces générations, l'accès à ce statut. Dans beaucoup de communes étudiées (Othis, Everly, Ennery), se concentrent des ménages ayant accédés à la propriété d'une maison individuelle en début de leur activité professionnelle au moment de la mise en place des politiques en faveur de l'accession à la propriété (Chalandonnettes, PAP...).

« *Les gens sont restés quasiment, peu en sont partis. Parce que ce sont des gens qui ne pourraient plus actuellement faire ça ! C'est même les derniers ici qui ont pu faire ça. Parce que vous avez là des couples très modestes, des ouvriers et souvent il n'y a qu'un seul salaire et ils ont réussi à avoir leur maison parce que ça n'était pas cher du tout* » (Ennery)

« *Donc je vivais à Bondy, puis je me suis marié et en 1976 ici, il y a 1 200 pavillons qui se sont construits sous la loi Chalandon. On pouvait acheter avec 1 000 francs à l'époque, 1 000 francs c'était l'apport demandé pour acheter. Et au point de vue prix, on a acheté notre maison ici.* »(Othis)

Pour les familles nombreuses qui n'avaient pas accès aux HLM ou voulaient en sortir, l'achat d'une maison était plus ad hoc (surface, nombre de pièce, prix) que les appartements sous bail privé : « *Pour une grande famille, c'était encore cher de louer pour nous. Les loyers sont chers et tout.* » Néanmoins, malgré les dispositifs très avantageux de l'époque, certains ont toujours eu du mal à s'en sortir :

« - *Lui : ah oui ! C'est-à-dire au départ il y avait 250 habitants ici donc c'était à l'époque des Chalandonnettes. Et c'était accessible, si vous voulez, aux gens qui... qui achetaient et qui avaient peu de moyens.*

- *Elle : et comme c'était une maison mitoyenne, c'était moins cher. C'est pour ça que je me suis mis à faire plein de petits boulots pas déclarés pour payer. Parce qu'il fallait payer.*

- *Lui : et quand je rentrais du boulot, j'allais dépanner des télés.*

Eh bien !

- Elle : là, vous savez c'est comme ça qu'on...
- Lui : c'est comme ça qu'on a pu...
- Elle : en grappillant d'un côté et de l'autre, on n'arrivait même pas à payer... tout juste, quoi. Il fallait d'abord payer, et puis on mangeait après, si on pouvait.
- Lui : on tirait le diable par la queue.
- Moi : et vous n'avez pas regretté ?
- Elle : moi, je n'aime pas du tout Othis, c'est trop mort. Mais j'aime beaucoup ma maison et mon jardin ! » (Othis)

➤ *Promotion sociale et sentiment d'autonomie et d'indépendance*

Cet attachement est aussi à relier avec les trajectoires résidentielles et les conditions sociales des habitants. Il est aussi significatif de catégorie de personnes d'origine sociale modeste, au parcours résidentiel ascensionnel.

« Déjà ils sont partis d'un appartement pour avoir leur maison. Et ça, c'est déjà formidable d'avoir sa maison. Ça peut paraître bizarre pour quelqu'un comme vous qui êtes jeune, mais c'est vrai que quand vous avez vécu en appartement et puis surtout en appartement en HLM, dirons-nous, c'est difficile de vivre en HLM tout le temps. Et pour rien au monde je n'aimerais y retourner ! Ça non ! Oui je crois que c'est d'abord ça le plaisir d'avoir sa maison. Parce qu'on s'y plaît quand même ! Mais peut-être que la jeunesse de maintenant cherchera autre chose. Mais des gens comme nous, qui ont acheté, qui ont vécu 30 ou 40 ans, n'y retourneront pas. » (Othis)

La maison qu'ils ont pu construire et habiter est la maison de leur vie, et est bien synonyme de promotion sociale pour ces générations d'avant-guerre [Bonvalet, 2007]. Quitter la maison serait un signe de renoncement à l'idéal de vie. Ces personnes sont enracinées et indéracinables :

« Qu'est-ce qui vous plaît ici ? - Ma maison. C'est vrai. Ma maison.

- Qu'est-ce que ça vous apporte cette maison ? - Je suis bien, je fais ce que je veux et puis je fais ce que je veux. Personne ne me dit rien. Je me plais chez moi. Voilà. » (Othis)

Tant que le couple se maintient ou que les personnes n'ont pas de gros handicaps, leurs discours restituent l'idée de demeurer jusqu'à leur mort. Ce souhait est bien sûr en rapport avec les dimensions psychosociologiques de la maison, qui passent par les notions de « chez soi », d'intimité, de sécurité, de transmission et de placement social. En vieillissant, le repli progressif qui s'opère sur la sphère domestique en fait une véritable « coquille » [Moles, 1992], un univers bien à soi, un chez soi, où la personne continue à être elle-même. Rester, demeurer chez soi signifie alors continuer à vivre avec son identité et son intériorité. Ainsi abandonner sa maison revient à abandonner une partie de soi-même ce qui en fait un acte traumatisant et une transition biographique, précipitant le vieillissement. En périurbain aixois et dans les secteurs francilien d'accession sociale (Everly, Othis, dans une moindre mesure Ennery), cet attachement est à relier avec les trajectoires résidentielles et les conditions

sociales modestes des habitants. Il est aussi significatif de catégorie de personnes d'origine sociales modestes, au parcours résidentiel ascensionnel. Il s'agit souvent d'anciens Marseillais, Parisien ou habitants de la petite couronne parisienne, qui ont quitté la grande ville et ses nuisances à la recherche d'un idéal de campagne. La maison qu'ils ont pu construire et habiter est la maison de leur vie, et bien synonyme de promotion sociale pour ces générations d'avant-guerre [Bonvalet, 2007]. Quitter la maison serait un signe de renoncement à l'idéal de vie. Ces personnes sont enracinées et indéracinables : « *C'est les pieds devant que je veux partir de cette maison* ». Confrontés au veuvage, à la maladie, les discours semblent moins affirmés et infiltrés de doutes et d'angoisses quant à l'avenir ou la fin de leur vie. « *Ne me demandez pas de parler de ça ! C'est la question que je me pose tous les soirs. Oui, cela m'angoisse. Je ne veux pas y penser. Mon fils a des maisons, peut être que j'irais à St Bonnet, je ne sais pas* ». L'entourage est alors évoqué comme un recours possible et souhaité mais sans véritable certitude. Et cette situation plonge ces habitants âgés dans une véritable angoisse car ils ont alors le sentiment de ne plus agir en tant qu'habitant acteur de ses choix.

L'accession à la propriété, le patrimoine qu'ils ont constitué pour justement les enfants devient subitement un poids, « *C'est quelque chose [la propriété] qui vous attache et qui est bien contraignant* ». La vente de leur bien leur semble impossible à réaliser. Ainsi peut-on parler d'inertie dans le sens où les compétences de l'habitant activées jusqu'aux dernières limites butent à trouver des solutions autonomes notamment pour des catégories sociales de conditions modestes

Cette valorisation du logement épouse trois dimensions correspondant à trois repères pour l'habitant : un repère identitaire puisque l'espace domestique symbolise la personne, ce qu'elle est et ce qu'elle a été ; un repère spatial dans la mesure où le logement fortement approprié et pratiqué quotidiennement s'inscrit dans des habitudes et est le centre du moindre déplacement ; enfin le logement est un repère temporel apparaissant comme le lieu chargé de souvenir intimes, de moments vécus et de l'histoire familiale. Il se développe alors, autour de la fonctionnalité propre du logement, un sentiment d'attachement s'intensifiant avec l'avancée en âge et le nombre d'année de résidence. Toutefois cet attachement se diffuse, en auréole, dans l'environnement immédiat lui-même approprié, peuplé de parcours quotidien et de sociabilités plus ou moins dense mais rassurantes, un ensemble de dimensions qui participent alors à renforcer la volonté de maintien dans ce lieu⁸.

La maison correspond aussi, comme on l'a dit, à des choix de vie : disposer d'un certain espace, avoir un jardin, être au calme. Même si l'entretien finit par peser, il n'est pas envisagé de s'en séparer : le jardin est à chaque fois désigné comme un environnement privilégié et un cadre dont on ne voudrait se passer. Certains ont aménagé une véranda pour en profiter davantage. La maison permet aussi de recevoir la famille, les petits-enfants même s'ils viennent peu. Partir pour un appartement peut être assimilé à un repli sur soi. Ce serait accepter un affaiblissement ; la maison confère finalement une certaine place, une certaine autorité au sein de la famille, de la société.

⁸ P. Serfaty-Garzon, Psychologie de la maison. Une archéologie de l'intimité, Editions du Méridien, Montréal, 1999.

➤ *Refus d'une cohabitation générationnelle et disposition de services*

La génération des personnes que nous avons enquêtées, surtout pour les plus de 70 ans ont connu, par rapport à leur propres parents, deux cas de figures : soit leurs parents sont restés vivre chez eux très âgés, soit ils ont dû s'en occuper et les avoir chez eux pendant certaines périodes. Très peu sont allés en maison de retraite, sauf parfois pour les derniers mois de vie.

Cette situation crée chez eux deux modèles pour vivre les vieux jours : je me maintiens chez moi, coûte que coûte avec tout un système d'aides, et tout sauf « embêter » les enfants puisque c'est quelque chose qu'ils ont vécu et dont ils mesurent les inconvénients.

« Nous on a hébergé nos parents quand ils ont été malades, je ne pense pas que nos enfants à la manière dont ils vivent, les rapports, qui sont d'excellents rapports mais différents de ceux qu'on avait avec nos parents feront qu'on ira se faire héberger chez eux (...). Même nos parents, on l'a bien vu, quand ils atteignent la vieillesse ou la maladie, ils sont mal partout, donc ce n'est pas la peine d'aller en plus chez des jeunes, même avec nous ils étaient mal... il faut être raisonnable. » (Ramonville)

Ces attitudes sont à mettre en écho avec le « diktat » de l'indépendance dont parle V Caradec⁹, à savoir le fait que les personnes âgées s'obligent presque à s'adapter à une modèle de société qui valorise l'autonomie. Le mode de vie apparaît, auprès de certaines personnes, fortement déterminé par un « éthos » professionnel qui fait que la personne a tendance à vieillir comme elle a vécu. S'il y a alors une réelle installation dans le présent, celui n'est pas le même entre un ancien cadre dynamique, un ancien enseignant et un ancien ouvrier. Il semblerait également que l'histoire sociale joue également dans la manière de vieillir : entre des ménages qui sont professionnellement dans le système fordiste finissant et attendant une assistance et des ménages qui sont professionnellement dans le système postfordiste naissant et sont plutôt dans une dynamique d'autonomisation et de mise en œuvre de réponse plus individuelle. Cette différence de vécu et de perception du temps présent structure une variation dans l'élaboration des projections – ne serait-ce que par les possibilités financières qu'il y a derrière, jouant là un rôle plus ou moins solide de filet de sûreté. Ainsi, le rapport à la mobilité et au changement ne sera pas le même et l'immobilité résidentielle non plus – que ce soit dans son vécu (selon le type de logement et d'environnement) et dans son appréhension (entre acceptation et refus, dans la capacité d'anticipation). Malgré tout, cette immobilité souvent pensée comme une contrainte, notamment financière, laisse, dans les discours, une place à des choix stratégiques de la part de certains ménages. Une telle immobilité permet le maintien d'un niveau de vie confortable, une proximité familiale ou sociale, une certaine stabilité psychologique.

Plus que le réseau d'entraide lié à la famille et aux amis, ce sont les services à domicile qui vont compter pour le maintien à domicile : *« il va y avoir un développement de l'aide aux personnes âgées »* (Ennery).

⁹ V. Caradec, *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Armand Colin, coll « 128 », Paris, 2008, p. 53.

L'exemple des enquêtes menées dans la commune de Beynes montre que les ménages retraités ont peu de famille dans leur environnement proche. Beaucoup sont venus travailler en Île-de-France et n'en sont pas originaires ; la famille se trouve souvent dans d'autres régions. Les relations de voisinage ne peuvent guère prendre le relais. L'aide des voisins reste ponctuelle : *« j'ai des bons rapports avec mes voisins mais assez distants sauf avec une voisine qui m'aide depuis le décès de mon mari. Je leur demande parfois de petits services. Ils m'invitent une fois par an, vers Noël. C'est comme un rituel ; je ne sais pas pourquoi. Ils tiennent absolument à me montrer qu'ils pensent à moi, c'est bizarre. Ils sont gentils mais on n'a pas vraiment de points communs ; on n'a pas vraiment de sujets de discussion en commun »*.

Beaucoup redoutent le moment où ils ne pourront plus conduire et où ils seront dépendants. Mais dépendre de la famille et des voisins n'est pas ce qu'ils envisagent, bien au contraire. La relation à la famille, aux voisins et aux amis doit rester de l'ordre du divertissement. Les services d'aide à domicile, la possibilité de se faire livrer pour les courses alimentaires sont les éléments déterminants pour rester à son domicile. Cette perspective est davantage envisagée plutôt qu'un placement en foyer logement ou en maison de retraite. La possibilité d'être véhiculé par une aide ménagère pour se rendre au club des Cheveux d'Argent une à deux fois par semaine ou dans d'autres lieux de la commune offre des occasions de sortir. Le CCAS met à disposition des retraités non véhiculés un minibus pour se rendre aux repas mensuels et aux goûters organisés par le maire. Pour ceux qui peuvent encore se déplacer à pied, la commune dispose de plusieurs points de commerces et services, excepté quelques hameaux excentrés.

Certains enquêtés manifestent même un intérêt pour la mise en place de maisons de la santé (qui regroupent un éventail de professions médicales et paramédicales) ou encore de maison de service public à l'échelle intercommunale ou cantonale. Une réponse locale leur assurant de rester « ici », dans un environnement connu et rassurant. Il y a comme une envie de proximité et de stabilité qui transparaît dans leur volonté de garder une certaine homogénéité de peuplement ou, s'il y a changement que celui-ci se fasse en douceur. Les ménages enquêtés apprécient de se retrouver « entre vieux », acceptant des ménages plus jeunes s'ils ne sont pas trop nombreux et/ou trop perturbant. La diversité, l'hétérogénéité, ils l'attendent et vont la chercher à l'échelle de la commune, voire au-delà, dans la pratique d'autres lieux (centres commerciaux, manifestations...).

Pouvons-nous en conclure que le périurbain est adapté aux populations vieillissantes ?

Difficile de répondre de manière homogène quant à l'adaptation de l'espace périurbain au vieillissement de la population, tellement celui-ci se complexifie et se diversifie. Au regard de notre enquête exploratoire, il semble qu'il y ait une différenciation dans la manière de vieillir selon la taille de la commune et surtout selon le contexte urbain (forte accessibilité, proximité d'une petite ville périurbaine, d'une ville moyenne, fort isolement).

Toutefois, même une commune hier exclusivement résidentielle et isolée est aujourd'hui en quête d'une amélioration de son offre en aménités, en services et commerces, certaines cherchant même à devenir de « vraies villes » :

« Et puis notre ville avait grâce à un maire assez dynamique, c'est devenu vraiment une petite ville où moi j'aime beaucoup vivre, oh oui. Quand mon mari a été mis en retraite, mon mari étant un Niçois, je lui ai dit : écoute si tu veux, on ira vers le soleil. Non, non non non, il m'a dit : Othis, tu y es bien, on y reste. Maintenant je suis seule parce que mon mari m'a quitté depuis le mois de janvier. Alors maintenant c'est une autre vie, mais il y a les enfants et les petits-enfants. » (Othis)

« Ça s'améliore d'année en année, il faut dire que le fait qu'il y ait une gare est très bénéfique, bon certes c'est souvent la galère pour circuler tôt le matin ou le soir, mais ça permet aussi que des commerces puissent vivre et c'est très bénéfique pour ceux qui ne peuvent pas facilement se déplacer. Pour une commune de cette taille on a quand même la chance d'avoir pas mal de commerces et de structures d'aides à la personne ; bréval joue vraiment le rôle de petite ville pour les alentours et c'est vraiment bien parce qu'en même temps elle reste très campagne » (Bréval)

2.3. Les élus, les acteurs et le vieillissement

- *Un point sur les différents acteurs rencontrés*

Aire toulousaine

Ramonville-Saint-Agne : la première maire-adjointe à l'action sociale et la lutte contre l'exclusion

Pinsaguel : la maire-adjointe

L'Union : le maire, un responsable associatif

Villeneuve-Tolosane : le maire

Bessières : adjointe au maire en charge de la famille, de l'enfance, des affaires sociales

Aire Marseillaise

Coudoux : le maire, la responsable du service urbanisme et celle du CCAS ont été rencontrés.

Bouc-Bel-Air : la responsable du service urbanisme et le responsable du CCAS ont été rencontrés.

Trets¹⁰ : l'adjointe au maire et l'adjointe déléguée au 3^e âge (également présidente de l'association Entraide) ont été rencontrées

Gardanne : le responsable du CCAS, deux responsables du foyer troisième âge

Meyrargues : le responsable du CCAS, le maire

Puyricard : l'adjoint à l'urbanisme

Aire Parisienne

Bréval : le responsable d'un EPAHD

Maule : le maire (habitant), le directeur du service urbanisme

Ennery : le maire (habitant), le responsable adjoint aux affaires sociales et ancien directeur de la maison de retraite (habitant)

Everly : le maire

Othis : le responsable du CCAS, la trésorière du club du 3^e âge, une responsable ADMR Nord 77, une personne de terrain de l'ADMR (montage des dossiers APA)

Chevry² : l'adjointe du Maire aux Affaires sociales, l'adjoint du Maire chargé des fêtes et des cérémonies et de l'état civil, la présidente et le directeur de l'association de Services et de Maintien à Domicile (ASMAD) de la commune.

¹⁰ Commune non retenue pour les enquêtes Habitants.

La prise de conscience des élus est très différente d'une commune à l'autre, voire d'une personne à l'autre. Les divergences concernent tant le regard porté et la définition même de ce qu'est une personne âgée que les solutions proposées ou à apporter dans la gestion et le soutien du vieillissement.

On peut aussi supposer que les entretiens réalisés auprès d'acteurs locaux retraités eux-mêmes induisent des postures différenciées selon qu'on les interroge en tant que retraités et en tant qu'acteurs locaux ? Y a-t-il différenciation ou recouvrement ? Qu'est ce qui fait qu'ils sont sensibilisés à ces questions (expérience personnelle, interpellation de connaissances...) ?

- ***Des politiques qui se mettent lentement en place***

Comme le rappellent A. Rouyer et L. Rumeau (2007), les politiques de la vieillesse en France s'articulent autour de deux objectifs : il s'agit d'abord de garantir « *la protection sociale et sanitaire des personnes âgées, grâce aux dispositifs de "maintien à domicile" (services de soins à domicile, d'aide à domicile) et à la création de nouvelles formes d'hébergement (foyers-logements, maisons de retraite)* » ; le second objectif vise « *l'insertion sociale de la vieillesse, grâce à la multiplication des structures socioculturelles (clubs, associations)* ».

À l'échelle locale, les politiques de la vieillesse s'inscrivent dans ces orientations mais se différencient par leurs contenus et les moyens mis en place ; parfois en cours d'élaboration, ou plus anciennes, ces politiques ont néanmoins des points communs : services communaux destinés aux personnes âgées (portage des repas, navette de transports), aide au maintien à domicile (gestion associative, communale, voire intercommunale), associations ou clubs d'activités à destination des personnes âgées. Même lorsqu'il y a des tentatives d'élus municipaux pour créer des foyers logements ou des maisons de retraite, la décision ne leur revient pas : c'est à une autre échelle que la carte des établissements spécialisés se dessine (du moins concernant le secteur public).

« *Oui, il y a eu des réflexions. J'ai travaillé en début de mandat sur un dossier : la création d'un foyer logement. On avait des demandes sur la ville de personnes âgées qui voulaient rester sur place mais qui ne voulaient plus vivre en pavillon et qui auraient souhaité... J'ai donc monté un dossier avec une association, AGEPA Île-de-France. Mais le département a refusé de donner l'agrément et l'argument était que les budgets n'étaient pas extensibles et qu'ils ne pouvaient pas nous aider à financer ce type de... Nous avons aussi essayé de monter une maison de retraite avec une partie Alzheimer et c'est pareil, on n'a pas eu l'accord du département.* » (CCAS, Othis).

D'une manière générale ces politiques de vieillesse « *se met[tent] lentement en place car contrairement aux [publics] jeunes qui ont les parents derrière, les personnes âgées ne représentent pas un groupe de pression et ne s'expriment pas beaucoup (...)* ». En termes financiers même, comparé aux moyens investis dans les équipements petite enfance, « *ce qui est mis en œuvre pour les personnes âgées, c'est de la bricole, ce sont des politiques à inventer qui se développeront forcément mais le problème n'est pas reconnu à sa juste importance* » (Maire, Villeneuve-Tolosane, 2007).

Même à Bessières, commune plus éloignée de l'agglomération, qui accueille pourtant trois maisons de retraite depuis une trentaine d'années, l'accompagnement des personnes âgées

« n'était pas du tout le projet phare, notre projet phare c'était les jeunes, l'enfance et la jeunesse. Notre volet concernant les personnes âgées, c'était un volet de services de proximité. Pourquoi ? Parce que nous, tout ce qui est accompagnement à domicile, on a une association cantonale familiale classée en CLIC catégorie 3, il n'y en a pas beaucoup en France, donc ils sont hyper au point, c'est associatif, mais c'est comme ça en France maintenant » (Elue Bessières, 2007).

Toutefois, la commune de Ramonville-Saint-Agne se détache du lot par l'ancienneté de son action en faveur des personnes âgées, notamment parce qu'elle accueille depuis une vingtaine d'année un Foyer logement et qu'elle est sensibilisée depuis longtemps à la question du handicap (Ramonville accueille l'ASEI). Le CCAS comprend un pôle Seniors doté d'une responsable chargée du service à domicile, de l'animation et des liens avec le Foyer logement : *« l'idée étant qu'on se donne les moyens pour que ça se développe, pour que l'animation auprès des personnes âgées se développe »*¹¹. Le mandat municipal 2001-2008 s'est accompagné de la nomination d'une conseillère municipale « Personnes âgées » chargée d'étudier la mise en place d'une structure publique médicalisée.

Dans la région marseillaise, les propos recueillis vont le sens contraire. Même s'il est difficile de parler de « groupe de pression », les retraités sont conscients du poids qu'ils représentent notamment électoral (contrairement aux jeunes). Et les élus ont fort à faire pour les satisfaire (repas annuel, cadeaux, sorties...).

Il y a des inégalités dans le traitement des personnes âgées qui dépendent directement de la volonté communale et des politiques communales. Même si des institutions comme un CCAS sont potentiellement les mêmes, la manière de les mettre en place de les structurer va révéler des inégalités. C'est alors avant tout une politique basée sur le mouvement associatif qui pèse d'avantage sur l'animation que de véritables politiques locales pour les personnes âgées (pas de portage repas à Meyrargues par exemple). Ces différences de traitement de la question sociale et urbaine du vieillissement selon les communes dépendent de l'histoire de la commune, de sa structure, et des personnes en place. À Gardanne, par exemple, l'histoire locale marquée par l'industrie et les luttes sociales fait de la population âgée un groupe social plus visible et davantage pris en compte. Les responsables, selon qu'ils soient eux-mêmes retraités ou bien de jeunes actifs, auront des propositions et mèneront des actions sensiblement différentes envers les seniors.

On observe tout de même des différences entre les efforts importants de la Communauté du Pays d'Aix, par exemple, via sa politique du logement et la difficulté des petites communes isolées (Meyrargues) à trouver des solutions pour pallier, entre autres, les problèmes de mobilités.

Ainsi dans la Communauté du Pays d'Aix, le thème de la rotation du parc immobilier est notamment primordial, et indique la vision à long terme d'une équipe communale, consciente des situations paradoxales de sous-occupation des logements chez les retraités et celles de parcours résidentiels bloqués chez les jeunes. Les communes les plus entreprenantes sur le sujet proposent la réhabilitation du parc ancien des centres-villages, impulsent des projets de

¹¹ Entretien élue Ramonville-Saint-Agne, 2007.

type résidence seniors ou, encore, imposent des quotas de logements réservés aux seniors comme cela se pratiquent pour les ménages modestes ou pour les primo-accédants. La Communauté du Pays d'Aix joue un rôle moteur dans la sensibilisation des élus aux questions du logement par le biais du Programme Local de l'Habitat, dont le principal objectif est de multiplier l'offre de logements à coûts maîtrisés dans un contexte de flambées foncières et immobilières. La question du vieillissement est alors, ici, abordée comme un problème de logement. La chaîne du logement étant bloquée, les personnes âgées ne se voient pas offrir d'alternatives suffisantes. Les communes vont se saisir de l'injonction (car elles le vivent de cette manière) de faire appliquer la loi Solidarité et Renouvellement Urbain, et de produire du logement social. Elles vont donc développer un discours de mixité intergénérationnelle, et la question du logement des personnes âgées est un problème qui leur permet de faire du logement social.

La commune de Bouc-Bel-Air se démarque ainsi par une politique urbaine volontariste sur la problématique des logements sociaux, étant donné que chaque nouveau projet accueilli doit respecter un taux de 50 % de logements sociaux. Ceci constitue un des pans de la réponse communale au vieillissement afin que les personnes âgées puissent bénéficier de logements de petite taille. Un des objectifs poursuivis dans ces opérations mixtes est aussi de créer des quartiers multi-générationnels entre des jeunes familles et des ménages vieillissants. La commune de Trets a initié un projet de foyer-logement en centre-ville, mais force est de constater que le produit n'atteint pas toujours sa cible car les personnes ont du mal à déménager pour une structure intermédiaire et préfèrent d'abord épuiser le circuit des aides à domicile. En revanche, le principe de mixité générationnelle a beaucoup de succès auprès des communes qui pour l'instant n'en sont qu'au stade de projets. La future ZAC de Trets proposera par exemple des logements de petite taille (T2/T3) en accession pour des primo accédants et en location pour des retraités ; la commune de Coudoux s'engage dans cette même politique.

Sensibilisés au renouvellement urbain, aux questions de centralités, les élus rencontrés sont favorables aussi à des projets de réalisation de maison de retraite et/ou de résidence avec services, (qui permettrait aux personnes âgées de rester au village) sans pour autant avoir la pleine mesure des besoins de ses nouveaux habitants, en matière de déplacements et de services notamment. Ainsi les réponses portent d'avantage sur des offres de logements que sur de véritables projets d'habitat qui intégreraient la dimension du bien vieillir en apportant des réponses en ergonomie, architecture, services... De plus, la maîtrise des politiques de l'habitat semble échapper aux élus qui peinent à relier la gestion sociale du vieillissement à la question urbaine. Ainsi, les actions en faveur du logement adapté (subventions pour des aménagements intérieurs) demeurent peu connues et utilisées, car la question du vieillissement est bien à l'articulation de deux modes de traitement qui ne sont pas croisés.

À ce traitement urbain à minima s'oppose celui qui aborde la problématique du vieillissement comme quelque chose de complexe qui nécessite une réponse plurielle (vie sociale, aménagements urbains, projets immobiliers innovants, découverte de nouveaux loisirs, formation...). Ce positionnement n'est visible cependant que dans une seule commune, celle Gardanne (hors CPA). Les responsables rencontrés, selon qu'ils soient eux-mêmes retraités ou bien de jeunes actifs, auront des propositions novatrices en matière de

« Bien vieillir » et mèneront des actions sensiblement différentes envers les seniors (action Senior au volant, mise en place de bus...). Sans doute marquée par un effet de contexte historique et politique, cette situation, qui montre une prise en charge plus large de la vieillesse à l'échelle de la ville, n'en est pas moins éclairante de l'inertie des autres communes périurbaines qui peinent à aller au delà du traitement social de la vieillesse (lien social, et dispositifs d'aides) : la prise de conscience des élus de l'ampleur du vieillissement est encore faible surtout dans les petites communes, malgré une bonne connaissance de la géographie sociale des lotissements et des problèmes posés (entretien des jardins, déplacements...).

Chez les politiques, nous pouvons alors opposer deux catégories. Celle qui envisage le vieillissement comme une question médicale et un problème de « vieux », justement, en y associant des solutions traditionnelles (maison de retraite, loto dans les clubs de 3^e âge) ; et celle, plus éclairée, qui tente d'anticiper les difficultés et aborde la problématique du vieillissement comme quelque chose de complexe qui nécessite une réponse plurielle (vie sociale, aménagements urbains, projets immobiliers innovants, découverte de nouveaux loisirs, formation, ...).

- ***Du retraité à la personne âgée***

Nous avons envisagé la question du vieillissement en partant des retraités et des inactifs de plus de 55 ans. Pour un élu, cela recouvre des populations très différentes avec des besoins bien différenciés.

Le retraité est souvent une personne encore jeune et dynamique dont la principale qualité est de disposer de temps de libre. L'élu pourra s'appuyer sur sa disponibilité pour dynamiser le milieu associatif communal où il prendra volontiers des responsabilités. La fonction de l'élu est alors de faciliter les initiatives en mettant des salles, des moyens à disposition.

C'est pleinement le cas à Ramonville où les jeunes retraités « *sont les piliers des associations, sportives, sociales ; ils sont des partenaires privilégiés des actions municipales* » engagés parmi d'autres activités dans le soutien scolaire, la veille éducative, l'initiation à l'informatique. À L'Union, le maire encourage le bénévolat associatif qui prend en charge la gestion de la bibliothèque municipale, du service d'aide à domicile ou les déplacements des personnes âgées en apportant financements, véhicules et locaux. À Bessières, le Club Vermeil rassemble des personnes âgées « *qui ont des voitures, ce sont des gens dynamiques, ce ne sont pas ceux qui sont seuls ; il y a 300 adhérents, c'est un énorme truc, ils se réunissent tous les jours, un jour carte, un jour crochet, un jour sortie, ils vont marcher en forêt, soit ils sont jeunes soit ceux qui sont âgés sont en forme et dynamiques. Ils vont chercher des personnes pour aller au Club, ils font du co-voiturage pour ceux qui ne conduisent pas, mais les gens qui vont là sont en forme* ».

La personne âgée peut être un acteur économique de la commune que l'on va chercher à maintenir sur son territoire. L'élu qui partage ce point de vue s'efforcera alors de pouvoir proposer des programmes immobiliers pouvant concerner des personnes âgées, ou d'accueillir voire de gérer un Foyer logement. L'élu cherchera dans ce cas à maintenir ou améliorer la

relation entre la personne âgée et le centre-ville. Il développera également des actions en faveur du maintien à domicile (portage de repas ou autre)

La commune de l'Union illustre bien cette figure de la personne âgée acteur économique : avec une augmentation entre 1990 et 1999 de la part des retraités de 75 % dans la population totale (26,6 % de la population a plus de 60 ans), les personnes âgées font l'objet d'attentions particulières comme en témoigne une étude réalisée pour la DDE 31, portant sur l'observation des campagnes électorales des municipales 2008. Dans cette commune, les programmes électoraux présentés par les 4 listes privilégient les propositions à destination des personnes âgées : extension du portage à domicile au week-end, organisation d'un repas annuel gratuit pour le 3^e âge, création d'un CLIC, étude de faisabilité d'un EHPAD, création d'un point d'informations seniors, création d'un service en mairie réservé aux personnes âgées, etc. Dans cette commune comme dans celle de Villeneuve-Tolosane, les élus identifient les demandes de personnes âgées d'un logement plus adapté à leurs besoins : *« un autre aspect qui est en train d'émerger, c'est la question du logement, puisque Villeneuve c'est du logement pavillonnaire à 90 %, on voit très nettement émerger une demande d'habitat collectif, de petits appartements pour les seniors »* (entretien maire de Villeneuve-Tolosane, 2007).

Mais la personne âgée peut être considérée comme un problème, soit qu'elle soit perçue comme quelqu'un d'isolée, avec qui il faut garder un contact, soit comme une personne dépendante pour qui il faut trouver une place en maison médicalisée. La démarche apparaît dans ce cas plus caritative et traditionnelle.

Les élus identifient alors trois catégories pour caractériser les *« personnes retraitées »* :

- d'abord *des personnes qui n'ont aucun problème d'autonomie* et qui correspondent à la première catégorie déclinée ci-dessus, celle des retraités actifs, dynamiques, *« en forme »*.
- *des personnes dans une situation intermédiaire qui commencent à avoir quelques degrés de dépendance mais qui peuvent rester à domicile*. C'est sur cette dernière catégorie que l'action municipale se structure le plus : le maintien à domicile et l'animation sont les deux grands domaines autour desquels se structurent les actions observées dans les communes investies ; le maintien du lien social est particulièrement revendiqué : *« ces services à domicile, ce n'est pas uniquement faire le ménage, apporter les repas, faire des toilettes ; c'est aussi maintenir du lien social qui est parfois plus facile à recréer dans un système de Foyer logement où on va avoir des animations, mais qui est du lien interne, peu en lien avec le reste de la ville ; l'enjeu, dans le cadre du maintien à domicile, est sans doute de pouvoir conserver ce lien social avec d'autres personnes »* (Maire Villeneuve-Tolosane, 2007).

Le maintien à domicile, avec des variantes, a les faveurs des communes. C'est ce que nous avons observé dans les programmes électoraux des campagnes municipales 2008 où de nombreuses communes de l'aire urbaine toulousaine développent des propositions allant dans ce sens : portage des repas, aide ménagère, service de transports, propositions d'animations diverses.

- *puis des personnes très dépendantes qui ont besoin d'une structure médicale adaptée*. La réalisation d'une maison de retraite médicalisée ou d'un Foyer logement s'avère un projet lourd et difficile à mettre en œuvre compte tenu du désengagement financier de l'État ; c'est ce qui explique que nombre de communes privilégient le développement

– en partenariat avec des structures du type ADMR ou des syndicats à vocation sociale – de structures de maintien à domicile, plus faciles à mettre en œuvre. La commune de Ramonville constitue une exception à cet égard puisqu'elle a réussi, avec l'aide du SICOVAL, à faire aboutir un projet d'EHPAD public qui verra le jour en 2008.

À Pinsaguel comme à Bessières, la taille de la commune (2 500 habitants), les activités associatives, la connaissance des habitants, leurs professions – respectivement infirmière et pharmacienne – permettent aux adjointes au maire en charge des personnes âgées de « travailler en réseau » avec l'ensemble des personnels et structures médicales présentes dans le territoire.

« Un jour, le voisin d'une dame qui faisait un Alzheimer m'a appelé en me disant qu'elle faisait n'importe quoi, on s'en est occupé, j'ai convoqué son fils, elle est entrée dans une structure, on a la chance d'être une petite commune et se connaître, je pense que je connais pratiquement toutes les personnes âgées, j'ai cette prétention entre guillemets » (Pinsaguel, entretien élue, 2007).

« On a eu une mamie qui vient de perdre son mari, elle n'a que 300 euros de retraite, on lui fournit les repas gratuitement, le CCAS s'est réuni, on a foncé, le coordinateur gérontologique est passé, ça y est, tous les papiers sont remplis, elle est restée chez elle parce qu'elle ne veut pas aller en maison de retraite. Bon les gens comme ça, je les regarde parce que je les connais quand même, je livre les médicaments aux personnes âgées. Quand il y a eu le problème de canicule, on a fait le recensement des personnes âgées, on passe à domicile, la police municipale passe, tout ça on le fait. On a une collègue élue municipale [auxiliaire de vie retraitée], quand on sait qu'il y a un décès, elle va rendre visite dans la semaine, voir comment ça se passe » (Bessières, entretien élue, 2007).

Il n'est pas certain que les élus aient une vision exacte de la situation sur leur territoire (manque de statistiques à jour, manque d'intérêt pour la question, non perception du vieillissement...). Ils ont surtout une vision personnelle selon leur sensibilité qui conditionne les actions dans la commune.

On peut ainsi distinguer les discours portés à Bessières, Pinsaguel et Ramonville : trois élus, d'une quarantaine d'années, soit des professionnelles du domaine médical, soit sensibilisées personnellement et localement par la question du handicap. Les discours des maires de Villeneuve-Tolosane et l'Union sont différents : à Villeneuve-Tolosane, le maire âgé d'une soixantaine d'années prend personnellement conscience de la problématique de la vieillesse, parallèlement à des sollicitations municipales diverses ; à l'Union, le maire âgé de 78 ans encourage depuis déjà un certain nombre d'années les actions en faveur de l'accompagnement des personnes âgées qui représentent une part importante de la population communale.

Enfin, une autre distinction doit être soulignée : c'est l'importance accordée par les acteurs communaux de Pinsaguel, Bessières et Villeneuve à la mise en réseau des personnels de santé : « Nous, une des premières choses qu'on a fait quand on a été élus, on a réuni l'ensemble des personnels de santé sur la commune pour essayer de repérer les problèmes » (Maire Villeneuve-Tolosane, 2007).

Les actions de certains services sociaux à destination de ceux qu'ils appellent les *seniors* (représentant majoritairement des plus de 75 ans) sont parfois très traditionnelles, comme à Chevry2. Il y a été mis en place, il y a 15 ans, un « restaurant » ouvert aux personnes de plus de 65 ans du lundi au vendredi pour le repas du midi. Une navette se charge d'aller chercher les personnes âgées qui le désirent. Des activités spécifiques sont proposés aux « anciens » : cours de danse, chorale et depuis quelques années des cours d'informatique. Les navettes qui relient Chevry2 au RER B installé dans la vallée sont gratuites pour les plus de 65 ans entre 10 heures et 17 heures. Une personne seulement sur les sept personnes rencontrées dit utiliser cette navette. *Un banquet pour les anciens* est offert par la mairie une fois par an, comme un colis pour les fêtes de fin d'année. Une visite régulière aux personnes âgées isolées est organisée par des bénévoles (dont la femme de l'adjoint chargé des fêtes et des cérémonies) en partenariat avec l'Association de Services et de Maintien à Domicile (ASMAD). Subventionnée par la mairie, cette association de services à la personne propose différentes prestations : l'aide à domicile, la garde de nuit, le portage de repas à domicile et la téléalarme. Aujourd'hui, sa préoccupation est de se professionnaliser (conformément à la Loi Borloo de 2005 sur les Services à la Personne) et de se développer afin de faire face à la concurrence tout en gardant son objectif d'équité sociale. Elle intervient auprès de 236 personnes (en 2005) et sur Chevry2 auprès de 44 personnes habitant majoritairement le centre-ville et exceptionnellement les lotissements (seules trois personnes de ces quartiers seront évoquées par les responsables lors de l'entretien).

À Beynes, le CCAS présente l'essentiel des mesures destinées aux retraités. Il n'existe à l'échelle de la municipalité, ni même à celle de l'intercommunalité, aucune politique globale à l'égard de ces derniers : pas de projets immobiliers, pas de réflexion particulière sur le vieillissement de la population. La prise en compte sociale est le fait du CCAS. Cela suppose que les retraités s'inscrivent au préalable sur une liste du CCAS pour bénéficier des aides existantes. Le CCAS se charge de la distribution du colis de fin d'année pour les ménages retraités non imposables, octroie une allocation trimestrielle provenant de la commune pour ces mêmes ménages ainsi qu'une allocation énergie d'une valeur de 157 € par famille. Le CCAS est ensuite un intermédiaire pour toutes les demandes d'aides fournies par le Conseil général : l'APA, le Pact Arim (pour l'aménagement du logement). Il fournit la liste des associations d'aide à domicile, prend en charge les demandes de téléalarme. Le CCAS propose aussi des activités de loisir : un voyage d'une semaine dans l'année et deux ou trois sorties d'une journée. Ces sorties et voyages sont moins coûteux que celles et ceux proposés par l'Association Loisirs et Découvertes de la commune. L'impossibilité de financer une sortie ou un voyage participe aussi à des situations d'isolement. Le CCAS envoie enfin le calendrier des goûters et repas organisés par la mairie pour les retraités. Le CCAS fait mention de l'explosion des demandes d'aides ; ce phénomène correspond clairement au désir de vieillir chez soi.

Dans les communes, les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) s'occupent du traitement social de la vieillesse conjointement avec les dispositifs du Conseil général, l'Entraide 13 et des associations locales. Les responsables des CCAS confirment la volonté des personnes de rester vivre le plus longtemps possible dans leur logement individuel. La limite du maintien à domicile est généralement atteinte lorsque l'entretien de la maison et du terrain n'est plus rempli par la personne ; si la famille ou les proches ne prennent pas le relais, celle-ci demande alors de l'aide qu'elle trouve auprès de micro-entreprises ou d'associations

d'insertion locale par le travail se chargeant des travaux de tailles d'arbres, de maçonnerie, de ménage.

Les CCAS de ces communes périurbaines ont pour tâche première de repérer les personnes âgées qui seraient en difficulté et/ou isolées (car l'interconnaissance tend à s'effacer dans les communes les plus importantes et gagnées par l'urbanisation). À la marge, les CCAS ont la tâche de responsabiliser les familles sur le confort des personnes âgées ; du fait de l'éloignement géographique des enfants, certaines personnes sont parfois dans des situations d'abandon obligeant les CCAS à faire des rappels à l'ordre auprès des enfants. Mais d'après les responsables rencontrés, les personnes âgées qui vivent en périurbain sont rarement en situation d'isolement ou d'abandon, car des appels sont faits pour que le voisinage aide à ce repérage et il existe effectivement une co-surveillance des voisins. Le médecin et l'infirmière sont cependant le dernier lien social conservé par les habitants grâce auquel les services sociaux peuvent intervenir pour solliciter la personne âgée ou l'aider à bénéficier des dispositifs. Car, dans ces communes périurbaines, les services d'aide à la personne sont peu sollicités directement.

Par le montage des dossiers de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, les CCAS jouent leur rôle de relais de proximité dans la mise en place de la politique du Conseil général. Mais pour l'instant, pour les communes visitées, les dossiers sont rares et montés en dernier recours ; il faut souvent plusieurs mois pour faire accepter à la personne âgée la nécessité d'une aide extérieure et institutionnelle. Les CCAS ont aussi un rôle d'accompagnement et de sensibilisation par exemple pour faire passer des messages sur la santé, le bien-être...

- ***Des actions trop centrées sur la commune***

Lorsque des actions existent dans les communes, elles ne trouvent pas toujours leur public. Il en est ainsi des navettes qui permettent aux personnes âgées de circuler à l'intérieur des territoires communaux. Elles ne tiennent pas compte de la position géographique de certains lotissements qui ont été construits aux marges de la commune et qui se trouvent donc plus près des commerces et services de la commune limitrophes.

Les communes dans lesquelles la mise en place d'un système de navette municipale a échoué rencontrent deux écueils :

- d'une part les demandes de personnes âgées souhaitant faire leurs courses dans des communes périphériques (concurrence commerciale pour les commerces locaux), c'est le cas à Villeneuve-Tolosane ;
- d'autre part, le service mis en place ne rencontre pas forcément les attentes des personnes âgées comme à Bessières où les personnes âgées souhaitent « *pouvoir aller à la clinique de l'Union voir nos amis ou aller à l'hôpital de Lavaur* », ce qui soulève là la question de la concurrence avec les moyens de transports privés.

La taille des communes pourrait être un élément explicatif de la structuration et de la réussite ou non d'un certain nombre d'actions en direction des personnes âgées. De petites communes comme Pinsaguel et Bessières favorisent la connaissance et le suivi des personnes âgées dépendantes notamment, tandis que des communes plus grandes comme celles de

l'Union et Ramonville, anciennement périurbanisées et pourvues en services, ont une taille suffisante pour permettre la réussite d'un service de transports communal géré par une association.

« *On s'est si bien développé qu'on en est à 4 440 sorties dans l'année, c'est-à-dire quand on emmène quelqu'un il faut aller le rechercher ensuite, ça fait double sortie, et on a commencé à 110 sorties. Il y a près de 280 personnes dont nous nous occupons en permanence sur la commune. C'est vraiment une aide directe. Ça fait 5 ans qu'on a fait cette association. Progressivement elle a évolué et elle continue d'évoluer de plus en plus, c'est un besoin ressenti dans la population qui se fait urgent; on constate qu'au point de vue aide sociale, au point de vue aide sur l'isolement, on a beau parler, il n'y a pas grand chose de fait...* » (Entretien responsable de l'association La Main Tendue, L'Union, 2007).

D'une manière générale, il nous semble qu'un certain nombre de problèmes trouveraient une solution à l'échelle de l'intercommunalité pour pallier le manque « *de structures d'accueil et de moyens pour le maintien à domicile* »¹², comme c'est le cas des Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) auxquels appartiennent les communes de Ramonville et de Villeneuve-Tolosane ou du Syndicat Intercommunal d'Action Sociale (SIAD) auquel adhère la commune de Villeneuve-Tolosane.

Bien que les actions en faveur des personnes âgées soient opérées de manière privilégiée à l'échelle communale, l'échelon intercommunal est désormais sollicité : c'est le cas de la commune de Ramonville, appartenant à la communauté d'agglomération du SICOVAL. Cette prise en compte progressive s'effectue par l'intermédiaire de la compétence logement notamment : l'intercommunalité intervient dans la constitution du dossier de l'EHPAD de Ramonville et subventionne le CLIC¹³ – qui ne couvre pas le périmètre du SICOVAL – auquel appartient la commune au titre de la mise en réseau des acteurs. À Bessières, si l'intercommunalité avec des communes voisines reste un projet, l'élue en charge des questions sociales et de la prise en charge des personnes âgées plaide pour une intercommunalité de projets.

« *Nous si on rentre dans l'intercommunalité, c'est pour faire une vraie intercommunalité pour faire des projets, nous on est prêt à mettre notre compétence sociale, surtout la sociale, il faut vraiment monter un Centre Intercommunal d'Action Sociale, il faut arrêter de jouer chacun son petit truc parce qu'on ne fait rien* » (entretien élue Bessières, 2007).

La question du transport est essentielle pour une commune comme Beynes, morcelée entre le vieux bourg, les différents quartiers et les hameaux. Les services ponctuels du CCAS, via son minibus, pour les moins mobiles ne peuvent suffire. Dans la région, certaines intercommunalités comme celle de Houdan envisagent le financement d'un circuit pour

¹² Entretien avec le maire de la commune de Villeneuve-Tolosane, 2007.

¹³ Le dispositif de CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) a été créé en juin 2000. « *Il prend acte officiellement du pluralisme des systèmes d'acteurs localisés et démarre par un appel d'offre orienté vers les opérateurs. Ces derniers sont incités à proposer une mise en cohérence et une formalisation de la coordination entre leurs services en fonction de la clôture d'un territoire local qu'ils définissent. Ils sont cependant contraints de formater ce territoire à l'échelle d'un « bassin de vie » comprenant entre 7 000 et 10 000 personnes de plus de 60 ans en milieu rural et 15 000 en milieu urbain* » (Rouyer et Rumeau, 2007).

faciliter l'accès aux différents équipements répartis sur le territoire. Pour cela, il est question d'utiliser des bus plus petits, mieux adaptés au volume de fréquentation et au gabarit des routes empruntées, souvent endommagées par leur passage. L'hypothèse est posée d'un transport aux circuits courts, « en marguerite » (dixit le maire de Houdan) autour des pôles de la Communauté de Communes du Pays Houdanais de manière à desservir les équipements liés aux commerces, aux loisirs, à tout autre service. La communauté de communes se veut porteuse de projets en termes de transport même si le coût d'une telle opération est un frein mais cela pourrait servir de base de réflexion à la communauté de communes à laquelle elle appartient.

La desserte des marchés volants ou encore des supermarchés dans les itinéraires des navettes n'est pas toujours opérationnelle ni adaptée (horaires, station). Par ailleurs, l'usage privatif d'un service public ou subventionné (par l'ADMR par exemple) n'a que peu de succès. D'une part, les personnes associent l'idée d'un service à la personne de ce type comme onéreux et n'occasionnant pas de rencontres ou de sortie accompagnée. D'autre part, l'image de ces services, comme de ceux relatifs au portage de repas ou autre, est celle d'un assistanat. Dans d'autres départements, la Loire-Atlantique notamment, un réseau de bus de capacité limitée reliant les grandes villes et les petites communes du département s'est étoffé depuis quelques années et le coût du billet a été significativement abaissé (pour tous les usagers). Par ailleurs, il existe des taxis collectifs subventionnés qui relient les plus petites communes aux bourgs et moyennes villes des environs. Ces services et leurs tarifs étant destinés à chacun, ils ne renvoient pas à l'utilisateur l'image d'une personne assistée. Cependant, de telles mises en place nécessitent des budgets importants de même qu'une association et une coordination entre les différentes échelles de collectivités territoriales.

- ***Discours des acteurs***

Si les discours des acteurs sont unanimes quant aux réticences des personnes âgées à quitter leur logement et leur environnement résidentiel, il semble qu'un début de prise en compte émerge de la part des collectivités locales pour adapter l'offre de logements à la demande de personnes âgées :

« Je dirais très honnêtement que lorsque les gens sont habitués à un secteur et bien ils y restent, ou tout du moins ils cherchent à y rester le plus longtemps possible, ils peuvent changer de logement mais ils vont rester dans le secteur. Pour des tas de raisons ; les enfants parfois, les habitudes, des connaissances... C'est peut-être le départ de toutes les personnes autour qui va peut-être les amener à partir, mais vous savez, arriver à un certain âge c'est très difficile de se réimplanter ailleurs... Beaucoup envisagent un réaménagement du logement, moins fréquemment le changement de logement » (Ennery).

« Alors, tous veulent rester dans leur maison, vraiment personne n'aspire à... ? Non, malgré l'état de la maison parfois ouais... Disons que des maisons très anciennes avec de l'humidité donc forcément... C'est vrai que les gens s'attachent à leur maison. Si vous leur parlez de refaire ou de changer, c'est non. On le voit aussi à travers nos interventions, les habitudes... C'est vrai que c'est assez rural, donc dès qu'il y a des modifications, une intervention ou un changement dans le mode de fonctionnement, les personnes âgées sont

perdues, sont... Surtout en pavillon il y en a même qui sont nées là, dans leur pavillon, c'est le pavillon de leurs parents donc forcément... Ouais en pavillon c'est comme ça. Enfin, nous, c'est ce qu'on ressent par rapport à notre activité à l'ADMR. » (Entretien ADMR, Othis, 2007)

« Je ne sais pas s'il y a un avantage de vivre en pavillon, mais je sais qu'il y a surtout les souvenirs qui restent et... même si c'est plus lourd de vivre en pavillon, les gens s'accommoderont de bien des choses pour y rester parce que ça aura été la première maison qu'ils se seront achetée. Ça représente le plaisir de rentrer la première fois dans « votre » maison et tout cela ce sont des choses qui vous tiennent à cœur et c'est pour ça que les gens restent même si des fois c'est lourd à porter. » (Othis, acteur local)

« C'est très difficile, elles ont un lieu d'habitation, elles sont attachées, très attachées, il y a beaucoup d'enfants qui voudraient prendre leurs parents mais elles sont tellement attachées qu'elles ne veulent pas partir, j'ai encore l'exemple d'une dame qui a finalement décidé de partir près de Perpignan, là maintenant elle est malade, les enfants ont réussi à la persuader, en plus les enfants ont prévu un petit studio pour elle à côté d'eux. La majorité des personnes qui habitent seules, il y en a quelques unes qui auraient la possibilité d'aller vivre avec les enfants, mais vous ne leur faites pas quitter leur domicile et ne leur parlez pas des maisons de retraite, alors là, jamais!! C'est systématique, vous avez 85 % des personnes qui vont refuser systématiquement. Il y a aussi le problème du coût de la maison de retraite, elles n'en ont pas toujours les moyens, même si sur l'Union les populations sont assez favorisées de ce point de vue là, elles ne veulent pas vendre la maison, elles ne veulent pas non plus que les enfants paient la maison de retraite. Tous ces problèmes entrent en jeu : le paiement, le fait de quitter la maison où on habitait pendant 30 ans, elles ont pris des habitudes et croyez moi que pour les défaire ce n'est pas évident et ça se comprend » (entretien responsable service d'aide à domicile, L'Union, 2007).

Dans la plupart des nouveaux projets réalisés en ZAC de logements mixtes (appartements – sociaux ou pas – et villas), les élus tiennent compte des personnes âgées qui cherchent de petits logements proches du centre-ville.

« On a un projet avec un bailleur social qui devrait aller dans ce sens là, avec une difficulté tout de même, c'est que dans le logement social, on n'a pas le droit de réserver à telle ou telle catégorie, donc c'est faire sans le dire » (Maire, Villeneuve-Tolosane, 2007)

« Il faut avoir une attention particulière, les seuils, les fenêtres, l'ascenseur qui devient obligatoire à partir de R +3... on peut associer les personnes handicapées et les personnes âgées parce que ce sont des personnes à mobilité réduite et il faut que l'accès soit facile. Mais on ne peut pas réserver à des personnes âgées, dans l'attribution des logements, il n'y a pas un contingent réservataire » (Elue de Ramonville, 2007)

« On a des terrains pour faire du social et de l'accession à la propriété, je pense qu'il faut faire un peu des deux ; dans notre objectif justement par rapport à la personne âgée, on va faire une première résidence avec 9 appartements, les 3 rez-de-chaussée vont être occupés par des personnes âgées ou handicapées, peu importe » (Elue de Bessières, 2007).

Les propositions envisagées par les collectivités s'inscrivent dans une approche privilégiant à la fois la mixité sociale et la mixité des formes de logements.

« Pour la personne âgée, il n'y a rien ; l'idéal serait de faire une maison de retraite à côté d'une crèche, avec des espaces verts autour et de mettre en liaison... » (Elue de Pinsaguel, 2007)

« On n'est pas trop pour les villages de seniors, quand on parle de mixité, ça ne doit pas être entendu seulement en terme de mélange de logements sociaux et de logements ordinaires, c'est aussi le mélange des générations, donc on est plutôt pour dire qu'au sein de la ZAC il faudra faire en sorte qu'on ait un certain nombre de logements adaptés aux personnes âgées, peut être avec des locaux supplémentaires de services mais pas un truc où on parquerait tous les vieux ensemble. On a été prospecté par des organismes qui proposent ce type de prestations, avec toujours l'idée que ça doit être bien fermé sur soi-même, donc non, on ne souhaite pas rentrer là-dedans » (Maire de Villeneuve-Tolosane, 2007).

Chevry2 montre un exemple d'adaptation du logement à une nouvelle demande mais également à une nouvelle vision des élus. Les deux « foyers logements » communaux - dont un situé à Chevry2 - sont transformés progressivement depuis cinq ans en studio pour jeunes adultes (logements sociaux) car *ils ne correspondent plus aux besoins des retraités d'aujourd'hui* selon l'adjointe au Maire aux Affaires sociales. Il semblerait que le logement des personnes âgées modestes ne soit plus une préoccupation pour le nouveau maire (âgé de 55 ans). Cela marque une réelle rupture par rapport au maire sortant (aujourd'hui âgé de 82 ans) qui était à l'origine de la construction des deux foyers logements. Un promoteur privé construit à l'ouest de Chevry2, sur l'ancien emplacement du complexe aquatique *Aqualand* (Carte 2), une résidence d'immeubles de « standing » dont les rez-de-chaussée sont réservés aux *seniors*. Cette opération immobilière est présentée par l'adjointe comme remplaçant les foyers logements disparus même si elle ne se trouve pas réellement destinée à la même population, les foyers logements étant de type HLM à l'intention de ménages modestes, les nouveaux logements étant affectés à la vente. On peut y voir l'expression de l'élévation du niveau de vie des ménages retraités présents sur la commune.

Une maison de retraite « Les Chênes verts » existe depuis 15 ans sur le territoire de Chevry2 (Carte 2) et s'est spécialisée au fil du temps pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer. Les dispositifs municipaux pour faire face au vieillissement de la population se trouvent être relativement traditionnels et ne font preuve ni d'une réelle anticipation, ni d'innovation. Seule la construction d'une résidence privée dont les rez-de-chaussée se trouvent réservés aux personnes âgées témoigne d'une amorce de changement. Cet immobilisme peut être mis en relation avec l'âge moyen de l'équipe municipale (50 ans) et le fait que les élus plus âgés n'envisagent également pas leur dépendance. Cet état de fait a été observé chez le couple formé par l'adjoint des « Fêtes et Cérémonies » et de sa femme de plus de 80 ans encore en parfaite santé. À la question : *Envisagez-vous de partir un jour de cette maison ?* il a été répondu par la femme : *Non, non, pourquoi ? Elle est très bien notre maison !... Il y a d'autres choses... Avec internet, on peut faire beaucoup de choses de la maison... c'est pour ça que je prends des cours d'informatique ! »*

Le vieillissement des espaces résidentiels périurbains est une réalité de plus en plus tangible, il est perçu par l'adjointe à l'urbanisme de Trets comme un véritable « *lobbying senior* », clairement « *identifié* » auquel « *les élus cherchent à faire plaisir* » car « *ils ont du répondant* » et « *c'est un électorat qui fait les élections* ». Cette prise de position, qui peut paraître engagée, rejoint ici ce que certains dénoncent comme un « *véritable pouvoir gris* » (Viriot Durandal, 2003), qui s'investit dans la sphère publique. Les élus ont tendance à être sensibles aux personnes âgées : toutes les communes périurbaines ont un foyer rural, et organisent des manifestations et des animations. Il ne faut pas perdre de vue que les communes périurbaines sont d'anciennes communes rurales. Les vieux sont la mémoire des villages mais aussi de la nation et de ses combats. Les manifestations pour les vieux sont traditionnellement tournées autour des fêtes commémoratives, des lotos du 3^e âge et du repas de Noël. Dans ces villages, pris depuis peu dans des processus de métropolisation, les acteurs politiques ont longtemps été centrés sur la vie locale, bien loin des gestions intercommunales : la Communauté du Pays d'Aix date de 2002. Le vieux est d'abord la figure de l'Ancien, l' élu va traiter ses problèmes en apportant une réponse en matière de lien social, d'une manière sectorielle et renvoyant le vieillissement à une question de vieux.

Pour autant cette représentation n'a que peu changé et la prise de conscience des élus de l'ampleur du vieillissement est encore faible surtout dans les petites communes. Dans cette prise de conscience la Communauté du Pays d'Aix joue un rôle moteur dans la sensibilisation des élus au problème du logement. Ainsi certains élus de communes importantes (Bouc Bel Air, Coudoux) sont ils sensibles aux questions de logements, de formes urbaines qu'ils lient directement avec le thème du vieillissement. Le souhait est de pouvoir permettre aux personnes âgées de rester dans le village, de construire des maisons de retraites.

Ça peut être aussi le souhait des élus de plus petites communes de développer des offres de logements collectifs pour personnes âgées ou de maisons de retraite. Mais il semble que la décision ne leur revient pas et que la répartition des offres soient évaluées à une échelle territoriale supérieure (département, région).

« Oui, il y a eu des réflexions. J'ai travaillé en début de mandat sur un dossier : la création d'un foyer logement. On avait des demandes sur la ville de personnes âgées qui voulaient rester sur place mais qui ne voulaient plus vivre en pavillon et qui auraient souhaité... J'ai donc monté un dossier avec une association, AGEPA Île-de-France. Mais le département a refusé de donner l'agrément et l'argument était que les budgets n'étaient pas extensibles et qu'ils ne pouvaient pas nous aider à financer ce type de... Nous avons aussi essayé de monter une maison de retraite avec une partie Alzheimer et c'est pareil, on n'a pas eu l'accord du département. Voilà » (Entretien avec le responsable du CCAS, Othis, 2007)

Pour certains acteurs professionnel, le challenge réside sur la fin de vie et sur le risque d'écueil social qu'elle comporte en termes de gestions et de réponses adaptées : « *l'enjeu c'est vraiment pour la fin de vie, le moment où la personne perd son autonomie physique et intellectuelle, où elle a besoin de manière quasi-quotidienne d'un accompagnement, c'est là que certains professionnels doivent intervenir et qu'il faut apporter des réponses mais pas celle-là [l'EPHA], elle n'est plus suffisante. Vous savez au-début ces structures s'était pour des familles plutôt modestes et plutôt rurales et depuis quelques années on voit bien que le*

niveau social monte et que l'entrée dans la structure de la personne se fait vraiment sur la fin de sa vie – d'ailleurs les enfants sont parfois eux-mêmes en retraite quand la personne arrive chez nous..., moi ce qui m'inquiète c'est que cette question de la fin de vie, de mourir dans la dignité et bien elle va se diviser entre ceux qui pourront se payer une structure adéquate et il y aura une diversité de ces structures selon les bourses, et puis un renouveau des mouvoirs, des hospices qui eux seront public et qui s'adresseront aux plus pauvres...» (Directeur d'un EPAHD Yvelines).

Des éléments de conclusion

Deux ménages de retraités et d'inactifs âgés sur trois habitent une maison individuelle dont 4/5 d'entre eux sont propriétaires, et ils détiennent aujourd'hui plus de 40 % du stock de pavillons en France métropolitaine (ENL 2006). Parmi ces ménages âgés pavillonnaires, près de deux sur trois résident dans des communes rurales ou périurbaines, et la part de ceux qui habitent une commune centre d'agglomération tend à diminuer¹⁴.

Dans cette étude, nous avons choisi de traiter des retraités vivant en pavillon hors des villes centres, plutôt que dans l'espace périurbain *sensu stricto* tel qu'il est délimité par l'INSEE. En effet, autour de grandes agglomérations telles que Paris, Marseille ou Toulouse, un certain nombre de communes urbaines, bien équipées en services mais fortement intégrées au marché du travail métropolitain, sont classées comme périurbaines (cf. Annexe 1). De plus, la délimitation des aires urbaines est fondée exclusivement sur des critères relatifs à l'emploi et aux navettes, ce qui n'a guère de sens concernant des populations retraitées et inactives. Nous avons donc considéré l'ensemble des tissus au-delà des banlieues, caractérisés par des densités résidentielles plus basses, une moindre densité de services et d'équipements, l'absence ou la rareté de l'offre de transports collectifs, mais aussi, le plus souvent, un nombre insuffisant et une faible diversité des emplois, générant des déplacements quotidiens des actifs pouvant conduire à une moindre fréquence des relations de voisinage.

Ceci recouvre cependant, pour les ménages de retraités vivant dans des espaces pavillonnaires, une grande diversité de situations, qui mériteraient d'être approfondies : des communes rurales de deuxième ou troisième couronne périurbaine, où les commerces et services de base sont souvent absents ou lacunaires, aux petites villes isolées mais disposant d'une gamme plus complète d'équipements, comme la plupart des grandes communes périurbaines de première couronne. Il serait intéressant, en particulier, de poursuivre l'analyse en comparant la composition sociale des populations retraitées en fonction des niveaux d'équipement des communes et d'analyser leur degré d'attractivité sur les migrants des différentes classes d'âge de retraités, comme cela a été fait pour les actifs résidant en grande couronne parisienne¹⁵. De même, les enquêtes ont confirmé l'effet des positions sociales sur les modes d'habiter, qu'il s'agisse des structures des ménages ou des différentes formes de mobilité, et il serait sans doute pertinent d'établir une typologie des environnements sociaux des pavillonnaires retraités à l'échelle des communes ou des lotissements. Une prise en compte plus fine de la diversité morphologique et sociale des espaces pavillonnaires périurbains permettrait sans doute de mieux comprendre la complexité des flux migratoires qui les anime. Enfin, il convient d'affiner les approches des politiques mises en œuvre au

¹⁴Part des retraités et inactifs âgés habitant une maison individuelle : 65 % (ENL 2002) ; 64,2 % (ENL 2006)
Part des retraités et inactifs âgés propriétaires de pavillons : 57 % (2002) ; 58 % (2006)
Part des retraités et inactifs âgés dans les propriétaires de pavillons : 42 % (2002) ; 43 % (2006)
Part des pavillonnaires retraités et inactifs âgés habitant un pôle urbain : 41,2 % (2002) ; 40,7 % (2006)
Part des pavillonnaires retraités et inactifs âgés habitant l'espace périurbain : 28 % (2002) ; 28,1 % (2006)
Part des pavillonnaires retraités et inactifs âgés habitant l'espace rural : 31 % (2002) ; 31,2 % (2006)
Part des pavillonnaires retraités et inactifs âgés habitant une ville centre : 32,5 % (2002) ; 28,7 % (2006).

¹⁵ Motte-Baumvol B. (2008), « Les populations périurbaines face à l'automobile en grande couronne parisienne », *Norois*, 205, pp. 53-66.

sein des communes périurbaines. Il semble, en effet, se dessiner des formes de spécialisation dans l'accueil de ménages âgés pour certains secteurs périurbains.

L'analyse statistique des mobilités résidentielles des retraités et inactifs âgés a permis de dresser un état des lieux que la mise à disposition prochaine des résultats du nouveau recensement permettra d'actualiser. Cette analyse a été réalisée à partir de deux sources : d'une part, les recensements de population, qui offrent un échantillon suffisamment large pour étudier les destinations des migrants (tailles et types de communes, type de logement et statut d'occupation après déménagement), et renseignent sur leur commune de résidence au recensement précédent, mais ne disent rien sur les types de logements qu'ils quittent ; d'autre part, les Enquêtes nationales sur le logement, qui offrent cette dernière information, mais dont l'échantillon est trop restreint pour une approche spatialisée des lieux de départ et d'arrivée. Ces deux sources nous ont permis de mettre en évidence les deux âges de la mobilité résidentielle des personnes âgées, et les formes différentes qu'elle prend, comme l'avaient montré les travaux de C. Bonvalet et J.-C. Driant. Les premiers résultats de l'ENL 2006 montrent que si les flux tendent à augmenter, compte tenu de l'arrivée à l'âge de la retraite de classes d'âge plus nombreuses, leurs destinations restent très stables. Un nombre croissant de ces ménages sont ou ont été récemment propriétaires. Une exploitation des fichiers des mutations immobilières (comme par exemple la base BIEN, pour l'Île-de-France) pourrait donc permettre de repérer les origines et destinations des acheteurs et vendeurs, et, lorsque cette information est renseignée, leurs statuts d'occupation avant et après mutation.

Les enquêtes auprès des ménages ont été réalisées en 2007 et 2008. Les générations de retraitées prises en compte sont donc, pour l'essentiel, nées avant la Seconde Guerre mondiale et entrées sur les marchés du travail et du logement durant les Trente Glorieuses. Peu nombreuses, elles ont aussi profité d'une conjoncture d'emploi plus favorable que des générations plus récentes, connu des carrières professionnelles plus complètes et réalisé plus souvent un parcours d'ascension sociale. Dans leurs cursus résidentiels, elles ont souvent pu bénéficier de politiques publiques favorisant l'accession à la propriété, en particulier celle de pavillons périurbains. Les premières générations nées lors du *baby boom* de l'après guerre atteignent aujourd'hui l'âge de la retraite. Plus nombreuses, plus touchées par le chômage et les réformes des régimes de retraite, auront-elles les mêmes comportements résidentiels ? L'allongement de la vie, mais aussi les transformations de la structure des ménages et des comportements de cohabitation auront des effets sur la demande de logement des personnes âgées. Aujourd'hui, les personnes seules sont 2 fois plus nombreuses en appartement (43 %) qu'en pavillon (22 %), où plus de 2 personnes âgées sur 3 vivent en couple. Or on observe à la fois une tendance à l'allongement de la durée de la vie en couple, une augmentation de la divortialité et de la part des hommes âgés vivant seuls, plus souvent en appartement¹⁶. Plus souvent propriétaires que dans les générations précédentes, les personnes âgées réduiront-elles encore leur mobilité ? Les effets de conjoncture (des prix immobiliers et du crédit, du volume de l'offre de logements dans les différents segments du parc) sont difficilement séparables, dans l'analyse des choix résidentiels et des mobilités, des effets d'âge et de

¹⁶ Driant J.-C. (2008), *Les trajectoires résidentielles des ménages âgés et des familles avec enfants*, DGUHC, 50 p.

génération. Il est donc difficile de prévoir quelle part du parc pavillonnaire est susceptible d'être libéré par des retraités et remis sur le marché des logements destinés aux familles ayant des enfants, et quelle sera l'importance de la demande locative émanant des plus âgés.

Il convient toutefois de souligner la très grande stabilité dans leur logement, jusqu'à un âge avancé, des retraités propriétaires de maisons individuelles. Les enquêtes réalisées auprès de ménages vieillissants d'âges et de conditions sociales divers et dans des contextes périurbains variés, ont permis de mettre en avant des réalités sociales complexes et les interrelations fortes entre contraintes économiques, choix personnels de modes de vie, trajectoires résidentielles et familiales, qui sont à l'origine de la décision de partir, ou de celle de rester. De nombreux entretiens ont révélé l'attachement des retraités pavillonnaires à leur logement, porteur d'une charge symbolique forte : s'y inscrivent les souvenirs de la vie du couple et de la famille, son achat scelle un itinéraire d'ascension sociale, sans compter l'ampleur de l'investissement dans l'aménagement du jardin ou de la maison et cela malgré, parfois, la relative inadaptation du logement. C'est également le cadre de vie périurbain qui suscite un attachement, une forme de bien-être.

Notre souci d'approcher les attentes et les projets des ménages âgés périurbains a, malgré le faible échantillon d'enquêtés, permis de souligner combien cette « classe moyenne âgée périurbaine » est loin d'être homogène dans sa manière de faire face au vieillissement. Qui peut rester le plus longtemps possible dans sa commune ? Quelles sont les vraies raisons d'un éventuel départ ? Nous n'avons fait qu'effleurer les réponses à ces questions et l'appréciation du poids, dans les conduites et stratégies des « personnes âgées », d'une part de l'effet de localisation, d'autre part de la condition sociale et de l'environnement familial. En outre, l'acquisition d'un bien immobilier, et qui plus est d'une maison individuelle, est pour l'ensemble des ménages rencontrés, l'aboutissement d'une aspiration qu'ils considèrent comme naturelle. Qu'ils soient aujourd'hui propriétaires et ayant vieilli dans ce pavillon, ou que ce logement soit une nouvelle étape de leur trajectoire résidentielle, la maison individuelle leur apparaît adaptée et adaptable : ce ressenti demanderait à être davantage appréhendé - surtout dans sa dimension psychosociologique. Les interroger sur le pourquoi de leur installation dans cette commune, leur demander s'ils pensaient y vieillir a fait naître, chez beaucoup d'entre eux, des réflexions qu'ils n'avaient encore jamais formulées. Cette attitude est a priori compréhensible de la part d'individus en possession de tous leurs moyens et se pensant encore peu en perte d'autonomie, alors que dans la vieillesse, c'est en quelque sorte un sujet « tabou ». Mais la réalité les rattrape vite et, au fur et à mesure de l'entretien, ils prennent souvent conscience que leur environnement ne sera sans doute pas adapté. Pour autant nous n'avons pas pu creuser davantage la question d'une anticipation des difficultés, d'une différenciation des postures entre déni et anticipation. Comment comprendre le mécanisme de cette prise de conscience ?

Les entretiens montrent que l'âge est un facteur secondaire par rapport à l'état de santé, à l'appartenance sociale ou au type d'environnement résidentiel dans laquelle la personne évolue. Par exemple, les personnes des classes moyennes et aisées ont tendance à vivre leur retraite comme une expérience positive jusqu'à un âge très avancé (parce qu'elles y développent des relations et des activités, mais aussi parce qu'elles ont les moyens de se soigner et d'évoluer dans des quartiers adaptés aux difficultés du vieillissement). *A contrario*, les personnes âgées des classes modestes ont davantage tendance à se sentir vieilles et à se

placer dans une position de démission et de repli social et domestique (notamment parce qu'elles ont moins la capacité ou l'habitude de mobiliser des réseaux sociaux ou associatifs). Il apparaît clairement que l'autonomie relative dont les personnes font preuve dans leur rapport à l'existence tient pour beaucoup à une capacité d'auto-détermination acquise avant la vieillesse.

Les enquêtes montrent également que le retour en ville, et au centre-ville, n'est pas le souhait premier des personnes rencontrées, et on est en mesure de se demander si, quand elles le font, ou envisagent de le faire, elles ont d'autres choix, et si c'est une véritable envie, un souhait de leur part. Le scénario du retour au centre a pour référence implicite l'image d'une ville fermée, sûre et dense, opposée à une campagne sinon menaçante, en tout cas moins « développée » que la ville. À beaucoup d'égards les tissus urbains actuels n'offrent plus une distinction aussi nette entre un dedans et un dehors, notamment dans le cas des espaces métropolisés. De surcroît, ce scénario de retour à la ville est fondé sur l'hypothèse que l'espace périurbain n'offre pas un environnement de services publics et privés de nature à favoriser le maintien sur place d'habitants dont le niveau d'exigence ne cesse de s'élever à mesure que l'âge augmente¹⁷. Or les communes qui ont accueilli les vagues périurbaines des années 1970 et 1980 ont été puissamment transformées à tous égards, et notamment en matière d'offre de services à la population. La question de l'accès aux services et équipements se pose plus, pour les personnes âgées, dans une couronne périurbaine plus récente située aux franges des aires urbaines. Hier problématique, parce que peu adapté, il semblerait bien que le vieillissement en maison individuelle et dans l'espace périurbain soit susceptible d'être beaucoup plus souvent vécu comme une expérience résidentielle positive.

On s'est attaché à montrer comment et pourquoi les périurbains âgés tendent à privilégier, tant qu'ils le peuvent et en tenant compte des maladies et des handicaps, des stratégies d'adaptation pour ne pas avoir à quitter leur pavillon : limitation des activités liées au jardin, limitation ou adaptation de l'usage de l'automobile (par exemple en se déplaçant aux heures creuses), réorganisation des courses (recours à la livraison, achats sur internet...), moindre entretien de certaines pièces, location d'une partie de la maison...

La maison continue à assurer l'ensemble de ses prérogatives au fur et à mesure de l'avancée en âge de ses habitants. Plutôt que de stratégies d'adaptation, il s'agirait d'ailleurs davantage « d'ajustements progressifs »¹⁸. Des aménagements sont faits dans le but de continuer à habiter, à avoir un contrôle sur la maison. Mais au final, il est difficile de cerner les aspirations réelles des personnes âgées. Les quelques rencontres que nous avons pu avoir avec des personnes très isolées rendent compte d'une difficulté à s'exprimer sur leurs conditions de vie, sur ce qui leur manque : bien souvent il s'agit d'un discours où la personne cherche à donner une image conforme à ce qu'elle considère comme la norme.

¹⁷ Dumont G.-F. (2006), *Les territoires face au vieillissement en France et en Europe*, Paris, Ellipses, 416 p.

¹⁸ Bonnet M. et Jacques-Jouvenot D. (2008), « Comportements patrimoniaux des retraités à domicile et prise en compte de l'habitat par les acteurs », Institut Régional du Vieillessement de Franche-Comté et Université de Franche-Comté, PUCA.

Il ressort cependant de l'ensemble des entretiens un certain nombre de convergences. D'une part, le fort attachement à l'automobile, pour ces générations (surtout chez les hommes), pour lesquelles elle a représenté une conquête et un instrument de liberté. D'autre part, l'importance des configurations familiales dans les choix résidentiels : le soutien mutuel du couple lorsqu'il s'agit d'envisager une mobilité au moment de la retraite ; la représentation du périurbain comme un espace où il est difficile de vivre pour une personne seule, où l'essentiel des ménages âgés sont des couples. Nous avons peu eu l'occasion d'enquêter des personnes très âgées, à la fois parce qu'elles sont proportionnellement aujourd'hui moins nombreuses dans les espaces périurbains construits dans les années 1970 et 1980, et parce que les refus d'entretien ont été plus nombreux dans cette classe d'âge : quid de la mobilité résidentielle des veuves/veufs ? Il est clair que dans les perceptions, les représentations et les choix de personnes proches de la retraite ou des jeunes retraités, l'idée de déménager est souvent perçue comme celle d'un déracinement. Leur maison et leur commune comptent plus que tout.

Quels sont et seront les besoins spécifiques des personnes âgées ? L'entretien ou la commodité de la maison, la mobilité automobile, l'existence ou l'absence de quelques services de proximité semblent poser problème à nos interlocuteurs pour leur avenir dans ces communes périurbaines, mais on peut envisager la mise en place de compensation par les communes ou, quand elles existent, les intercommunalités. L'adaptation du logement aux difficultés liées à l'âge apporte des réponses dans bien des cas alors que l'environnement extérieur reste souvent inadapté. Adapter le logement grâce à des travaux pour y rester le plus longtemps possible n'est pas financièrement permis à tout le monde. Pour faciliter la vie quotidienne, les individus interrogés pensent à employer une aide ménagère, mais cela représente aussi un coût. Alors, que se passera-t-il pour ceux qui n'auront pas les moyens de payer des travaux ou des services d'aide à la personne ?

La première idée qui vient à l'esprit est qu'ils pourraient vendre leur maison afin d'acheter ou de louer une maison de plain-pied ou un appartement dans la commune qu'ils ne souhaitent pas quitter. Mais les communes périurbaines n'offrent pas assez de logements adaptés aux personnes dont les capacités physiques diminuent et qui souhaitent y demeurer dans des conditions financières abordables. Nous sommes alors en présence dans ces communes périurbaines d'un principe de ségrégation socio-spatiale : seuls les plus aisés pourront se permettre de rester le plus longtemps possible dans ce qui est aujourd'hui leur lieu de vie quotidien.

Les questions de mobilité et d'accessibilité pour les habitants vieillissants des territoires périurbains sont du ressort des municipalités qui vont devoir œuvrer pour un meilleur accompagnement des personnes âgées et prendre en compte leur souhait de vieillir dans leur commune. Or il est très préoccupant d'observer qu'aujourd'hui que la vieillesse est absente de la pensée urbaine et la ville également absente des politiques gérontologiques.

Selon Rémi Baudouin¹⁹, dans son article « La vieillesse comme impensée de la tradition urbaine » : « *l'urbanisme n'a pas défini la vieillesse comme une des catégories pertinentes de*

¹⁹ Baudouin, R. (1998), « La vieillesse comme impensé de la tradition urbaine », in Yerpez J. (éd.), *La ville des vieux. Recherche sur une cité à humaniser*, éditions de l'Aube, collection « Territoire », pp. 35-41.

l'action politique ». L'histoire urbaine montre moins des analyses générationnelles scientifiques qu'elle ne met en scène des imaginaires sociaux autour de groupes menaçants, miséreux ou dangereux. Les politiques en faveur des personnes âgées ont émergé dans les années 1960 comme politiques d'intégration de catégories sociales marginalisées. Le caractère massif et inéluctable du vieillissement de la société tout entière prend la forme, dans les années 1980, d'une menace économique et sociale. À aucun moment les liens générationnels, familiaux et la dimension urbaine n'interviennent dans ces politiques restées, dans leur principe et leur mise en œuvre, sectorielles et stigmatisantes.

Pour Catherine Gucher²⁰, l'aménagement urbain, au sens de la fonctionnalité de la ville et de son adaptation à chaque groupe, n'a pas été pensé. La focalisation des politiques gérontologiques sur la question de la dépendance a empêché que l'on s'interroge simplement sur la nécessité de l'aménagement d'une ville pour tout le monde. Aujourd'hui les politiques urbaines sont mobilisées autour des mots d'ordre de mixité et d'équilibre, mais encore peu sensibles aux questions générationnelles, alors qu'il semblerait que ce soit un vecteur de spécialisation des espaces – qu'il conviendrait de mieux approcher. La perception qu'ont les élus de l'habitat et du vieillissement de la population les amène à dire qu'il convient d'offrir des logements collectifs centraux de bonne qualité aux ménages et personnes âgées venus des zones pavillonnaires périphériques lorsqu'elles ne peuvent plus y demeurer. Mais sont-ils réellement bien informés des envies de cette population ?

Certes les communes périurbaines doivent prendre en compte ces personnes vieillissantes en les accompagnant dans leur vie quotidienne mais aussi en trouvant des solutions pour qu'elles puissent toutes y vieillir si elles le souhaitent. Il est donc légitime que les pouvoirs publics se préoccupent des conséquences urbaines et sociales de ce vieillissement. Au nombre de ces conséquences, les besoins de logements, de services à la population, de transports sont les plus évidents. C'est sans doute l'expression politique la plus précise qu'ils donnent aux questions générationnelles lorsqu'elles ne portent pas sur l'accueil des jeunes et des ménages avec enfants qui font, elles, l'objet d'engagements plus concrets. Ainsi la dimension générationnelle de la mixité sociale ou de l'équilibre n'est-elle pas suffisamment prise en compte.

Dans les petites communes, la demande de personnes âgées de résider dans les centres est bien perçue, mais cette demande est très liée aux conditions du marché et ne se trouve satisfaite qu'à la marge par les petits programmes sociaux créés dans les bourgs. On remarque que les évaluations de ce type de demande manquent encore trop de précision pour être traduites en politiques précises, comme elles pourraient l'être par un Programme Local de l'Habitat qui place au cœur des priorités communautaires la régénération des quartiers anciens affectés par l'inconfort, l'insalubrité et la vacance, comme celle des quartiers de grands ensembles touchés par la dégradation et la ségrégation. Le PLH s'inscrit dans la continuité des objectifs fondamentaux du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et du Plan de déplacements urbains (PDU). Il exprime ainsi une forte volonté de maîtrise de l'étalement

²⁰ Gucher C. (1998), « Le trop pensé de la vieillesse dans les politiques gérontologiques, obstacle à l'insertion des gens âgés dans la ville » in Yerpez J. (éd.), *La ville des vieux : recherche sur une cité à humaniser*, Paris, éditions de l'Aube, collection « Territoire ».

urbain par une dynamisation des cœurs d'agglomération fondée sur les enjeux de développement du territoire communautaire.

Au demeurant les communes périurbaines disent ne pas avoir de politique spécifique en faveur des personnes âgées puisqu'elles ne posent pas de difficultés particulières. Pour elles, la question du vieillissement est dominée par le problème de la dépendance qu'elles traduisent exclusivement en termes de structures d'accueil. La thématique du vieillissement n'a souvent pour les élus périurbains aucune évidence, d'autant qu'il s'agit de vision prospective. Mais l'ampleur des évolutions à venir montre la nécessité d'adapter les politiques publiques au défi du vieillissement de la population en milieu périurbain. Le défi est d'apporter des réponses aux besoins diversifiés de cette population, d'associer interventions sur le logement et développement des services pour maintenir le plus longtemps possible les personnes à domicile, comme elles le souhaitent. Il s'agit également de favoriser leur mobilité. Répondre à ces enjeux nécessite de développer des partenariats forts entre les acteurs concernés au niveau territorial.

Ainsi, les entretiens que nous avons eus avec les ménages âgés suggèrent certaines solutions envisageables pour favoriser et permettre leur maintien en milieu périurbain.

- Concernant la mobilité, il faudrait développer des modes de déplacement alternatifs à l'automobile entre les communes périurbaines. Pourquoi ne pas mettre en place de nouvelles lignes de bus, des navettes intercommunales et/ou du transport à la demande, qui passeraient chercher les personnes à leur domicile ? Les personnes âgées pourraient avoir la possibilité de contacter ces services de bus par téléphone. Ce service à la demande existe déjà dans l'agglomération toulousaine où il rencontre un fort succès²¹ qu'il s'agisse de relier des communes à des gares, à des stations de métro ou à des zones d'activités ou de commerces.
- Soutenir l'implantation de commerces et de services de proximité au sein des plus grandes opérations de lotissements serait également appréciable ; voire réactualiser la formule des commerçants ambulants pour les zones les plus mal équipées. Autrefois les boulangers, les épiciers, les charcutiers allaient de place en place pour proposer leur marchandise, pourquoi ne pas réinstaurer ces pratiques dans les communes périurbaines ?
- Enfin, mettre en place des services assurant une desserte directe des personnes serait sans doute bénéfique dans de nombreux domaines. Par exemple, la livraison de repas à domicile pour les personnes âgées est une activité en plein essor car elle répond à un besoin croissant, comme de se faire livrer les courses à domicile ; certaines grandes chaînes de supermarchés se sont rendu compte que ce secteur était porteur et le proposent déjà.
- En ce qui concerne l'habitat, les communes pourraient développer l'hébergement des personnes âgées en famille d'accueil, en essayant d'attirer ces familles dans leur

²¹ En 2008, le réseau Tisséo a compté presque 330 000 usagers sur ses dix lignes à la demande. Il faut y ajouter les navettes municipales mises en place par plusieurs communes et les actions des bénévoles des secteurs associatifs.

commune par des avantages fiscaux. Il faudrait aussi développer dans l'opinion publique des comportements de solidarité intergénérationnels : faire prendre conscience à chacun qu'il faut aider les personnes âgées dans leur vie quotidienne.

De nombreuses tentatives d'adaptation résidentielle au vieillissement voient le jour dans le paysage urbain de nombreux pays. Des formes différentes de celles des États-Unis sont proposées : pour sa part, le Canada a choisi de privilégier un renouvellement urbain sous la forme « faire la ville *intergénérationnelle* sur la ville »²². Ainsi, par l'ajout d'un étage, deux à trois générations vivent sous le même toit : les uns contournent ainsi les difficultés d'accès au marché du logement ou s'évitent les surcoûts d'une localisation en deuxième ou troisième couronne ; les autres bénéficient, à domicile, de la présence affective et de l'entraide matérielle familiale. D'autres pays font varier le thème intergénérationnel dans le but similaire d'éviter l'isolement des personnes âgées : au Japon, des complexes misent sur la mixité de l'offre résidentielle ; en Belgique, des résidences mêlent les origines sociales des habitants.

Des solutions similaires pourraient être envisagées dans des lotissements périurbains. Il ne faut cependant pas oublier que ces propositions engendreraient un coût pour les communes et que ce n'est pas actuellement leur priorité. La question de donner à chacun le choix et le droit de vieillir là où il le souhaite, est aujourd'hui abordée par de nombreux pays dans le monde, conscients de la nécessité d'avoir à gérer, tôt ou tard, ce problème. Les communes périurbaines françaises se trouveront aussi, plus ou moins prochainement, devant l'obligation de proposer des réponses à leur population vieillissante, et son accroissement annoncé les contraindra à faire émerger des solutions adaptées.

Les acteurs des collectivités territoriales, notamment les municipalités, ont un rôle important à jouer dans l'accompagnement des personnes âgées. Les prises de conscience différenciées des enjeux du vieillissement induisent pour l'instant des réponses variées au sein des territoires enquêtés. Face à l'importance numérique de la génération des *baby boomers* bientôt retraités, les profils communaux qui se dessinent contribuent à fabriquer de la distinction, voire des formes de spécialisation territoriale. Deux types de conséquences pourraient découler de cette situation : la création de parcours résidentiels d'adaptation aux territoires pour les enfants qui ont en charge le vieillissement de leurs parents retraités, ainsi que des stratégies d'adaptation en termes de mobilités.

Un autre élément nous paraît important dans la progressive structuration d'une offre de prise en charge des personnes âgées, c'est la présence sur le territoire d'institutions, de statut associatif, privé, intercommunal (maisons de retraite, prestataires de services, syndicat intercommunal). Leur présence soulève la question du relais de l'information auprès des collectivités et donc de la capacité des territoires à assumer leur rôle de médiateurs, de coordinateurs pour identifier des actions à mener en partenariat avec les différents acteurs privés ou publics, du secteur médical comme du champ de l'habitat.

Les choix résidentiels, les stratégies d'adaptation interrogent aménageurs et urbanistes par la nature des équipements qui devront être développés, notamment en ce qui concerne la mobilité des personnes. La réflexion des aménageurs et urbanistes doit moins porter sur le

²² Luxembourg N. (2005), *op cit.* p. 194.

type de logement à proposer que sur des conditions d'habitation adaptées. La question du vieillissement doit en effet être prise en compte à l'échelle de la gestion de l'environnement spatial du logement (le quartier, le village, la ville). Une difficulté réside aussi dans la multitude d'outils et d'actions déjà existants, dans le cloisonnement des politiques qui peinent à être mises en place, et dans l'offre souvent limitée de services dans les communes périurbaines. Alors que la mixité sociale est un moyen limité de prendre en compte la question du vieillissement à travers une politique qui se limite trop au logement (et n'envisage pas l'habitat), les approches environnementales peuvent constituer aussi une opportunité de décloisonnement

L'analyse statistique et les enquêtes montrent qu'en la matière, il est nécessaire de tenir compte d'effets d'âge, de génération, de conjoncture (ou de période) qui se combinent et sont souvent difficiles à isoler. Elles mettent aussi l'accent sur le poids des positions sociales, tant en ce qui concerne le maintien de l'autonomie résidentielle que la localisation des ménages ou leurs différentes formes de mobilité. Or les dernières décennies ont vu se modifier profondément la composition socioprofessionnelle des actifs comme celle des retraités, avec l'augmentation de la part des cadres et professions intermédiaires (déjà repérée dans les trois aires métropolitaines étudiées). Dans le même temps, alors que la part des couples biactifs a augmenté, l'évolution des structures familiales laisse prévoir qu'à l'heure de la retraite, la proportion de personnes seules risque de s'accroître. Comme leurs cursus professionnel et résidentiel, la situation sociodémographique des futurs retraités risque donc elle aussi d'être différente de celle des générations actuelles.

Notice bibliographique

American Association of Retired Persons (2000), *Fixing to stay - A National Survey of Housing and Home Modifications Issues*, Washington, American Association of Retired Persons.

Annales de la Recherche Urbaine (2006), *L'avancée en âge dans la ville*, n°100, PUCA.

Benlahrech N., Le Ruet A. et Livebardon C. (1998), *La mobilité des personnes âgées. Analyses des enquêtes ménages déplacements*, Lyon, Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme (CERTU).

Bonnet M. et Jacques-Jouvenot D. (2008), *Comportements patrimoniaux des retraités à domicile et prise en compte de l'habitat par les acteurs*, Institut Régional du Vieillissement de Franche-Comté et Université de Franche-Comté, PUCA.

Bonvalet C., Ogg J., Drosso F., Benguigui F., Huynh P-M. (2007), *Vieillesse de la population et logement. Les stratégies résidentielles et patrimoniales*, PUCA, La Documentation française, Paris, 171 p.

Bussière Y., Madre J.-L., & Armoogum J. (1998), « Perspectives de la motorisation et de la mobilité des personnes âgées : comparaison Montréal-Paris-Grenoble », in Yerpez J. (éd.), *La ville des vieux. Recherche sur une cité à humaniser*, éditions de l'Aube, collection « Territoire », pp. 42-48.

Caradec V. (2004), *Vieillir après la retraite : approche sociologique du vieillissement*, Paris, Presses Universitaires de France, 240 p.

Caradec V. (1996), *Le couple à l'heure de la retraite*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

CERTU (2002), *Mobilité et seniors, Actes de la journée du club mobilité*, Centre d'Étude sur le Réseau de Transport et l'Urbanisme.

Clément S., Mantovani J. et Membrado M. (1998), « L'urbain dans tous ses états : faire, vivre et dire la ville », in Haumont N., *Habitat et sociétés*, Paris, L'Harmattan, pp. 231-254.

Clément S., Drulhe M., Dubreuil C., Lalanne M., Mantonavi J. et Andrieu S. (1999), *Les produits techniques dans les échanges entre les vieilles personnes, leur entourage et les services d'aide à domicile. Rapport de recherche*, MiRe et CNAV, disponible au : <http://infodoc.inserm.fr/serveur/vieil.nsf/854baebb9ae9b72b80256c01005b118e/85112a6a4951a5f9c1256969002d32ba?OpenDocument>

Clément S. (2003), « Le vieillissement avec le temps, et malgré le monde », *EMPAN*, n° 52, pp. 14-22.

Cribier F. (1992), « Vivre ailleurs, vivre autrement. Quand les parisiens se retirent à la campagne », *Gérontologie et Société*, n°63, pp. 43-56.

Cribier F. (1994), « Les migrations de retraite des Parisiens : l'apport des enquêtes biographiques par cohortes », *Espaces, Populations, Société*, n° 4, pp. 75-83.

Cribier F. (1998), « Vieillesse et changement social », in Yerpez J. (éd.), *La ville des vieux. Recherche sur une cité à humaniser*, éditions de l'Aube, collection « Territoire », pp. 25-32.

Cribier F. (2004), « Vieillesse et citoyenneté », in Institut des Villes, *Villes et vieillir*, La Documentation française, pp. 312-319.

Cribier F., & Dieleman F.M. (1993), « La mobilité résidentielle des retraités en Europe occidentale », *Espace, populations, sociétés*, n° 3, pp. 445-449.

Cribier F., Duffau M.L. & Kych A. (1990), « Mobilité résidentielle et stratégie sociale dans les 15 ans qui suivent la retraite : suivi d'une génération de Parisiens », *Travaux et documents*, Stratégies résidentielles, n° 140, INED, Paris, pp. 283-298.

Cribier F., Duffau M.L. & Kych A. (1990), « Stratégie résidentielle et statut d'occupation », *Travaux et documents*, n° 140, INED, Paris, pp.157-177.

Cribier F., & Duffau M.-L. (1994), « Logement et stratégies résidentielles des retraités dans le « Grand Paris » », *Gérontologie et Société*, n° 69, pp. 11-26.

Cribier F., Duffau M.-L., & Kych A. (1996), « Le maintien à domicile d'une population parisienne très âgée », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 73, pp. 99-107.

Cribier F., Kych A., & Duffau M.-L. (1999), *Parcours résidentiels de fin de vie d'une cohorte de retraités de la région parisienne*, Paris, CNRS, Laboratoire d'analyse secondaire et des méthodes appliquées à la sociologie Institut du longitudinal, Equipe de gérontologie, 41 p.

Cristel V. (2006), « Trajectoires résidentielles des personnes âgées » in *Données Sociales – La Société Française*, pp. 525-529.

Davidson B., Kendig H., Stephens F. & Merrill V. (1993), *It's my place : older people talk about theirs homes*, Australia Government Publishing Service, Canberra, Australia De Boer.

Desprès C., Lord S., (2002), « Vieillir en banlieue », in *La banlieue revisitée*, pp. 233-256.

Dupuy G. (1999), *La dépendance automobile*, Paris, Anthropos.

Desprès C., Pinson D., Ramadier Th. (2008), « Étalement urbain et discrimination par l'automobile, (aînés et jeunes à Aix, Québec et Strasbourg) », in Pinson D. (dir.), *Métropoles au Canada et en France, Dynamiques, Politiques et Cultures*, Presses Universitaires de Rennes (PUR), Collection « Espaces et Territoires ».

Driant J.-C. (2008), *Les trajectoires résidentielles des ménages âgés et des familles avec enfants*, DGUHC, 50 p.

Driant J.-C. (2007), « La mobilité des personnes âgées dans le marché du logement : une approche dynamique à l'aide de l'enquête Logement de 2002 », in Bonvalet C. *et al.*, *Vieillesse et logement, les stratégies résidentielles et patrimoniales*, Paris, La Documentation française.

Dumont G.-F. (2006), *Les territoires face au vieillissement en France et en Europe*, Paris, Ellipses, 416 p.

Gucher C. (1998), « Le trop pensé de la vieillesse dans les politiques gérontologiques, obstacle à l'insertion des gens âgés dans la ville » in Yerpez J. (éd.), *La ville des vieux. Recherche sur une cité à humaniser*, éditions de l'Aube, collection « Territoire ».

Jacquot A. (2002), « La demande potentielle de logement. L'impact du vieillissement de la population », *Insee Première*, n° 875.

Jacquot A. (2003), « Vieillesse de la population et demande de logements », *Observateur de l'immobilier*, n° 56-57, pp. 2-12.

Jacquot A. (2003), « De plus en plus de maisons individuelles », *INSEE Première*, n° 885.

Jaillet M.-C. (2004), « L'univers des classes moyennes », *Esprit*, n° mai – juin.

Kaufmann J.-C. (2004), *L'invention de soi. Pour une théorie de l'identité*, Paris, Armand Collin.

Laferrère A. (1999), Comment le logement est-il transmis d'une génération à la suivante ? *Les Cahiers de L'IAURIF*, n° 122, pp. 143-149.

Laferrère A., & Gotman A. (1998), Logement et Transmission, in Segaud M., Brun C. & J. (éds.), *Logement et Habitat, l'Etat des savoirs*, éditions La Découverte.

Le Borgne-Uguen F., Pennec S. (2002), « L'adaptation de l'habitat chez des personnes de plus de 60 ans souffrant de maladies et/ou de handicaps et vivant à domicile », in *Les techniques de la vie quotidienne, âges et usages*, DREES, Collection MIRE, La Documentation française.

Legrand M. (2005), *Importances et conséquences du vieillissement en milieu périurbain*, CETE Lyon.

Lord S. (2004), *Les aînés face à leur avenir résidentiel : le cas des résidents de banlieues de Québec*, Mémoire de maîtrise, Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels, Université Laval, Québec.

Lord S. (2009), *Étude longitudinale de la mobilité quotidienne et de ses rapports avec les choix résidentiels : l'expérience d'un groupe d'aînés vieillissant en banlieue pavillonnaire*, Thèse de Ph.D. en Aménagement du territoire et développement régional, Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels université, Laval, Québec.

Louchart P., Sagot M. (1996), « Des départs de retraités vers la province un peu moins fréquents », IAURIF, *Note rapide*, n°14.

Louchart P. (2007), « Où vieilliront les générations du baby-boom ? », in BONVALET C. *et al.*, *Vieillesse et logement, les stratégies résidentielles et patrimoniales*, Paris, La Documentation française.

Luxembourg N. (2005), *Renouvellement social et immobilités en périurbain*, Thèse de doctorat, IAR, Université Pau Cézanne Aix-en-Provence.

Moles A. (1992), *Vers une psycho-géographie. Encyclopédie de géographie*, éditions Economica.

Motte-Baumvol B. (2008), « Les populations périurbaines face à l'automobile en grande couronne parisienne », *Norois*, 205, pp. 53-66.

Luxembourg D., Thomann S. (2007), « Étalement urbain et familles (auto)mobilisées », *Urbanisme*, n° 356.

Pochet P. (1998), « Mobilité quotidienne et accès à la voiture à l'âge de la retraite : les évolutions de ces deux dernières décennies à travers les enquêtes-ménages lyonnais », in J. Yerpez (éd.), *La ville des vieux. Recherche sur une cité à humaniser*, éditions de l'Aube, collection « Territoire », pp. 42-48.

Raymond H. et M.-G., Haumont A et N. (1964), *L'habitat pavillonnaire*, CRU Paris.

Renaud F. (1990), « L'impact du vieillissement de la population sur le développement et l'environnement résidentiel », *Gérontologie et Société*, n° 52, pp. 113-134.

Renaud, F. (1991), « La réponse du Québec au vieillissement de sa population en matière d'habitation », *Metropolis*, n° 94-95, pp. 37-43.

Serfaty-Garzon P. (1999), *Psychologie de la maison. Une archéologie de l'intimité*, Montréal, éditions du Méridien.

Viriot Durandal J.-P. (2003), *Le pouvoir gris*, édition Le lien social.

Annexes

1. Le cadrage des entretiens dans les communes de l'aire parisienne

- Les communes de Gif-sur-Yvette, Ennery, Bréval et Maule dans les Yvelines (78)²³

Nom	Structure ménage	Age	Enfants	CSP avant retraite	Nb d'années depuis installation	Véhicules	Mobilité	Divers
E1	couple	72 ans	1 garçon à Chelles	Cadre et profession intermédiaire	35 ans	2	mobiles	Maire de la commune
E2	couple	74 ans et 70 ans	Aînée au RU 1 garçon à Marseille 1 garçon à Cergy	Lui = cadre Elle = enseignante	22 ans (35 dans le lotissement)	1	Mobiles mais avec des difficultés pour l'épouse	
E3	couple	68 et 67 ans	2 garçons, un à Paris et un à Lyon	Cadre et employée	20			Ancien responsable de la maison de retraite et actuel adjoint aux affaires sociales
E4	couple	68 et 70	1 garçon à Paris	cadre	22 ans	1	mobiles	Une résidence secondaire qui est devenue résidence principale
E5	couple	72 et 74 ans	2 filles à Pontoise	employés	35 ans	2 (1 pour les longs parcours et 1 petite pour aller à Pontoise)	mobiles	
E6	couple	76 et 78	2 (un garçon et une fille) dans l'Yonne	Ouvrier et sans emploi	42 ans	1	De mois en moins (lui est handicapé)	Volonté de déménager
E7	Femme seule	88	non	employée	43 ans	non	non	Fortes aides
Maule	couple	78 et 73	2 (un garçon et une fille) dans les Yvelines	Cadre et sans emploi	24 ans (monsieur est né dans cette commune)	2	mobiles	Propriétaire de la maison familiale. Ils vont souvent dans une résidence secondaire. Lui est le maire de la commune
Bré 1	couple	80 ans	Non	Cadre et employée	19 ans	1	mobiles	Lui ancien militaire
Bré 2	couple	66 et 65 ans	2	Employés	1 an après retraite	2	mobiles	

²³ Cette dernière commune a été abandonnée faute de temps pour affiner les investigations.

Gif-sur-Yvette (Chevry2)

GY1	<p>Madame et Monsieur D., 70 et 72 ans, habitant une maison de style « Rambouillet 2 » de 380 m² sur 3 étages avec une parcelle de 1 000m², depuis 1974.</p> <p>Madame est une petite dame replète souriante aux cheveux blancs et Monsieur un grand homme un peu vouté grisonnant. Tous les deux ne paraissent pas se préoccuper de leur apparence : ils sont habillés de vêtements d'intérieur confortables. La pièce un peu sombre qui fait office de salon avoisine les 80 m² est remplie de figurines « Arts Premiers », de meubles d'inspiration coloniale, d'imposants canapés en cuirs marron foncé et d'un coin « salle à manger » matérialisé par une longue table rectangulaire. De nombreux tableaux figuratifs - œuvres de Monsieur - recouvrent la surface orangée des murs et le reste d'espace libre. L'essentiel de l'entretien se tiendra dans cette pièce, repas de midi inclus puisqu'ils m'ont gentiment invité à le partager avec eux. Madame a terminé un doctorat d'Anthropologie à l'université Paris V, il y a cinq ans sur l'évolution du rapport à l'amour et à la mort à travers l'étude des petites annonces. Elle occupe la fonction d'élue municipale depuis 15 ans et est responsable d'une association d'entraide scolaire sur Gif-sur-Yvette. Auparavant, elle a élevé ses cinq enfants et suivi son mari, ingénieur polytechnicien et officier général dans le nucléaire, dans différents ports en France qu'ils ont successivement habités : Toulon, Cherbourg, Dunkerque. Ils se sont installés à Chevry2 pour la fin de carrière de Monsieur. Aujourd'hui, lui-même est en doctorat et travaille à une psychanalyse du monde militaire. Ils revendiquent tous les deux d'être très actifs. Même si ils n'en font pas mention et semblent ne pas le subir, leur vieillissement se ressent toutefois : il boite et possède un œil de verre (il fait allusion rapidement à un traitement qu'il doit suivre sur Paris), elle est facilement essoufflée. L'idée d'un déménagement est refusée par lui, il n'en voit pas la raison et prétexte qu'ils ont trop d'affaires. Elle explique que la maison « <i>est un point de ralliement</i> » pour les enfants et évoque le fait que « <i>peut-être qu'un jour on sera obligé</i> » de partir. L'entretien est agréable mais difficile à mener en raison de la propension de ces deux personnes à rediriger la conversation vers des considérations anthropologiques, sociologiques et analytiques éloignant les propos de leur vie personnelle.</p>
GY2	<p>Madame L., 67 ans, habitant une maison de style « Rambouillet 1 » de 150 m² de plain-pied sur une parcelle de 750 m², depuis vingt ans.</p> <p>Habitants dans une commune voisine dans la vallée de l'Yvette, ils sont venus s'installer à Chevry2 en raison de l'existence de maison de plain-pied. Monsieur souffre d'une maladie de dégénérescence musculaire évolutive qui explique cet impératif. De leurs trois garçons, seul le dernier était encore à vivre sous leur toit et les a accompagnés dans ce changement de demeure. Aujourd'hui, ils sont tous les deux à la retraite : elle était chercheuse en Biologie au CNRS sur le campus d'Orsay, lui chercheur également au CEA sur le plateau de Saclay. Très actifs, elle s'occupe de la paroisse et de ses trois petites filles, lui est responsable d'un cercle de généalogie. Ils se trouvent également très férus d'expositions, de théâtre et de musique. Ils sortent au moins une fois par semaine assister à un spectacle. Le salon dans lequel se déroule l'entretien est clair, les murs sont blancs, le mobilier est ancien et de style « Restauration ». Il donne sur un jardin très entretenu et fourni en arbustes et fleurs variés. Madame est une personne mince et brune, apprêtée et habillée en tailleur pantalon ce jour. Elle affirme bien se plaire à Chevry2 en raison d'un relationnel de proximité « <i>courtois</i> » et d'un « <i>jardin extraordinaire</i> ». Elle regrette - par contre - l'utilisation obligatoire de la voiture qui va les obliger à déménager dans un appartement proche de Paris « <i>sur la ligne B du RER</i> » lorsque son mari ne pourra plus conduire. D'un naturel bavard (elle le reconnaît elle-même), l'entretien se déroule d'une manière naturelle et détendue.</p>
GY3	<p>Madame P., 56 ans, habitant une maison de style « Rambouillet 2 » de 250 m² de deux étages sur une parcelle de 800 m², depuis 30 ans.</p> <p>Mon interlocutrice est une femme imposante avec une chevelure longue, brune et épaisse, habillée avec <i>standing</i> (pantalon de toile, pull en cachemire en « V » et foulard). Elle me présente son installation à Chevry2 comme subie car dépendante du travail de Monsieur. Elle le reconnaît</p>

	<p>sans gêne, à son arrivée, elle avait «<i>même fait faire la promesse</i> » à son mari de revenir dans leur Sud d'origine dès que cela serait possible. Or, depuis, elle est adjointe au Maire à Gif depuis 15 ans et n'envisage plus d'en partir. Mère de deux filles aujourd'hui âgées d'une vingtaine d'année, elle s'est insérée dans la vie locale progressivement par leur scolarisation (association de parents d'élèves) et par la participation aux nombreuses activités du <i>Club Chevry2</i>, comme le Bridge ou les sorties <i>Shopping</i> à Troie. Elle avoue aujourd'hui ne plus avoir le temps d'y participer. Cela a structuré son relationnel, elle fait allusion plusieurs fois à son «<i>groupe de copines</i> » qu'elle a l'air de continuer à fréquenter. Elle dresse un portrait de la population captive de Chevry2 sans concession mais avec tendresse : les adolescents qui fuient une homogénéité sociale pesante par des conduites additives voire délinquantes, les femmes au foyer vieillissantes obsédées par leurs rides et adeptes de chirurgies esthétiques. Ce constat d'un <i>Desperate Housewives</i> à la française n'alimente pas sa politique en tant que responsable aux affaires sociales de la commune. L'entretien se déroule dans son bureau, petit et sombre, à la mairie de Gif dans la vallée. Au début sur la réserve, elle se dévoilera au bout d'une heure allant jusqu'à donner sa vision du vieillissement : «<i>on vieillit selon la manière dont on a vécu... actif, si on a été actif, curieux si on a été curieux ou tournée sur soi si on a toujours vu que soi</i> », «<i>On prépare sa vieillesse toute sa vie</i> ».</p>
GY4	<p>Monsieur L., 57 ans, habitant une maison des lotissements «<i>intensifs</i> » de 100 m² sur une parcelle de 300m², depuis 25 ans*.</p> <p>Ce monsieur se trouve au chômage depuis six ans, il était auparavant cadre commercial dans une entreprise internationale. Sa femme, chercheuse en Biologie, travaille dans la vallée sur le site CNRS de Gif-sur-Yvette. Le choix de s'installer à Chevry2 découle du travail de son épouse et du fait «<i>qu'à l'époque, il n'y avait pas de problème pour trouver un job dans son secteur, surtout en région parisienne</i> ». L'entretien se déroulera dans la pièce à vivre du rez-de-chaussée à la fois salon et salle à manger. Une partie de cette pièce possède une importante hauteur de plafond qui joint celui du premier étage. La partie salon où se situent le canapé et la table basse se trouve dans l'autre partie. On y aperçoit le jardin : pelouse et haies de thuyas, quelques rosiers. Les meubles sont discrets et pratiques, les murs se constituent de crépis crème. Ce monsieur, d'une taille moyenne et trapu, habillé en pull et en <i>jeans</i>, se déclare impatient de partir : «<i>j'ai rien à faire ici... j'attends la retraite de ma femme...</i> » pour «<i>retaper</i> » une maison de pêcheur au bord de la Garonne. Sa femme ne l'entend pas de cette oreille et «<i>ne comprend pas</i> » cette envie de s'en aller de Chevry2. Il fustige l'entre-soi des Chevriens et expose les problèmes de bruits qui l'opposent à ses voisins. Il fait des parties de Golf et du <i>footing</i> avec une personne du même lotissement. L'entretien n'a pas été facile à mener, cet homme paraissant souffrir de dépression. Le moindre propos était l'occasion de s'enfoncer dans une certaine aigreur.</p>
GY5	<p>Madame B., 60 ans, habitant une maison des lotissements «<i>intensifs</i> » de 150 m² sur une parcelle de 500m², depuis 30 ans*.</p> <p>À la retraite depuis quelques mois, cette personne exerçait en tant que professeur de français dans un Lycée à quelques kilomètres de Chevry2 sur le Plateau. D'une taille moyenne, brune avec un visage doux, elle me reçoit dans une grande salle claire dont une partie jouit d'une hauteur de plafond importante. Des baies vitrées donnent sur un jardin verdoyant où la végétation –arbres, arbustes- est abondante (saules pleureurs, rhododendrons...). D'origine lyonnaise, cette famille avec trois enfants s'est installée à Chevry2 en raison du métier de monsieur qui est consultant et qui fait du <i>coaching</i> en entreprise. Depuis qu'elle se trouve à la retraite, elle est heureuse de pouvoir «<i>enfin</i> » profiter des «<i>activités du Club[Chevry2] (...) de très bonnes qualités</i> » et de se faire des «<i>relations</i> ». Elle y fait de l'aquarelle et de l'art floral japonais. Envisager le vieillissement semble empêcher par deux éléments : le fait que son mari prévoit - dans une retraite dont il n'a pas encore réellement envisagée la venue- de revenir en pays lyonnais contre son gré et qu'une de leurs filles soit handicapée. Malgré un sentiment de tristesse ressentie chez mon interlocutrice, l'entretien se déroule agréablement.</p>
GY6	<p>Madame G., 62 ans, habitant une maison des lotissements «<i>intensifs</i> » de 80 m² sur une parcelle de 300 m², depuis 10 ans.</p>

	<p>Originnaire de la région lyonnaise, cette famille est venue s'installer à Chevry2 en raison d'un changement dans la vie professionnelle de Monsieur, ingénieur. Madame travaillait en tant que psychothérapeute dans un établissement pour adolescents difficiles dans une commune proche de la vallée de l'Yvette. Il continue à exercer alors qu'elle se trouve à la retraite depuis deux ans. Parents de deux garçons et d'une fille, seul le dernier les a suivis dans leur changement de domicile. C'est par la paroisse où elle s'investit de plus en plus, qu'elle s'est forgé rapidement son « <i>cercle amical</i> ». Cette personne, gironde et très souriante, me reçoit dans son salon aux teintes chaudes où des meubles anciens prennent une place importante, ainsi que des aquarelles botaniques et des peintures marines. Elle envisage son vieillissement par une difficulté croissante de la mobilité et la nécessité de déménager pour un appartement au rez-de-chaussée ou au premier étage au centre de Chevry2 car « <i>il y a tout... c'est très agréable</i> ». L'échange avec cette personne très vivante produit un entretien facile et agréable à mener, même si, la conversation ayant tendance à aller dans tous les sens, une nécessité de recadrer souvent se fait sentir.</p>
<p><i>*Certaines informations sont susceptibles de souffrir d'imprécisions ou d'inexactitudes en raison de passages inaudibles sur l'enregistrement.</i></p>	
<p>Ennery</p>	
<p>E1</p>	<p>Couple en retraite depuis 4 ans, lui est originaire d'Ennery et elle de la proche banlieue parisienne. Arrivés à Paris chacun pour leurs études, ils ont vécu d'abord dans un appartement à Boulogne-Billancourt, puis dans le 14^e arrondissement de Paris. Suite à un héritage, M. hérite de la maison familiale à Ennery. D'abord occupée comme résidence de week-end, ils décident quelques années après de s'y installer définitivement (1972). S'intéresse de près à la vie de la commune et à son avenir, il se fera élire maire durant trois mandats (1990 à 2008). Leur maison est située dans le village et possède un terrain à l'arrière. Elle se compose d'un étage qu'il reconnaît investir de moins en moins depuis le départ des enfants. Ils y ont encore leur chambre et la salle de bain, mais envisagent de faire des modifications au rez-de-chaussée pour pouvoir s'y installer. La question de son vieillissement dans la commune est pour lui une évidence, « <i>si c'est vraiment plus possible de vivre dans cette maison, on partira en maison de retraite ici</i> ». La perception de la vieillesse semble lointaine et ce malgré des problèmes de santé « <i>la vieillesse, c'est dans la tête</i> ». Le couple apparaît encore très autonome dans ses déplacements, monsieur avouant même préférer se déplacer en voiture qu'à pied. Ils sont fortement investis dans la commune du fait de la position politique de Monsieur. En ce qui concerne le rapport à la ville, il se limite à Pontoise et Cergy et reconnaissent ne plus mettre les pieds à Paris.</p>
<p>E2</p>	<p>Couple à la retraite, originaire de Bretagne, ils sont arrivés en région parisienne en 1963 suite à l'obtention d'un stage pour lui et d'une mutation pour elle. Ils s'installent dans un appartement, comme locataire à Conflans-Sainte-Honorine où ils restent deux ans. Cherchant un logement plus grand suite à l'agrandissement de la famille, ils tombent sur une annonce pour un programme de maisons individuelles à Ennery sur le Plateau où ils s'installent en 1965 en tant que propriétaire. Profitant d'une augmentation de leurs revenus, ils décident de faire construire à Ennery (220 m² habitables dont 110 homologués).</p> <p>Si Monsieur garde son poste à Paris, Madame va elle chercher à se rapprocher du domicile, d'abord à Meulan, puis à Osny. Compte tenu de ses horaires décalés, Monsieur reconnaît ne pas trop avoir souffert de la distance à la capitale, quant à elle l'aménagement de ses horaires de travail lui permet de mener à bien sa fonction de mère de famille. La deuxième maison est aménagée en tenant compte des changements dans la famille, avec un étage réservé à l'aînée (aujourd'hui aménagé en presque appartement). Ce qui leur permet aujourd'hui de ne pas avoir à trop faire de modifications d'adaptation puisqu'ils vivent au rez-de-chaussée. D'ailleurs, le départ des enfants a permis la récupération de la chambre du rez-de-chaussée pour y installer l'ordinateur (passion de Madame) et de celle du sous-sol pour les collections de Monsieur. Le jardin peu aménagé est apprécié, même si Monsieur reconnaît que ça commence à lui peser un peu.</p>

	<p>Le passage à la retraite est plutôt bien apprécié, même s'il a nécessité des ajustements – Madame aimant beaucoup sortir et Monsieur étant plus casanier. C'est d'ailleurs elle qui à le plus de difficultés avec le vieillissement du fait d'une peur d'une perte d'autonomie liée à des problèmes de santé (yeux) qui freinent de plus en plus ses déplacements. Elle formule par ailleurs ce décalage entre sa volonté et ses capacités physiques : <i>« Je ne me sens pas en retraite. Je me sens à l'écart de la vie, à l'écart de beaucoup de chose, ça c'est un fait, mais je participe à pas mal de chose et puis je sors beaucoup avec une amie qui a l'âge de ma fille. Moi mes amies sont des jeunes et donc je ne me sens pas vieillir. »</i></p> <p>Toutefois l'aggravation de ces problèmes de vue la pousse à s'inquiéter davantage quant au maintien dans cette maison et elle apprécierait beaucoup qu'ils anticipent un peu afin de ne pas se laisser porter n'importe où et devenir un poids pour les enfants. Ils souhaitent néanmoins pouvoir vieillir au maximum dans cette maison, même si là aussi Madame reconnaît qu'elle apprécierait d'être en appartement en ville, à Cergy, afin de pouvoir garder une vie culturelle et sociale sans avoir à prendre la voiture. Ils apprécieraient tous les deux que la desserte en bus s'améliore en direction de Cergy et récusent les positions de la municipalité actuelle qui refuse toute insertion dans l'agglomération <i>« on finit par en avoir tous les inconvénients sans en avoir les avantages... »</i>.</p>
E3	<p>Couple de 71 et 72 ans installés dans la commune depuis la fin des années 1970 (précédemment propriétaire d'un appartement dans le 17^e arrondissement de Paris) au moment où Monsieur prend la direction d'un établissement pour personnes âgées qui se trouve sur la commune. Son épouse, enseignante dans le secondaire, est mutée l'année suivante dans un établissement de la Ville Nouvelle. Ils habitent dans une maison avec jardin dont ils sont propriétaires dans le centre ancien. Leur installation à Ennery est appréciée, en particulier du fait de la proximité de Cergy-Pontoise (commerces) et de sa desserte en direction de Paris. Monsieur est très impliqué dans la commune au point de prendre un poste à responsabilité au sein de la municipalité entre 2002 et 2008. Son épouse est davantage en retrait sur la commune, mais s'est inscrite dans un club associatif à Cergy. Ils possèdent une maison en Charente-Maritime où ils se rendent plusieurs fois dans l'année. Ils envisagent de rester à Ennery le plus longtemps possible.</p>
E4	<p>Couple de retraités, Monsieur est, tout comme son épouse, originaire d'Île-de-France, lui des Yvelines et elle du Val d'Oise. Pour des raisons professionnelles, ils partent s'installer à Paris, dans le 15^e arrondissement. D'abord locataires d'un appartement (rue de Vouillé), ils achètent ensuite un appartement dans le même quartier et y resteront jusqu'au départ des enfants. Dans le même temps et grâce au réseau familial, ils font l'acquisition d'un terrain à Ennery et y font construire une maison. D'abord envisagée comme une résidence secondaire, à proximité de la famille de son épouse, ils vont au fur et à mesure de l'avancée en âge des enfants l'occuper de plus en plus jusqu'à s'y installer définitivement en 1977. Très impliqués au niveau local, tant sur le plan associatif que politique, M. et son épouse n'envisagent pas de partir ni de leur logement (envisagé dès le départ pour les « vieux jours ») ni de la commune du fait d'attaches familiales et amicales. Il dit profiter encore de toute sa jeunesse et n'observe aucun problème de mobilité. Essayant de l'amener sur le terrain de la dépendance, M. mobilise d'abord les services proposés par la commune, l'entraide familiale et/ou amicale et conclut rapidement sur la possibilité offerte par la résidence installée sur le territoire municipal.</p>
E5	<p>Couple en retraite depuis 1 an, originaire d'un village de la Somme près d'Abbeville (femme) et de Châteauroux (homme), arrivés à Paris chacun pour des raisons professionnelles (infirmière en hôpital et employé à La Poste), ils ont habité à Montrouge, Fontenay-aux-Roses, Vitry-sur-Seine (en location en appartement). Ils ont acheté d'abord une petite maison dans le Lotissement du Plateau en 1973 (prêt en 20 ans + PEL), puis ont acheté celle-ci (1985), pour avoir un jardin plus grand et une maison plus spacieuse et de plain-pied, dans une deuxième tranche du lotissement. Ils ont pu alors faire un potager. L'installation dans le secteur nord de l'agglomération parisienne est liée à une volonté de rapprochement vers la famille de l'épouse restée dans la Somme. Ce choix de « rapprochement » s'est combiné avec une demande de mutation pour l'hôpital de Pontoise pour elle. Ils se rendent également dans sa maison à elle dans la Somme (tous les 15 jours en été) mais n'ont jamais eu envie d'y retourner. La proximité des</p>

	<p>enfants et de Cergy et Pontoise les pousse à rester à Ennery. Ils ont des activités à Pontoise (encadrement, peinture, gymnastique) et en profitent pour faire leurs courses au supermarché sur le retour (Leclerc de Pontoise et Leroy-Merlin 1 fois par mois, Lidl de Pontoise plus souvent, le boucher et le poissonnier à Ennery toutes les semaines en vélo). Ils vont quelques fois à Cergy ou à Auvers pour se promener. Monsieur sortait pas mal à Paris mais de moins en moins (les déplacements se font en train, rarement en voiture). Ils vont un peu plus souvent à Beauvais qu'à Paris maintenant parce que c'est plus facile. Ils font aussi des balades en vélo le long de l'Oise, ou à pied dans les alentours d'Ennery, pour se maintenir en forme. Ils ont logé sa mère à elle durant un petit moment. Ils n'envisagent pas de finir leur vie ici, sauf si c'est possible et s'ils ont les moyens de le faire, mais ne savent pas vraiment où (maison de retraite, appartement à Pontoise proche de leurs filles). Ils ont déjà réaménagé la salle de bain (douche + barre) et envisage de mettre une barre dans les escaliers, des poignets dans certaines pièces (des travaux faits suite à l'installation de sa mère). La volonté est de rester dans cette maison le plus longtemps possible (attachement à la maison, aux voisins, à la commune). Ils aimeraient que la commune se développe un peu plus pour voir des jeunes ou pour accueillir des personnes âgées qui ne peuvent plus vivre en pavillon (ils espèrent un développement des aides à domicile pour pouvoir continuer à vieillir et mourir chez soi). Ils ont conscience que la commune vieillit et s'en inquiète, la municipalité devrait se soucier davantage de ça parce que « <i>je suis sûre que des personnes vivent sans voir personne</i> ». Ces attitudes ne sont, à leurs yeux, pas propres à leur mode de vie, mais seraient davantage liées à la société d'aujourd'hui que ce soit en ville ou à la campagne. Toutefois, cette relative homogénéité génère une forme d'entraide, d'interconnaissance qui participe d'ailleurs à l'attachement. Leur crainte est surtout de « perdre la tête » et de ne pas pouvoir réellement maîtriser (absence de confiance dans les maisons de retraite ou les résidences pour personnes âgées et plus grande confiance dans d'autres structures type lotissements pour personnes âgées ou foyers dans les villes, dans lesquels il y aurait des services...). Ils apprécient leur autonomie, mais ne sont pas inquiets puisqu'il existe une offre alternative (bus, taxis), toutefois ils évitent de se déplacer pendant les moments de « rush » (heures des navetteurs, samedi après-midi). Ils se déplacent en voiture également pour des vacances (Normandie, Côte Atlantique, Camargue en automne ou au printemps en campings), ils font également quelques séjours plus loin en avion (Nice, Londres). Ils profitent de la navette de Pontoise à Roissy. Ils se sont également inscrits dans une association qui propose de venir les chercher à domicile « <i>c'est un peu plus cher mais beaucoup plus pratique</i> ».</p>
<p>E6 (Entretien par téléphone, la personne n'ayant pas souhaité nous recevoir sur les conseils de quelqu'un)</p>	<p>Personne veuve depuis 11 ans. Elle et son mari sont arrivés à Ennery en 1964 dans le lotissement du Plateau où ils deviennent propriétaire de leur maison avec jardin. Son époux travaillait comme ouvrier dans une usine de Saint-Ouen-l'Aumône où ils ont été locataires d'un appartement HLM. Ils profitent des mesures gouvernementales mises en place dans les années 1960 et de la construction de ce lotissement à Ennery pour se lancer dans le « <i>rêve fou</i> » de la propriété. Elle n'a depuis leur installation plus jamais travaillée et s'est occupée des enfants et de la maison. N'ayant jamais passé le permis automobile, elle reconnaît avoir eu des difficultés après la mort de son mari pour se déplacer « <i>d'autant qu'il n'y a pas grand-chose ici</i> ». Toutefois très vite elle bénéficie d'une forte entraide du voisinage. N'ayant plus de famille, ses deux enfants sont également décédés, et pas les moyens pour aller ailleurs, elle sait qu'elle « <i>risque de mourir toute seule ici</i> » c'est de toute façon sa volonté « <i>de toute façon si on me fait partir d'ici je ne tiendrai pas une semaine... ma vie est ici en partant c'est mourir</i> ». Elle a un moment envisagé de vendre en viager, mais a pris peur. Son quotidien est rythmé par le passage des personnels de services dont elle bénéficie : aide ménagère, aide au repas. Elle affirme de pas se plaindre « <i>je vois beaucoup de gens, je me renseigne, je m'informe... le facteur me fait un peu la causette le matin, il me donne des nouvelles du quartier et de la commune... je papote aussi avec mes aides de tout et de rien... des voisines passent me voir, elle me surveille (rire)...</i> ». La maison qu'elle occupe étant à étages, elle n'en pratique que le rez-de-chaussée qu'elle s'est aménagé avec un coin nuit. L'important à ses yeux est de garder toute sa tête « pour le reste, on verra bien ».</p>
<p>E7 (entretien rapide par</p>	<p>Couple de 77 et 79 ans confronté depuis peu au handicap du conjoint (le monsieur est hémiplégique depuis 1 an) ce qui a précipité la volonté de partir dans l'Yonne où se sont installés leurs enfants. Eux aussi se sont installés dans ce lotissement au milieu des années 1960, au</p>

<p>téléphone, le couple déménageant avant qu'il me soit possible de me rendre sur place)</p>	<p>moment de sa construction. Lui était ouvrier à Flins et elle, employée fonctionnaire dans un établissement scolaire de Seine-Saint-Denis (93). Ils voulaient devenir propriétaire d'une maison avec un jardin et quitter un appartement HLM à Aulnay-sous-Bois. Ils reconnaissent avoir mal au cœur à l'idée de quitter Leur Maison et Leur Jardin que monsieur, d'après son épouse, adorait entretenir et vis mal de le voir dépérir depuis son handicap. Le choix de retourner dans l'Yonne (où ils sont nés et où ils se sont mariés avant de venir s'installer en région parisienne) est surtout pratique, ils ne l'avaient pas envisagé, d'ailleurs ils n'y sont même pas retournés en vacances. Ils n'ont pas gardé beaucoup d'attaches dans ce coin et appréhendent un peu leur nouvelle installation. Cette décision était une alternative possible pour eux « on avait la chance d'avoir gardé cette maison alors avec la vente de celle-ci, on a pu aménager celle de là-bas », leur habitation n'étant pas facilement ré-aménageable (petite maison à étage) et refusant toute installation dans un établissement médicalisé : <i>« de toute façon on n'avait pas les moyens de se payer un établissement de qualité... si c'est pour atterrir dans un mouvoir non ! on n'en est pas encore à l'article de la mort et puis ça nous permettra de voir grandir nos petits enfants et à eux de voir un peu plus leur papi et mamie ».</i></p>
<p>Maule</p>	<p>Lui est un ancien cadre supérieur de l'Equipement et son épouse n'a jamais travaillé. Monsieur est originaire de la commune, il s'est installé à Paris pour des raisons professionnelles et y achète avec sa femme un appartement dans le 14^e arrondissement, près de Montparnasse. Profitant d'un héritage, il fait une opération immobilière en achetant un appartement dans le Marais, qu'il revend quelques années après afin d'entreprendre des travaux dans la maison de famille du centre de Maule et par l'achat d'une propriété en Vendée. Les enfants partis, ils s'installent alors à Maule (1983). Leurs pratiques commerciales alternent entre les zones d'activités d'Aubergenville et de Plaisir. Ils sont très mobiles, et naviguent plusieurs fois par an entre Maule et Les Sables-d'Olonne. Ils ne ressentent pour le moment aucune difficulté quant à leur quotidien et apprécient l'offre en services et en aménités locales. L'utilisation du véhicule est limitée à l'accès aux zones commerciales et à la résidence secondaire, le reste du temps, ils se déplacent à pied ou à vélo. La question de la dépendance ne se pose pour le moment pas et elle est vite évitée durant l'entretien malgré les allusions. Ils y répondent par une amélioration de l'offre en services, le développement de la commune et l'aménagement de la maison (maison avec un étage mais peu utilisée).</p>
<p>Bréval</p>	
<p>Bréval 1</p>	<p>Couple originaire de la Charente-Maritime. Lui entre jeune dans l'armée et voyage beaucoup, sa femme reste alors à Rochefort où elle travaille et où ils achètent un appartement. Pour des raisons professionnelles, ils déménagent en région parisienne et s'installent aux Mureaux où ils louent un appartement. Las de la situation sociale et ne souhaitant pas rester aux Mureaux, ils décident de faire construire. Après avoir envisagé un retour en Charente-Maritime pour la retraite, ils décident pour des raisons pratiques surtout mais également sociales (amis) de rester dans la région parisienne mais à la campagne et donc de vendre leur appartement afin de dégager le financement nécessaire. Ils reconnaissent que la maison est aujourd'hui un peu grande <i>« l'âge avançant si elle était à penser maintenant elle serait sûrement plus réduite, encore que quand la famille vient tout cet espace trouve son utilité ».</i> Leur souhait est pour le moment de rester dans cette maison et si possible de vieillir dans ce coin dont ils disent apprécier la tranquillité et la commodité (proximité de Mantes, fréquence ferroviaire). Monsieur est surtout ravi de pouvoir faire du vélo en toute sécurité.</p>
<p>Bréval 2</p>	<p>Couple d'anciens employés. Originaires de la Normandie, ils ont vécu, d'abord comme locataires puis comme propriétaires, 28 ans à Bayeux dans une tour et travaillé dans le 14^e arrondissement de Paris. Au moment de la retraite, ils se sont posés la question d'une réinstallation – la proximité des enfants travaillant dans le mantois et la recherche d'une structure d'accueil pour sa belle-mère les amènent à prospecter dans l'Eure, vers Pacy-sur-Eure. Partis pour faire construire, ils sont confrontés au coût du foncier et après réflexion se rabattent vers Bréval pour plusieurs raisons : opportunité d'achat d'une maison en phase avec leurs attentes – l'ensemble des pièces à vivre en rez-de-chaussée, un jardin pas trop grand mais suffisant pour être à distance du voisinage, une desserte SNCF en direction de Mantes, Paris et la Normandie et un</p>

	<p>panel de services et commerces à proximité d'autant plus qu'ils n'ont qu'un véhicule. Ils profitent ainsi d'une nouvelle proximité familiale de secteur, d'un support en service local et d'une offre plus diversifiée et spécialisée par la proximité de Mantes, située à 15 kilomètres. Ils n'envisagent pas, pour le moment, de déménager et ne se pensent pas dans la dépendance. Toutefois, quelques problèmes de santé récents de l'épouse amènent avec davantage d'acuité à penser cette éventualité. Ils y répondent surtout par le développement de services à la personne et au pire l'installation en MARPA. Dans le cas, ou les enfants devraient être mutés, ils avouent être prêts à déménager afin de rester proche des petits-enfants.</p>
--	---

- La commune de Beynes dans les Yvelines (78)

Nom	Structure ménage	Age	Enfants	CSP avant retraite	Nb d'années depuis installation	Véhicules	Mobilité	Divers
B1	couple	72 et 76 ans	2 filles, l'une à Dakar, l'autre à New-York	cadres	33 ans	1	mobiles	
B2	Personne seule, veuve depuis 1998	65 ans	1 fille résidant dans la même commune	enseignante	37 ans	1	mobile	
B3	couple	71 et 72 ans	2 enfants, un fils en Vendée, l'autre à Orléans	cadre et employée	16 ans (depuis le départ en retraite de l'époux)	1	mobiles	
B4	Personne seule, veuve depuis 1999	64 ans	2 enfants, une fille près de Montpellier, un fils skipper vers Singapour	cadre	14 ans (à la retraite depuis 12 ans)	1	mobile	
B5	Personne seule, veuve depuis 2003	95 ans	10 enfants avec lesquels les liens sont totalement rompus depuis 1997.	ouvrière saisonnière	11 ans	0	Pas de mobilité	

B1	<p>Couple, ils sont âgés de 72 et 76 ans, habitent un pavillon en marge du vieux bourg et ont emménagé à Beynes, il y a 33 ans pour acheter une maison spacieuse et y élever leurs deux filles. Ce couple aux revenus élevés avait inscrit leurs filles dans un lycée privé en dehors de la commune ; elles étaient véhiculées tous les jours par un taxi pour se rendre au lycée, les deux parents travaillant. Très enclins à sortir, à voyager et à fréquenter les terrains de golf, ce ménage a conservé ce mode de vie. Le golf est leur activité principale et ils perpétuent leurs voyages en se rendant chaque année à New-York et à Dakar, où vivent respectivement chacune de leur fille avec leur conjoint. Leur maison est grande, mais offre toutes les commodités pour y vivre de plain-pied ; ils n'ont pour le moment pas l'intention de la quitter. La femme a son atelier de peinture en sous-sol, son mari aime volontiers entretenir le jardin. Par ailleurs, elle est inscrite au club des Cheveux d'argent pour venir jouer aux cartes deux fois par semaine. Ils aiment en outre tous deux participer aux thés dansants organisés dans une salle de spectacle de la commune et qui accueille une foule de danseurs à cette occasion.</p>
-----------	---

	<p>Pour leurs courses quotidiennes, ils fréquentent quasi exclusivement les commerces de Beynes et disent se rendre à Auchan Plaisir uniquement pour « faire chauffer la carte bleue », c'est-à-dire pour des dépenses superflues et occasionnelles. Ils descendent volontiers à pied à la boulangerie en longeant la Mauldre</p>
B2	<p>Personne veuve depuis 10 ans et installée dans la commune depuis 1971. Il s'agissait de quitter la banlieue dense pour faire construire une maison « Phénix » entourée d'un jardin et au calme. Ce changement résidentiel a été suivi de mutations pour le couple, tous deux fonctionnaires, ce qui leur a permis de travailler plus près du domicile. Le décès du mari est survenu un an après le départ en retraite de l'épouse. Celle-ci n'avait nullement l'intention de quitter la commune d'autant plus que sa fille unique y résidait avec son mari et ses deux enfants. Cette femme veuve s'est alors engagée dans différents clubs et associations de la commune ; elle s'est en outre beaucoup occupée de ses petits-enfants et continue à le faire.</p> <p>Elle a par ailleurs rencontré un homme de la commune avec lequel elle partage sa vie. Il habite un autre quartier qu'elle trouve plus sécurisant et plus convivial : il s'agit du Val des Quatre Pignons, lotissement construit dans les années 1970. Ils font « <i>résidence alternée</i> », dit-elle mais elle préfère se rendre chez lui. Ils ont chacun leur véhicule et un emploi du temps bien rempli. Chacun s'occupe de sa maison et de son jardin, vaque à ses occupations (clubs, associations) et en partagent de nombreuses, sorties, voyages (avec l'<i>Association Loisirs et Découvertes</i>) mais aussi courses du quotidien</p>
B3	<p>Couple de 71 et 72 ans. Ils se sont installés à Beynes au moment de leur départ en retraite. Ils habitaient à Clamart en appartement. Quand ils partaient en week-end en Normandie, ils passaient par la vallée de la Mauldre pour éviter les bouchons de Jouars-Pontchartrain. Ils ont voulu acheter un pavillon et « <i>quitter la ville</i> » (dixit la dame) pour leur retraite ; le mari ne souhaitait ni retourner dans le Berry dont il était originaire ni en Normandie ; « <i>le climat ne lui plaît pas</i> ». Lorsqu'ils passaient par là, le coin entre Maule et Beynes leur plaisait beaucoup. Ils se sont renseignés sur la vie associative de la commune de Beynes ; la proximité des commerces de la place Saint-Martin, de la gare et la présence du centre culturel de la Barbacane ont joué en faveur de Beynes dans le choix qu'ils ont fait. La femme, ancienne infirmière, était sensible à la question du vieillissement lorsqu'ils ont choisi la commune et la maison ; ils ont choisi ce lieu de résidence de manière à pouvoir y rester jusqu'à la fin de leurs jours.</p> <p>Le couple a eu en charge à domicile la mère de la dame pendant cinq ans. Ils ont anticipé les difficultés liées à la fin de vie : perte de mobilité, petits aménagements possibles dans la maison. Madame est aujourd'hui conseillère municipale. Le couple adhère à différentes associations de la commune. Après avoir habité en appartement à Clamart, ils disent avoir l'impression d'être à la campagne à Beynes. Ils prennent le train depuis Beynes pour rendre visite à leurs petits-enfants qui vivent près de Toulon. Ils sont enfin soucieux de faire vivre les commerces locaux.</p>
B4	<p>Personne seule de 64 ans, veuve depuis 1999 et installée dans la commune depuis 1994. Locataires, son mari et elle ont souhaité devenir propriétaires. Ils habitaient auparavant une maison en location à Rambouillet. Travaillant à Paris puis en proche banlieue (la femme a été successivement hôtesse à l'aéroport de Paris, animatrice socio-culturelle et gérant d'un magasin), la proximité de Paris et d'une gare a compté dans le choix de la commune. Malgré le décès de son mari, cette dame essaie de reconstruire sa vie ici et poursuit les travaux qui avaient été décidés en couple, notamment de lourds travaux d'isolation. Elle ne s'imagine pas quitter cette maison qu'elle souhaite transformer ; elle dit que c'est une « <i>maison à réinventer</i> » et que c'est ce qui leur a plu lorsqu'ils l'ont achetée. C'est une vieille maison du bourg qui nécessite de nombreux aménagements. Ces travaux l'occupent et elle dit qu'elle partira peut-être lorsqu'il n'y aura plus rien à faire ; mais cette éventualité est loin d'être claire. La Bretagne, région d'origine est envisagée mais sans grande précision. Cette dame a deux enfants, une fille dans la région de Montpellier et un garçon, skipper vers Singapour. Elle a également des membres de sa famille en région parisienne, qu'elle voit régulièrement. Elle les retrouve volontiers en train à Paris pour des sorties culturelles ou des randonnées familiales le week-end. Elle a également une vie associative ; elle écrit sur ordinateur, reçoit des photos de ses petits-enfants par mail et utilise Internet pour ses recherches,</p>

	<p>notamment pour avoir des informations utiles pour l'association « La sauvegarde de Beynes ». Elle est en outre conseillère municipale. Elle regagne régulièrement la Bretagne pour s'occuper de sa maman et libérer son frère qui s'en occupe. Elle dit à plusieurs reprises ne vouloir être dépendante de personne dans l'avenir. La solitude lui pèse parfois et souhaiterait davantage recevoir mais la préparation des repas lui pèse. La circulation devant chez elle est importante ; l'accès à la place Saint-Martin est dangereuse à pied (pas de trottoirs sur tout le long de la rue).</p>
B5	<p>Personne seule de 95 ans, veuve depuis 2003. Elle vit dans le quartier de l'Estandart, à proximité du centre commercial de la Petite Mauldre. Cette dame n'a jamais conduit ; elle a toujours circulé en bus (pour se rendre à Auchan) ou en train. Elle était ouvrière saisonnière dans le Maine-et-Loire, avait 10 enfants ; le contexte familial était difficile (pauvreté et violence). Très tardivement, elle a quitté sa région et son foyer pour venir s'installer à Beynes d'où était originaire son nouveau compagnon. Cette nouvelle vie qui a débuté pour elle en 2007 a correspondu à une véritable libération.</p> <p>À Beynes, elle a un statut de doyenne lors des réunions organisées par la mairie. Elle dispose de nombreuses aides à domicile. Elle continue à fréquenter le club des Cheveux d'Argent, se rend au repas mensuel du mercredi organisé par la mairie ainsi qu'aux goûters deux fois dans l'année. Elle est véhiculée par le minibus du CCAS ou par une aide ménagère car elle ne peut plus se déplacer, même pour faire ses courses au G20 qui se trouve devant chez elle. Une fois que ses ulcères aux jambes seront guéris, elle compte redescendre au G20 à pied ; son entourage est très sceptique.</p> <p>Les rapports de voisinage sont réduits et elle n'a gardé aucun lien avec sa famille (nécessité de rompre par rapport à un contexte de violence). Elle a cependant réussi à recréer des liens avec un environnement proche : l'aide soignante, l'infirmière, le médecin généraliste, la coiffeuse à domicile, les anciens du club des Cheveux d'Argent qu'elle rencontre deux fois par semaine. Elle s'est reconstitué un univers sécurisant et sa hantise est qu'on l'oblige à quitter son domicile alors qu'elle s'y sent bien. L'infirmière, présente en début d'entretien, atteste qu'elle est capable de rester seule. Elle est abonnée au Parisien qu'elle reçoit quotidiennement, commande par correspondance des produits Yves Rocher et Nivea ; elle dit que c'est important de s'entretenir. Elle explique ensuite qu'elle a toujours des idées pour se faire à manger ; elle s'inspire des promotions envoyées par le G20 pour ses achats et cuisine en fonction.</p>

- La commune d'Othis en Seine-et-Marne (77)

Nom	Structure ménage	Age	Enfants	CSP avant retraite	Nb d'années depuis installation	Véhicules	Mobilité	Divers
O1	couple	65	2 enfants à Othis	Directeur commercial chez Pernod	31 ans	2 (2 permis)	Mobiles mais aussi très centrés sur la commune et les environs par la présence des enfants et petits-enfants	Ont pensé un temps à prendre un appartement en IDF mais ont choisi de rester de garder leurs petits-enfants. Sa mère (86 ans) vit depuis peu chez eux car son époux a été hospitalisé (91 ans).
O2	Veuve (depuis 9 mois)	72	4 enfants : 1 fille même	M. (décédé) superviseur maintenance	35 ans	0 (pas de permis,	Mobilité locale et pédestre. Accompagnement	Le couple s'est interrogé et n'a pas souhaité de

			commune 1 fils dans une commune voisine 1 fils à Nemours 1 fils vers la Rochelle	British Airways Mme (lingère dans un hôtel). A travaillé 12 ans avant son 1 ^{er} enfant, depuis sans activité		raisons de santé)	motorisé régulier par sa fille Utilisation complémentaire des transports en commun	retour dans les régions natales. Depuis décès du mari, ne souhaite pas déménager.
O3	Veuves (Mère depuis 2000 et fille depuis 2002)	59 et 89	La fille : 2 enfants (38 et 40 ans) La mère : 3 enfants (un fils décédé, une fille)	Fille : secrétaire de direction dans le textile Mère : sans profession	24 ans (pour la fille) 8 ans (pour la mère)	0 (pas de permis : la mère habitait à Paris et la fille n'a jamais voulu le passer)	Mère : difficultés à se déplacer, mais petites promenades quotidiennes. Fille utilise les TC. Ses enfants peuvent l'accompagner aussi.	Mère bénéficie une aide à domicile Pour faire son lit. La cohabitation se passe bien. A une résidence secondaire. Hésite car coût élevé pour 2 maisons
O4	Veuve (depuis 1997)	87	3 enfants : - 1 fils décédé 1 fille à Mitry (77) 1 fille à Sevran (93)	M. : chef comptable (décédé) Mme : ouvrière textile	36 ans	0 (pas de permis, c'est elle qui n'a pas voulu le passer et regrette aujourd'hui)	Difficultés à se déplacer. Parkinson. Accompagnement par son petit-fils ou le couple amical (femme de ménage / jardinier)	N'a jamais aimé Othis, a voulu partir il y a 10 ans quand veuvage mais est finalement restée. Peu de contacts avec enfants.
O5	couple	73 et 72	5 enfants : 1 fils en Allemagne 1 fils en Bretagne 1 fille en Bretagne 1 fille à Othis 1 fils à Bobigny	Eléctro- mécanicien + réparation TV (non déclaré Distribution publicité depuis retraite - sans emploi (petits travaux non déclarés)	36 ans	1 voiture (1 perm)	Mme est handicapée (fauteuil roulant) M. utilise beaucoup sa voiture pour son emploi complémentaire et pour la vie du ménage et les petits- enfants	Mme ne s'est jamais plu à Othis, mais aime sa maison. M. voulait acheter et se rapprocher de son travail
O6	couple	58	3 enfants : 1 fille à Othis 1 fille à Narbonne 1 fils à Narbonne	Retraitée de l'éducation nationale, puis psychologue libérale, puis actuellement CNED SNCF, puis éducation nationale, puis disponibilité car maire d'Othis	35 ans (installé dans commune) 4 logements. Dans la maison actuelle depuis 12 ans	3 voitures (une personnelle à Othis ; une de fonction ; une dans leur résidence secondaire)	Très mobiles, vont souvent dans le Sud où résidence secondaire construite en 1978 dans leur canton d'origine. Y vont en train, puis voiture sur place. 2 des 3 enfants s'y sont installés et vont les chercher à la gare.	La maison est vendue. Vont s'installer dans leur RII. M. garde un studio à Othis car maire et conseil régional. Fille sur Othis cherche à partir vers Narbonne.
O7	Veuve (depuis 1989)	83	1 enfant adopté, celui de son 2 ^e mari	Employée de bureau (savonnerie, groupe Unilever) Dessinateur industriel (aviation)	36 ans	0 voiture depuis 2 ans, suite à un accident (1 permis) M. n'avait pas le permis	Peu mobile, pas de pb de motricité. Petit-fils ou femme de ménage l'accompagne	Veut rester chez elle aussi longtemps que possible. Son frère passe 4 ou 5 mois par an chez elle

O1	<p>Maire adjoint aux affaires sociales à Othis depuis 2001. De 1989 à 2001, aux finances. Il était directeur commercial chez Pernod. 66 ans. À la retraite depuis 1 an. Né à Paris (18^e), il a passé son adolescence à Bondy (93). Après son mariage a vécu à Bondy en HLM. En 1976, ils ont acheté à Othis. C'est l'opportunité d'acheter sans apport (loi Chalandon) qui l'a conduit à Othis, ainsi que la proximité d'avec son lieu de travail (Aulnay-sous-Bois).</p> <p>À la retraite, il a pensé à partir en appartement en région parisienne « <i>pour dire : maintenant, on va faire autre chose</i> ». Mais il est resté à Othis car ses enfants y habitent et qu'il garde ses petits-enfants.</p> <p>Le père de Mme. a habité chez eux de 1976 à 1988 (Alzheimer). Est-ce que cette situation a influencé leur achat d'une maison ? Très récemment, le 2^e mari de la mère de M. (91 ans) s'est fait hospitalisé. Sa mère (86 ans) ne pouvant vivre seule, elle s'est installée chez eux. Il est donc en train de réfléchir à la placer en maison de retraite.</p>
O2	<p>Mme a 72 ans. Elle a perdu son mari, il y a moins d'un an. Elle a travaillé quelques années comme lingère dans un hôtel avant d'avoir ses enfants (4). Elle est trésorière du club du 3^e âge depuis 23 ans et membre du CCAS depuis 12 ans. Elle fait des sorties et petits voyages par des associations. Mais ne se sent pas à l'aise avec les personnes du club.</p> <p>Elle est originaire de Dinar, son mari de Nice. Après leur mariage, ils ont habité au Blanc-Mesnil en HLM (deux appart. successifs), puis ont acheté à Othis en 1972. M. possédait une maison à Nice. Après avoir été exproprié, il a choisi d'investir dans une maison. Ils ont choisi Othis parce que les prix étaient très raisonnables et que la société de M. allait bientôt s'installer sur Roissy.</p> <p>La maison se situe au cœur d'Othis et à proximité des commerces. Elle n'a jamais eu le droit de conduire en raison d'un problème de santé. Depuis le décès de son mari, c'est sa fille, qui habite Othis, qui l'accompagne pour les achats et les sorties extérieures. Elle voit presque tous les jours sa fille et sa famille. Elle voit moins ses 3 fils (un dans le secteur, un à Nemours, un à Rochefort près de la Rochelle).</p> <p>Ne fait pas de projet. Le décès du mari est survenu subitement. Elle est encore sous le choc. Elle veut garder sa maison aussi longtemps que possible. Un appartement dans une commune mieux équipée ou la maison de retraite reste des éventualités extrêmes pour elle.</p>
O3	<p>Mme (59 ans) et sa mère (89 ans) sont toutes deux veuves et habitent chez Mme.</p> <p>La mère : Assistance publique, enfance difficile, mariage, deux filles (une à Rueil-Malmaison ; une à Othis) et un fils décédé il y a 3 ans. Sans profession. Elle a toujours vécu en HLM avec son époux à Paris. Son mari est décédé fin 1999. Elle s'installe à l'invitation de sa fille et son gendre dans leur maison à Othis. La cohabitation se passe bien. La mère est assez discrète. Elle bénéficie d'une aide à domicile pour l'entretien de sa chambre. Mais elle aide encore à faire la vaisselle, elle épluche les légumes, elle tricote. Elle a du mal à marcher, mais fait une petite promenade quotidienne avec sa fille. Mais elle voyage très peu en voiture car mal des transports. Elle vient de se faire opérer de la vésicule biliaire.</p> <p>La fille : Elle est née et a vécu à Paris avec ses parents, puis son 1^{er} mari (décédé à 25 ans) avec qui elle a eu 2 filles : une à Colombes (92) et une à Saint-Marc (à quelques km d'Othis). Puis elle déménage pour un appartement à Aubervilliers qu'elle loue à son employeur (plusieurs salariés dans cette situation). Elle y vit 7 ans seule avec ses enfants. Puis elle rencontre son 2^e mari (divorcé) qui s'installe avec elle et aménage le logement. Ils y restent un ou deux ans en cherchant à acheter une maison. Elle était secrétaire de direction (Paris, 18^e) et lui dans le bâtiment comme salarié puis à son compte (après délocalisation de son entreprise). Entreprise à Juilly, à 1/4 d'h d'Othis (VP).</p> <p>C'est M. qui souhaitait et pouvait acheter une maison. L'objectif était de se rapprocher de son travail et de trouver un endroit où « <i>il aurait plus d'air</i> » car il avait un cancer du poumon. De ce fait, Mme avait 1h30 de trajet (TC) pour se rendre à son travail. Mme s'est bien plu dans cette maison qu'ils ont aménagée et agrandie dès le début (1984). Les trajets n'ont commencé à lui peser que vers 50 ans : « <i>j'étais contente de rentré ici le soir !</i> ». La maison a coûté 400 000 F. avec un PTZ par le 1% patronal (prêt sur 15 ans, apport du mari). Ils ont fait construire une grande maison de campagne en Indre-et-</p>

	<p>Loire (pas de liens avec la région), près de Tours en 2000 (58 000 F., prêt se termine fin 2008). Les enfants l'utilisent aussi. Mme y va moins souvent car sa mère supporte de moins en moins les voyages.</p> <p>Le mari est décédé en 2002. Mme a fait une grosse dépression et suit toujours une psychothérapie (1 fois par semaine). Arrêt maladie, puis chômage (avec exonération de recherche d'emploi), retraite dans 1 an. Aujourd'hui, elle s'interroge sur sa situation résidentielle. Sa fille qui habite près d'Othis (divorcée, 1 enfant) a un ami (militaire) qui risque d'être muté assez loin. Elle pense le suivre. Aussi Mme qui assume les coûts liés aux 2 maisons. Elle aimerait conserver ces maisons, mais si elle ne peut plus assumer ces coûts, elle envisage de vendre la maison d'Othis et d'acheter un petit appartement plus près de Paris (pour faire des sorties). Elle vivrait 6 ou 7 mois par an en Indre-et-Loire et plus tard, y vivre toute l'année.</p>
04	<p>Mme a 87 ans. Son époux est décédé en 1997. Elle était ouvrière dans la confection et son mari comptable dans le bâtiment. S'est arrêtée quand elle a eu ses enfants, puis a repris plus tard (à Paris). Puis chômage jusqu'à sa retraite. Elle est originaire de Paris. A vécu dans de petits appartements sans confort à Paris, puis à Châlons-sur-Marne. Mme et son époux sont ensuite partis vivre en Afrique quelques mois : « <i>oh, moi vous savez, j'aurais bien voyagé toute ma vie</i> ». Ils sont rentrés en France car un de leur fils était malade, ce qui a précipité leur retour. Il est décédé peu de temps après. « <i>Ça a tout changé notre vie, parce qu'autrement on aurait fait le tour du monde pour son travail</i> ». Ils ont ensuite habité chez ses beaux-parents à Paris. Ils ont ensuite racheté un petit appartement dans le 11^e arrondissement qui appartenait à l'oncle et la tante de son mari et qu'ils quittaient : « <i>en ce temps là il y avait tout un tas de combines</i> ». Sont partis en 1962 pour Issy-les-Moulineaux car manque de surface (achat de parts d'appartements appartenant à l'employeur). « <i>Mais c'était tout petit. On a toujours eu des trucs tout-petits</i> ». Sont ensuite venus à Othis en 1972 : « <i>J'ai regretté d'ailleurs, je ne me suis fait à ici, ah non ! Jamais.</i> » Elle aurait souhaité conservé l'appartement d'Issy et le louer meublé pour y revenir une fois les enfants grands. Mais son mari a voulu vendre. « <i>On est venu ici : le trou !</i> » Ils ont acheté ce pavillon pour les enfants, mais plus encore parce que la vie était trop difficile dans le petit appartement depuis qu'ils hébergeaient la mère de Mme. Comme elle était très violente (elle a essayé un jour de tuer son gendre avec des ciseaux et frappait les infirmières), ils l'ont finalement placée en maison de retraite, puis en hôpital psychiatrique.</p> <p>Elle marche très mal, mais elle dit qu'ici elle s'est mise à marcher de moins en moins. Elle a la maladie de Parkinson.</p> <p>Mme a eu 3 enfants, dont un est décédé il y a 3-4 ans. Ses filles ne vivent pas très loin. Elle est très proche d'un couple femme de ménage / jardinier, de son petits-fils et de son médecin. Elle ne se sent pas très bien dans le voisinage d'aujourd'hui « <i>Vous savez, tous les nouveaux qui sont arrivés ces dernières années, ils ne parlent à personne ! Même pas un signe de tête !</i> »</p> <p>Mme a voulu déménager après son veuvage, mais elle est restée car trop lourd, trop de souvenirs. Dépression (a pensé au suicide) et délires après mort de son mari. « <i>Maintenant si je pars, ce sera pour une maison de retraite ! Je ne suis pas pressée.</i> »</p>
05	<p>Mme a 72 ans, M. 73 ans. La première phrase que M. dit quand je lui demande de se présenter est : « <i>nous sommes de retraités à moitié cassés.</i> » Lui est pied-noir. Il a quitté l'Algérie en 1956 après l'assassinat de son père. Il a habité quelque temps à Paris, puis en HLM avec sa mère à Choisy-le-Roi. Il s'est marié en 1958 et ont continué à vivre dans la commune dans un 2 pièces avec 5 enfants (bailleur privé). Ils sont partis quelques années dans le Midi à la suite d'une mutation. Ils sont remontés en IDF (plusieurs locations précaires). Ils ont obtenu un HLM en 1968 à Draveil (F5). M. travaillant à Stains, les navettes variaient entre 1h30 et 2h. Il souhaitait donc acheter et se rapprocher de son travail. Ils ont donc acquis leur maison mitoyenne en 1972. M. était électromécanicien. Dès lors, Mme s'est mise à faire « <i>plein de petits boulots pas déclarés pour payer</i> ». « <i>Parce qu'il fallait payer</i> » et lui : « <i>en rentrant du boulot, j'allais dépanner les télés</i> ». Cette accession leur a donc demandé beaucoup de sacrifices.</p> <p>Mme n'a jamais aimé la commune ni le quartier. D'autant qu'elle y élevait ses 5 enfants, sans voiture et avec un budget très limité. Depuis plusieurs années, Mme est atteinte d'une maladie neurologique. Depuis deux ans, elle a subi plusieurs opérations à la jambe. Elle est en fauteuil roulant. M. a donc entièrement réagencé la maison. M. est à la retraite depuis l'âge de 60 ans, suite à plusieurs problèmes</p>

	<p>de santé. Mais il a pris un emploi complémentaire depuis 2 ans (distribution de prospectus dans les boîtes aux lettres). Il utilise donc énormément sa voiture, à titre personnel, professionnel et familial. Ils n'envisagent pas de déménager tant pour des raisons financières que parce qu'ils n'ont pas envie à leur âge de « <i>repartir ailleurs et de recommencer des relations avec les gens</i> ». La maison est un lieu de réunion familiale. Ils sont proches de tous les enfants et petits-enfants. Ceux-ci habitent à Othis (1), à Bobigny (1), en Allemagne (1), en Bretagne (2).</p>
O6	<p>Mme a 58 ans. Elle et son mari sont originaires de petits villages dans la région de Narbonne. Après leurs études, ils sont venus en IDF pour trouver un emploi. Elle dans l'Éducation nationale, lui à la SNCF. Ils ont habité plusieurs maisons et appartements dans le 93 et le 77, avant d'acheter à Othis en 1973 sous l'impulsion principale de Mme. Se sont très vite impliqués et intégrés dans la vie de la commune car militants politiques. M. est devenu maire en 1977. Elle a rapidement obtenu un poste de direction dans l'enseignement sur la commune. Puis elle a repris ses études (sur Paris) pour devenir psychologue libérale. Elle est actuellement retraitée de l'Éducation nationale et a une activité complémentaire (CNED).</p> <p>Toujours à Othis, ils ont acheté une première maison, puis l'ont revendu pour un logement de fonction, puis ont racheté une autre maison qui est aujourd'hui en vente car suite au décès de ses parents, Mme a voulu se rapprocher de ses proches et de sa région natale. M. aussi. Ils avaient fait construire une résidence secondaire en 1978 qui va devenir résidence principale (dans le canton de la maison de famille). Deux de ses enfants se sont installés à proximité. Leur dernière fille qui habite sur Othis cherche actuellement un emploi dans le secteur pour se rapprocher de sa famille. M. qui ne s'est pas représenté comme maire, mais conserve un mandat de conseiller municipal et un mandat de conseiller régional. Il loue donc un studio à Othis. C'est donc un couple très dynamique et très mobile.</p>
O7	<p>Originaire du Mans (72), elle s'y est mariée, mais a rapidement divorcé. Elle est montée à Paris pour travailler comme employée de bureau en 1950. Elle s'est remariée en 1953. Après quelques logements de transition dans la capitale, le couple achète un appartement à Villejuif (1955-1972), puis un pavillon à Othis. Ils auraient souhaité une surface équivalente proche de Paris, mais n'en avaient pas les moyens. Par ailleurs, Mme ayant longtemps vécu en maison en souhaitait une. Mme a adopté le fils de M. mais elle n'a presque plus de relations avec lui aujourd'hui. Elle s'entend très bien avec ses petits-enfants et notamment son petit-fils qui s'occupe d'elle. Son frère, plus âgé, vit chez elle 4 à 5 mois par an.</p> <p>M. était projeteur dans l'aviation à Villejuif, mais a pris sa retraite anticipée pour raison de santé en 1967 (Mme en 1983). Il est décédé en 1989.</p> <p>Mme a passé son permis en cachette de son mari en 1969, mais n'a pu avoir de voiture qu'en 1973. Lui une moto (125 cc). Depuis un accident qui lui a fait peur, il y a quelque temps, elle a décidé de revendre sa voiture. Elle utilisait les transports en commun, mais elle a cessé en raison de la hauteur des marches des bus et de son arthrose qui lui rend la marche difficile. « <i>Maintenant, je vieillis, je suis tranquille dans ma petite maison ! (Rire)</i> »</p> <p>Mme a de bonnes relations de voisinage et quelques amies. Elles s'entraident pour les courses, font des petites sorties... Par ailleurs, elle a depuis plusieurs années une femme de ménage. Son mari s'occupe maintenant aussi du jardin. Ils se sont pris d'affection pour Mme et l'accompagne pour les courses, l'invite pour les fêtes...</p> <p>Elle n'envisage absolument pas de quitter sa maison. En dernière extrémité, si elle devient, selon ses propres mots « <i>une loque</i> », elle envisage la maison de retraite.</p>

- La commune d'Everly en Seine-et-Marne (77)

Surnom	Structure ménage	Age	Enfants	CSP avant retraite	Nb d'années depuis installation	Véhicules	Mobilité	Divers
E1.	Divorcé (1981), remarié	61	Lui : 2 fils 1 à Montpellier 1 à Grenoble Elle : 2 fils 1 fils à 4 km 1 fils à Nangis (25 km) Eux : 1 fils 1 fils à Montereau	Lui : cadre technique et commercial dans IAA Elle : opératrice de saisie, puis sans activité, puis personnel de cantine	29 ans	2 voitures (2 permis)	- Très mobiles dans le département - Voyages (il rêve de partir vivre sur les routes du monde dans un camping-car)	Maire (ne se représente pas) Commune où étaient ses grands-parents. Est revenu / opportunité A beaucoup investi dans la maison achetée en ruine
E2.	Couple (veuve et divorcé : mariés en 2001)	67 et 68	Mme : 1 enfant 1 fils à Concarneau M. : 6 enfants 1 fille à Ste Geneviève des Bois (ss act) 1 fille à Saint Michel sur Orge (sans act) 1 fils à Vimpelle (à côté) 1 fils à Verneuil l'étang 1 fils à Bray-sur-Seine 1 fille près d'Etampes	M. : chauffeur de camion (TP) Mme : ouvrière, puis assistante maternelle	2,5 ans	1 (2 permis, dont 1 uniquement pour automatique) Mme a passé son permis au décès de son 1 ^{er} mari. L'a passé 7 fois.	- Elle est obèse, donc problème de mobilité. Une prothèse au genou, actuellement l'autre jambe attelée et va bien tôt avoir une 2 ^e prothèse. - Lui problème de pieds mais conduit.	Se sont rencontrées par agence matrim. Elle veuve, lui divorcé. Se sont installés d'abord dans ferme familiale de M. (dans le secteur), puis trop de terrain car lui problème de santé. Ont vendu pour acheter un pavillon là.
E3	Veuve (depuis 1995)	73	4 enfants : 1 fils à Champigny (89) 1 fille à Gouaix (77) 1 fille à Soisy-Bouy (77) 1 fille à Provins (77)	M. boulanger (avant ouvrier boulanger) Mme boulangère (avant ouvrière usine)	42 ans (dans la commune) 22 ans (dans la maison)	1 (1 perm) Elle a passé son permis quand est arrivé dans la commune. Ne conduisait pas tant que époux en vie.	Mobile, proche de ses enfants. Autonome. Mais mobilité locale et départementale.	Sociabilité familiale et amicale (club et amies) N'envisage ni changement dans la maison ni déménagement.
E4.	Couple (M. divorcé) Sit. Maritale 1960-1980, mariage 1980	65 et 74	5 enfants une fille décédée récemment un fils en Guyane une fille Paris 1 fille à Noisy-le-Grand 1 fille à Neuilly-sur-Marne	Chaudronnier puis ingénieur (forte ascension) Dessinatrice industrielle. Puis au foyer, puis Assistante sociale	37 ans	2 (2 permis)	Très mobiles (VP et TC) Très actifs (beaucoup d'activités sociales et loisirs) Vont souvent à Paris Voyages France et étranger	Très intégrés dans la vie sociale et les activités de la commune et du canton. Venus s'installer là pour la retraite (femme aurait préféré Paris, lui le calme). En // propriétaires d'un

								appartement à Noisy-le-Grand. Pensaient pratiquer la multirésidence. Mais n'habitent que la maison. L'appart est une sécurité, mais pas un futur.
--	--	--	--	--	--	--	--	---

E1.	<p>M. a 61 ans. Il est divorcé puis s'est remarié. Né dans le secteur et présence de sa famille dans la commune (grands-parents) jusqu'à leur décès. M. était cadre technique et commercial dans les industries agro-alimentaires. Hormis 1 an pendant lequel il a vécu et travaillé dans le Loir-et-Cher (entre 1970 et 1971), M. a toujours vécu et travaillé autour de Melun / Provins. C'est une personne qui depuis sa jeunesse où il est « <i>parti sur les routes avec un copain</i> » a développé un état d'esprit de « globe trotter ». Il aime partir à l'aventure et aujourd'hui qu'il n'a plus de contraintes familiales ou professionnelles, il rêverait de léguer sa maison à ses enfants et de partir avec son épouse en camping-car parcourir le monde et notamment l'Europe du Nord qu'il apprécie particulièrement. Mais sa femme n'est « <i>pas encore prête</i> », notamment en raison des petits-enfants. Les deux fils de M. sont dans la région de Grenoble, dans la région de Montpellier. Son plus jeune fils, issu du second mariage et les 2 fils de son épouse vivent dans le secteur. Ils se voient assez régulièrement, se téléphone et s'entraident si besoin (garde d'enfants, bricolage, etc.).</p> <p>Les parents sont encore âgés et habitent une maison à Melun. Pour leur éviter trop de déplacements, les grandes fêtes (Noël...) se déroulent chez le frère de M. qui habite aussi à Melun. D'autres fêtes familiales et amicales se déroulent au domicile de M.</p> <p>Il s'est par ailleurs énormément investi dans sa maison qu'il a achetée en mauvais état et « pour une bouchée de pain à l'époque ». Il a toujours des projets d'amélioration. Il est très bien intégré dans la commune, y a retrouvé des amis d'enfance, s'en est fait d'autres. M. a monté une association et est devenu maire de la commune. Mais il a décidé de ne pas se représenter.</p>
E2.	<p>Mme a 67 ans et M. 68 ans. Se sont mariés en 2001. Elle a perdu son 1^{er} mari en 1995. Elle était ouvrière, puis assistante maternelle. Un enfant. Lui a 6 enfants, sa 1^{re} femme : abandon du domicile conjugal. Ouvrier dans les TP (plusieurs accidents du travail). Avant Everly, il vivait dans ferme paternelle dans le secteur et avant HLM. Mme vivait avant leur rencontre à Villepinte. Ont vendu et acheté à Everly car l'entretien de la ferme et du terrain était trop lourd. M. connaissait quelques personnes dans la commune. Aujourd'hui, ils font un peu de jardinage quand ils n'ont pas mal. Mme est obèse, a une prothèse au genou gauche et bientôt une seconde au genou droit. M. a mal aux pieds. « <i>Quand on a mal comme on a mal, des fois on préfère rester à regarder la télévision, nous les petits vieux, bon, même si nous, on n'est pas des vieux</i> ». Presque tous leurs enfants sont dans le secteur proche ou dans un rayon d'environ 25 km. Les enfants aident à l'entretien de la maison et à certains déplacements.</p> <p>Maison sur sous-sol semi enterré (pente).</p> <p>Mme a passé son permis (limité aux automatiques) quand veuvage (passé 7 fois). Conduit très peu. M. conduit surtout dans le secteur proche ou pour aller chez ses enfants (2 pleins d'essence / mois). Augmentation du coût de l'essence = + 15 € / mois. Commerces : vont en général au plus près. Achat sur catalogue aussi. Sont bien intégrés dans la commune (assoc. + voisins). Aimerais maison médicale pour l'intercommunalité ou le canton car c'est le médical qui manque le plus.</p> <p>Pour M. cette maison, « <i>c'est définitif</i> ». C'est le lieu des réunions et fêtes familiales. S'il se retrouve seul ou s'ils ne sont plus autonomes, M. compte sur ses enfants. Il a aménagé le sous-sol/entre-sol de façon indépendante. Une de ses filles pourrait s'y installer si besoin. « <i>Pas de maison de retraite ! Nos enfants ne nous laisseront pas.</i> »</p>

E3	<p>Mme D. veuve depuis 1995. Elle était ouvrière, puis sans activité (4 enfants), puis boulangère. Mari ouvrier boulanger puis boulanger. Habitaient dans le secteur (bailleur privé puis HLM), puis installés à Everly car opportunité (fond de commerce). Dans la commune depuis 1966 (au-dessus de la boulangerie). Dans leur pavillon depuis 1986. Maison sur sous-sol non enterré.</p> <p>Elle voit souvent ses enfants (visites et téléphone). Aide réciproque (petits travaux, entretien / cuisine, garde petits-enfants). Elle n'anticipe pas de solutions concrètes en cas de perte d'autonomie. Elle hésite entre maison de retraite et hébergement chez sa fille veuve. Tous ses enfants le proposent, mais refus absolu de sa part de cohabiter avec enfants encore en couple.</p> <p>Mme est très dynamique : 2 ou 3 jours aux clubs + voyages organisés. Mais mobilité assez locale. A passé son permis quelques années après installation dans la commune. Elle l'a passé 3 fois, mais ne conduisait jamais avant veuvage car mari hostile.</p>
E4.	<p>Mme a 65 ans et M. 74. M. est né à Paris et y a toujours vécu en HLM. Il s'est marié une première fois, mais sa femme est partie, lui laissant leurs 2 filles. Il a rencontré Mme en 1960. Ils ont eu 3 enfants et se sont mariés en 1980 (suite au divorce). Elle a grandi à Noisy-le-Grand en maison. Après avoir vécu plusieurs années en appartement à Paris, ne trouvant pas suffisamment grand ils ont repris le terrain et la maison des parents de Mme à Noisy et l'ont entièrement transformé pour l'agrandir. Ils y sont restés 35 ans. « À cette époque-là de la campagne à 20 km de Paris. » Mais à la retraite, M. trouvait que Noisy était devenu trop bruyant, il a donc voulu aller plus à la campagne. Ils ont donc acheté une maison à Everly où ils ont fait un certain nombre de travaux, mais aussi un appartement à Noisy au-dessus de la gare RER. À ce moment, Madame travaillait encore, mais comme assistante sociale donc elle n'avait pas de lieu de travail fixe. Ils pensaient alterner entre les deux résidences, mais au bout de quelque temps, ils ont réalisé que ça ne leur convenait pas. S'étant bien intégré à Everly et ayant un certain nombre d'activités, les allers-retours étaient des contraintes. C'est une de leur fille qui vit dans leur appartement aujourd'hui. Celui-ci représente une sécurité, mais ils n'envisagent pas d'y habiter. Mme aurait préféré habité davantage en ville cependant et si son époux décède, elle pense qu'elle quittera la maison.</p> <p>Leurs enfants (dont une fille est décédée cette année) habitent tous à l'est de Paris. La maison est le lieu de toutes les réunions et fêtes familiales.</p> <p>C'est un couple très actif, très mobile. Ils se rendent très régulièrement à Paris, mais aussi à Sens. Ils ont des activités sociales et récréatives très régulières. Ils voyagent en France et à l'étranger. Ils utilisent aussi bien leurs voitures que les transports en commun. Au cours de leur vie active, ils avaient deux voitures. À la retraite, ils n'en ont gardé qu'une mais en ont finalement repris une 2^e pour ne pas dépendre de l'autre pour leurs activités respectives.</p>

2. Le cadrage des entretiens dans les communes de l'aire marseillaise

- Les communes de Meyrargues, Coudoux, Gardanne, Bouc-Bel-Air et Puyricard (aujourd'hui secteur d'Aix-en-Provence)

Nom	Structure ménage	Age	Enfants	CSP avant retraite	Nbr d'années depuis installation	Nb de véhicules	Mobilité	Divers
M1	veuve	72	1 fille à Meyrargues	sans	43 ans	0		
M2	veuf	80	2 fils, dont 1 dans l'appartement du Rdc de sa maison et l'autre dans la région	commerçant	46 ans	1		
M3	veuve	66	0	sans	46 ans	0		
M4	veuve	75	2 filles (fachées)	animatrice	21 ans	0		
M5	couple	75 et 76	1 fils dans la région	Lui maçon et elle employée	36 ans	0		
C1	veuf	66	1 fille dans la région	ouvrier	43 ans	1		
C2	veuve	91	1 fille en Allemagne	Profession intermédiaire	39 ans	1		
C3	Couple	63	2 dans la région	Enseignants à l'étranger	11 zns	2	Très ! souhaiteraient déménager dans une maison à la montagne	Ils restent dans cette maison pour leurs enfants et petits-enfants
C4	veuf remis en ménage	80	1 fille à Marseille	garagiste	40 ans	2	Ne va jamais Marseille (embouteillages, bruits...)	« Partira les pieds devants ! »
G1	couple	78 et 75 ans	1 fils sur le terrain voisin	ouvrier	32 ans	1		
G2	couple	74 et 75 ans	1 fille et 1 garçon dans la commune	Employé de Police	39 ans	2		
G3	couple	77 ans	2 dans la région	ouvrier	42 ans	1		
B1	veuve	75	1 à Paris	employée	24 ans	0		
B2	veuve	78		employée	36 ans	0		
P1	couple	84 -78	1 en région parisienne	Professeur d'université Peintre ?	24 ans	1		
P2	veuve	?	2 dans le secteur	Employé sans	36 ans	0		
P3	couple	78	1 à Bourg-en-Bresse	Commerçants	23 ans	1		
P4	veuve	65	0	Enseignante	17 ans	2		
P5	couple	72	1 dans la région	Professeur université	36 ans	2		

<p>M1</p>	<p>Mme habite dans un lotissement qui a l'origine a été construit pour les employés de Cadarache. Elle est la seule à être restée locataire car le CEA de Cadarache a progressivement vendu son immobilier. Mme n'a jamais travaillé. Son mari était contremaître à Cadarache. Ils ont eu deux enfants. Le décès de son mari il y a trois ans a pour elle profondément modifier sa mobilité. Elle n'a jamais conduit et donc tous les déplacements étaient faits conjointement avec son mari. La proximité du village, sa capacité à marcher, et un entourage de voisins font qu'au niveau de la gestion quotidienne elle ne souffre pas particulièrement : son quotidien est organisé... cependant, le fait de ne pouvoir se déplacer l'éloigne progressivement de son fils qui habite Fuveau à une trentaine de kilomètres. Avant, elle et son mari allaient le visiter très régulièrement, maintenant, son fils ne vient pas très souvent la voir. Sa fille habite Meyrargues, l'aide pour quelques courses mais elles ne s'entendent pas trop... Mme ne sort pas beaucoup et avoue ne pas être à la recherche de contacts sociaux. « <i>C'est dans sa nature</i> » dit elle. Elle ne fréquente pas par exemple le Foyer Rural qui tous les jours de la semaine propose déjeuner et activités jusqu'à 17 heures. Sa maison sur deux étages ne lui pose pas encore trop de problème au niveau de son aménagement. Mais il est intéressant ici de souligner le rapport à l'entretien ménager (et significatif du rapport à soi). Mme ne peut plus faire de grands ménages comme avant, comme lessiver les murs. Elle attend d'avoir l'injonction qui la poussera à nettoyer ses rideaux (c'est un point que nous développerons). Au niveau du jardin, qui n'est pas très grand, son seul problème est de tailler la haie car elle a peur de se faire mal avec son instrument si lourd (elle doit trouver quelqu'un car elle ne veut pas demander à son gendre). Par contre depuis que son mari est mort, elle passe la tondeuse. Mme a des angoisses quand vient la nuit et la question de son avenir résidentiel est problématique « <i>cette question ? Ne me posez pas cette question... j'y pense toutes les nuits. Je ne veux pas vous répondre... je ne sais pas... peut être que j'irais dans une maison que loue mon fils... je ne sais pas...</i> ».</p>
<p>M2</p>	<p>M. est veuf depuis 1 an. Il habite Meyrargues depuis 1957, mais a résidé dans plusieurs logements avant de décider de construire sa villa en 1962. M. était épicier à Meyrargues, puis contremaître dans une entreprise. Il a 2 enfants qui habitent aussi Meyrargues. Il les voit très souvent. Et un de ses fils <i>habite au RDC de sa maison. Ce RDC était loué au début de l'installation pour payer le crédit</i> « <i>Voilà, on l'a fait un peu dans cette intention, d'ailleurs voyez ? Et puis, et puis, bon... voilà. On avait dit : « Bin quand on sera vieux, qu'on pourra plus monter les escaliers, on va faire en bas. »Q : Et puis finalement ? H : Et puis finalement ma femme est partie rapidement et... et moi pour le moment je monte les escaliers en courant, et je les descends en courant. Malgré que j'ai été opéré des deux hanches.</i> ». M. conduit toujours sa voiture et va même seul jusqu'à Draguignan. « <i>Et bien, tous les matins, je prends ma voiture pour aller au pays (centre du village). Ha oui, je suis en peu feignant, je marche pas</i> ». Il dit faire 15 000 km par an. C'est un monsieur très occupé et actif qui a plusieurs logements à la location ce qui l'amène à se déplacer souvent. Il transporte aussi de temps en temps son voisin. Il est très entouré socialement mais ne veut pas aller au Foyer Rural. Au sujet d'un départ en maison de retraite : « <i>Je ne vois pas pour le moment. Maintenant vous savez, les années... les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Alors on a suffisamment d'expérience derrière nous pour... pour comprendre tout ça... Si je pouvais plus rien faire... ma maison, ici, elle n'est pas conçue pour, par exemple, pour un fauteuil roulant, par exemple. Donc je pourrais rester en bas. En bas, c'est un petit logement et je suis tranquille. Maintenant... s'il faut des soins constants... Vous savez, on ne sait pas comment on finit, en vieillissant, on sait jamais comment on vient. Alors, on ne peut pas le dire à l'avance. Là c'est... on y pense le moins possible, parce que... Voyez, je vous dis, ma femme, qui avait jamais rien eu, en huit jours elle est partie. Mon frère, qui avait jamais rien eu, il est parti en trois secondes, et... et... et voilà. Vous savez, vous savez, je suis content... je suis content que dans ma famille, aussi bien du côté de ma femme que de la mienne, jamais personne n'est mort de maladie. Voilà. Les... les parents... même ma mère, mon père non plus, ils sont morts en bonne santé. Ma mère, elle a été accrochée par une voiture</i> ».</p>
<p>M3</p>	<p>Mme vit seule dans une maison construite par son mari maçon et décédé depuis plus de 10 ans. Elle ne conduit pas et a d'énormes problèmes de santé et de mobilité (diabète, et difficultés à marcher). Au cours de l'entretien, son infirmière est passée. Elle bénéficie aussi d'une aide ménagère (qui lui fait des courses). Son entourage familial est distendu et problématique. Mme se</p>

	<p>déplace très difficilement avec une canne, mais elle va le matin faire ses courses à pied très péniblement. Tous les dimanches, elle prend un taxi pour aller visiter sa propre mère de 98 ans qui est dans une maison de retraite à plus de 30 kilomètres, et qui elle souhaiterait vivre avec sa fille. Ce budget taxi est très lourd (200 euros par mois). Il a été impossible de connaître le montant de sa retraite, mais elle dit faire attention à ses achats alimentaires... d'ailleurs elle mange très souvent des tartines et du lait. Le jour de l'entretien, elle se faisait une soupe de pommes de terre... sous laquelle elle avait mal éteint le gaz... Au niveau de l'entretien de sa maison, Mme souffre du désordre et de la propreté douteuse... elle qui adorait faire le ménage et cirer ses meubles. Son jardin assez grand (environ 1000 m²) est juste planté d'une pelouse mal entretenue et d'un arbre (c'est son neveu qu'elle paye et qui passe faire un rare entretien).</p>
M4	<p>Mme habite isolée dans la pinède. Au départ c'était un cabanon qui a été petit à petit amélioré et régularisé. Mme est venue habiter en 1987 avec son compagnon aujourd'hui décédé. Elle a 2 filles qu'elle ne voit plus et un petit-fils qui est à Marseille. La situation familiale est difficile et compliquée. Mme marche difficilement « je m'accommode » <i>« une fois je suis tombée là, une autre fois je suis tombée par ici, mais j'ai rien, c'est les risques. Enfin, je ne peux pas tout avoir. Q : Non, mais des fois on peut mettre une rampe dans la salle de bain... F : Oui bin... on avait prévu, ça me coûte quand même une partie, j'ai pas les moyens... Q : Vous avez pas les moyens ? F : ... d'entreprendre quoi que ce soit. Vous savez, j'ai rien à cacher, je suis [?] de mon premier mari qui était dans la police, j'ai 600 francs... hein ? 600 euros... »</i>. Au niveau des courses « : Et bien, je les fais faire... Et bien, j'ai une petite aide ménagère, quand c'est son jour de venir... comme ce matin, elle est venue, je lui ai dit : « Ecoute, tu fais mes courses pour la semaine. ». L'aide des voisins « Et bien, il va chercher son pain, comme un autre pain, je lui dis : « Bin tiens, tu peux me ramener ça ? » Il me ramènera ça. J'ai eu des médicaments à prendre : « Tu peux me prendre ? Aller me chercher ? » Oui, il va me chercher les médicaments. Mais vous ne pouvez pas faire appel aux gens constamment... Voilà. Si j'ai besoin de quelque chose, je leur demande, ils me donnent un coup de main. Mais comme je ne suis pas une personne à demander... » Assistance : « Les relations, ça je n'en veux pas. À côté de ça, je reçois donc... une dame... je ne sais pas, peut être 65 ans, j'en sais rien, qui s'occupe aussi de personnes âgées, vous voyez ? Elle leur fait faire des excursions, des choses comme ça, elle s'occupe de ça. Bon, bin, cette dame-là, je la reçois avec plaisir, elle vient, c'est... c'est une amie. Et puis, bin, les sœurs de Meyrargues que j'aime bien. Elles sont gentilles et tout, elles savent que je suis seule. De temps en temps elles viennent : « Allez Vivianne, vous venez manger avec nous, allez ! Ne restez pas comme ça tout le temps. » Les jours de fêtes, je suis toujours seule, hein ? Elles viennent à l'église. ». Mme n'a pas beaucoup de ressources et elle reçoit les visites et l'assistance du CCAS (elle aimerait aussi avoir des colis repas du restau du Cœur). A la fin de l'entretien alors elle dit qu'elle met un sceau à côté de son lit (car la salle de bain est trop loin).</p>
M5	<p>M et Mme ont 75 ans et sont mariés depuis 49 ans. Ils sont d'origine catalane et sont venus s'installer à Meyrargues en 1959. Elle travaillait dans une usine locale et lui était maçon. Il a d'ailleurs construit la maison dans laquelle ils habitent depuis 1972, après avoir fait un passage dans une maison dans le village et dans un immeuble du parc social. C'est un petit pavillon de plain-pied très modeste. La famille est proche et présente. Au cours de l'entretien, c'est elle qui parle car son mari a un Alzheimer (peu d'interventions). Leur joie actuelle, qui les tient, ce sont les visites régulières de leur dernière petite fille de 19 mois, dont ils s'occupent le mercredi midi et qu'ils amènent le matin et le soir à l'école primaire (proximité de la maison). Mme conduit toujours, de plus en plus rarement. Elle se sert de la voiture pour aller au supermarché faire les grosses courses (une ou deux fois par mois) « là où c'est le moins cher ». Sinon, elle prend le bus pour aller à Aix de temps en temps (raisons médicales mais elle aime aussi aller se promener). M et Mme sortent toujours ensemble, main dans la main dans le village. Il l'aide à se maintenir en équilibre car elle a subi de nombreuses opérations du genou. Ils font leurs courses le matin, déjeune au Foyer Rural et y passe les après-midis (sauf le mercredi). Ils aiment la société et voir du monde. Ce qui leur manque le plus sont les sorties « hors maison » Aujourd'hui, ils ne peuvent pas faire de voyages organisés (pour les personnes âgées) car elle ne peut pas marcher. Et elle évoque la seule dernière sortie qu'ils ont faite récemment à l'île des Embiez, comme un grand moment qui n'avait été possible que parce qu'il n'y avait pas de marche à faire (la plupart du temps, elle refuse</p>

	<p>les propositions et cela lui pèse). Au niveau de l'entretien de la maison, elle a une aide ménagère qui vient lui faire uniquement le gros ménage. C'est elle qui continue l'entretien et l'embellissement de son jardin (4^e prix de la maison fleurie). Depuis, qu'elle a eu ses problèmes aux genoux, ils ont fait installer des rampes dans les WC et la baignoire. Et elle raconte alors les difficultés qu'ils ont pour se laver mutuellement... et leur souhait peut être de faire changer la baignoire. Son gros souci c'est la préparation des repas. Mme ne cuisine plus, ça ne lui dit plus rien, et elle voudrait que soit mis en place un portage des repas car elle sait qu'un jour, elle ne pourra plus aller au Foyer Rural. Mme a des moments d'angoisse, concernant son mari. Ils viennent de faire une donation au dernier vivant car ils ne veulent pas qu'on les oblige à partir de chez eux. Elle ne veut pas attendre parler de maison de retraite et compte implicitement sur l'entourage familial.</p>
C1	<p>M. vit sa retraite, seul dans sa maison. Cette maison, il ne veut pas la quitter. Comme il le souligne avec une certaine logique : <i>« je ne suis pas parti de mon appartement à Marseille pour y retourner »</i> et les maisons de retraite sont des <i>« mouiroirs »</i> inacceptables. Effectivement, M. a quitté Marseille alors qu'il était jeune chef de famille pour construire sa maison à Coudoux (par <i>« hasard »</i>). C'est la seule maison qu'il ait connue et ne souhaite pas en connaître d'autres. Il y passe une grande partie de son temps entre la cuisine (équipée d'une télé) et le jardin où il fait <i>« plein des bricoles »</i>. La retraite et le veuvage ont bousculé son mode de vie : il vit désormais <i>« à l'avenant »</i>, sans ne jamais rien planifier, ni organiser. Il conduit toujours, sans difficultés, lui permettant d'être autonome et libre d'aller où il le souhaite pour se promener et faire des courses. Mais il faut noter que, M. M., habitant à proximité du centre du village, se déplace aussi à pied et à vélo, lui permettant de <i>« rencontrer des collègues »</i>, aller <i>« jouer aux cartes au bar »</i> régulièrement. Ses relations sociales semblent principalement effectives au bar du village. Les voisins, par exemple, même s'ils sont connus de longue date (constructions des maisons dans la même période) ne constituent pas de véritables soutiens ou relations sociales. La famille, présente grâce à une belle-sœur et une fille, ne paraît non plus être une source quotidienne de relations. L'entretien fait donc bien apparaître que si, selon lui, M. sort <i>« 150 fois »</i> de chez lui, il n'en éprouve pas moins une certaine solitude qui le pousse à aller au foyer-restaurant <i>« rencontrer des collègues et discuter, histoire de passer une heure et demi. Et puis, ça m'arrange... même si, des fois, c'est pas bon »</i>. L'entretien est finalement empli de paradoxes, ou du moins, de d'affirmations contraires tendant à révéler un certain isolement : <i>« une famille unie »</i> vs. <i>« je la vois tous les quarante du mois »</i>, <i>« elles préfèrent rester chez elles »</i> ; je suis <i>« jamais là »</i> vs. <i>« je regarde par la fenêtre les gens qui passent »</i> ; <i>« je fais plein de bricoles »</i> vs. <i>« il y a longtemps que je fais plus rien »</i> ; <i>« il y a plein de promenades »</i> vs. <i>« je suis fainéant »</i>, etc.</p>
C2	<p>Mme a 91 ans et vit seule. Elle n'a jamais été mariée, mais a élevé deux enfants qu'elle a adoptés. De ces deux enfants, ne lui reste qu'une fille vivant en Allemagne. Mme est bien connue à Coudoux ; en effet, à 91 ans, elle conduit toujours et il lui arrive d'accompagner ses amies aux repas du club du 3^e âge ou à des après-midis <i>« cartes »</i> qu'elles s'organisent dans une maison sur les hauteurs de Coudoux. Cette maison, du fait de sa localisation (excentrée, sur les hauteurs), est pour elles inaccessible à pied ; elle l'est en voiture. Voici le mode de vie de Mme : assignée à résidence la plupart du temps, elle se déplace en marchant avec grande difficulté et, pourtant, conduit : <i>« j'ai de l'asthme, je ne peux pas marcher, très peu marcher, alors j'ai besoin de la voiture »</i>. Les distances parcourues en voiture sont faibles (< 10 km) mais très régulières (quasi quotidiennes) et se substituent presque intégralement à la marche : ainsi se rend-elle fréquemment en voiture au centre commercial situé à 200 m de chez elle. Mme, qui ne peut quasiment plus marcher, n'a donc paradoxalement pas de problèmes de déplacements soit parce qu'elle se conduit, soit qu'on la conduise. En effet, elle jouit d'un entourage (voisins, amis, famille éloignée) particulièrement attentionné vis-à-vis de sa condition. Pour les déplacements dont elle n'a pas le courage : <i>« tout le monde est d'accord pour m'aider, il n'y a pas de problème »</i> ; pour son confort quotidien, au moins 3 personnes s'inquiètent d'elle et l'assistent (une voisine, une tante éloignée qui l'aide le matin et le soir, une femme de ménage, des nièces éloignées : <i>« Elles viennent, elles me demandent si j'ai passé une bonne journée et elles s'en vont. Je ne leur demande pas de rester là à me regarder dans le blanc des yeux... mais elles viennent voir si je suis morte ou vivante »</i>). Elle souhaite plus que tout rester dans sa maison car les maisons de retraite sont des <i>« mouiroirs »</i>,</p>

	elles supportent peu la compagnie des « vieux », et ne voit pas l'intérêt de vivre en appartement puisqu'il n'y a « <i>quasiment pas de commerçants</i> » à Coudoux. Même dans l'hypothèse où elle ne pourrait plus conduire, elle préfère se maintenir dans son logement quitte à demander un peu plus à ses amis qu'on la déplace.
C3	Jeunes retraités, M. et Mme profitent enfin de leur maison. En effet, professeur de collège enseignant régulièrement à l'étranger (Maroc, Tunisie, Inde, ...), M et Mme ont surtout vécu leur maison de Coudoux comme une résidence de vacances (même s'il y avait des périodes d'enseignement en France). Aujourd'hui, le couple est soumis à de nouveaux défis : la retraite en France, un mari à la maison (la femme ne travaillait déjà plus), un nouveau rythme de vie à trouver. C'est pour la femme que le changement de rythme semble le plus difficile à intégrer (« <i>la retraite, c'est dur</i> ») même si elle constate que, pour elle, finalement, rien n'a changé (« <i>les courses, le ménage...</i> »). Libéré d'un emploi du temps réglé, M. savoure sa retraite. Il « glandouille », comme sa femme le dit, en prenant le temps de vivre et de développer de nouvelles activités (« l'ordinateur »). Il faut néanmoins noter que leur retraite à Coudoux n'est pas véritablement un choix. Après de longues années passées dans des pays chauds, ils souhaiteraient en effet se retirer à la montagne. Mais ils y restent pour les enfants et les petits-enfants qui ne leur « pardonneraient pas » cet éloignement. M et Mme présentent le profil-type des seniors actifs. Au niveau des activités : piscine pour la femme (à Berre – 15km), tennis pour l'homme (à Coudoux). Au niveau des déplacements, c'est le tout-voiture (ils ont des arrêts de bus à proximité et peuvent se rendre à pied au centre-village) qui leur autorise de choisir leurs lieux d'activités ou de consommation selon la qualité qu'ils en attendent (ex : le pain est acheté à Rognac ; les courses alimentaires à Aix). Tout en reconnaissant que cela pollue et qu'ils pourraient « presque ne pas utiliser la voiture et tout consommer sur Coudoux ». Malgré le fait qu'ils habitent Coudoux depuis 30 ans, ils ne sont pas très connus par les gens du village et leurs relations sociales sont, finalement, peu développées : « <i>Et puis on est un peu étranger au village ; à part, au départ quand ma fille était à l'école. On est plus connu comme les parents de ma fille que pour nous</i> ». Les seules occasions de rencontres se font pour l'instant par l'intermédiaire d'anciens qui les invitent. Ils entretiennent par contre de très bon rapports voisinage ; principalement avec les voisins avec lesquels ils sont arrivés en même temps, il y a 30 ans (« <i>Samedi soir, les gens en face sont venus manger</i> ») : « <i>Les nouveaux arrivants sont pas de la région et le contact n'est pas tout à fait le même... alors que nous, avant, on était tous dans les finitions de nos maisons, on venait tous dans la région, c'était plus facile. La différence d'âge, on la sent malgré tout, on n'a pas les mêmes préoccupations</i> ». Pour l'avenir, ils souhaitent rester le plus longtemps possible dans leur maison. Ils ne s'imaginent pas vivre dans un appartement et/ou en ville. Pour eux, c'est une question d'habitude : « <i>Je me vois très mal habiter en ville même Aix qui est très agréable. Et j'espère que mes enfants m'apporteront un soutien. On a perdu l'habitude de vivre en appartement. On a toujours eu des maisons et de la verdure... Quand j'en ai marre de rester à la maison, je sors, je fais un tour de jardin, je coupe un bout d'herbe... ça me manquerait. C'est le fait de pouvoir sortir, être dehors</i> ». Malgré cela « <i>Je ne voudrais pas embêter mes enfants en vieillissant si je ne peux plus m'occuper de moi... pourquoi pas une résidence senior</i> ».
C4 et sa compagne	M. est veuf, il a 76 ans et vit avec une nouvelle compagne depuis 10 ans. Ils habitent dans un lotissement à 500 mètres du village. Il s'est installé dans cette maison au début des années 1970, mais auparavant il a habité dans une maison du village. Il est originaire d'Espagne et est venu en France dans les années 1950. M. C. est un ancien garagiste, il a une voiture et a toujours aimé conduire. Il s'est senti agressé par l'entretien, par le fait d'être interrogé comme un vieux qui pouvait avoir des problèmes de conduite, alors qu'il fait tout pour montrer qu'il tient le coup (culture physique). Chacun a sa voiture et le couple dit ne pas avoir de problèmes à ce niveau (plus tard il avouera ne plus aller à Marseille voir sa fille à cause du bruit et de la circulation, mais il continue à faire de grands voyages pour aller à Barcelone). Lui la prend systématiquement, il ne marche jamais, même pour aller au village. Il ne se sent pas du tout concerné par les bus. C'est un couple socialement entouré (familles, amis) qui mène des activités (dans 2 clubs séniors). Il ne souhaite pas déménager « <i>je veux partir de cette maison les pieds devant</i> ».

G1	<p>Les journées sont assez ordinaires (peu de surprises) et centrées autour de la maison : ménage pour la femme, petit jardinage pour l'homme : « <i>Bin moi je fais beaucoup du ménage hein ? Je vais vous dire la vérité, vous pouvez demander à mon mari, on n'arrête jamais dans ces baraques. Y'a le haut, y'a le bas...mon mari, c'est lui qui va prendre le pain et le journal, comme les vieux.</i> ». Globalement, ils se sont installés dans une position de « vieux » comme ils aiment le répéter tout au long de l'entretien. Pointant du doigt leurs limites et le rétrécissement du champ de leurs activités : « <i>voilà, je fais ce que je peux à 78 ans quoi.</i> », « <i>Même simplement... me servir de la... débroussailleuse pour nettoyer autour de la maison... D'abord, c'est mon fils qui veut plus que... que je le fasse, parce que le terrain est en pente</i> », « <i>Et on va faire de la randonnée. Le dimanche. Voilà... et puis, bin, ma foi... Des activités ? Non, non. Pas spécialement. Moi c'est le mercredi, que je vais au yoga, maintenant le lundi, il y est plus. Et voilà, les randonnées... après ça, ma foi, y'a un peu de la famille, un peu... et puis mon mari est beaucoup casanier, il est beaucoup maison. Moi je serais plus un peu... Des fois, les dimanches, on est souvent là, mais enfin... On regarde un peu la télé, l'après-midi, on passe le temps. Non, bin voyez ? On mange dehors, on discute, on se relève, c'est deux heure, deux heure et demi... on lit le journal, comme les vieux, je vous dis. De temps en temps, on va chez des amis... un peu, prendre... manger avec eux... Rendre visite aux vieux !</i> », « <i>Hoo, moi non, j'aime, mais mon mari non. Pas les grandes surfaces, lui alors...moi j'aime bien aller, faire, visiter, tout ça, mais... acheter, d'abord à notre âge, nous maintenant, qu'est-ce que.... dans les magasins, qu'est-ce que vous voulez qu'on achète, on a tout. On achète plus rien.</i> », « <i>Si y'a un film intéressant. Quand... un beau film quoi. Enfin des films... pas les films de... je sais pas... de... voilà... c'est pas le dernier que j'ai vu, mais enfin, Le Germinal. Je me suis déplacé pour aller le voir. Si... quand y'a un film qui est valable...</i> ». L'utilisation de la voiture est principale pour les déplacements (les deux conduisent mais ne possèdent qu'une voiture) même s'ils ont conscience que leurs capacités automobiles réduisent. Ils conservent quelques déplacements (pain, journal, marché) à la marche pour « garder la forme » (ils sont à 2 km du centre-ville). Un mini-bus passe devant chez eux, mais ils ne l'utilisent pas, ne savent même pas qu'il existe : « <i>D'abord, maintenant, vous savez, on voit plus les choses...comment je pourrais le dire ? On n'a plus les mêmes réflexes. Y'a des trucs qui ont changé...pour la conduite, ça c'est vrai. C'est peut être l'âge, hein ?</i> ». L'attachement à la voiture et à la maison est d'autant plus fort qu'ils sont indissociables dans leur mode de vie : « <i>Ha oui, il nous faut quand même une voiture. Non, on peut vivre sans, mais...on sort plus à ce moment-là. Ou alors il faut avoir recours à quelqu'un... un ami ou... pour aller chercher le vin à Rousset. Risque pas de partir. Je ne changerais pas pour un appartement à Gardanne. Hé bin... s'il fallait y retourner... C'est-à-dire quand on est habitué aux maisons seules... on est tellement bien. Le jour on mange dehors, on vit en campagne. On vit en campagne, on est bien. On a une bonne visibilité. Avec le voisin et tout, on s'entend bien, y'a pas de problèmes.</i> », « <i>Maintenant... enfin je ne sais pas ce que l'avenir nous réserve, on est âgé, il risque de partir avant moi, alors je sais pas. Seule d'abord premièrement, je ne sais pas si on arriverait à se chauffer, à payer les impôts, à tout faire. Parce que une fois que... que le conjoint s'en va... la retraite elle est pas mal diminuée, hein ?</i> ». La femme évoque alors la possibilité de prendre des locataires pour ne pas être seule dans la maison. Elle a peur d'être seule, seule dans la maison. Les rapports entretenus avec les voisins sont bons. Une entraide est même à l'œuvre avec une voisine plus âgée et en difficulté : « <i>on a des très bons rapports avec les voisins. Déjà, je m'occupe beaucoup de ma voisine en bas, qui a 82 ans, la dame qui a dessous, voyez ? Elle a été malade, c'est moi qui l'a emmenée à l'hôpital, on l'a opérée, c'est moi qui... parce que les enfants habitent Paris. Et... je lui téléphone pratiquement tous les deux, trois jours, je vais la voir au moins deux... une fois par semaine. On a ses clés, on a son code, au cas où, voyez ? C'est beaucoup nous... elle a beaucoup confiance en nous quoi. Dès qu'elle a un problème... voilà</i>».</p>
G2	<p>Il est originaire du Nord de la France et a toujours vécu dans des maisons individuelles et de plain-pied : « <i>on vivait, pour l'essentiel, des produits de la récolte du jardin, pommes de terre, poireaux et tout... bon on mangeait des légumes, et... bon le jardin c'est lié aussi avec des... un poulailler, avec des poules, des coqs, on avait des lapins. Donc c'était la manière de vivre, un peu, de beaucoup d'ouvriers dans le nord de la France. Les autres familles... ça n'existe pas que dans le nord... dans la région parisienne c'est un peu comme ça... dans, autour de la région. Et... voilà,</i></p>

bon... donc, c'est beaucoup de nostalgie, quoi. Et le plus dur, c'est que on a dû la vendre... elle a quitté la... le cercle familial cette maison, parce que ma mère est en maison de retraite, et pour payer... ». Lorsqu'il s'est installé à Gardanne (1980), quand il a réussi le concours de policier, il avait un logement de fonction dans un immeuble au troisième étage : « Et bon, ça nous... ça nous convenait pas quoi. ». Il fait finalement construire en 1984 aux campagnes du Pesquier, lotissement modeste de maisons Phénix à 2 km du centre-ville. Il a choisi ce lot car il est à proximité du stade et du collège. Il aime les bruits des enfants (« pendant les vacances, on dirait une ville morte ») et ses enfants ont pu en profiter étant jeunes. Il a, avec sa femme, deux enfants, un garçon, une fille et trois petits-enfants qui vivent à Gardanne. M. est à la retraite depuis 2002. Il a d'abord été seul à la retraite puisque sa femme travaillait encore. C'était en quelque sorte sa période dorée puisqu'il avait de grandes plages de liberté dans la journée. Aujourd'hui, sa femme est également à la retraite : ils « profitent » à deux maintenant. M. est un homme public, un homme connu, reconnu et un homme militant (de gauche) ; ses activités et ses réseaux sont donc bien développés. La retraite est d'autant plus appréciée que sa fonction de policier lui pesait (il l'a exercée par nécessité et toujours de manière « noble ») vis-à-vis de ses activités de militantisme : « Oui, oui. Je continue à aller, donc, sur Biver, parce que je suis connu. Et puis maintenant je suis dépouillé de mes atouts, euh... alors je vais faire un tour, je vais chercher le journal, je rentre au bistrot pour boire un café. Je ne bois pas trop... je suis pas un homme de bistrot, hoo, mais le café, c'est un penalty. Je vais... parler avec les collègues qui sont là. Souvent c'est des retraités mineurs. Je dis bonjour aux petits commerçants. J'aime bien le petit commerce local, dire bonjour à ma coiffeuse, dire bonjour à Nathalie qui tient l'épicerie, voyez ? Puis je fais des rencontres, en dehors du commerce. Je rencontre des gens. », « et puis maintenant ma femme est en... est en retraite, ça change un peu le cours... le cours des choses. On vit à deux quoi. Et ça fait quatre mois qu'elle est à la retraite, et... voilà. Quatre mois où on a bougé beaucoup, hein ? On arrête pas quoi. », « J'ai un côté militant... et des petits enfants, qui comptent beaucoup quand même. », « j'ai eu un espace de liberté, insoupçonné quoi en fait... et c'était dû au fait que ma femme travaillait encore, j'étais vraiment... un homme libre hein ? Enfin libre... considérant quand même que je... que je participe... je participais, disons, à l'entretien de la maison, à... m'occuper beaucoup de ma femme et tout. Mais enfin, il y avait des... des espaces dans la journée, de trois, quatre heures où... j'étais libre de mes choix. ». Conformément à ses positions, il utilise beaucoup le vélo pour ses déplacements (très peu le mini-bus), même s'il reconnaît ne pouvoir se passer de voiture. Sa localisation résidentielle (encaissé dans un lotissement à 2 km du village) est en ce sens assez mal cernée et analysée vis-à-vis des difficultés à venir : « Une seule. C'est un choix aussi, pour elle... on estime que... premièrement c'est onéreux, c'est coûteux, puis deuxièmement, pour... comment dire ? Tant que je peux... prendre un vélo, me déplacer en vélo... comment dire ? C'est beaucoup plus sain quoi. C'est quand même un peu bête que... pour une salade à aller chercher à l'épicerie de Bivers que je prenne ma voiture. Je me déplace souvent en vélo... je vais en VTT pour faire mes courses et puis je fais des sorties en vélo de route, en promenade quoi... avec ma femme en plus. Ma femme s'y est mis au... ouais. Et depuis deux mois là, on fait deux sorties par semaine et... elle... on arrive à faire 50... enfin moi j'en fais... je suis capable d'en faire plus, elle pour une première quoi, on sort à deux. », « Parce que si... si tout le monde va dans les grandes surfaces, c'est la mort du petit commerce. Et faut penser quand même, bon là on a 65 ans, mais quand on aura 90 ans, si on atteint cet âge là, qui conduira pour aller à la grande surface ? Et lui, par exemple, l'épicier, il livre à domicile, bon... moi je pense que je fais... enfin, je pense que c'est... socialement, c'est bien que de contribuer à faire vivre cette petite activité. », « Sans voiture ? Moi, personnellement, je dirais oui. Je peux me passer de voiture. Grâce au vélo, pour l'instant... bon, parce que j'arrive encore à grimper les côtes, hein ? Mais bon... j'aurais peut être plus le même raisonnement dans... dans 10 ans hein ? « je bouge pas d'ici. Je ne bouge pas d'ici, ouais. Ou alors je ne sais pas. Pour l'instant c'est... c'est le cheminement de penser que j'ai, mais je veux dire euh... bon... à moins que... vraiment... putain, on ne sait pas, la maladie... nous oblige à nous rapprocher du... des centres euh... du poumon de la ville quoi. Ce qui peut devenir pénible euh... un jour, quand... si on est fatigué, c'est... bon, faut entretenir quand même, la pelouse, ceci, ramasser les feuilles, si je ne peux plus, ben évidemment ... bon, on va peut être réfléchir à autre chose quoi. Cette fois faire un échange avec les enfants, je ne sais pas... vivre dans leur appartement et eux viennent ici. Je sais pas, mais bon... pour l'instant ce n'est pas dans... dans le

	<i>programme quoi. » ;</i>
G3	<p>Originaire de Marseille, puis de Bouc-Bel-Air. Il est rentré à Pechiney en 1955 après divers boulots (confiturerie) et il y a rencontré sa femme : « <i>Je suis rentré et je suis resté jusqu'en... 1985. Puis j'ai pris la retraite.</i> » Depuis, ils ont toujours vécu dans la même maison : « <i>c'est la seule... ben cette maison, c'est Pechiney qui nous ont vendu le terrain et on a... et on a fait la maison sur le terrain. Ils nous ont vendu le terrain, tout lotis hein ? Avec le portail, clôture, et tout le... voilà. 600... 650 mètres, enfin, c'est bon.</i> ». Ils sont très entourés d'un point de vue familial et leur maison constitue le point névralgique de l'organisation familiale au quotidien. Constamment sollicités, ils répondent aux besoins de leurs enfants et petits-enfants : « <i>Ha ben tout, tout, tout. C'est pour ça qu'on ne se languit pas. Alors ma femme des fois elle m'a dit : « 50 kilomètres on serait tranquille. » Là elle plaisante tu sais, tu vois ? Parce qu'on est tout le temps bousculé, tu vois ? « Papi... pépé, tu pourrais aller chercher une là, un autre là ? Il faudrait garder le petion. » Il paraît que ça entretien ça... ».</i> Agés de plus de 75 ans, ils conduisent et sont totalement autonomes. Ils aident plus qu'ils ne sont aidés : « <i>On s'est toujours suffi à nous-même, moi... je conduis, on va souvent en Lozère voir des collègues, je ne suis pas gêné pour... pour conduire. Là on nous a envoyé un truc pour passer... pour les vieillards, là... Je me sens pas, je me sens pas... le corps, quand même, ça va... y'a pas de problème hein ? Bon... je ne vois pas pourquoi... », « quand lui s'est fait opéré, moi je conduis, alors je me déplace toute seule avec la voiture. Par contre à côté elle ne conduit pas, parce que la voiture a été découpée pour sortir son mari dedans, alors elle a été... à ce moment-là on l'amène. On part à cinq heures, on l'emmène avec nous. », « Vous savez je m'occupe beaucoup de la maison, une chose l'autre. Je fais beaucoup de chose autour de la maison... enfin maintenant, le fait que je fais plus de postes, le matin... enfin, je me lève plus à quatre heures du matin. Alors je bricole, je vais chercher le journal, le chien de la petite qui vient, faut la calmer, parce que... alors ça me fait passer le temps. Ma femme, elle a toujours du travail à faire. Elle, souvent, ça lui arrive d'avoir du repassage à faire, de la femme de Jean-Luc. Tu sais qu'elle est estropiée elle. Bon, alors, des fois elle est embêtée pour faire certaines choses, alors quand elle a un paquet de linge, elle dit tout le temps : « Ben descendez moi le, moi je vous le repasse. » Enfin, voilà, elle est occupée aussi. Elle ne se languit pas non plus hein ? ». Ils montrent une grande indépendance au déplacement automobile malgré la proximité du centre ville (moins d'1 km), leur faisant comme une grande partie des personnes enquêtées omettre toute pratique des services collectifs et abandonner les grandes villes. : « <i>Le train, on l'a jamais trop pris. C'est vrai qu'on est amené à prendre la voiture, de rouler</i> », « <i>On y va... j'y vais à pied, mais enfin... on est toujours pressé, nous, on a toujours quelque chose à faire, ça fait que... ça m'arrive d'y aller à pied, mais tellement peu, parce que justement j'ai des obligations internes et externes qui me font que je revienne vite, parce que faut que je fasse autre chose ailleurs... c'est... c'est ça... si y'avait rien autour, certainement on serait tous les jours à pied, parce que on a toujours marché nous</i> », « <i>On est accroc de la voiture, parce que c'est tellement pratique.</i> » « <i>Ne vont pas en ville car : On peut plus... ou il faut y aller en bus. Faut aller en car, prendre le métro et tout. Mais ça on l'a jamais fait, c'est la seule solution, parce que... on peut plus y aller en voiture.</i> » Malgré leur grand dynamisme, il faut noter qu'il parle à plusieurs reprises au passé avec confusion du présent (« <i>je chassais, je suis chasseur</i> », « <i>on est de grands randonneurs</i> »...), donc sans réelle prise en compte des difficultés physiques naissantes ou avérées : « <i>ouais on regarde la télé... l'après-midi, on regarde les animaux, enfin les trucs comme ça, nous, ça nous plaît. Après y'a Derrick, on regarde Derrick pour passer le temps. Alors comme après-dîner, on a un peu le coup de barre, on s'endort. La journée passe vite, parce qu'après souvent, faut qu'on aille chercher une petite à l'école, où emmener Clarisse... Amélie, elle faisait la gymnastique</i> ».</i></p>
B1	<p>Mme a 72 ans et est veuve depuis 2 ans. Elle habite dans un lotissement éloigné des aménités urbaines. Avant c'est son mari qui conduisait et elle a dû se remettre à conduire et a pris quelques leçons de conduite. Le couple s'est installé dans les années 80. Mme a eu du mal après le décès de son mari et a fait une dépression. Elle s'est isolée pendant trois ans et refait surface aujourd'hui c'est d'ailleurs pour cela qu'elle a accepté l'entretien. Mme se sert aujourd'hui de sa voiture pour faire ses courses et aller à Gardanne. Pendant sa période de dépression, elle se faisait livrer ses courses. Sa vie sociale est encore réduite car elle a dû faire le deuil de sa vie passée, des amis, des sorties faites avec son mari... Là, elle se trouve décalée par rapport aux clubs qui existent, car elle</p>

	<p>dit se situer entre deux âges, les 60 actifs, et les 80 trop vieux. Son fils habite Paris et est proche de la retraite. Il ne s'est pas occupé de sa mère notamment au moment où elle en avait besoin. Aujourd'hui, il est avec une nouvelle compagne qui semble ne pas s'opposer à un rapprochement du fils vers la mère (alors que la précédente posait problème). Mme est dans une totale expectative quant à son avenir résidentiel. Elle est tout à fait consciente qu'elle ne pourra pas rester dans sa maison, d'ailleurs elle avait envisagé de se rapprocher du centre village dans de nouveaux immeubles, mais son fils lui a imposé de ne pas vendre. À l'heure actuelle, elle est dans l'attente de la décision de son fils. Elle attend de voir ce qu'il décidera à la retraite. « <i>La maison, c'est pour mon fils, c'est un patrimoine. Quand il viendra, il décidera... Il a dit qu'il viendrait, il l'a dit.</i> », comme pour s'en convaincre. Elle se situe dans un modèle familialiste de prise en charge « <i>Je ne sais pas ce qu'il décidera, moi, ma mère, je m'en suis occupée, elle est morte à 82 ans</i> » et souhaiterait que son fils fasse pareil... elle n'aimerait pas aller en maison de retraite à cause de l'environnement.</p>
B2	<p>Mme a 75 ans, est veuve. Elle n'a pas de contact avec sa famille (brouille avec son fils). Elle habite une maison isolée attenante à un corps de ferme. Elle nous a été renseignée par les services sociaux qui passent régulièrement lui rendre visite ainsi que l'infirmière. Elle n'a pas de voiture et n'a jamais conduit. On apprend qu'elle est finalement locataire de son logement depuis 20 ans. Le logement est en très mauvais état, limite insalubre. Situation de grand isolement associé à une personnalité difficile.</p>
P1	<p>Après un parcours résidentiel complexe au niveau national et international, ils décident de s'installer à Puyricard dans une maison, à 59 ans pour elle et 66 ans pour lui. Cadre supérieur à la retraite depuis 20 ans, dont 10 ans de retraite à Marseille il voulait vivre au centre du village. Leurs pratiques les amènent quelquefois à Aix en bus, ils vont aux activités du Club à pied et dans les grandes surfaces en voiture à peu près 2 fois par an. Ils font l'essentiel de leurs achats à Puyricard. Ils sont membres du Club du 3^e âge avec lequel ils font beaucoup d'activités. Concernant leur mobilité, elle n'est plus liée à l'utilisation de la voiture, elle ne conduit plus et lui très rarement (santé). De fait, ils ressentent des difficultés à se déplacer, le bus ne les laissant pas où ils le veulent, d'autant plus que lui a également du mal à marcher. Toutefois il se force à marcher, « <i>pour la santé, la petite promenade pour le pain</i> ». Elle marche un peu avec des amis autour de Puyricard. Leurs craintes est de voir le village perdre son âme suite à l'incorporation à Aix. Ils ont connu Puyricard, il y a 40 ans. Ils envisagent sans problème une installation en maison de retraite lorsque ça sera nécessaire. Pour le moment, ils apprécient d'être là, s'occupent à l'intérieur de la maison et ont quelques amis qui viennent rendre visite et entretiennent des bonnes relations de voisinage (entraide).</p>
P2	<p>Mme a 75 ans. Elle est veuve depuis 4 ans. Elle ne conduit plus suite à un accident qu'elle a eu en 2003. Elle habite au Village du Soleil à Puyricard depuis 1972. Elle a du mal à surmonter son veuvage et déclare ne plus mener la même vie qu'auparavant « <i>Ca a beaucoup changé : j'ai dû quitter la chorale, ... toutes les activités que j'avais j'ai dû les quitter parce que finissant à onze heures le soir, il n'y a plus de bus. Tant que j'ai pu me servir de ma voiture, je m'en suis servie, mais dès l'instant où j'ai su que je pouvais plus conduire, j'ai été obligée de tout quitter</i> ». « <i>Moi, pour moi, c'est ma voiture qui me manque : si je pouvais conduire, je sortrais peut-être plus souvent. Parce que j'aimais beaucoup la conduite... mais bon, c'est plus possible</i> ». Elle a deux enfants qui passent régulièrement lui faire des courses. « <i>Ah, ma fille, elle, elle n'a que le vendredi soir à me consacrer : elle travaille à la fac (8h/midi, 13h/16h), elle a des enfants à s'occuper parce qu'ils vont en classe, et elle habite le Puy, et en plus, elle est allée se trouver un petit travail d'appoint – elle est pas rémunérée, mais ça fait rien, ça l'occupe – alors elle fait partie du conseil municipal au Puy Ste Réparate, ce qui fait que souvent elle a des réunions le soir, et donc, je peux pas compter sur elle</i> ». Elle tache de s'occuper dans la journée : « <i>Dans la journée, je bricole... je ne sais pas moi, j'essaie de ranger un peu parce que j'ai une aide ménagère qui vient le lundi, donc tout le reste de la semaine c'est moi qui m'en occupe. Alors, de ce côté-là, c'est réglé. Non, sinon, je pense que ça va comme ça. Avant, je brodais, je tricotais beaucoup mais maintenant j'en suis incapable</i> ». Elle aimerait bien partir, mais ces enfants ne veulent pas : « <i>Non, non : les enfants ne veulent pas. Du vivant de mon mari, je lui avais dit on devrait vendre ou même si on ne vend pas, on devrait acheter un appartement plus petit – pour</i></p>

	<p>deux personnes c'était trop grand ici – mais il a jamais voulu. Il a dit « Non, non, je suis venu à la campagne pour rester à la campagne ». Donc, c'est dit, on a fait comme ça. Et les enfants ne sont pas d'accord non plus. Les enfants ont dit « mais papa ne voulait pas vendre : on ne vend pas, tu es obligée de rester ». Et, la déprise la guette « je suis bien seule. Je vous dis, le bruit... je ne peux pas supporter le bruit, je suis bien chez moi. Toutes mes amies me disent « on ne comprend pas, on ne comprend pas, toi qui aimais tant sortir... ». « C'est vrai que j'ai fait des voyages avec mes amies, mais maintenant ne me parlez plus de voyages, ne me parlez de rien du tout : chez moi je suis très bien ».</p>
P3	<p>Le couple a 78 ans et habite le village du Soleil depuis 38 ans. Ils sont originaires de la région lyonnaise et ont acheté cette maison « pour leur retraite ». « Oui, j'avais acheté ça pour la retraite. La maison était finie en 1971, on a loué ça en 1972 et là nous sommes en 1985. On a loué ça pendant 15 ans parce que je n'avais pas les moyens d'avoir deux maisons : j'avais une maison en Isère avec trois enfants à l'école. » « c'était le début de l'autoroute et on s'apercevait qu'on pouvait aller très vite d'un endroit à un autre. Et le soleil, surtout ». Leurs sociabilités restent cordiales mais sans plus. Concernant leurs pratiques, ils achètent le pain au village en vélo tous les jours pour lui. Ils font du dépannage à Puyricard et se rendent plutôt dans les grandes surfaces (Venelles, Aix, Les Milles) Ils vont au théâtre à Marseille en bus Sumian Ils préfèrent cependant se rendre dans les boutiques des centres commerciaux car elle ne peut plus trop marcher. Ils ont eu l'expérience de la perte de leurs parents respectifs et sont dans une plus grande démarche anticipatrice de leur vieillissement. Ils sont très impliqués dans la paroisse et dans le Syndic de la copropriété. Ils envisagent de retourner à proximité des enfants avec l'achat d'un appartement à Bourg-en-Bresse (proximité enfant).</p>
P4	<p>L'installation s'est faite avant la mise en retraite et elle a décidé d'y rester après le décès de son mari. Elle reconnaît vivre « au jour le jour » et apprécie de pouvoir prendre le bus pour aller à Aix en fonction des horaires des collégiens pour ne pas être bousculée. Elle ne conduit pas et préfère faire tout à pied « Pratique villageoise choisie ». Elle revendique le choix de son cadre de vie, et la manière d'y vivre. Insécurité ressentie pour les promenades en campagne. A le sentiment d'être dans un cadre privilégié avec des gens qui ont les moyens. Toutefois elle envisage de partir en appartement à Aix en location. Elle ressent une plus forte solitude, le dimanche, ne pouvant pas se déplacer de manière autonome.</p>
P5	<p>Couple ayant le sentiment d'avoir de la chance, et les moyens nécessaires, d'appartenir à un « milieu social ». Ils sont dans la logique de demander plus de services, d'aménagements alors qu'ils sont « pionniers ». Contradiction entre leur histoire et leur discours. Victime du mode de vie « Je pense qu'il n'est pas question d'accuser quelqu'un d'indifférence, mais le mode de vie modèle des comportements ». Sentiment de réussite sociale, professionnelle mais aussi sentiment d'avoir fait un beau choix résidentiel... « je suis fils de paysan ». Sentiment d'être encore utile (on vient lui demander conseil). Personnes très ouvertes sur les autres, aiment être avec des gens plus jeunes. Ont sans doute l'art de se faire aimer. Donne de leur personne (passage fin entretien). Ils reconnaissent une augmentation de la circulation sur le chemin et reproche un manque de plan d'ensemble au niveau de l'urbanisation qui s'est faite au fur et à mesure : « ...pavillonnaire parce que c'est ça ici, ce sont des villas qui se sont construites. Jusqu'au jour où Puyricard est sorti de son cocon initial pour devenir un lieu de lotissements : il y a 10 000 habitants sur Puyricard ». Ils reprochent un trop-plein de passage routier et reconnaissent s'être fait cambriolés deux ou trois fois : « ...sans doute qu'ils recherchent des zones encore plus isolées pour les gros cambriolages » car au début ils étaient trop isolés : « on ne voit pas les gens. Je suis certain qu'on pourrait être cambriolé sans que personne ne bouge F : ou même être assassiné ! [rires] ». Ils affirment vouloir tenir tant qu'ils peuvent conduire. Le sujet est cependant là, puisqu'ils parlent de la vente de la maison. La « raison » voudrait qu'ils déménagent : ils le savent, mais il y a un fort attachement et ils sont incapables de vendre. Toutefois le moment venu, ils loueront pour un appartement en ville : « Parce que, on ne vendra pas cette maison, ça c'est certain qu'on ne la vendra pas : après nous, nos enfants prendront les décisions qu'ils croiront devoir prendre et on ne peut pas préjuger. Nos petits-fils, il y en avait encore un – étudiant - hier à la maison, qui nous a dit « pas question de vendre », je lui ai dit « écoute, vous en parlerez après nous ». Enfin, on leur laissera ce soin ». « Donc, si nous devons vivre ensemble, surtout, j'allais dire de longues années, ce qui n'est pas</p>

	<p><i>déraisonnable comme hypothèse, et bien, il est possible sinon probable, que nous abandonnions la maison pour nous replier en ville, si on a encore du plaisir à vivre. Parce que le plaisir à vivre ce sera celui d'aller acheter son journal, d'aller au cinéma quand on a envie d'y aller, d'aller au théâtre, toutes choses qui deviendront de plus en plus problématique à mesure que les années passeront ».</i></p>
--	---

3. Le cadrage des entretiens dans les communes de l'aire toulousaine

- La commune de Ramonville-Saint-Agne (Lotissement Gleyze-Vieille) – secteur sud-est- CA SICOVAL

Nom	Structure ménage	Age	Enfants	CSP avant retraite	Nb d'années depuis installation	Véhicules	Mobilité	Divers
R1	couple	70 et 65	1 en région parisienne 1 Toulouse	M. universitaire ; Mme professeur lycée	38 ans	2 (2 permis)	Très grande : Lieux secondaires -voyages	M. aimerait aller à la plus campagne. Mme souhaite rester dans cette maison
R2	couple	+ de 80	4 enfants : 1 fille même commune, 1 fils à Paris 1 fille région Bordelaise 1 fils en Provence	M. travaux publics Mme ?	36 ans	2 (2 permis)	En réduction Sur grand parcours, c'est la fille qui conduit	Maison trop grande. Devraient faire travaux. Se trouvent un peu loin des services. Proximité d'une fille importante
R3	couple	70 et 68	1 fils dans une commune proche	M. ? Mme Banque de France	30 ans	2 (2 permis)	Mobiles Une résidence secondaire à la mer	Mme pourrait s'imaginer dans un appart. près de services, M. attaché à une maison
R4	couple	71	1 fils à Toulouse 1 fils Angers	Prof. Univ Assistante Sociale	36 ans	2 (2 permis)	Mobiles Très actifs	Très intégré dans la vie sociale et les activités de la commune. Ne souhaite pas partir ailleurs
R5	couple	71 ans	1 fils à Toulouse 1 autre à Foix	Prof univ Comptable	38 ans	1 voiture + le camping-car (2 permis)	Pas de lieu secondaire Un camping-car	Ne pourrait s'imaginer dans un appartement à Ramonville
R6	couple	66 et 62 ans	1 à Toulouse 1 à Paris	Peintre en bât Enseignante	34 ans	2 (2 permis)	Un appart à la mer, ils y vont très peu	Mme très active associations

R1	<p>M et Mme respectivement 65 et 70 ans ont fait construire cette maison en 1970, ils étaient alors locataires pas très loin. M. travaillant à l'université et Mme à l'école normale, ils se trouvaient proches de leur travail. Ils sont encore dans une très grande mobilité et l'utilisation de lieux secondaires : une maison à la mer dans les Landes où ils vont pour l'été avec les petits-enfants et l'hiver pour la chasse, et la maison de la mère de M. à la campagne dans le Lot-et-Garonne -car à 95 ans elle est maintenant en maison de retraite- et où ils se rendent une à deux fois par mois pour entretien la maison et le terrain autour. Un enfant réside en région parisienne, l'autre est dans l'aire toulousaine. Ils voient régulièrement un frère de M. est près de la maison de campagne et les deux sœurs de Mme vers Pau. Ils voyagent : <i>« on était en Patagonie l'autre jour, j'étais bien en Patagonie »</i>, <i>« il y a un couple qu'on a connu en allant au Mexique »</i>, M. pêche en Irlande, chasse vers Montauban (deux fois par semaine). Les autres activités sont nombreuses : bricolage, marche pour Mme (deux fois par semaine), golf pour M., danse ensemble tous les jeudis dans une commune voisine.</p> <p>Ils trouvent leur maison pratique parce qu'elle est de plain-pied, il y a juste des marches pour entrer dans la maison ou aller au garage. En revanche le quartier ne leur paraît pas évoluer dans le bon sens car il devient trop urbain à leur goût en particulier avec les constructions prévues. M. serait prêt à partir à la campagne, mais Mme se plaît dans la maison, c'est surtout la vie sociale qui les retient. Ils envisagent très vaguement l'idée d'une maison de retraite mais <i>« pas de leur propre chef »</i>.</p>
R2	<p>Le couple plus âgé s'est installé dans cette maison en 1972 après avoir beaucoup changé de résidences pour des raisons professionnelles (travaux publics). Ils ont eu 4 enfants : une fille habite la même commune, un fils est Paris, une autre fille dans la région Bordelaise et l'autre fils en Provence. Même s'ils ont deux voitures et conduisent tous les deux, on sent dans leurs paroles un début de réduction de la mobilité et des activités. Ils allaient chez un enfant dans le Sud-Est, maintenant c'est eux qui viennent, ils allaient voir les frères de M. dans l'Est de la France une fois tous les deux ans, mais de moins en moins. Pour les grands parcours, c'est maintenant leur fille qui conduit la voiture. Ils ne vont plus trop au cinéma, elle redoute maintenant d'aller seule en voiture au supermarché et ils reçoivent beaucoup moins qu'avant.</p> <p>Ils trouvent leur quartier tranquille, presque trop <i>« pas très vivant »</i> et éloigné du centre maintenant qu'ils sentent qu'ils vieillissent : <i>« en plein cœur de l'été parfois il n'y a plus de voisins »</i>. Ce sont des gens très ouverts qui s'entendent très bien avec les jeunes couples arrivés dans le quartier. La mère de Mme, décédée il y a 3 ans, a longtemps vécu avec eux, ils l'ont un peu forcée à fréquenter le club du 3^e âge, ce qui a eu un effet très bénéfique sur elle : <i>« à 50 ans, elle était plus vieille qu'à 70 ans »</i>. Ils trouvent leur maison trop grande (8 chambres) et pas fonctionnelle, il faudrait faire des travaux pour remonter la buanderie du sous-sol pour que tout soit plain pied, mais ils ne le font pas comme témoigne cet échange entre eux : <i>« c'est facile à réaliser, (...), le fait de dire si je fais ça j'atteste que je ne suis plus capable de faire autrement donc il y a ce..., tant que ça marche comme ça, c'est ça ? (fille). Oui, un jour je me casserai la figure dans l'escalier (Mme)... on changera à ce moment-là (M.) »</i>.</p> <p>Ils n'ont aucun projet pour le futur, même s'ils reconnaissent qu'ils seraient mieux plus près des services. Deux facteurs jouent dans le fait qu'ils souhaitent rester dans la maison : leur fille n'est pas loin et passe tous les jours, et ils se sentent sécurisés par leur environnement et le fait qu'ils connaissent beaucoup de monde autour. La maison a déjà été léguée en donation partage entre les enfants.</p>
R3	<p>M. et Mme, 70 et 68 ans, ont acheté leur maison en 1978 pour se rapprocher de la famille et des écoles et de l'université. Ils travaillaient tous les deux en centre-ville et après avoir habité en centre-ville, ils ont acheté un appartement au Mirail dans une résidence privée. En arrivant dans cette maison, Mme a beaucoup regretté cet appartement, très moderne et près de tous les commerces, M. s'y est plu tout de suite car il aime bricoler. Ils ont un fils qui s'est installé proche d'eux qu'ils voient souvent ainsi que les deux petits-enfants. Mme a encore une sœur en vie qui habite Saint-Gaudens avec leur mère et qu'ils voient souvent. Les activités sont nombreuses également : M. bricole chez lui mais aussi chez les autres, Mme va marcher avec des copines, va au Scrabble, fait des sorties culturelles, sort avec ses anciennes collègues malgré un problème de santé. Ils sortent beaucoup le soir et invitent fréquemment chez eux. Ils aiment la ville et se rendent à Toulouse de temps en temps en bus. Mme envisage la</p>

	possibilité plus tard d'aller dans un appartement proche des commerces, M. plus difficilement.
R4	<p>M. et Mme, 72 et 71 ans ont d'abord été locataires dans une villa pendant 5 ans puis ils ont fait construire en 1972. Ils ont eu deux enfants, l'un à Toulouse, l'autre à Angers. Ils sont enfants uniques tous deux donc ont peu de famille à proximité. M. était enseignant à l'université, Mme assistante-sociale. Il n'occupe pas leur temps libre de la même façon. Mme participe à de nombreuses associations, fait du soutien scolaire et divers bénévolats, M. prolonge son activité de chercheur. Ils ont conservé deux voitures et ont tous les deux le permis. Ils pensent que c'est important de s'efforcer à continuer de conduire tant que c'est possible. Ils voyagent régulièrement par avion, et reçoivent pas mal. Ils participent à travers le Conseil de quartier à améliorer son aménagement en particulier les espaces publics. Ils n'ont rien prévu pour le futur. Ils savent seulement qu'ils aimeraient rester dans la commune. Ils font partie d'une génération qui a hébergé pendant un temps ses parents et ne souhaitent pas faire vivre cela à leurs enfants.</p>
R5	<p>M. et Mme, 71 ans, ont acheté en 1970. Ils cherchaient un terrain près de l'université qu'ils ont acheté en coopérative, parce M. était enseignant à la fac. Mme était comptable. M. est parisien d'origine, mais la famille de Mme est toulousaine. Ils étaient auparavant en location dans une commune voisine. Ils ont eu deux enfants, l'un habite Toulouse, l'autre à Foix et ils vont souvent les voir en Ariège. En revanche, ils n'ont pas de résidence secondaire : ils ont beaucoup circulé avec un camping-car qu'ils ont toujours. Ils ont des frères et sœurs dans la région. Ils ont de nombreuses occupations : cours de japonais, de céramique, émaux, activités sportives, randonnées, pas uniquement sur la commune. Ils sortent, vont au théâtre, cinéma, restaurant, s'occupent de leur jardin. Bref, ils sont très actifs, même si Mme a quelques problèmes de santé qu'elle a du mal à admettre. Ils ont une seule voiture mais tous les deux le permis. M. n'aime pas conduire, il utilise les transports en commun. Mme mixe les deux voiture/transports en commun. Ils voyagent également par train (Venise, Rome, Paris). Mme se sent très urbaine et aurait aimé avoir un appartement en centre-ville, même si elle trouve que la ville s'est détériorée. Mme a contribué à conserver sa mère dans sa maison jusqu'à 93 ans, elle est donc au courant des possibilités. Ils regrettent un peu que la maison ne soit pas plain-pied. Ils envisagent éventuellement un appartement dans le centre de la commune si un jour il n'était plus possible de rester dans cette maison.</p>
R6	<p>M. et Mme respectivement 65 et 70 ans fait construire cette maison en 1970, ils étaient alors locataires pas très loin. M. travaillant à l'université et Mme à l'école normale, ils se trouvaient proches de leur travail. Ils sont encore dans une très grande mobilité et l'utilisation de lieux secondaires : une maison à la mer dans les Landes où ils vont pour l'été avec les petits-enfants et l'hiver pour la chasse, et la maison de la mère de M. à la campagne dans le Lot-et-Garonne -car à 95 ans elle est maintenant en maison de retraite- et où ils se rendent une à deux fois par mois pour entretien la maison et le terrain autour. Un enfant réside en région parisienne, l'autre est dans l'aire toulousaine. Ils voient régulièrement un frère de M. est près de la maison de campagne et les deux sœurs de Mme vers Pau. Ils voyagent : « on était en Patagonie l'autre jour, j'étais bien en Patagonie », « il y a un couple qu'on a connu en allant au Mexique », M. pêche en Irlande, chasse vers Montauban (deux fois par semaine). Les autres activités sont nombreuses : bricolage, marche pour Mme (deux fois par semaine), golf pour M., danse ensemble tous les jeudis dans une commune voisine.</p> <p>Ils trouvent leur maison pratique parce qu'elle est de plain-pied, il y a juste des marches pour entrer dans la maison ou aller au garage. En revanche le quartier ne leur paraît pas évoluer dans le bon sens car il devient trop urbain à leur goût en particulier avec les constructions prévues. M serait prêt à partir à la campagne, mais Mme se plaît dans la maison, c'est surtout la vie sociale qui les retient. Ils envisagent très vaguement l'idée d'une maison de retraite mais « pas de leur propre chef ».</p>

- La commune de Pinsaguel

Nom	Structure ménage	Age	Enfants	CSP avant retraite	Nb d'années depuis installation	Véhicules	Mobilité	Divers
P1	1 personne (veuf depuis 7 mois)	85 ans	1 fille même commune	Chef sécurité Onia	46 ans	1 voiture (1 permis)	Encore mobile, conduit, mais en perte de mobilité. Une maison à la montagne mais n'y va plus	Ne veut pas partir. Rationnalise les solutions trouvables pour rester
P2	couple	84 et 80	3 enf dans l'agglomération 1 fils et une fille à Plaisance du Touch 1 fils à La Salvetat	Aérospatiale	36 ans	1 voiture (1 permis)	Mobilité limitée mais n'en souffre pas. Il y a les bus et les enfants pour venir chercher	Ne veulent pas bouger quitte à faire installer un monte-personnes
P3	couple	70 ans	1 fils agglomération toulousaine		41 ans	1 voiture (2 permis)	Mobiles Voyagent. Avaient une résidence secondaire à la montagne vendue il y a 4 ans. Continuent à y aller car frère à côté	Ne songent pas à partir. Préfèrent l'idée de s'organiser en RDC avec aide-soignante, etc.
P4	1 personne veuve depuis 12 ans	66 ans	1 fils à Toulouse	Les deux étaient à l'Onia	36 ans	0 voiture 1 permis	Mobile va dans le Gers, l'Ariège	Beaucoup de liens familiaux Pense à se faire livrer, à mettre un monte-escalier mais pas à partir

P1	<p>M. a 85 ans et est veuf depuis quelques mois. Il s'est installé dans cette maison en 1962. Il travaillait à l'ONIA comme chef de la sécurité et y était président de l'amicale des donneurs de sang. À l'image d'une cité de Gratentour construite par une amicale des donneurs de sang, ils ont décidé de faire la même chose et ont fait construire de 1960 à 1962, sur un terrain de Pinsaguel, 78 maisons en choisissant le même architecte qu'à Gratentour et une commercialisation via la société coopérative des HLM. Ils ont revendu une maison dont ils avaient hérité à la Croix-de-Pierre. En tant que président, il a pu choisir sa maison avec vue sur les Pyrénées.</p> <p>Monsieur conduit toujours mais depuis un an et demi, il ne va plus dans sa maison de campagne vers les Pyrénées, il y a trop de souvenirs de gens disparus. Pour le moment, il est indépendant, n'a aucun contact avec des services sociaux. Il a de la famille pas trop loin, notamment une fille qui habite à quelques centaines de mètres. Encore très valide dans sa maison à étage, il s'est tout de même réaménagé un bureau, qui était auparavant au rez-de-chaussée, au 1^{er} étage pas loin de sa chambre, au cas où un jour il ait du mal à descendre. Il continue à faire son jardin avec l'aide de son gendre de sa petite fille qui vient avec des copains. Il ne souhaite pas aller en maison de retraite et voudrait rester dans sa maison.</p>
-----------	---

P2	M. et Mme ont 85 ans et se sont installés dans cette maison en 1972. Ils venaient de Rangueil. Leurs trois enfants habitent dans l'agglomération toulousaine. Seul M. a le permis de conduire et ils continuent à prendre la voiture, même s'ils ont tendance pour aller au centre-ville à la laisser à l'entrée de la ville à une station de métro et s'il n'aime plus conduire le soir. Ils s'occupent beaucoup à bricoler la maison et le jardin. M. aime la ville, la photographie, Mme a peur de se faire bousculer et n'aime pas la foule. Mme pense que même si elle restait seule, ce ne serait pas un problème, car il y a des cars et ses enfants viendraient la chercher. Il ne souhaite pas partir, ils sont prêts à mettre un monte-escalier si l'escalier devait poser problèmes
P3	M. et Mme sont un couple de 70 ans. M. est un cousin de Mme et c'est par lui qu'ils ont acheté en 1967, ils habitaient Toulouse. Ils ont de la famille autour, leur fils habite une commune de l'agglomération. Ils avaient une maison à la montagne achetée en 1989 et il y a 4 ans, ils l'ont vendue. Ils continuent à aller de temps en temps à la montagne chez le frère de M. Ils conduisent tous les deux, mais n'ont gardé qu'une voiture depuis le passage à la retraite de M. Ils font chaque année un ou deux voyages. Ils vont peu en ville sauf pour des achats spécifiques et préfèrent fréquenter les galeries marchandes alentour. Ils sont prêts à faire une pièce dans le garage pour avoir tout de plain-pied et réfléchir aux soins à domicile plutôt que d'aller dans un appartement et encore moins une maison de retraite.
P4	Mme a 66 ans, elle est veuve depuis 12 ans (1995). Elle est dans ce pavillon depuis 1972. Ils avaient une maison dans l'Ariège où ils allaient tous les week-ends mais qu'elle a revendue en 2000. Son fils, divorcé, habite dans l'agglomération, ils se voient souvent. Elle voit également d'autres membres de sa famille en particulier sa mère qui est dans le Gers. Elle n'a plus de voiture, elle l'a revendue car elle a peur de conduire depuis le décès de son mari. Elle fait les courses avec son aide ménagère ou une amie et marche à pied. Elle voyage, en Tunisie, au Maroc. Elle va au centre-ville pour se distraire, avec sa soeur qui aime beaucoup la ville, mais elle n'irait pas seule. Elle se fait aider pour le jardin. Elle songe à faire installer un monte-escalier.

- La commune de l'Union

Nom	Structure ménage	Age	Enfants	CSP avant retraite	Nb d'années depuis installation	Véhicules	Mobilité	Divers
U1	1 personne veuve depuis 1 an et demi	78 ans	2 fils dans l'Hérault	Secrétaire de Mairie	50 ans	1 voiture 1 permis	Restreinte Ne marche pas bien Mais conduit	N'envisage pas de partir Songe plutôt monte escalier, livraison repas etc ;
U2	couple	62 ans	1 fils à Paris 1 fille à Toulouse		30 ans	1 voiture 1 permis	Mobiles Mme très urbaine, utilise transports en commun	Président de l'assoc. Sportive Un appartement en ville pourrait être envisagé surtout par Mme
U3	couple + la mère de Mme	69 et 62 ans	3 enfants région toulousaine	ambulancier	34 ans	1 voiture 1 permis		Ont déjà fait une donation Pour la maison à leurs enfants et s'en remettent aux enfants pour leur avenir
U4	couple	83 et 65 ans	un fils à Paris, une fille dans le même	Militaire	36 ans	2 voitures 2 permis	Mme utilise transports en commun M. + âgé	Une maison à la mer mais trouve cela mort hors saison. Avec les

			quartier				bouge moins	bus, Mme plus autonome à Tse
U5	couple	59 ans	1 fils à perpignan 1 à Castelmaurou (banlieue toulousaine)	lui ? elle : femme au foyer	36 ans	2 voitures 2 permis	Mobiles. dynamiques	Présidente de l'association Union socio-familiale
U6	1 person. seule veuf depuis 6 ans	72 ans	1 fille à St - Jean (banlieue de Tlse) 1 fille à paris	Enseignant Mme était femme au foyer	36 ans	1 voiture 1 permis	mobile	Aimerait rester là
U7	couple	71 ans	1 fils à St Jean 1 fille Hérault	Boulangers	37 ans	1 voiture 2 permis mais Mme ne conduit pas	En perte de mobilité	
U8	couple + un enfant adulte	71 ans	3 enfants pas loin	Ministère de l'Intérieur Identité judiciaire	30 ans	?	mobiles	En charge d'une association d'aide à domicile

U1	<p>Mme a 78 ans et est veuve depuis un an et demi. Le couple habitait Lalande puis est venu s'installer à l'Union en 1958 dans une maison lotie sur le terrain d'une ancienne ferme de 257 hectares dont le propriétaire habitait au château (devenu bibliothèque). Mme a été secrétaire de mairie dans cette commune jusqu'à sa retraite, son mari était cheminot. Elle avait l'habitude de passer l'été à Najarc en Aveyron dans une maison mais pas cette année car elle a des difficultés à conduire à cause d'une douleur au bras. Ils ont eu deux enfants, tous deux installés dans l'Hérault. Actuellement elle se fait porter les repas sur décision de ses enfants car elle n'a pas le goût depuis qu'elle est seule à se faire les repas. Elle a également une aide ménagère une fois par semaine et se fait aider par des amis pour le jardin. Elle conduit et prend facilement sa voiture quand elle a un coup de cafard. En revanche, elle a un problème à la marche (prothèse hanche et genou) et a même une carte d'invalidité. Elle connaît bien le centre-ville de Toulouse, mais n'y va plus beaucoup. Elle est attachée à sa maison, d'autant plus que son mari a beaucoup travaillé à sa construction. Les escaliers deviennent un peu durs pour elle, elle contourne par l'extérieur. Elle aimerait à la fois rester dans cette maison et se rapprocher de ses enfants.</p>
U2	<p>M. et Mme sont un couple de 68 ans. Les parents de M. avait acheté une maison dans la commune en 1956, M. avait alors 11 ans. Puis après avoir vécu 12 ans à Paris, il est revenu dans la commune et a acheté cette maison en 1978. Ils ont deux enfants, l'un est à Paris, l'autre dans un quartier toulousain proche. Depuis sa retraite de cadre d'entreprise, M. est président d'une grosse association sportive où il se rend tous les matins. Ils n'ont qu'une voiture et seul M. a son permis, Mme, qui était mère au foyer, utilise les transports en commun, elle aime beaucoup les spectacles, la littérature et est très sportive. C'est un couple encore jeune au mode de vie actif. Mme pourrait envisager un jour d'être en appartement, M. un peu plus difficilement mais en tout cas en ville.</p>
U3	<p>M. et Mme sont un couple de 69 et 62 ans. Ils habitaient dans un quartier proche à Toulouse mais les parents de M. habitaient déjà la commune. Ils ont donc trouvé une maison en 1974 dont ils ont apprécié la tranquillité. Ils ont avec eux la mère de Mme qui utilise une chambre en RDC prévue justement pour leur avancée en âge, la maison est donc bien adaptée et il la considère justement comme une étape définitive. Ils ont déjà fait une donation aux enfants, c'est eux qui décideront lorsqu'ils seront très âgés. Ils s'occupent eux-mêmes de leur jardin. Ils ont eu trois enfants qui habitent l'agglomération toulousaine et qu'ils voient et reçoivent très souvent. M. a son permis de conduire, pas Mme et ils ont une voiture mais utilisent aussi les transports en commun. Ils ne se rendent pas souvent au centre-ville de Toulouse (deux –trois fois par an). Ils disent ne pas avoir de lieux secondaires, mais parlent du Tarn souvent.</p>

U4	<p>Couple de 83 ans pour M. et 65 ans pour Mme, originaire de Paris pour M. et de Metz pour Mme. Ils ont fait construire cette maison en 1972, ils sont venus dans la région pour le travail. Ils ont eu deux enfants : l'un est à Paris, l'autre habite dans le même quartier, de ce fait Mme s'occupe du petit-fils régulièrement. En revanche, ils n'ont plus beaucoup de famille. Mme est trésorière d'une association où elle se rend l'après-midi. Tous les deux ont le permis, et deux voitures, mais Mme n'aime pas conduire, elle préfère utiliser les moyens de transport et M. bouge un peu moins. La maison n'est pas adaptée, elle a un escalier. Ils ont une petite maison à la mer dans l'Hérault, mais n'aimeraient pas y vivre car l'hiver, c'est trop mort. Ils veulent rester là, ne pas aller en maison de retraite.</p>
U5	<p>Couple de 58 ans, la famille de Mme est originaire de l'Union et ils sont toujours dans une maison familiale. Ils étaient avant dans une autre commune de l'agglomération, quand le père de Mme est décédé, sa mère lui a demandé de venir habiter avec elle. Puis les grands-parents qui vivaient dans la maison à côté sont décédés à leur tour, ils ont décohabité et se sont installés dans cette maison où il y avait pas mal de travaux à faire et où ils sont toujours. Ils ont deux enfants, un à Perpignan, l'autre dans une commune proche et donc ils s'occupent beaucoup des deux enfants de ce dernier. Ils ont de nombreuses activités = Mme est présidente d'une association, elle s'y rend l'après-midi, M. est trésorier adjoint dans une association sportive. Ils sont encore en phase d'adaptation à la retraite. Ils ont deux voitures et deux permis. Ils avaient l'habitude de faire un ou deux voyages par an, mais commencent à en avoir moins envie. Ils ne vont presque pas en centre-ville sauf pour un achat spécifique, ils trouvent tout sur place ou dans les galeries marchandes. Ils n'ont pas du tout envie de partir, la maison est d'ailleurs fonctionnelle avec des chambres en haut et en bas. Ils font eux-mêmes le jardin.</p>
U6	<p>M. a 72 ans et est veuf depuis 6 ans. Une fille habite une commune voisine, l'autre est à Paris. Lui est originaire d'Alsace, elle était de Cordes. M. qui était enseignant a pu être muté à Toulouse en 1965. Après avoir été en logement de fonction, ils ont fait construire cette maison en 1972. Ils ont eu deux filles, l'une est en région parisienne, l'autre est dans une commune voisine. La maison a les chambres en haut, pour le moment cela va. Il s'occupe encore du jardin mais songe à prendre quelqu'un, il a son permis de conduire et une voiture. Il se rend en centre-ville par les moyens de transport. Il est président d'une association et vice-président d'une autre. Il fait une heure de marche le matin.</p>
U7	<p>Couple de 71 ans. M. était boulanger, il s'est installé dans cette maison en 1971 parce que c'était proche de son travail. M. est né dans la commune, ses parents tenaient un café à proximité. Ils l'ont aidé à installer une boulangerie avec deux pièces au-dessus où ils ont habité dans un premier temps. Ils ont eu deux enfants, une fille est dans l'Hérault, un fils habite une commune voisine, ils le voient souvent. M. a aussi une soeur qu'il voit souvent dans la même commune. Il connaît beaucoup de monde et aime parler. Ils ont tous les deux le permis, mais seul M. conduit, mais pas sur des grands trajets. Mme prend les transports en commun pour aller au centre-ville de Toulouse, faire les boutiques. M. aime moins la ville. M. a été opéré du coeur et se sent irrégulièrement en forme. La maison est fonctionnelle mais si un peu grande maintenant. Ils ont pu le vérifier quand ils ont fait l'expérience de prendre un moment la mère de Mme -qui ensuite a voulu aller en maison de retraite. M. s'occupe du jardin seul. Ils ont songé un temps à vendre pour se rapprocher de leur fille, mais la différence de coût de l'immobilier et le fait qu'ils ne connaissaient personne leur ont fait changer d'avis.</p>
U8	<p>Couple de 71 ans. Les parents de Mme étaient à Toulouse alors qu'eux vivaient en Algérie. M. a acheté une maison à l'Union en 1975 pour faire un investissement puis est revenu à Toulouse en 1978. Jusqu'en 1987, il était dans la police judiciaire, il a pu prendre sa retraite jeune, ce qui lui a permis de s'investir dans le milieu associatif. M. est un vrai « militant associatif », il a créé plusieurs associations, aidé par la mairie. Ils ont eu 3 enfants, un habite avec eux, les deux autres habitent dans des communes voisines. La maison a un étage, si un jour ils devaient partir, ils envisagent une maison de retraite où vous apportez vos meubles. Mais leurs enfants ne sont pas de cet avis, ils envisagent de les garder proche d'eux s'ils étaient besoin dans un logement indépendant.</p>

- La commune de Villeneuve-Tolosane

Nom	Structure ménage	Age	Enfants	CSP avant retraite	Nb d'années depuis installation	Véhicules	Mobilité	Divers
V1	couple	71 et 66 ans	1 enfant hors région	Ingénieur Employée de maison	13 ans (à la retraite)	2 voitures 2 permis mais Mme ne conduit plus	mobiles	M. aimerait rester même seul. Mme seule aimerait habiter au bord de la mer
V2	couple	86 et 83 ans	1 fils à bordeaux 1 autre même commune		15 ans	1 voiture 1 permis	Résidence secondaire vers les Pyrénées. Légère perte de mobilité	Sont véhiculés par voisins Pas de projets sinon prendre des aides

V1	<p>M. a 71 ans, Mme 66 ans. Ils ont fait construire cette maison exprès pour leur retraite, elle est donc bien adaptée, tout est de plain-pied. Ils ont cherché dans cette région car les parents de Mme aujourd'hui décédés, habitaient Ramonville sinon ils seraient allés en Espagne. Ils viennent du Maroc puis ont habité à partir de 1978 Paris puis Boulogne. Ils se sont installés en 1995 à Villeneuve-Tolosane. Ils ont un fils qui est à Montereau mais qui s'installe sur un bateau en méditerranée. Ils bricolent, font du sport tous les jours, Mme va dans un club jouer aux cartes, mais ils font beaucoup d'activités ensemble. Ils sont très organisés : le lundi des activités aquatiques, le samedi pas de sport mais un grand ménage et la préparation des repas pour la semaine. Tous les deux ont le permis, mais seul M. conduit. Quand ils vont en ville, ils prennent la voiture jusqu'au métro. Ils ont gardé du Maroc la mentalité de beaucoup aider leurs voisins (visites, jardin, véhiculer...), de les inviter, mais la réciproque n'est pas vraie. Ils mettent de l'argent de côté pour, le moment venu, pouvoir prendre des aides à domicile pour pouvoir rester dans la maison. M. peut envisager de rester seul dans la maison, Mme non, elle se sentirait trop isolée sauf si sa soeur actuellement à Bordeaux accepterait d'habiter avec elle.</p>
V2	<p>M. et Mme ont 86 et 83 ans, ils habitaient à la Côte Pavée dans une maison à étage qu'ils avaient surélevée pour habiter au-dessus de leur parents. Leur fils était instituteur à Villeneuve-Tolosane. Ils ont pu trouver un terrain derrière chez lui et ont fait construire en 1993-94. Ils ont une maison de campagne vers les Pyrénées où ils vont passer l'été et un week-end de temps en temps, notamment avec la soeur de Mme qui habite à Saint-Orens. Un autre fils est à Bordeaux et ils le qualifient de nomade. Seul M. a le permis et il conduit encore notamment pour faire les courses. Ils ne vont plus trop souvent en ville, parfois encore en métro en mettant la voiture à un parking en bout de ligne. Leurs voisins (V1) s'occupent beaucoup d'eux. Ils ne veulent pas répondre à la question de quel autre type de logement ils pourraient choisir s'ils devaient quitter la maison, ils veulent rester là.</p>

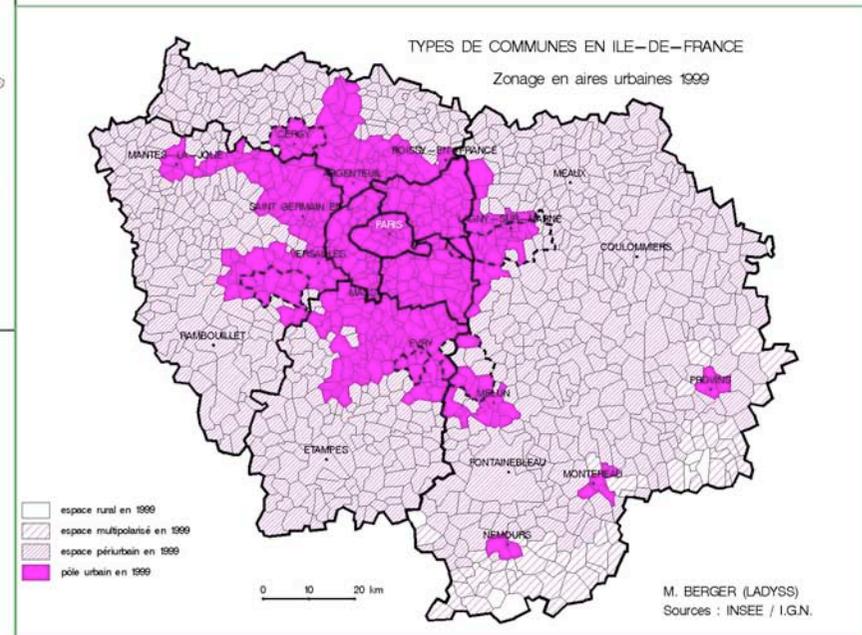
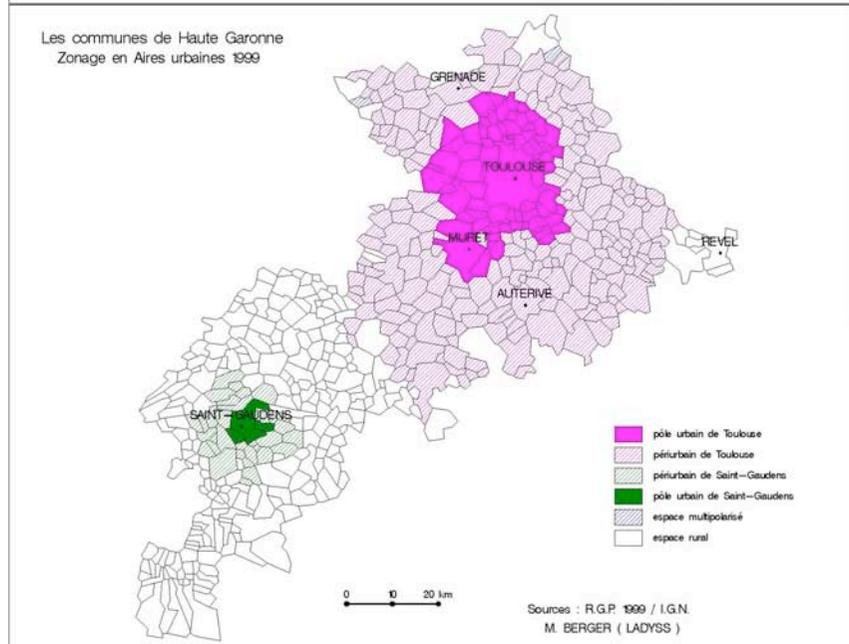
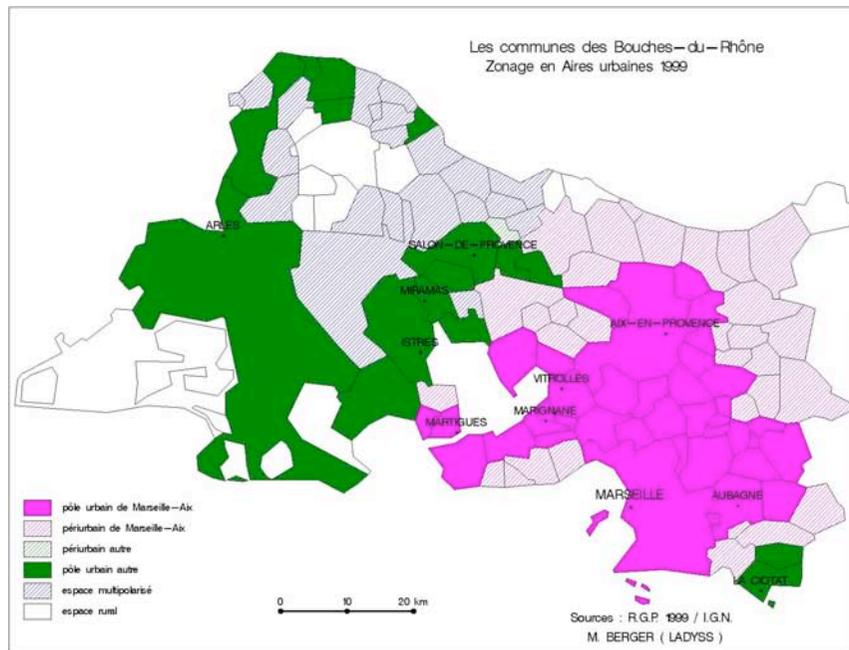
- La commune de Bessières

Nom	Structure ménage	Age	Enfants	CSP avant retraite	Nb d'années depuis installation	Véhicules	Mobilité	Divers
B1	personne seule	97 ans	filles à Paris	Chef de service	35 ans (à la retraite)	non	Pas de mobilité - déambulateur Aide à domicile fait les courses	Souhaite restée avec des aides dans sa maison
B2	couple	98 et 86 ans	1 fils Carmaux avec sa famille	facteur et rempailleur Travaillait chez notaire	44 ans	1 voiture 1 permis mais M. ne conduit plus	réduite	Mme était de Lyon, la grande ville lui a manqué longtemps Un peu déçus que le fils ait fait construire ailleurs
B3	- femme veuve		- une fille à côté - un fils dans une commune de l'agglomération	-auxiliaire de vie dans une maison de la retraite puis dans une association	37 ans	1 voiture conduit toujours	Très bonne	Mme a beaucoup de famille autour, beaucoup de contacts et de nombreuses activités
B4	couple	63 ans	Un fils marié en Bretagne Un fils célibataire et une fille mariée dans des communes de l'agglomération	Elle auxiliaire de vie Lui carreleur	33 ans	2 voitures 2 permis	bonne	Originaires de la commune, très attachés à celle-ci, vie sociale
B5	veuve	97 ans	Une fille dans la commune Un fils dans l'agglomération Un autre à Marseille et un qu'elle ne voit plus	?	45 ans	aucune	Aucune Circule avec un déambulateur	Est maintenant en maison de retraite mais a habité dans une maison jusqu'à environ 92 ans

B1	<p>Mme âgée 98 ans est veuve. Ils ont eu deux enfants dont un fils décédé il y a 4 ans et une fille à Paris. Elle a beaucoup de petits et d'arrière-petits-enfants mais éloignés. Elle est originaire de la commune, mais est partie vivre à Paris plus de 40 ans où elle se plaisait beaucoup. Mais quand sa mère autoritaire a été seule et ils se sont sentis obligés de venir s'installer à Bessières pour leur retraite en 1973. Ils avaient un studio à Nice pour s'échapper. Mme bénéficie d'une infirmière puis d'une aide à domicile mais elle fait encore ses repas elle-même. L'aide fait les courses ainsi qu'une amie. Il y a 17 ans, âgée de 81 ans, elle a arrêté de conduire et de faire de la bicyclette. Elle va passer du déambulateur à 3 roues à celui plus stable de 4 roues pour se promener dans son jardin. Mme bien qu'elle sorte peu et qu'elle ait été récemment malade s'ennuie peu et admet que la maison l'aide moralement. Mme ne s'ennuie pas, elle fait des collages et téléphone avec un portable qu'elle recharge avec sa carte bancaire !</p>
-----------	--

B2	<p>Couple âgé de 98 et 86 ans, présents dans la commune depuis 1964. Ils ont un fils qui habite dans une commune du Tarn pas trop éloigné et qui a deux filles. Ils viennent souvent les voir au moins une fois par semaine. Depuis que Mme s'est cassé la jambe, une femme de ménage vient une heure par jour, elle leur fait les courses car ils ne sortent plus. Mme dit s'ennuyer surtout depuis qu'ils n'ont plus de chien, elle appréciait de le sortir. Seul M. a le permis, mais il ne conduit plus depuis qu'il est monté sur un trottoir. Mme dit que la voiture est au garage, mais en réalité il s'avère que leur fils l'a vendue. Le fils les véhicule si nécessaire. Mme est originaire de Lyon et elle appréciait la grande ville, arrivée à Bessières elle a continué à aller régulièrement en bus certains samedis après-midi. Ils arrivent encore à monter dans les chambres au premier et à faire leur jardin. Il y a une possibilité de faire une chambre en bas, mais cela ne leur plait pas pour le moment car elle serait du côté route. Pour leur avenir, ils s'en remettent à leur fils, ils ne veulent rien prévoir.</p>
B3	<p>Mme est veuve, elle habite une petite commune à la sortie de Bessières. Elle travaillait dans une maison de retraite puis dans une association comme auxiliaire de vie, les 5 dernières années. Ses parents sont venus à Villemur pour le travail. Une fois mariés, ils ont d'abord habité Villemur puis on fait construire cette maison entre 1968-71. Son mari a beaucoup travaillé pour la maison. Mme explique très bien pourquoi elle reste attachée à la maison en souvenir de son mari et de tout ce qu'il y a fait et parce qu'elle y a élevé leurs deux enfants. La fille habite juste à côté et le fils dans une commune de l'agglomération. Avec l'autre grand-mère, elle s'occupe beaucoup des enfants de son fils car sa belle-fille car elle fait les 3 X 8. Mme conduit sa voiture et participe à des activités (randonnées, danse, bénévolat...). Elle se rend à Toulouse de temps en temps en laissant sa voiture en bout de ligne de métro. La maison est à étage mais il y a une chambre au RDC qui pourrait convenir. Elle souhaiterait rester le plus longtemps possible dans cette maison, sinon pourrait envisager une résidence fermée pour personnes âgées si nécessaire.</p>
B4	<p>Couple de 63 ans. Mme était auxiliaire de vie, M. était carreleur. Ils ont fait construire, il y a 33 ans, à 3km de Bessières. Tous les deux sont originaires de la commune, les parents de Mme y étaient commerçants. Ils ont eu 3 enfants, un est en Bretagne, les deux autres habitent des communes de l'agglomération. Un des fils, qui a 39 ans, est célibataire et vient souvent pour les aider au jardin et il apporte son linge. Avec son mari, ils ont conservé les deux voitures pour faciliter leurs activités respectives (bénévolat, pétanque...). Une fois à la retraite tous les deux, ils ont envisagé de déménager à la fois pour se rapprocher de Bessières mais surtout pour avoir une plus grande salle à manger pour recevoir. Mais ils n'ont rien trouvé qui leur plaisent donc ils ont décidé de rester dans cette maison. Ils n'ont pas de résidence secondaire, mais depuis 30 ans, ils partent en vacances 3 semaines dans le même camping pour y retrouver les mêmes amis. Mme sait que si elle reste seule, elle ne restera pas dans la maison, elle ne se sent pas capable de s'en occuper, elle préférera quelque chose de plus petit et plus dans le village. Elle dit que de toute façon, elle sait qu'elle finira à la maison de retraite. Discours ambigu par rapport aux enfants.</p>
B5	<p>Mme a 97 ans, elle est veuve depuis 4 ans. Ils ont eu 4 enfants, une fille habite aussi la commune, un fils est dans une commune de l'agglomération, l'autre à Marseille, le dernier, elle ne le voit plus ni sa famille. Elle réside actuellement dans une des maisons de retraite où les habitants de la commune sont prioritaires. Elle était précédemment pendant un an avec son mari dans un foyer logement de la commune où ils avaient leurs meubles mais l'appartement était trop grand pour elle et elle ne s'y plaisait pas, elle a fait un peu de dépression puis est allée à l'hôpital. Elle habitait auparavant dans une maison à Bessières depuis 1962. Elle y est donc restée jusqu'à 92 ans. Mais ils étaient malades tous les deux, les aides à domicile leur faisaient les repas, les courses, lui ne pouvait plus conduire, son gendre venait, mais c'était trop difficile comme situation. Elle avoue qu'elle n'avait jamais pensé un jour aller en maison de retraite, c'est sa fille qui a choisi cette solution. Elle ne sort plus juste un peu dans le jardin avec un déambulateur.</p>

Annexe 4 – Le zonage en aires urbaines : Île-de-France, Bouches-du-Rhône, Haute-Garonne (1999)



Annexe 5 – Présentation statistique des communes

Commune de Bréval (78107)

Population sans double compte	1968	1975	1982	1990	1999	
	738	912	1 093	1 440	1 646	
Solde migratoire	1968-75	1975-82	1982-90	1990-99		
	+ 111	+ 157	+ 302	+ 159		
Nombre de résidences principales	1968	1975	1982	1990	1999	
	208	283	372	487	589	
<i>dont maisons individuelles en 1999, selon époque de construction :</i>						
	ensemble	avant 1968	1968-74	1975-81	1982-89	depuis 1990
	538	199	72	87	108	72
Ménages selon la CSP (1999) en %	cadres	prof. interm.	employés	ouvriers	retraités (tous âges) et inactifs >=60 ans	
	12,8	20,3	12,2	16,9	29,1	
Ménages retraités (tous âges) et inactifs (60 ans ou plus)						
	<i>effectif 1982</i>	<i>effectif 1990</i>	<i>effectif 1999</i>	<i>% 1982</i>	<i>% 1990</i>	<i>% 1999</i>
	124	144	172	<i>(en % de l'ensemble des ménages)</i>		
				32,6	29,3	29,1
	<i>selon la CSP, en % des ménages de retraités et d'inactifs de 60 ans ou plus (1999)</i>					
	retraités cadres	retraités prof. interm.	retraités employés	retraités ouvriers		
	4,7	20,9	20,9	34,9		

Commune de Beynes (78062)

Population sans double compte	1968	1975	1982	1990	1999	2005
	1 571	5 501	7 593	7 445	7 200	7 535
Solde migratoire	1968-75	1975-82	1982-90	1990-99		
	+ 3 698	+ 1 509	- 502	- 790		
Nombre de résidences principales	1968	1975	1982	1990	1999	
	460	1 562	2 231	2 371	2 556	
<i>dont maisons individuelles en 1999, selon époque de construction :</i>						
	ensemble	avant 1968	1968-74	1975-81	1982-89	depuis 1990
	2 006	309	912	591	100	94
Ménages selon la CSP (1999) en %	cadres	prof. interm.	employés	ouvriers	retraités (tous âges) et inactifs >=60 ans	
	21,1	26,3	11,9	11,7	23,0	
Ménages retraités (tous âges) et inactifs (60 ans ou plus)						
	<i>effectif 1982</i>	<i>effectif 1990</i>	<i>effectif 1999</i>	<i>% 1982</i>	<i>% 1990</i>	<i>% 1999</i>
	228	312	588	<i>(en % de l'ensemble des ménages)</i>		
				10,4	13,2	23,0
	<i>selon la CSP, en % des ménages de retraités et d'inactifs de 60 ans ou plus (1999)</i>					
	retraités cadres	retraités prof. interm.	retraités employés	retraités ouvriers		
	15,0	26,5	23,8	20,4		

Commune d'Ennery (95211)

Population sans double compte	1968	1975	1982	1990	1999	
	1379	1935	1846	2037	2036	
Solde migratoire	1968-75	1975-82	1982-90	1990-99		
	+ 543	- 40	+ 29	+ 149		
Nombre de résidences principales	1968	1975	1982	1990	1999	
	355	519	531	631	688	
<i>dont maisons individuelles en 1999, selon époque de construction :</i>						
	ensemble	avant 1968	1968-74	1975-81	1982-89	depuis 1990
	592	241	166	39	94	52
Ménages selon la CSP (1999) en %	cadres	prof. interm.	employés	ouvriers	retraités (tous âges) et inactifs >=60 ans	
	14,0	22,1	9,3	18,6	26,7	
Ménages retraités (tous âges) et inactifs (60 ans ou plus)						
	<i>effectif 1982</i>	<i>effectif 1990</i>	<i>effectif 1999</i>	<i>% 1982</i>	<i>% 1990</i>	<i>% 1999</i>
				<i>(en % de l'ensemble des ménages)</i>		
	80	124	184	15,5	19,6	26,7
<i>selon la CSP, en % des ménages de retraités et d'inactifs de 60 ans ou plus (1999)</i>						
	retraités cadres	retraités prof. interm.	retraités employés	retraités ouvriers		
	8,7	15,2	28,3	23,9		

Commune d'Éverly (77174)

Population sans double compte	1968	1975	1982	1990	1999	2005
	305	287	342	583	569	610
Solde migratoire	1968-75	1975-82	1982-90	1990-99		
	- 13	+ 59	+ 222	- 35		
Nombre de résidences principales	1968	1975	1982	1990	1999	
	114	116	136	193	194	
<i>dont maisons individuelles en 1999, selon époque de construction :</i>						
	ensemble	avant 1968	1968-74	1975-81	1982-89	depuis 1990
	191	96	14	18	52	11
Ménages selon la CSP (1999) en %	cadres	prof. interm.	employés	ouvriers	retraités (tous âges) et inactifs >=60 ans	
	4,1	10,2	14,3	32,7	30,6	
Ménages retraités (tous âges) et inactifs (60 ans ou plus)						
	<i>effectif 1982</i>	<i>effectif 1990</i>	<i>effectif 1999</i>	<i>% 1982</i>	<i>% 1990</i>	<i>% 1999</i>
	56	76	60	40,0	39,6	30,6
	<i>(en % de l'ensemble des ménages)</i>					
	<i>selon la CSP, en % des ménages de retraités et d'inactifs de 60 ans ou plus (1999)</i>					
	retraités cadres	retraités prof. interm.	retraités employés	retraités ouvriers		
	20,0	-	20,0	40,0		

Commune de Gif-sur-Yvette (91272)

Population sans double compte	1968	1975	1982	1990	1999	2005
	7 298	12 945	17 166	19 754	21 364	20 819
Solde migratoire	1968-75	1975-82	1982-90	1990-99		
	+ 4 454	+ 3 188	+ 1 261	- 45		
Nombre de résidences principales	1968	1975	1982	1990	1999	
	2 176	3 903	5 398	6 551	7 578	
<i>dont maisons individuelles en 1999, selon époque de construction :</i>						
	ensemble	avant 1968	1968-74	1975-81	1982-89	depuis 1990
	4 271	795	981	1 140	840	515
Ménages selon la CSP (1999) en %	cadres	prof. interm.	employés	ouvriers	retraités (tous âges) et inactifs >=60 ans	
	41,7	14,8	7,3	5,3	22,7	
Ménages retraités (tous âges) et inactifs (60 ans ou plus)						
	<i>effectif 1982</i>	<i>effectif 1990</i>	<i>effectif 1999</i>	<i>% 1982</i>	<i>% 1990</i>	<i>% 1999</i>
	640	1 016	1 720	<i>(en % de l'ensemble des ménages)</i>		
				11,9	15,5	22,7
	<i>selon la CSP, en % des ménages de retraités et d'inactifs de 60 ans ou plus (1999)</i>					
	retraités cadres	retraités prof. interm.		retraités employés		retraités ouvriers
	43,7	15,1		14,7		12,6

Commune d'Othis (77349)

Population sans double compte	1968	1975	1982	1990	1999	2006
	260	3 343	5 099	5 591	6 479	6 501
Solde migratoire	1968-75	1975-82	1982-90	1990-99		
	+ 3 002	+ 1 371	+ 176	+ 456		
Nombre de résidences principales	1968	1975	1982	1990	1999	
	73	856	1 354	1 660	2 167	
<i>dont maisons individuelles en 1999, selon époque de construction :</i>						
	ensemble	avant 1968	1968-74	1975-81	1982-89	depuis 1990
	1 835	69	770	488	201	307
Ménages selon la CSP (1999) en %	cadres	prof. interm.	employés	ouvriers	retraités (tous âges) et inactifs >=60 ans	
	13,0	26,7	17,2	20,9	16,5	
Ménages retraités (tous âges) et inactifs (60 ans ou plus)						
	<i>effectif 1982</i>	<i>effectif 1990</i>	<i>effectif 1999</i>	<i>% 1982</i>	<i>% 1990</i>	<i>% 1999</i>
	28	148	356	<i>(en % de l'ensemble des ménages)</i>		
				2,1	8,9	16,5
	<i>selon la CSP, en % des ménages de retraités et d'inactifs de 60 ans ou plus (1999)</i>					
	retraités cadres	retraités prof. interm.		retraités employés		retraités ouvriers
	13,5	20,2		24,7		28,1

Commune de Bessières (31066)

Population sans double compte	1968	1975	1982	1990	1999	
	1 456	1 595	1 841	2 009	2 222	
Solde migratoire	1968-75	1975-82	1982-90	1990-99		
	+ 167	+306	+ 260	+ 506		
Nombre de résidences principales	1968	1975	1982	1990	1999	
	421	516	649	771	894	
<i>dont maisons individuelles en 1999, selon époque de construction :</i>						
	ensemble	avant 1968	1968-74	1975-81	1982-89	1990-99
	678	305	84	134	80	75
Ménages selon la CSP (1999) en %	cadres	prof. interm.	employés	ouvriers	retraités (tous âges) et inactifs >=60 ans	
	4,5	12,1	8,9	16,5	44,2	
Ménages retraités (tous âges) et inactifs (60 ans ou plus)						
	<i>effectif 1982</i>	<i>effectif 1990</i>	<i>effectif 1999</i>	<i>% 1982</i>	<i>% 1990</i>	<i>% 1999</i>
	264	368	396	<i>(en % de l'ensemble des ménages)</i>		
				39,5	47,7	44,2
	<i>selon la CSP, en % des ménages de retraités et d'inactifs de 60 ans ou plus (1999)</i>					
	retraités cadres	retraités prof. interm.	retraités employés	retraités ouvriers		
	6,1	11,1	17,2	40,4		

Commune de Pinsaguel (31420)

Population sans double compte	1968	1975	1982	1990	1999	2004
	1 638	1 827	1 970	2 603	2 466	2 581
Solde migratoire	1968-75	1975-82	1982-90	1990-99		
	+ 150	+1 43	+ 569	- 187		
Nombre de résidences principales	1968	1975	1982	1990	1999	
	455	538	646	880	948	
<i>dont maisons individuelles en 1999, selon époque de construction :</i>						
	ensemble	avant 1968	1968-74	1975-81	1982-89	1990-99
	843	321	111	145	226	40
Ménages selon la CSP (1999) en %	cadres	prof.interm.	employés	ouvriers	retraités (tous âges) et inactifs >=60 ans	
	11,0	18,1	12,7	13,1	37,1	
Ménages retraités (tous âges) et inactifs (60 ans ou plus)						
	<i>effectif 1982</i>	<i>effectif 1990</i>	<i>effectif 1999</i>	<i>% 1982</i>	<i>% 1990</i>	<i>% 1999</i>
	152	252	352	23,5	28,6	37,1
	<i>(en % de l'ensemble des ménages)</i>					
	<i>selon la CSP, en % des ménages de retraités et d'inactifs de 60 ans ou plus (1999)</i>					
	retraités cadres	retraités prof. interm.	retraités employés	retraités ouvriers		
	6,8	18,2	21,6	30,7		

Commune de Ramonville-Saint-Agne (31446)

Population sans double compte	1968	1975	1982	1990	1999	2007 (est.)
	2 214	8 699	10 561	11 834	11 696	12 000
Solde migratoire	1968-75	1975-82	1982-90	1990-99		
	+ 5 893	+ 1 075	+ 473	- 924		
Nombre de résidences principales	1968	1975	1982	1990	1999	2007 (est.)
	577	2 645	3 816	4 836	5 388	5 894
<i>dont maisons individuelles en 1999, selon époque de construction :</i>						
	ensemble	avant 1968	1968-74	1975-81	1982-89	1990-99
	2 038	350	760	469	322	137
Ménages selon la CSP (1999) en %	cadres	prof. interm.	employés	ouvriers	retraités (tous âges) et inactifs >=60 ans	
	24,7	17,4	11,0	7,4	25,1	
Ménages retraités (tous âges) et inactifs (60 ans ou plus)						
	<i>effectif 1982</i>	<i>effectif 1990</i>	<i>effectif 1999</i>	<i>% 1982</i>	<i>% 1990</i>	<i>% 1999</i>
	452	880	1357	<i>(en % de l'ensemble des ménages)</i>		
				11,8	18,2	25,1
	<i>selon la CSP, en % des ménages de retraités et d'inactifs de 60 ans ou plus (1999)</i>					
	retraités cadres	retraités prof. interm.	retraités employés	retraités ouvriers		
	20,9	27,3	22,5	10,3		

Commune de L'Union (31561)

Population sans double compte	1968	1975	1982	1990	1999	2007 (est.)
	4 601	7 817	10 461	11 751	12 141	12 300
Solde migratoire	1968-75	1975-82	1982-90	1990-99		
	+ 3 038	+2 490	+ 1 094	+ 320		
Nombre de résidences principales	1968	1975	1982	1990	1999	2007 (est.)
	1 167	2 136	3 249	3 960	4 551	5 041
<i>dont maisons individuelles en 1999, selon époque de construction :</i>						
	ensemble	avant 1968	1968-74	1975-81	1982-89	1990-99
	4 194	947	882	1 075	772	518
Ménages selon la CSP (1999) en %	cadres	prof. interm.	employés	ouvriers	retraités (tous âges) et inactifs >=60 ans	
	17,8	17,1	7,8	8,1	41,3	
Ménages retraités (tous âges) et inactifs (60 ans ou plus)						
	<i>effectif 1982</i>	<i>effectif 1990</i>	<i>effectif 1999</i>	<i>% 1982</i>	<i>% 1990</i>	<i>% 1999</i>
	564	1 228	1 880	17,5	31,0	41,3
	<i>selon la CSP, en % des ménages de retraités et d'inactifs de 60 ans ou plus (1999)</i>					
	retraités cadres	retraités prof. interm.	retraités employés	retraités ouvriers		
	16,2	21,5	26,4	18,5		

Commune de Villeneuve-Tolosane (31588)

Population sans double compte	1968	1975	1982	1990	1999	
	2 486	5 159	6 438	7 559	8 252	
Solde migratoire	1968-75	1975-82	1982-90	1990-99		
	+ 2 544	+ 1 087	+ 875	+ 350		
Nombre de résidences principales	1968	1975	1982	1990	1999	
	626	1422	2 005	2 596	3 084	
<i>dont maisons individuelles en 1999, selon époque de construction :</i>						
	ensemble	avant 1968	1968-74	1975-81	1982-89	1990-99
	2 636	475	695	542	514	410
Ménages selon la CSP (1999) en %	cadres	prof. interm.	employés	ouvriers	retraités (tous âges) et inactifs >=60 ans	
	13,0	19,7	11,9	13,9	33,9	
Ménages retraités (tous âges) et inactifs (60 ans ou plus)						
	<i>effectif 1982</i>	<i>effectif 1990</i>	<i>effectif 1999</i>	<i>% 1982</i>	<i>% 1990</i>	<i>% 1999</i>
	420	764	1 044	<i>(en % de l'ensemble des ménages)</i>		
				21,1	29,4	33,9
	<i>selon la CSP, en % des ménages de retraités et d'inactifs de 60 ans ou plus (1999)</i>					
	retraités cadres	retraités prof. interm.	retraités employés	retraités ouvriers		
	11,5	18,8	25,7	28,7		

Commune de Bouc-Bel-Air (13015)

Population sans double compte	1968	1975	1982	1990	1999	2007 (est.)
	3 210	4 533	8 714	11 512	12 297	13 700
Solde migratoire	1968-75	1975-82	1982-90	1990-99		
	+ 1 215	+ 4 071	+ 2 756	+ 570		
Nombre de résidences principales	1968	1975	1982	1990	1999	2007 (est.)
	959	1 342	2 626	3 556	4 298	5 137
<i>dont maisons individuelles en 1999, selon époque de construction :</i>						
	ensemble	avant 1968	1968-74	1975-81	1982-89	1990-99
	3 732	701	552	1 013	875	591
Ménages selon la CSP (1999) en %	cadres	prof. interm.	employés	ouvriers	retraités (tous âges) et inactifs >=60 ans	
	21,0	18,9	8,7	11,5	29,6	
Ménages retraités (tous âges) et inactifs (60 ans ou plus)						
	<i>effectif 1982</i>	<i>effectif 1990</i>	<i>effectif 1999</i>	<i>% 1982</i>	<i>% 1990</i>	<i>% 1999</i>
	524	916	1 272	20,3	25,8	29,6
	<i>(en % de l'ensemble des ménages)</i>					
	<i>selon la CSP, en % des ménages de retraités et d'inactifs de 60 ans ou plus (1999)</i>					
	retraités cadres	retraités prof. interm.	retraités employés	retraités ouvriers		
	20,1	17,0	20,1	24,8		

Commune de Gardanne (13041)

Population sans double compte	1968	1975	1982	1990	1999	2007 (est.)
	12 601	14 120	15 122	17 864	19 344	20 700
Solde migratoire	1968-75	1975-82	1982-90	1990-99		
	+ 964	+ 639	+ 1 814	+ 551		
Nombre de résidences principales	1968	1975	1982	1990	1999	2007 (est.)
	3 823	4 470	5 061	6 231	7 265	8 208
<i>dont maisons individuelles en 1999, selon époque de construction :</i>						
	ensemble	avant 1968	1968-74	1975-81	1982-89	1990-99
	3 732	1 523	417	886	698	746
Ménages selon la CSP (1999) en %	cadres	prof. interm.	employés	ouvriers	retraités (tous âges) et inactifs >=60 ans	
	5,8	15,2	13,9	21,3	33,9	
Ménages retraités (tous âges) et inactifs (60 ans ou plus)						
	<i>effectif 1982</i>	<i>effectif 1990</i>	<i>effectif 1999</i>	<i>% 1982</i>	<i>% 1990</i>	<i>% 1999</i>
	1 408	2 056	2 464	<i>(en % de l'ensemble des ménages)</i>		
				28,0	33,0	33,9
	<i>selon la CSP, en % des ménages de retraités et d'inactifs de 60 ans ou plus (1999)</i>					
	retraités cadres	retraités prof. interm.	retraités employés	retraités ouvriers		
	2,9	10,7	16,1	47,9		

Commune de Lambesc (13050)

Population sans double compte	1968	1975	1982	1990	1999	2005
	2 822	3 588	5 353	6 698	7 604	7 934
Solde migratoire	1968-75	1975-82	1982-90	1990-99		
	+ 746	+ 1 731	+ 1 151	+ 715		
Nombre de résidences principales	1968	1975	1982	1990	1999	
	919	1 210	1 799	2 361	2 855	
<i>dont maisons individuelles en 1999, selon époque de construction :</i>						
	ensemble	avant 1968	1968-74	1975-81	1982-89	1990-99
	2 313	705	289	529	464	326
Ménages selon la CSP (1999) en %	cadres	prof. interm.	employés	ouvriers	retraités (tous âges) et inactifs >=60 ans	
	15,3	17,0	11,1	13,4	30,9	
Ménages retraités (tous âges) et inactifs (60 ans ou plus)						
	<i>effectif 1982</i>	<i>effectif 1990</i>	<i>effectif 1999</i>	<i>% 1982</i>	<i>% 1990</i>	<i>% 1999</i>
	496	744	880	<i>(en % de l'ensemble des ménages)</i>		
				28,1	31,5	30,9
<i>selon la CSP, en % des ménages de retraités et d'inactifs de 60 ans ou plus (1999)</i>						
	retraités cadres	retraités prof. interm.	retraités employés	retraités ouvriers		
	13,2	17,7	15,9	26,4		

Commune de Meyrargues (13059)

Population sans double compte	1968	1975	1982	1990	1999	2006
	2 196	2 222	2 406	2 814	3 282	3 400
Solde migratoire	1968-75	1975-82	1982-90	1990-99		
	- 78	+ 114	+ 277	+ 266		
Nombre de résidences principales	1968	1975	1982	1990	1999	
	605	672	785	980	1241	
<i>dont maisons individuelles en 1999, selon époque de construction :</i>						
	ensemble	avant 1968	1968-74	1975-81	1982-89	1990-99
	882	338	73	114	210	147
Ménages selon la CSP (1999) en %	cadres	prof. interm.	employés	ouvriers	retraités (tous âges) et inactifs >=60 ans	
	9,4	13,6	14,9	16,8	30,7	
Ménages retraités (tous âges) et inactifs (60 ans ou plus)						
	<i>effectif 1982</i>	<i>effectif 1990</i>	<i>effectif 1999</i>	<i>% 1982</i>	<i>% 1990</i>	<i>% 1999</i>
	196	316	380	<i>(en % de l'ensemble des ménages)</i>		
				25,0	32,2	30,7
	<i>selon la CSP, en % des ménages de retraités et d'inactifs de 60 ans ou plus (1999)</i>					
	retraités cadres	retraités prof. interm.	retraités employés	retraités ouvriers		
	4,2	16,8	14,7	38,9		

Commune de Coudoux (13118)

Population sans double compte	1968	1975	1982	1990	1999	2007
	880	1 042	2 228	2 360	2 869	3 352
Solde migratoire	1968-75	1975-82	1982-90	1990-99		
	+ 128	+ 1 094	+ 48	+ 408		
Nombre de résidences principales	1968	1975	1982	1990	1999	2007
	239	310	691	796	1 041	1 232
<i>dont maisons individuelles en 1999, selon époque de construction :</i>						
	ensemble	avant 1968	1968-74	1975-81	1982-89	1990-99
	962	228	82	355	107	190
Ménages selon la CSP (1999) en %	cadres	prof. interm.	employés	ouvriers	retraités (tous âges) et inactifs >=60 ans	
	19,4	18,6	12,0	12,8	27,9	
Ménages retraités (tous âges) et inactifs (60 ans ou plus)						
	<i>effectif 1982</i>	<i>effectif 1990</i>	<i>effectif 1999</i>	<i>% 1982</i>	<i>% 1990</i>	<i>% 1999</i>
				<i>(en % de l'ensemble des ménages)</i>		
	116	232	288	16,8	29,1	27,9
	<i>selon la CSP, en % des ménages de retraités et d'inactifs de 60 ans ou plus (1999)</i>					
	retraités cadres	retraités prof. interm.	retraités employés	retraités ouvriers		
	20,8	13,9	20,8	22,2		

Puyricard (commune d'Aix-en-Provence)

Population sans double compte (1999)	12 196				
Nombre de résidences principales (1999)	4 528				
Ménages selon la CSP (1999) en %	cadres	prof. interm.	employés	ouvriers	retraités (tous âges) et inactifs >=60 ans
	23,2	16,2	8,6	7,8	27,1 (1228)
Ménages retraités (tous âges) et inactifs (60 ans ou plus)					
	<i>selon la CSP, en % des ménages de retraités et d'inactifs de 60 ans ou plus (1999)</i>				
	retraités cadres	retraités prof. interm.	retraités employés	retraités ouvriers	
	25,7	13,7	18,6	16,9	